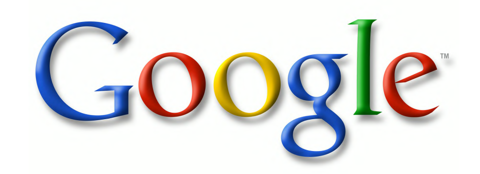
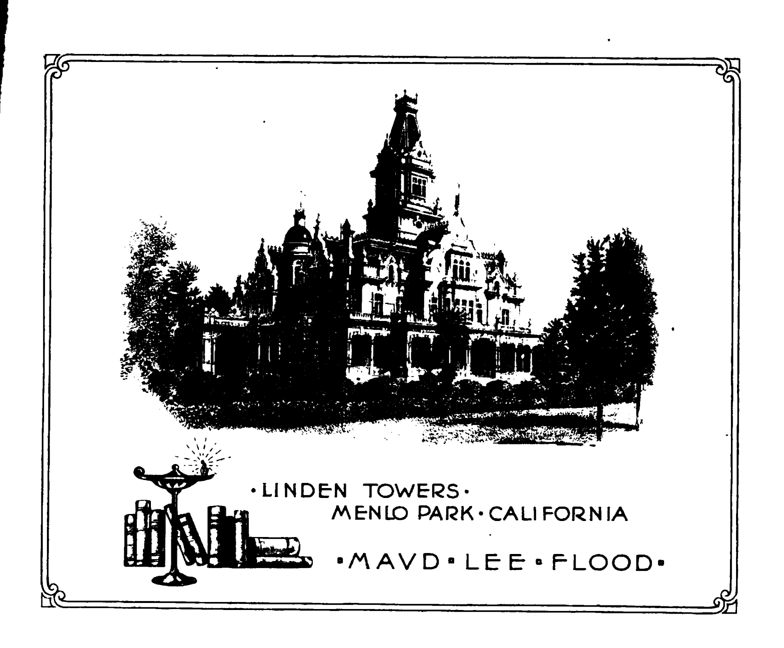
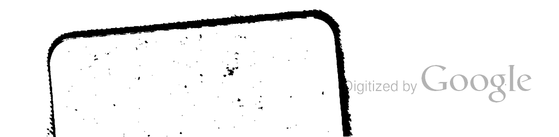



·LINDEN TOWERS·
MENLO PARK·CALIFORNIA
·MAVD·LEE·FLOOD·


Digitized by Google

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE CARON DE BEAUMARCHAIS.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE PIERRE-AUGUSTIN

CARON DE BEAUMARCHAIS,

Écuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Lieutenant général des Chasses, Bailliage et Capitainerie de la Varenne du Louvre, grande Vénerie et Fauconnerie de France.

Ma vie est un combat.
VOLT.

TOME SEPTIÈME.

CORRESPONDANCE II.

A PARIS,

Chez LÉOPOLD COLLIN, Libraire, rue Gît-le-Cœur.

1809.

SUITE DES LETTRES

DE

M. DE BEAUMARCHAIS.

LETTRE XXXIV,

En réponse à l'ouvrage qui a pour titre : SUR LES ACTIONS DE LA COMPAGNIE DES EAUX DE PARIS, PAR M. LE COMTE DE MIRABEAU, *avec cette épigraphe :*

> Pauvres gens ! je les plains ; car on a pour les foux
> Plus de pitié que de courroux.
>
> *La Fontaine.*

POUR LES ADMINISTRATEURS de la Compagnie des Eaux de Paris.

En recherchant quel est le but du véhément auteur auquel nous répondons, il semblerait que son projet est d'éclairer la commission créée par l'arrêt du conseil du 2 octobre dernier, pour régler les marchés à terme sur la valeur qu'on doit donner aux actions des eaux de Paris. Le nôtre à nous sera d'examiner froidement s'il est resté fidèle à

cet objet, et si cette plume brillante, entièrement livrée à des joueurs connus pour avoir un grand intérêt à la baisse de ces effets, n'eût pas écrit tout le contraire engagée dans l'autre parti.

O vous, pères de famille, pour qui l'auteur a l'air de s'attendrir, vous a-t-on fait accroire quelque chose? A-t-on rien imprimé sur les actions des eaux qui pût en faire monter subitement le prix? Et ces mêmes joueurs, qui chargent du poids de leurs intérêts un homme aussi rempli de talent que de complaisance, n'ont-ils pas mis tout en usage pour avancer de quelques années le prix où l'on voit ces actions? S'ils essayent aujourd'hui d'en provoquer la chute, c'est parce qu'ils ont des engagements connus d'en livrer beaucoup à bas prix dans un certain terme fixé. Que si nous assignons un tel but à l'ouvrage d'un homme distingué jusqu'à ce jour comme éloquent et courageux, c'est que nous osons croire que de nobles motifs n'auraient jamais permis de décrier, dans un écrit public, un établissement national, fruit d'un courage infatigable, sanctionné du gouvernement, et qui, s'il n'est pas encore aussi lucratif aux actionnaires qu'on peut le démontrer pour la suite, est au moins d'une utilité publique incontestable et reconnue.

En effet, l'entreprise des eaux de Paris a un caractère qui la distingue de toutes les autres

spéculations : elle est établie sur un objet de consommation indispensable, et des siècles ne verront pas l'époque où ses produits cesseront de s'accroître.

Aussi ceux qui ont spéculé sur ces principes ont-ils pu porter les actions des eaux à toute la valeur où on les a vues, sans qu'on dût les accuser de folie, comme le fait M. de Mirabeau; et, si l'on osait se permettre avec lui d'adapter une épigraphe badine à une question aussi sérieuse, n'appliquerait-on pas bien à lui, à ses amis, ces autres vers de La Fontaine?

Maître Renard, peut-être on vous croirait;
Mais, par malheur, vous n'avez point de queue.

Ici la *queue* dont il s'agit, c'est quelques cents actions des eaux. Voyez comment l'écrivain fonde son généreux mépris pour elles; ses conseils de n'en point acheter, sur la feinte persuasion qu'on veut engager de malheureux pèresde famille à se charger d'actions à 3,600 livres, sans se rappeler que beaucoup de capitalistes, obligés par état d'en savoir au moins plus que lui, en ont acquis un grand nombre à ce prix, et ne sont point du tout curieux de s'en défaire. Ce souvenir n'eût-il pas dû le mettre en garde contre les calculs de ces joueurs, sur lesquels nous allons prendre à notre tour la licence d'argumenter?

Où sont, dit-il, *les comptes, les devis dressés par des experts instruits, par des hommes désintéressés?............ On a des aperçus : je les ai en horreur.* Nous, qui n'avons pas autant que lui la grande horreur des *aperçus*, nous répondons qu'il n'y a point d'entreprise qui n'ait été fondée sur des *aperçus*. Encore faut-il offrir un tableau des travaux qu'on projette et des fruits qu'on espère, pour obtenir les fonds qu'on a dessein d'y employer; qu'ainsi les *aperçus* ne sont *ni la logique des sots*, ni *l'oreiller de la paresse*, ni *le germe de la présomption*, ni tant de phrases vagues et sonores, dont le sens indécis s'applique à tout et ne définit rien; mais que nos *aperçus* sont ce que l'auteur appelle, en d'autres termes, *des comptes et des devis*, qu'on lui eût fait voir comme à nous, s'il était, comme nous, intéressé dans cette affaire.

Nous convenons, sans peine et sans détour, que les dépenses de l'entreprise se sont élevées au-delà des premiers devis. MM. Perrier, d'accord avec la compagnie, et par des motifs dont ils ont rendu compte, ont cru devoir augmenter la proportion de leurs machines; et s'ils n'ont pu prévoir d'avance le prix qu'on exigerait du terrain, la dépense des épuisements, toujours exceptée des devis et marchés de constructions, enfin le prix des fers en Angleterre à l'époque de la guerre, et

celui du fret de ces fers, doit-on leur reprocher durement cette augmentation dans la mise, comme le fruit de *leur inexpérience*, de *leurs mécomptes*, de *leurs fautes*, et de *leurs tâtonnements ?*

D'ailleurs il n'est pas vrai que la compagnie ait dépensé quatre millions et demi : encore faut-il soustraire des sommes employées par elle à construire, la valeur de trois cents actions, qui a payé aux actionnaires les intérêts de leurs avances, jusqu'au 31 décembre 1783.

MM. Perrier ont pris l'engagement d'élever une quantité d'eau donnée, avec des machines à feu, qui ne consommeraient qu'une telle quantité de charbon : ils ont tenu rigoureusement parole sur ces deux objets capitaux, qui font la base de la spéculation.

Et si la compagnie a jugé le succès du premier établissement assez démontré, pour qu'elle se décidât à entreprendre ceux de l'autre bord de la rivière, comme elle a formé elle-même les lois de son entreprise; qu'elle en est législatrice et propriétaire, quel auteur de brochure pourrait lui contester le droit, en assemblée générale, de changer ou de modifier ces lois, selon l'exigence des cas, et comme elle le juge à propos?

Quittons la trace de l'auteur, laissons-le s'égarer seul et perdre de vue son objet; car ce n'est plus sans doute aux commissaires du roi qu'il

destine, en forme d'instruction (*pag.* 6, 7, 8, 9 *et* 10), ses diatribes contre *l'erreur*, *l'intrigue* et *la charlatanerie*, *qui*, dit-il, *ont succédé à la première opinion que les gens sages et les bons citoyens avaient conçue de l'affaire des eaux;* et ses reproches d'agiotage à MM. Perrier, qu'il n'a l'air d'excuser que pour les montrer plus coupables; et les reproches plus sévères qu'il adresse à la compagnie pour avoir modifié dans une assemblée générale ce qu'elle avait réglé dans une autre; et sa mercuriale un peu leste aux administrateurs des Invalides et de l'École militaire, qui se prêtent, dit-il, aux vues intéressées d'une compagnie d'agioteurs, pour lui payer trop cher *la même eau, qu'ils obtiennent presque sans dépense chez eux;* et son calcul fautif sur la cherté des abonnements, la consommation des charbons; et ce doute odieux jeté sur la bonté des eaux par les machines à feu; et ce soin obligeant de prémunir la ville contre les traités insidieux que peut lui proposer la compagnie des eaux: tout cela s'adresse-t-il aux commissaires du roi? Comment des marchés trop avantageux pour la compagnie, l'insalubrité de ses eaux, le surhaussement de la vente, seraient-ils des considérations à présenter aux commissaires, pour obtenir la résiliation des engagements relatifs aux actions des eaux, ou pour en opérer la baisse? En sup-

posant ces reproches fondés, ils seraient autant de motifs pour en soutenir le haut prix. On sait bien que les gens adroits qui livrent de mauvaise marchandise, avec le privilége de la vendre cher au public, ne font que des bonnes affaires. En pareil cas, ce qui détruit l'estime, augmente la sécurité : les usuriers font rarement banqueroute. On peut donc supposer, sans offenser l'auteur, qu'indépendamment du projet de faire tomber le prix des actions, pour servir ses amis les joueurs, d'autres motifs de haine contre cette entreprise ont dicté la plupart de ses observations.

Mais laissons là *les aperçus*, tant ceux de l'auteur que les nôtres. Donnons les calculs positifs de nos travaux et de nos espérances.

La compagnie des eaux, qui ne force personne à s'abonner chez elle, a déjà posé quatre mille huit cent soixante toises de conduites principales en fer, et douze mille toises de conduites en bois; elle a fondé soixante-dix-huit bouches d'eau pour laver les rues, quinze tuyaux de secours gratuits pour les incendies, et six fontaines de distribution : tel est son véritable état relativement au public.

L'eau coûte à celui qui s'abonne pour un muid d'eau par jour, 50 francs une fois payés, pour indemniser la compagnie de la pose du tuyau qui passe devant la maison du preneur; plus, 50 francs par an, pour la valeur de l'eau. Il convient d'a-

jouter sans doute au prix de l'abonnement, l'intérêt des 50 livres de la pose; et comme la compagnie se fait payer l'année d'abonnement d'avance, il faut encore porter l'intérêt des 50 francs annuels pendant six mois, ce qui compose en tout 53 liv. 15 sous par muid. A l'égard de la dépense des réservoirs, et des tuyaux de distribution dans l'intérieur des maisons, elle varie suivant le local et la volonté des particuliers : plusieurs des abonnés n'ont dépensé que 30 francs; ils ont pris un tonneau pour réservoir et l'ont placé près de la rue pour épargner la longueur du tuyau de plomb qui conduit l'eau chez eux.

Lorsque la compagnie reçoit un abonnement d'un muid, indépendamment des 50 francs qu'elle touche pour la pose des tuyaux de bois, elle partage au bout de l'année, en défalquant les frais annuels, un dividende de 53 livres 15 sous; elle acquiert donc 53 liv. 15 sous de rente, qui représentent 1,075 liv. dans son actif. Le produit d'une année s'ajoute à celui de la précédente, ainsi des autres pour la suite. Voilà le fonds de l'entreprise.

Mais quand toutes les maisons de Paris seront fournies d'eau nécessaire, est-il déraisonnable de penser que, de nouveaux besoins croissant avec la facilité de les satisfaire, avec le temps, avec le bon marché, l'usage des bains deviendra plus

fréquent; qu'on multipliera les lavages; que les boulangers se lasseront de faire le pain à l'eau de puits, presque toujours empoisonnée par l'infiltration des latrines; qu'on sentira la différence extrême d'abreuver ses chevaux d'eau de rivière, à ces eaux crues, séléniteuses, qui les accablent de coliques et les font périr presque tous; enfin, que l'eau deviendra pour les gens riches un objet d'aisance, de luxe et de plaisir, comme l'étendue des logements, le chauffage, les voitures; et que les particuliers qui d'abord ont souscrit pour une quantité d'eau bien stricte, en voudront bientôt davantage?

Lorsque, dans le siècle dernier, une compagnie exclusive s'établit pour couler des glaces, chacun avait un petit miroir bien chétif et bien cher, dont alors on se contentait. L'entreprise fut critiquée: en acquérant, dans l'origine, ses actions au prix de mille écus, prévoyait-on qu'un jour on les vendrait 500,000 livres? C'est leur valeur après cent ans. Et quoiqu'une glace ne soit pas un objet de nécessité première, la facilité d'en avoir, l'accoutumance, le bas prix en ont multiplié l'usage à tel point, que les descendants du *Pauvre fou* qui prit alors dans cette affaire une action de 3,000 francs, ont aujourd'hui, pour cette action, 20,000 liv. de rente effectives.

Au commencement de ce siècle, on crut qu'il

serait agréable de se picoter le nez avec une po
dre ammoniacale plus inutile que des glaces, mo
nécessaire que de l'eau. D'abord on rit de la po
sière : son premier affermage exclusif ne renc
que 500,000 livres ; il rapporte 28 millions. D
nous il en sera de même, et dans trente ans ch
cun rira des critiques de ce temps-ci, comme o
rit aujourd'hui des critiques de ce temps-là. Quan
elles étaient bien amères, on les nommait de
Philippiques. Peut-être un jour quelque mauvai
plaisant coiffera-t-il celles-ci du joli nom *de Mirabelles*, venant du comte de Mirabeau, *qui mirabilia fecit.*

En demandant pardon de cette digression légère, nous revenons aux actions des eaux, et nous allons établir leurs produits, contre les principes de l'auteur.

Cet auteur n'approuve point que la compagnie donne de l'eau de Seine aux Invalides et à l'Ecole militaire, en ce que ces maisons ont de l'eau que fournit un puits, au moyen d'une machine à chevaux, plus quelques voitures à tonneaux qui vont chercher l'eau de rivière pour le service des cuisines. Mais l'auteur ne sait pas que l'administration des Invalides dépense annuellement pour ce service ingrat, la somme de 10,055 liv. 14 sous 9 deniers, sans comprendre les frais de l'entretien de sa machine. La compagnie des eaux a cru se faire hon-

neur, en offrant aux hommes respectables qui administrent cet hôtel, toute la quantité d'eau de rivière dont ils ont besoin, à un prix même au-dessous de ce que leur coûte l'eau de puits.

C'est la même eau, dit-il (note de la page 9). Pardonnez-nous, Monsieur, *ce n'est point la même eau.*

L'eau de la Seine que la machine à feu n'altère point en l'élevant, est légère, dissout le savon et cuit les légumes, ce que les eaux d'aucun puits de Paris ni des environs ne peuvent faire; et cette considération, qui intéresse la santé des hommes, était seule assez forte pour déterminer de sages administrateurs à préférer l'eau de la compagnie, indépendamment de l'économie qu'ils y trouvent.

Mais *on a dit* à cet auteur, que l'aspiration de nos pompes fesait remonter contre le courant, les eaux dégorgées par le grand égoût. Quoique ce ne soit qu'un ouï dire, on voit qu'il pèse avec plaisir sur cette objection ridicule, et la prolonge complaisamment dans une note d'une page. Mais quand il ne se permettrait pas de rapprocher de plus de cinquante toises le dégorgement de l'égoût, qui se fait à cent une toises au-dessous de notre acqueduc, l'allégation d'un tel mélange n'en serait pas moins une absurdité palpable qu'on rougirait de relever. Au surplus, la société royale

de médecine a fait l'analyse comparative des eau
prises au milieu de la Seine, dans le bassin o
puisent les machines, dans les réservoirs sur l
haut de Chaillot, aux fontaines de distribution
et dans les réservoirs particuliers. Ce rapport im
primé peut être consulté, si l'on a quelques doute
sur la salubrité des eaux que fournit la compa
gnie : on va le mettre à la suite de cette réponse
pour la commodité du public.

Nous remarquerons, en passant, que M. d
Mirabeau n'avait aucun besoin d'attaquer la qua
lité de l'eau des machines à feu, pour critique
une spéculation de finance; et c'est une légèret
d'autant plus répréhensible, que si le ton tran
chant de l'auteur en imposait assez au public pou
faire prendre confiance en sa brochure, il pour
rait inquiéter sur l'usage d'un élément de pre
mière nécessité, dont partie de Paris fait déjà s
boisson.

Passons à des objections moins frivoles, au
alarmes que feint l'auteur, de voir l'administratio
de la ville obligée de traiter avec la compagni
des eaux, pour remplir ses engagements.

La ville ne peut être contrainte de traiter ave
la compagnie des eaux; mais elle peut tirer u
très-grand parti, pour son administration e
pour le service du public, de l'établissement de
machines à feu. Ce moyen, quoi qu'en dis

l'auteur, est le plus sûr et le plus étendu de tous. Elles s'établissent partout, se multiplient à volonté. Le seul établissement de la ville qui puisse être nommé, est la pompe de *Notre-Dame*. En les comparant l'une à l'autre, il est prouvé que la machine à feu, de proportion à donner une quantité d'eau égale au produit de cette pompe, ne coûterait pas plus de chauffage et d'entretien que la seule réparation annuelle de cette ancienne machine; que l'établissement en serait beaucoup moins dispendieux; qu'elle aurait surtout l'avantage de ne point gêner la navigation, et de donner un produit d'eau constant. On sait que la pompe *Notre-Dame* cesse son mouvement dans les eaux basses et dans les gelées, et que la machine à feu de Chaillot n'a pas interrompu son service depuis son établissement, quoiqu'on ait vu des froids très-rigoureux, ou la Seine presque tarie.

A peine cette pompe de la ville élève-t-elle soixante pouces d'eau, quand nos machines à feu en donnent quinze cents : et toutes les injures de l'auteur ne peuvent empêcher de voir que la ville et ses cessionnaires feraient une affaire excellente, en s'arrangeant avec la compagnie, pour qu'elle remplît tous ces engagements. Sans que personne mérite aucun reproche, uniquement par le peu d'effet de la pompe, et la ché-

tivetę de son produit, au lieu de fontain
bliques répandant l'eau et rafraîchissant l'a
n'en trouve partout que le simulacre imm
des mascarons bien altérés, bouche béa
qui ne versent rien. Loin d'offrir l'eau
attend d'eux, leur vue dessèche le gosier.
ne rappelle mieux ce que raconte madame
noy, du roi d'Espagne Charles II, lequel vo
se promener avec la reine sur le fleuve M
narez, à Madrid, près du fameux pont de To
fesait arroser la rivière, de peur que ses n
de trait n'eussent, dit-elle, le pied brûlé.
même ici l'on est tenté d'arroser le socle des
taines. Mais, qu'on donne à la compagnie
eaux ce devoir public à remplir, l'immensit
ses machines et leur produit intarissable am
ront des torrents d'eau; et les Français un j
se vanteront d'avoir vu couler leurs fontaines

L'eau devenant ainsi très-abondante, au
service ne manquera plus. Les particuliers gag
ront l'entretien très-coûteux des tuyaux qui s
à leur charge, ainsi que la première dépense
tant de plomb qui forme le trajet de la fonta
publique à leurs maisons. La ville sera débarr
sée des réclamations éternelles de ceux qui pay
son eau, sans en avoir; et la compagnie au
peu de dépenses à faire, puisque, dans la disti
bution générale, ses tuyaux passent devant tout
ces maisons.

Mais ce seraient des maisons de plus à fournir, et l'auteur, qui nous accuse déjà (page 11) de dissimuler dans nos comptes *le nombre prodigieux des maisons de Paris, impossibles à servir,* trouverait dans cette fourniture un moyen d'aggraver son reproche.

Loin de le dissimuler, *le nombre prodigieux des maisons de Paris* est précisément ce qui a donné lieu à l'établissement des eaux. Quelle difficulté trouverait-on à les servir, quand les conduites sont posées? Point de maison qui n'ait une cuisine, et point de cuisine où il n'y ait la place d'une fontaine : comme il ne faut, pour un abonnement d'un muid, qu'un réservoir de deux pieds carrés sur quatre de hauteur, contenant seize pieds cubes, ce petit emplacement peut se trouver partout. On ne connaît que quelques maisons de la rue Saint-Honoré et autres rues marchandes où les cuisines, situées dans les étages élevés, permettraient difficilement d'y conduire l'eau. Mais la compagnie n'a jamais compté que ces maisons, ni même les gens du peuple, prendraient des abonnements. Que lui importait qu'ils en prissent! Na-t-elle pas destiné pour eux ses fontaines publiques? Pour ne pas s'abonner, consomment-ils moins d'eau? Les porteurs d'eau la leur fournissent, et ces derniers la payent aux fontaines, ce qui revient au même pour la compagnie.

Qu'était-il besoin d'objecter qu'il faut beau
de tuyaux pour conduire l'eau dans toute
rues de Paris ? Cela n'est-il pas démontré ?
fera voir plus loin si l'on doit considérer
dépense *comme des frais en pure perte.* Il
sans doute aussi beaucoup de surveillanc
d'ordre dans une entreprise comme celle de
saltérer tout Paris ; mais quelles que soient
eaux qu'on y conduise, ne faut-il pas cette
veillance, cet ordre, cette quantité de tuya
et, par conséquent, cette dépense ? Tout
peut-il *effrayer la tête d'un calculateur ?* C
changer les moyens en obstacles, que de f
entrer l'ordre et la surveillance dans les obj
tions à former contre le succès d'une affaire

Cependant l'ennemi *des aperçus, qui sont*
logique des sots, se hasarde d'en glisser un t
rible, en faveur des joueurs à la baisse. Il su
pose (par *aperçu*) que, sur trente mille maiso
dont Paris, dit-il, est composé, vingt mille m
sons prendront chacune *un seul muid d'eau p*
jour, et qu'au moyen de cette fourniture, Pa
se trouvera suffisamment baigné, désaltér
lavé, etc., etc., mais que la compagnie se
ruinée. Pour étayer cette assertion, prodigua
le combustible autant qu'il économise l'eau,
fait généreusement dépenser (page 15) à
compagnie, pour l'entretien d'un feu perpétu

à ses trois établissements à machines, plus de cinquante mille écus en charbon par année, pour ces vingt mille muids d'eau par jour. Le relevé de cette erreur disposera l'esprit de nos lecteurs à l'attention que nous leur demandons pour toutes les réfutations qui vont suivre.

Il est prouvé qu'une seule des machines de Chaillot élève, à cent dix pieds, près de soixante mille muids en vingt-quatre heures, et qu'à peine elle dépenserait par an cinquante-quatre mille francs en charbon, si elle travaillait sans cesse. Donc, à vingt mille muids par journée, elle abreuverait seule Paris, en travaillant de trois jours l'un. Donc elle ne consommerait alors que le tiers du charbon ci-dessus, ou pour moins de vingt mille francs par an. Donc, si l'aperçu des vingt mille muids d'eau était juste, celui des cent cinquante mille francs de charbon serait faux. Donc la contradiction est partout manifeste. Donc enfin, sur le seul agent de nos pompes, et d'après les calculs de M. le comte de Mirabeau, la compagnie gagne déjà 136,000 livres de rente.

Posons maintenant le cas très-probable où, forcés par l'étendue de nos fournitures de faire travailler sans cesse nos trois établissements à la fois, nous brûlerions, dans une année, pour 150,000 fr. de charbon. Alors, au lieu de vingt mille muids par jour, nous en éleverions plus de cent cin-

quante mille ; lesquels, à 50 francs le muid, nous donneraient un revenu de 7,500,000 livres. Car, un des biens de cette affaire, est de n'user de combustible qu'en proportion de l'eau vendue ; et nous, administrateurs *jongleurs* (ainsi que l'écrivain nous nomme), avons fort bien prouvé aux actionnaires que le fourneau le plus dispendieux dépense à peine, en combustible, 1 liv. 3 s. 4 d pour élever la quantité d'eau que l'on nous paie 50 francs.

Suivant partout le même procédé, nous rendrons à la compagnie les autres revenus que le dur auteur lui retranche, et qui sont si justemen dus à ses travaux et à son courage. Nous prion ici nos lecteurs de redoubler d'attention.

Par un relevé très-exact du nombre des mai sons actuellement abonnées avec la compagnie et de la quantité de muids d'eau qu'elles prenner entre elles (ceci n'est point un *aperçu*), nou trouvons que CHAQUE MAISON, mesure commune A DÉJA PRIS, pour sa consommation, TROIS MUII ET DEMI D'EAU PAR JOUR. On ne comprend poi dans ce calcul plus de QUARANTE MILLE VOI D'EAU distribuées CHAQUE JOUR aux fontaines c la compagnie, ce qu'elle fournit aux places c fiacres, l'eau consacrée aux arrosages, celle d bouches destinées aux lavages des rues, etc., et

Observons en passant que le produit de cii

fontaines, à quarante mille voies par jour, est déjà bien loin du calcul insidieux des *quatre-vingt-sept fontaines* de l'auteur (page 25), *nécessaires*, dit-il, *pour distribuer deux cent cinquante mille voies par jour*. Si cinq fontaines livrent déjà plus de quarante mille voies par jour, vingt-une suffiront pour deux cent cinquante mille; et leur dépense, comme leur nombre, exagérée à deux millions six cent mille livres, se trouvera réduite à moins de cinq cent mille francs. Tous les calculs, dans cet écrit, sont de cette justesse admirable.

Supposant donc, avec l'auteur, que vingt mille maisons prissent de l'eau, ce qui s'écarte peu des probabilités, à trois muids et demi par maison, ou soixante-dix mille muids par jour, cela ferait à la compagnie un revenu de TROIS MILLIONS CINQ CENT MILLE LIVRES. Cette évaluation n'est pas forcée; le relevé de tous nos abonnements vient d'en donner la preuve sans réplique. D'ailleurs, on sait que les maisons de Londres, quoiqu'infiniment plus petites, en usent beaucoup davantage; on y lave, il est vrai, les maisons; mais qui peut assurer qu'on ne les lavera pas à Paris, lorsqu'on y aura l'eau abondamment et à bas prix? Donc, TROIS MILLIONS CINQ CENT MILLE LIVRES DE RENTE. Et s'il est juste de confondre dans ce produit annuel celui des fontaines pu-

bliques, qui, dans ce cas, en fait partie, on doit en outre y ajouter celui des arrosages, des bouches d'eau pour le nettoiement des rues et des égoûts; cependant nous les élaguons, vu la modicité des profits que la compagnie se propose en remplissant ces objets d'utilité publique : donc, TROIS MILLIONS CINQ CENT MILLE LIVRES DE RENTE.

En comprenant le bénéfice *qu'un tour de force peu digne d'éloge* vient d'ajouter au prix de nos actions déposées au trésor de Sa Majesté, les fonds faits par la compagnie montent à six millions six cent quatre-vingt mille livres, sur lesquels un million est déjà destiné à faire l'avance des frais des conduites de bois; et l'on ne doit pas omettre ici la *jonglerie* d'un administrateur qui a porté, dans l'assemblée dernière, ces actions déposées au prix de trois mille six cent trente livres, en offrant de les prendre toutes. On sent bien qu'un tel procédé n'a pu manquer de mettre en fureur les malheureux joueurs à la baisse, surtout quand ils ont vu (*pour cette jonglerie*) la compagnie décerner à M. de Sainte-James, son auteur, l'honneur de voir porter son nom à l'une des fontaines du peuple que nous poserons dans les Halles.

Suivons en un seul point les données de l'auteur, qui s'accordent à peu près avec celles de la

compagnie : nous comptons avec lui *cent mille six cents toises de rue à garnir ;* mais trois mille toises au plus, dans quelques rues très-larges, exigeront qu'on pose des tuyaux en doubles lignes ; et nous demandons pardon à l'auteur, si, l'abandonnant quelquefois dans ses calculs exagérés, nous n'augmentons la ligne simple de nos tuyaux que de trois mille et non de *cent mille toises*, comme il lui plaît de les porter, lui, l'ennemi des *aperçus !* ce qui nous fait en tout cent trois mille six cent toises de tuyaux,

à 30 livres.	3,108,000
Ajoutons quarante mille toises d'embranchement de plomb, en prenant le diamètre moyen de ces tuyaux à dix lignes, à raison de neuf livres quinze sous la toise, et vingt mille ajoutoirs.	550,000
En tout.	3,658,000
Déduisant sur cette dépense les fonds déjà faits et destinés à cette partie.	1,000,000
Il reste à trouver.	2,658,000
Ajoutez à ceci les fonds faits par la compagnie.	6,680,000
TOTAL des fonds nécessaires. . .	9,338,000

Sans les motifs cruels qui ont dirigé la plume de l'auteur, lequel a pourtant sous les yeux nos *prospectus*, il aurait vu que la compagnie reçoit par chaque muid d'abonnement, outre le prix annuel de l'eau, comme nous l'avons dit plus haut, une somme de cinquante livres une fois payée, qui l'indemnise en partie des frais de la pose des tuyaux de bois qui passent devant la maison des abonnés. Soixante-dix mille muids, à 50 livres, font trois millions cinq cent mille livres. Ainsi la dépense des tuyaux de bois est presque entièrement couverte, et les fonds à faire par la compagnie se trouveront réduits, par ce remboursement successif, à 5,838,000 livres.

Donc les six millions six cent quatre-vingt mille livres faits par la compagnie suffiront, et fort au-delà.

On a vu plus haut que les revenus de la compagnie seront un jour de . . . . 3,500,000^l

Sur lesquels à déduire les frais de régie, évalués, dans le cas d'un succès complet, à. . . . 62,700^l

La consommation des charbons pour les trois machines à feu, quatre-vingt-dix mille muids,

d'autre part . . .	62,700l	
à cause des pertes et coulages.	105,120	
L'entretien et les réparations, dans lesquels il faut comprendre le renouvellement des tuyaux de bois, estimé à cinq pour cent de la dépense.	182,900	
On observe que cette dépense n'a pas monté à deux pour cent jusqu'à présent, y compris l'*inexpérience, les fautes et les mécomptes* de MM. Perrier.		
Nous porterons encore, pour l'entretien des bâtiments, des conduites de fer, etc., un pour cent du prix de leur construction; cette dépense est forcée. . .	58,380	
A déduire donc. . . .	409,100	
Reste net en revenu.		3,090,900

A partager à quatre mille quatre cent quarante-quatre actions, à cause de celles dues à MM. Perrier; cela fait pour chacune 695 liv. 8 sous 7 den. Ce dividende porte la valeur de l'action à 13908 l. 11 s. 8 den., et l'on ne peut trop répéter qu'on ne fait pas entrer ici les établissements de toute espèce qui peuvent se former par la facilité de se procurer de l'eau, comme les bains, les lavoirs, les arrosages, etc.

Il n'est pas étonnant que le nombre des abonnements ne soit pas bien considérable. Toutes les choses nouvelles, les modes exceptées, prennent difficilement en France : il semble même que les entreprises qui ont pour but l'utilité publique, aient une marche moins rapide; mais elle est en même temps et plus solide et plus constante. On a remarqué que la première année de l'établissement des conduites, il a été très-difficile de se procurer des abonnements : les premières maisons abonnées n'avaient la plupart souscrit que pour un an; mais, malgré toutes les critiques que des gens aussi bien intentionnés que l'auteur de la brochure, se sont permis de répandre sur la qualité de nos eaux, toutes ces maisons, sans exception, ont continué leur engagement, et même ont demandé des augmentations d'eau. Actuellement que le public a sous les yeux beaucoup d'exemples qui donnent

la certitude d'un service exact, les souscripteurs viennent en foule.

La compagnie n'est donc plus dans le cas de hasarder aucune dépense, dans l'espoir incertain d'un produit; au contraire, elle a décidé l'an passé qu'il ne serait posé de conduite dans aucune rue, qu'elle ne fût assurée d'avance d'un revenu de vingt pour cent au moins des frais de la conduite; cette marche depuis s'exécute à la rigueur.

Non qu'elle ait cru, comme nous l'avons dit, que les petits ménages s'abonneraient (voyez les lettres-patentes accordées à MM. Perrier) ; au contraire, considérant que bien des pauvres gens ne peuvent et ne doivent pas payer la petite quantité d'eau qu'ils consomment, elle a ordonné à ses fontainiers que toute personne qui se présenterait pour boire ou pour en emporter, ne la payât point : en effet, ne vendant à la plupart de ses dépôts que trois deniers la voie d'eau composée de deux seaux, quelle monnaie exigerait-elle qui représentât moins d'eau qu'elle n'en donne pour un liard ?

Nous convenons que les calculs sur la quantité d'eau que doit consommer chaque habitant de Paris, sont sujets à beaucoup d'erreurs; mais il n'en est pas moins certain que les consommations de tout genre augmentent en proportion que les denrées abondent et sont à bon marché. Il se

consomme moins de sel dans les pays de gabelle que dans les provinces franches. Avant les établissements de la compagnie, l'eau valait dans les sécheresses et les glaces, jusqu'à 10 sous la voie dans beaucoup de fauxbourgs : il est sûr que dans ces moments l'indigent l'économisait ; souvent le peu qu'il en avait se corrompait en la gardant l'été : de là les fièvres, les maladies. Grâce à la compagnie des eaux, c'est un mal qui n'arrivera plus : tous auront de l'eau abondante, bien saine, au plus bas prix possible ; et notre seul *charlatanisme*, pour attirer grands et petits au piége de nos fournitures, sera de prouver aux gens riches que nous donnons pour 50 francs la même quantité d'eau qu'ils payaient plus de 100 écus ; aux pauvres, que nous vendons un liard ce qui coûtait deux et trois sous ; et c'est ainsi que, prenant chacun par son propre intérêt, nous forcerons la main à tout le monde.

Et si quelque écrivain passionné vient nous reprocher avec aigreur que nous sommes de mauvais citoyens, qui, par des gains peu délicats, coupons la bourse aux joueurs à la baisse, et la bretelle aux porteurs d'eau, nous rirons du premier reproche, et nous répondrons au second que, loin de nuire aux porteurs d'eau, l'établissement de nos fontaines rapprochées des divers quartiers, assurera la subsistance d'un grand nom-

bre de ces porteurs, bien plus marchands de temps qu'ils ne sont vendeurs d'eau, en leur offrant un puisement aisé toujours voisin de leur service, et surtout exempt du danger qui les menace à la rivière.

Que si l'augmentation de nos abonnements en diminue le nombre par la suite, nous lui dirons qu'il n'est pas encore bien prouvé que vingt-cinq mille hommes vigoureux soient plus utiles avec deux seaux, qu'ils ne le seraient au labour; nous lui dirons qu'il y avait dans le royaume quarante-cinq mille tricoteuses, quand un mauvais citoyen, comme nous, fit les premiers bas au métier; qu'on ne peut former rien de grand ni d'avantageux au public, sans choquer un moment quelque intérêt particulier; enfin nous lui dirons..... mais plutôt nous ne dirons rien; car il n'y a pas d'apparence que nous ayons deux fois à disputer sur une semblable matière.

On ne contestera pas les détails que M. de Mirabeau donne sur les établissemens de Londres; on ne les connaît pas assez.

Mais, s'il fallait juger de ces *aperçus* étrangers par la fidélité de ceux que l'auteur avait sous les yeux, et qu'il a négligés, on serait peu tenté d'examiner ceux-ci. Cependant on peut observer :

1° Que la compagnie anglaise *de la nouvelle*

rivière fait des bénéfices considérables, parc
qu'ayant acheté les intérêts de Midleton à ba
prix, ce canal ne lui coûte pas plus que l'éta
blissement de machines à feu, qui fournirait l
même quantité d'eau. Nous donnerons la preuv
de cette vérité par un calcul comparatif du proje
de M. de Parcieux, avec celui des machines à
feu.

2° On a vu, par ce que nous avons dit, qu'i
n'est pas nécessaire que la compagnie de Pari
ait acheté à perte ses actions des eaux, pour
faire les mêmes bénéfices que celle anglaise *de
la nouvelle rivière*.

3° Que les frais ne peuvent pas être moins considérables à Londres qu'à Paris; on ne sait pas du moins sur quels fondements l'auteur pourrait en appuyer la différence, si ce n'est sur les tuyaux de métal, qui sont plus chers que ceux de bois, employés seuls à Londres. A l'égard du charbon pour le chauffage des machines, l'administration des eaux de Paris prouve, comme nous l'avons dit, qu'elle dépense au plus 23 sous 4 deniers en combustibles, pour une quantité d'eau qu'elle vend 50 francs.

4° On ne sait quelle raison pourrait donner l'auteur, pour établir que l'usage de l'eau ne s'augmentera pas à Paris, comme il s'est étendu à Londres.

5° Que la compagnie anglaise *de la nouvelle rivière* a six autres compagnies en concurrence avec elle pour fournir la ville de Londres, et que la compagnie de Paris n'en a aucune, à moins que M. de Mirabeau ne veuille présenter la belle fontaine épuratoire du quai de l'Ecole comme une rivalité dangereuse. Les eaux qui appartiennent au gouvernement ne forment point de concurrence avec celle de la compagnie : la ville n'en peut point vendre actuellement, et la totalité de ses moyens réunis aux eaux du roi, ne forme pas la dixième partie de ce que la compagnie peut fournir avec le seul établissement de Chaillot.

6° Que l'eau que la compagnie fournit est au moins égale en bonté à toutes celles qu'on peut se procurer dans la capitale; c'est de l'eau de Seine, en un mot, toujours limpide et jugée excellente par la Société royale de Médecine; et l'auteur de la brochure mérite un reproche très-grave, lorsqu'il insinue le contraire pour relever pompeusement les petits établissements des fontaines épuratoires, qui ne donnent aucun profit à leur compagnie, qui ne sont d'aucune utilité publique, et n'ont enfin d'autre avantage que d'éviter au porteur d'eau (moyennant de l'argent) le court chemin du quai à la rivière.

Pour décrier notre entreprise, l'auteur parle

souvent du canal de l'Yvette, dont le projet a [illegible] beaucoup de célébrité : nous allons le compar[illegible] à celui des machines à feu, avec la tranquille im[illegible]partialité qui doit accompagner la discussion d[illegible] tout objet qui intéresse le public.

Supposons qu'on pourrait construire actuellement le canal de l'Yvette, malgré l'augmentation des matériaux et des journées d'ouvriers, pour la somme de 7,826,209 livres, suivant les devis faits il y a quinze ans, par M. Perronet : ou plutôt ne supposons rien. Tout étant augmenté de plus d'un cinquième depuis les devis faits par M. Perronet, posons que ce canal, à sa valeur actuelle, coûterait au moins 10,000,000; et qu'il conduirait à Paris quatorze cents pouces d'eau dans les eaux basses : il est bien vrai qu'on estime le produit moyen de ce canal à deux mille pouces; mais s'il ne doit fournir que quatorze cents pouces dans les eaux basses, et le moment des sécheresses étant celui où l'on consomme le plus d'eau, ce que produirait de plus ce canal, dans les autres saisons de l'année, devient à peu-près inutile.

Voilà donc 10,000,000 dépensés, qui produisent quatorze cents pouces d'eau, amenés jusqu'à la rue de la Bourbe, près de l'Observatoire. Quant aux dépenses des conduites et celles que la compagnie a faites ou doit faire pour dis-

tribuer l'eau dans Paris, nous ne les ferons point entrer dans nos calculs, puisqu'elles sont nécessaires à toutes les distributions d'eau, par quelques moyens qu'elle arrive.

Supposons maintenant qu'une compagnie entreprenne le grand ouvrage d'amener l'Yvette à Paris, comme l'Anglais Hugh Midleton a entrepris de conduire la rivière Neuve à Londres : son capital de 10,000,000 employé, lui coûtera en intérêts annuels. . . . . 500,000 l.

Evaluons les frais d'entretien, de nettoiement, de surveillance, d'un canal de dix-sept mille trois cent cinquante-deux toises de longueur, qu'il doit avoir, suivant les plans dressés par M. Perronet ; est-ce trop estimer ces frais que les porter à 50,000

Ce n'est pas tout : les dix millions seront entièrement dépensés avant que la compagnie soit à portée d'en retirer le moindre produit ; et si, comme le veut M. de Mirabeau, il faut trente ans pour établir les distributions dans tout Paris, il convient d'ajouter au capital de ce canal, le montant de ces intérêts ; non pour trente ans, parce

d'autre part.	550,000
qu'on suppose un produit graduel, mais pendant quinze ans seulement; ce qui fait sept millions cinq cent mille francs perdus, dont l'intérêt perpétuel est de	375,000
Il convient d'ajouter encore l'intérêt des sommes employées à la construction du canal, pendant dix ans que peuvent durer ces travaux; mais ces dépenses étant successives, les dix millions ne seront déboursés que graduellement. Donc l'intérêt entier perdu pendant cinq ans, forme un capital de deux millions cinq cent mille livres, dont l'intérêt perpétuel est de	125,000
Total de la dépense annuelle pour quatorze cents pouces d'eau	1,050,000

Voyons actuellement ce que coûtera la même quantité de pouces d'eau par les machines à feu.

Le pouce d'eau fournit soixante-douze muids par vingt-quatre heures; les quatorze cents pouces donnent cent mille huit cents muids par jour. Les deux machines qui existent à Chaillot donnent chacune cinquante mille muids dans vingt-une à

vingt-deux heures ; ce qui fait un peu plus que le canal de l'Yvette. Nous regarderons cependant le produit comme égal.

Les deux machines de Chaillot ont coûté la somme de . . . . 313,123^{l} 7^{s} 2^{d}

Le terrain sur lequel sont construites ces machines est beaucoup plus grand qu'il ne faut : une partie est occupée par les ateliers de MM. Perrier, qui ne sont utiles à l'établissement qu'à cause des travaux dont ils sont chargés pour les distributions de l'eau ; malgré cela, nous le portons pour la somme qu'il a coûté.	239,149	13	5
Le bâtiment des machines, ainsi que les réservoirs	191,845	16	5
La conduite de fonte qui porte l'eau des machines aux réservoirs.	207,854		
TOTAL de l'établissement. . .	951,972	17	
Dont l'intérêt est de. . . .	47,599		
Entretien et réparation à un pour cent, comme il a été dit plus haut.	9,519	12	

d'autre part.	57,118	12
Les mêmes intérêts des fonds avant la jouissance complète pendant trente ans, prenant le moyen terme de quinze ans, comme dessus	35,699	
L'intérêt des sommes ci-dessus employées à la construction, perdu pendant le moyen terme de trois ans, à quarante-sept mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf liv. par an, fait cent quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-dix-sept livres, dont l'intérêt perpétuel comme dessus. . . .	7,139	
Huit hommes pour le service des machines.	6,400	
Consommation annuelle du charbon pour quatorze cents pouces d'eau.	105,120	
	211,47[illegible]	12s

On voit d'après cela que les quatorze cer
pouces d'eau de l'Yvette coûteraient annuelleme
un million cinquante mille livres; et les mêm
quatorze cents pouces d'eau fournis par les m

chines à feu, deux cent onze mille cinq cents liv. en nombres ronds. C'est quatre cinquièmes de moins. Outre l'économie de ces quatre cinquièmes, que présentent les calculs en faveur des machines à feu, elles ont bien d'autres avantages.

1° On peut les établir partout, les multiplier à son gré, comme nous l'avons dit; par conséquent on n'est borné sur la quantité d'eau à élever que par l'étendue des besoins du consommateur. Et comment comparer un moyen qui ne peut jamais fournir que quatorze cents pouces d'eau, avec celui qui, par les trois établissements, en donnera de trois à quatre mille pouces? La compagnie fournirait le volume entier de la Seine, si le public offrait de le payer.

2° Il y a de grands inconvénients à faire partir d'un seul point, et d'un seul niveau, toutes les eaux qui doivent se répandre dans Paris, comme on serait obligé de le faire si l'on y amenait les eaux de l'Yvette. Les conduites alors doivent avoir un plus grand diamètre, et sont beaucoup plus dispendieuses. Si le niveau en est trop élevé, il exige une résistance plus grande dans les conduites de fer ou de bois; si, au contraire, il ne l'est pas assez, il laisse des quartiers sans eau.

Les machines à feu pouvant s'établir partout, comme on l'a dit, chacune élève l'eau à la hauteur nécessaire pour fournir les quartiers qu'elle doit

approvisionner; et chacune a ses conduites pr
portionnées, par leur diamètre, à la quantité d'e
qu'elles doivent fournir, et, par leur épaisseur,
l'effort qu'elles ont à soutenir.

3° L'établissement des machines à feu employa
pour son exécution un capital assez modique, off
peu de risques aux actionnaires; les autres dépe
ses, qui sont annuelles, sont toujours, à très-p
de chose près, dans la proportion des recettes. I
machine de Chaillot a marché la première ann
six heures tous les quinze jours; la deuxième a
née, douze heures seulement par semaine, etc
enfin les deux marcheront plus souvent et pl
long-temps, à mesure que le débit de l'eau au
mentera; et la dépense du combustible suiv
toujours cette progression. Le seul danger q
la compagnie aurait couru, si elle eût été oblig
d'abandonner l'entreprise, était donc une per
de 5 à 600,000 livres; car les terrains, les tuyau
les matériaux, ont toujours une valeur; et, sa
l'aperçu d'un succès certain dès la première a
née de la distribution de l'eau, la compagn
n'aurait point placé le nombre des conduites q
existent à présent. En exposant cette légère somn
de 5 à 600,000 livres, elle a donc tenté une entr
prise qui lui rapportera plus de trois millions c
revenu.

Une compagnie qui entreprendrait d'amen

l'Yvette à Paris, s'exposerait bien davantage : elle aurait à payer, pendant beaucoup d'années, des travaux considérables; et, après une attente bien longue, un capital immense dépensé, elle pourrait trouver de la répugnance dans le public pour les eaux de cette petite rivière, qui sont véritablement, et d'après les rapports des chimistes publiés par M. de Parcieux lui-même, moins bonnes que les eaux de la Seine, et chargées d'une vase très-fine tirée du propre fonds du terrain, dont il est impossible de les dégager entièrement par la filtration. Alors tous les fonds seraient perdus.

4° Les réparations d'une machine à feu sont peu de chose, si elle est soignée, comme cela ne manque jamais d'arriver à toute machine qui remplit un service journalier. La précaution peu dispendieuse d'avoir une machine de relais pour parer à tous les accidents, assure pour toujours un service exact et sans interruption. Peut-on raisonnablement espérer la même sûreté d'un aqueduc de dix-sept mille toises? Si les réparations sont moins fréquentes, lorsqu'elles deviennent nécessaires, elles peuvent suspendre pendant plusieurs mois le service; et qu'on imagine ce que deviendrait Paris, si, privé tout-à-coup de quatorze cents pouces d'eau, il falloit créer tous les porteurs d'eau nécessaires pour aller chercher à

la rivière toute l'eau que le public consomme Les gelées ne peuvent-elles pas, sinon arrête totalement le cours de l'aqueduc, au moins e diminuer considérablement le produit?

Entre ces établissements aussi nationaux l'u que l'autre, mise de fonds, capitaux, intérêts risques, travaux, produits, entretiens, renouve lements, qualité d'eau, tout est à l'avantage de machines à feu. Mais n'est-ce pas une dérision que l'auteur nommerait *jonglerie*, de porter l'ap parence des frayeurs, comme le fait M. de Mira beau, jusqu'à paraître redouter que la consom mation de nos machines ne fasse augmenter l prix courant de charbon dans la France, qui e est une grande minière?

O divine éloquence! est-ce là ton emploi?

Et conçoit-on que, pour prouver uniquemen que des actions sont chères, on ait employé tan de verve à dénigrer la compagnie qui les possède à garantir de ses prétendus piéges les diverses ad ministrations qui pourraient traiter avec elle; préférer un canal de sept lieues et de dix millions qui n'existe pas, à des réservoirs toujours plein dans Paris, qui n'ont pas coûté le cinquième enfin qu'on ait été jusqu'à gourmander le gouver nement d'en avoir permis l'entreprise?

O divine éloquence! est-ce là ton emploi?

Nous avouons aussi que, malgré nos efforts, nous n'avons pas saisi (page 41) comment un *faible dividende* est une *jonglerie manifeste;* ni quel rapport existe entre des associés réglant leur sort commun, *et le propriétaire d'une maison non bâtie qui demanderait des loyers à son architecte.*

Ce qui étonne notre esprit dans cette comparaison subtile, c'est l'analogie que l'on trouve entre ce que la compagnie fait avec elle et sur elle-même, et les intérêts différents d'un propriétaire et de son architecte. La compagnie nous paraissant être à la compagnie ce que nul homme n'est à son architecte, identiquement, collectivement le même être, et n'ayant qu'un même intérêt, nous croyons bonnement qu'elle a pu, d'elle à elle, sans *jonglerie* ni tromperie, changer l'intérêt de cinq pour cent qu'elle s'attribuait dans l'avenir sur ses dépenses consommées, en un dividende réel, moindre, il est vrai, que l'intérêt, mais analogue à ses profits naissants.

Elle a tellement pu, selon nous, former ce dividende, que si, ne voulant pas alors étendre ses travaux, augmenter ses dépenses, elle se fût contentée du produit qu'elle en retirait, elle avait réellement un et demi pour cent de ses fonds, de toute l'eau qu'elle distribuait; c'est ce qu'elle a nommé et pu nommer un dividende : en quel sens

est-ce une *jonglerie?* L'entente ici reste au diseur, *qui mirabilia dixit.*

Il nous reste un dernier reproche à faire à l'auteur de l'écrit; mais c'est le plus grave de tous, celui qui montrera le mieux quel esprit a conduit sa plume, et combien on doit se défier de ce qu'il affirme le plus. En effet, croirait-on qu'ayant sous les yeux nos actes et l'arrêt du conseil, il ait jugé nécessaire au couronnement de son attaque, de faire une injure gratuite au gouvernement, qui la dédaigne, et à MM. Perrier, qui s'en affligent, à ces deux citoyens utiles, aussi dignes d'éloges par leurs talents que par leur modestie, en fulminant contre le *monopole exercé par eux sur les éléments*, contre leur *privilége exclusif de vendre de l'eau à Paris?*

Quand on le voit (page 38), avec l'air indigné d'une si grande oppression, sonner le tocsin contre la compagnie, et prononcer ces mots terribles: *prolongera-t-on un* PRIVILÉGE EXCLUSIF *qui ravirait au peuple le bénéfice de* LA CONCURRENCE?...... *Qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit ici de l'eau, de cet aliment qui, avec l'air, est presque le seul bienfait que la nature ait voulu soustraire à la tyrannie......* LE PRIVILÉGE *de la compagnie des eaux est proscrit par la nature même de son objet. Il n'est point de gouvernement sur la terre qui*

puisse continuer long-temps le PRIVILÉGE EXCLUSIF DE VENDRE DE L'EAU.

Quand on le voit tonner ainsi, s'attendrait-on à la réponse? Elle sera comme toutes les autres, sans prétention, sans fard, aussi simple que vraie. Nous le disons donc *nettement, puisqu'il le faut*, et c'est ici le cas d'employer cette expression de l'auteur (pag. 6) *qui*, dit-il, *a remonté plus haut qu'on ne pense*, mais à qui personne n'avait imposé la loi de nous attaquer, comme il nous a imposé celle de nous défendre : NOUS N'AVONS POINT LE PRIVILÉGE EXCLUSIF DE VENDRE DE L'EAU A PARIS, le gouvernement ne l'aurait pas accordé, et MM. PERRIER NE L'ONT JAMAIS SOLLICITÉ ; ils ont demandé et obtenu le privilége exclusif *d'établir des machines à feu pour donner de l'eau dans Paris;* et il est expressément dit dans l'arrêt du conseil, *sans préjudice à l'exécution du projet donné par le feu sieur de Parcieux, d'amener l'Yvette à Paris, ni à celles des autres projets, machines ou établissements, autres que lesdites pompes à feu, qui pourraient être propres à fournir de l'eau à Paris.*

Et M. de Mirabeau sait très-bien que les fontaines épuratoires, dont il vante si fort l'excellence et l'utilité, sont établies très-postérieurement au privilége de MM. Perrier, et que la compagnie des eaux, qui savait bien n'en avoir pas le

droit, n'a fait aucune opposition à l'établissement de ces fontaines.

Enfin, il sait très-bien que si les gens du monde, qui voudraient tous leurs revenus en jouissances personnelles, ne trouvent pas dans l'entreprise des eaux un placement de fonds assez promptement lucratif, il n'en est pas moins vrai que l'honnête père de famille qui veut enrichir sa postérité par une privation de peu d'années, a trouvé dans cette entreprise un emploi d'argent très-solide, et qui ne peut manquer d'assurer un revenu magnifique à ses enfants. Et voilà pourquoi les joueurs à la baisse, pour qui le noble auteur a la bonté d'écrire, trouvent si peu d'actions pour remplir leurs engagements, quoique tous ceux qui les possèdent les aient acquises à très-haut prix.

Résumons-nous en peu de mots.

Nous croyons avoir bien prouvé que des motifs peu généreux ont fait décrier, par l'auteur, un établissement très-utile ;

Que l'augmentation des dépenses, après les devis primitifs, n'a été l'effet d'aucune erreur, mais le fruit des plus mûres délibérations ;

Que la compagnie n'a pas encore dépensé quatre millions cinq cent mille livres, en 1785 ;

Que MM. Perrier ont rempli loyalement leurs engagements envers elle ;

Que cette compagnie a le droit de changer ses lois à son gré, dans ce qui ne touche pas à l'intérêt public;

Que l'auteur est souvent contradictoire avec lui-même, et qu'il perd quelquefois de vue ce qu'il regarde comme son premier objet;

Que l'affaire est beaucoup plus avancée que ce critique ne l'avoue;

Que ses calculs sont erronés sur la valeur des abonnements, la quantité des combustibles et le vrai produit des machines;

Qu'il existe plusieurs exemples d'entreprises moins nationales, qui militent pour nos succès;

Que l'administration des Invalides gagne beaucoup, en préférant l'eau de la Seine à toutes les eaux de ses puits;

Qu'il est malignement absurde d'imputer à l'eau de nos pompes, aucun mélange avec le grand égoût;

Que, sans y être aucunement contrainte, la ville aurait un grand avantage à charger la compagnie des eaux de remplir ses engagements;

Que *l'aperçu* ruineux d'un seul muid d'eau pour chaque maison, est, d'après des relevés exacts, de près des trois-quarts au-dessous de la réalité;

Qu'à trois muids et demi par maison, taux actuel de nos fournitures, sans les augmentations

prévues, la compagnie aura un jour plus de trois millions de revenu;

Que, pour acquérir cette recette annuelle, elle n'aura pas dépensé six millions;

Qu'alors un dividende de 695 livres à chacune des quatre mille quatre cent quarante-quatre actions, portera leur capital à 13,908 livres;

Que le progrès des abonnements a un accroissement sensible, que rien ne peut plus arrêter;

Que notre seul *charlatanisme* est l'abondance et le bas prix de l'eau;

Que la comparaison des établissements anglais est toute entière en notre faveur;

Que celle du canal de l'Yvette, avec nos machines à feu, nous laisse un avantage de quatre cinquièmes en profit, sans la supériorité de notre eau et son abondance intarissable;

Qu'il n'est pas vrai que nous fassions *un monopole exclusif de la vente de l'eau dans Paris;*

Enfin, que l'auteur mal instruit n'a été exact, ni vrai, dans aucun point qu'il ait traité.

D'après cette réponse, on espère que si quelqu'un doit aller *aux écoles d'arithmétique*, indiquées par l'auteur (page 40), étudier les leçons qu'il veut donner aux autres, et même au gouvernement, ce ne sera pas la compagnie que le public y renverra; mais bien les joueurs à la baisse sur les actions des eaux, qui, s'étant abusés dans

leurs spéculations, ont ensuite abusé l'auteur de la brochure, et finiraient par abuser les pères de famille qu'ils chérissent, le public auquel ils s'adressent, et les possesseurs des actions, qu'ils dépouilleraient à vil prix, si on ne les arrêtait pas. Nous n'ajouterons qu'un seul mot.

Plus on recherche le but de cet étrange ouvrage, et moins on peut le concevoir. L'auteur sait que, depuis sept ans, des citoyens bien courageux, jaloux de voir la ville de Londres jouir d'un avantage qui manquait à la capitale de la France, ont consacré des fonds immenses à le lui procurer, et ne sont parvenus à leurs premiers succès qu'avec des travaux inouis, à travers des obstacles de tout genre, accablants, presque insurmontables.

A-t-il voulu flétrir leur cœur; les détourner de porter à sa fin le seul établissement national qu'on connaisse dans cette ville; leur enlever l'auguste protection dont sa majesté daigne honorer leur entreprise, en la discréditant aux yeux des actionnaires et des consommateurs; en inquiétant le public sur la qualité de l'eau qu'il doit boire; en armant tout le monde contre eux?

Quand il pose partout des bases aussi fausses que ses résultats sont vicieux, est-il entraîné réellement par le désir de procurer à ses amis des actions que ceux-ci sont forcés de livrer sous un

terme, à bas prix? ou bien s'est-il flatté de porter un coup mortel à l'entreprise des machines à feu, pour en favoriser quelqu'autre? A-t-il trompé, s'est-il trompé, l'a-t-on trompé? Est-ce projet, erreur ou suggestion? Nous croyons lui rendre justice en adoptant le dernier soupçon.

Mais, quel qu'ait été son motif, on doit profondément gémir de voir un homme d'un aussi grand talent, soumettre sa plume énergique à des intérêts de parti qui ne sont pas même les siens. Indifférents au choix de leurs sujets, c'est aux avocats décriés à tout plaider en désespoir de cause : l'homme éloquent a trop à perdre en cessant de se respecter ; et cet écrivain l'est beaucoup.

Notre estime pour sa personne a souvent retenu l'indignation qui nous gagnait en écrivant. Mais si, malgré la modération que nous nous étions imposée, il nous est échappé quelqu'expression qu'il désapprouve, nous le prions de nous la pardonner. La célérité d'une réponse qu'exigeait son mordant écrit, ne nous a pas permis d'être moins longs, ni plus châtiés. Aussi, de notre part, n'est-ce pas assaut d'éloquence, mais discussion profonde et nécessaire de la bonté d'un établissement qu'il a voulu rendre douteuse. Nous avons combattu ses idées, sans cesser d'admirer

son style. Heureux si la langueur du nôtre ne prive pas la vérité de l'attrait que la beauté du sien avait su prêter à l'erreur !

RAPPORT DES COMMISSAIRES

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

Sur la qualité de l'Eau élevée et fournie par les Machines à feu de Chaillot.

Messieurs Perrier ayant prié la société de constater la nature de l'eau qu'ils font distribuer à Paris, et qui est fournie par leur pompe à feu, les commissaires, que cette compagnie a chargés de cet objet, se sont transportés à Chaillot pour examiner avec soin toutes les circonstances qui peuvent influer sur la salubrité des eaux. Après avoir vu avec le plus grand intérêt la belle construction de la machine à l'aide de laquelle l'eau est élevée, ils ont porté toute leur attention sur le bassin où l'eau est puisée par la pompe, sur le mécanisme qui l'élève, sur les canaux qu'elle parcourt, sur les réservoirs où elle est versée, et d'où elle s'écoule pour se répandre dans Paris. Outre les procédés ingénieux qui ont été employés pour ces différents objets, et sur le mérite desquels il n'est pas du réssort de la société d'in-

sister, les commissaires ont reconnu que dans ces diverses circonstances l'eau de la Seine ne pouvait contracter aucune qualité nuisible, ni même désagréable; que les tuyaux de fonte, ni les pierres employées pour toutes ces manœuvres, ne pouvaient rien lui communiquer, et que le mouvement et l'agitation dont elle jouit depuis son élévation dans la pompe jusqu'au lieu d'où elle se répand dans Paris, sont plus capables d'en améliorer la qualité que de l'altérer en aucune manière. Ils ont surtout été frappés de la position respective des quatre réservoirs, à l'aide de laquelle on peut les vider les uns dans les autres, les nettoyer aussi fréquemment qu'on le désire, et contribuer ainsi à la pureté de l'eau.

Après ce premier examen, ils ont fait puiser de l'eau dans la Seine, dans le premier bassin où l'eau est prise, et dans les réservoirs d'où elle coule à Paris : on a examiné comparativement ces trois eaux par les différents procédés chimiques connus, et on leur a trouvé toutes les bonnes qualités de celle de la Seine, dont on connaît généralement la salubrité. Les réactifs ont démontré, dans toutes les trois, la petite quantité de sélénite et de terre calcaire qui y sont toujours contenues; elles ont également bien dissout le savon, et cuit les légumes : la noix de galle et les liqueurs prussiennes n'y ont point indiqué un atome de fer : et leur saveur n'avait rien de l'im-

pression que laisse ce métal, en quelque petite quantité qu'il soit. L'évaporation a confirmé l'analyse par les réactifs; la distillation à l'appareil pneumatochimique a fait connaître que l'eau des réservoirs contenait un peu plus d'air que celle de la Seine puisée vis-à-vis de la pompe.

Les mêmes expériences ont été faites sur l'eau prise dans un des canaux de distribution de Paris, les plus éloignés de la pompe, et elles ont présenté absolument les mêmes résultats.

La société croit donc devoir annoncer au public, que l'eau fournie par la machine à feu de MM. Perrier est très-pure et très-salubre; que même, dans quelques circonstances, ses qualités sensibles, telles que sa saveur, sa limpidité, doivent l'emporter sur celle de la Seine, en raison du mouvement qui l'agite et des réservoirs dans lesquels elle reste exposée au contact de l'air quelque temps avant sa distribution; que les reproches qu'on lui a faits sur sa saveur ferrugineuse, son goût de feu, etc., ne sont nullement fondés, et que les avantages qu'elle procure méritent à MM. Perrier la reconnaissance de tous les citoyens.

Conforme à l'original contenu dans les registres de la compagnie. Au Louvre, le 31 *août* 1784.

Signé VICQ-D'AZYR, secrétaire-perpétuel.

LETTRE XXXV.

Aux Auteurs du Journal de Paris.

Paris, 2 mars 1785.

Dégagé d'affaires plus sérieuses, Messieurs, c'est à vous seuls que je me plains de vous pour la sortie violente à laquelle vous avez donné cours contre ce pauvre Figaro.

Est-il avéré, Messieurs, que votre privilége d'imprimer s'étende jusqu'au droit de fatiguer les citoyens des grossiéretés anonymes que tout homme aigri par un succès voudra leur adresser dans vos feuilles? Cela vous est si peu permis, que vous seriez à peine excusables quand on vous l'aurait ordonné. Et pourquoi cette humeur d'un ecclésiastique, parce qu'une pièce qui l'afflige continue de plaire au public?

Eh quoi, Mathan! d'un prêtre est-ce là le langage?

Il y a long-temps qu'on l'a dit: sitôt que les gens d'un état se mêlent de juger ceux d'un autre, on ne voit qu'inepties imprimées.

Souvenez-vous, Messieurs, qu'il est écrit: Rachetez par l'aumône et vos péchés et vos sottises.

Si l'auteur eût mis vos bêtises, et que chacun fît son devoir, ne voilà-t-il pas encore un ecclésiastique ruiné? vous-mêmes aujourd'hui, Messieurs, ne devriez-vous pas quelque petite aumône aux pauvres mères qui nourrissent?

Quant à l'anecdote ingénieuse d'un porteur de chaise en colère et d'un chien nommé *Figaro*, ne sait-on pas qu'on abuse de tout? Nous avons tous connu le feu marquis de Li....., qui, ayant deux vilains choupilles, appelait savamment le chien *Thisbé* et la chienne *Piram*. Cela empêche-t-il que ces deux noms ne soient demeurés très-jolis? Celui du grand César est-il moins honoré parce qu'un sot en affubla son laridon? Et sans aller chercher l'exemple hors du sujet, est-il un nom chez nous dont on abuse autant que de celui d'*abbé*? L'honneur de le porter était autrefois décerné à nos seuls prêtres dignitaires; il se donne indifféremment à ces êtres plus qu'équivoques sur lesquels on entend partout : faites donc taire ce sot abbé; chassez donc ce vilain abbé; qui diable a prostitué des presses à cet impertinent d'abbé? Enfin ce nom descend aujourd'hui depuis le noble abbé mitré, possesseur de forte abbaye, jusqu'à ces abbés à crosser qui calomnient dans quelques feuilles. L'abjection connue des derniers empêche-t-elle d'honorer ce nom, toujours respecté dans

4.

les autres, dont le raisonnement sur le chien n'est qu'un chien de raisonnement?

Cependant l'abbé qui m'écrit n'attendit pas longtemps ma réponse à sa diatribe; elle était d'avance imprimée dans la préface du *Mariage*, que l'on doit publier dans peu; mais, sous quelque habit qu'il la lise, on le reconnaîtra partout au plaisir qu'il en montrera.

Pourtant, Messieurs, quel est votre objet en publiant de telles sottises? Quand j'ai dû vaincre lions et tigres pour faire jouer une comédie, pensez-vous, après son succès, me réduire, ainsi qu'une servante hollandaise, à battre l'osier tous les matins sur l'insecte vil de la nuit?

Je ne répondrai plus à rien qui ne soit signé de quelqu'un, rien surtout sur la petite Figaro, qui ne soit couvert d'une aumône. Il convient bien à un soi-disant prêtre de critiquer ma charité, quand il ne la fait pas lui-même; il est commode à certaines gens qu'on ne se vante pas des bienfaits : cela exempte souvent de donner; et la main gauche est aisément discrète, quand la main droite n'a rien à divulguer. Mes trois louis, envoyés sans mystère, en ont valu près de vingt à une pauvre mère nourrice, sans même y comprendre l'écu du frère aîné de votre abbé; voilà de quoi je me vante avec joie. Qu'ils en envoient chacun autant

et qu'ils se nomment, ils auront un moindre mérite, mais au moins le don sera sûr.

S'il était permis à quelqu'un de se vanter du bien qu'il fait, c'est peut-être à celui à qui l'on impute beaucoup de mal qu'il ne fait pas; mais l'homme qui brûle de consacrer vingt mille écus à un établissement de bienfèsance, se vante-t-il en donnant trois louis? Soyez impartiaux, Messieurs, et puis joutons, votre ecclésiastique et moi, à qui fera le plus de bien, suivant nos moyens respectifs : cette lutte est d'un nouveau genre; elle vaut bien la guerre de Figaro. Imprimez alors, Messieurs, tout ce que l'on dira contre moi, tous les sots bruits qu'ils font courir; mais ne fermez pas vos feuilles toutes les fois qu'il est question de mes idées de bienfesance.

Pourquoi n'avez-vous pas imprimé le trait sublime de ma bonne nourrice normande, qui, ayant huit enfants à elle, un mari et 9 sous par jour, a nourri quatre ans un enfant, sans avoir jamais rien reçu? Elle vient à pied chercher ici les parents de son nourrisson : père et mère sont disparus; on voulait à Paris qu'elle le mît aux Enfants-Trouvés. A Dieu ne plaise, s'écrie-t-elle! je l'ai nourri pendant quatre ans : j'ai huit enfants vivants; il sera le neuvième : et elle le remporte en pleurant.

Mon active quête pour elle a monté à quinze

ou seize louis. Si vous n'eussiez pas supprimé le trait sublime de cette femme d'une de mes lettres au journal, elle aurait obtenu, l'an passé, le prix public de la vertu, et l'on vous en eût su bon gré. Voilà ce qu'il fallait imprimer.

Pourquoi ne dites-vous pas un mot du noble enthousiasme avec lequel la ville de Lyon vient d'adopter mon plan de bienfesance pour les pauvres mères qui nourrissent? Il est rendu public dans le journal de cette ville, et vous a été envoyé pour engager la capitale à imiter ce noble exemple. Cela valait bien les invectives de votre digne ecclésiastique.

Enfin, Messieurs, voilà mon dernier mot : si vous enlevez encore à la petite poste le droit exclusif de me transmettre les injures anonymes dont mes charités sont payées, pardon, mais je serai forcé de vous prendre à partie; et il n'est pas un tribunal où je n'obtienne alors le droit de vous faire attacher à vous-même le nom du *fuyard contumace*, au poteau public de vos feuilles.

J'ai l'honneur d'être,

CARON DE BEAUMARCHAIS.

LETTRE XXXVI.

A M. Robinet.

Paris, le 3 mars 1785.

Obligeant Ami,

J'ai eu l'honneur de remettre à M. le baron de Breteuil un mémoire par lequel les auteurs dramatiques demandent au roi que leurs propriétés soient respectées dans les grandes villes de province, comme son intention est qu'elles le soient dans la capitale. J'ai joint à ce mémoire une expédition de l'acte notarié que les auteurs ont fait avec la direction de Marseille, et l'original de la délibération prise et signée par tous les auteurs dramatiques à ce sujet.

En vous demandant vos bons offices pour le succès de la justice qu'ils sollicitent, je vous prie de donner vos soins à ce que les deux actes joints au mémoire, ne soient pas égarés; parce que ce sont des originaux de mon greffe. Vous connaissez les sentiments inviolables de votre serviteur et ami.

LETTRE XXXVII.

A M. Bret.

Ce 26 mars 1786.

Je vous envoie, brave censeur, mon étrange opéra pour l'approuver. Je vous demande en grâce qu'il ne sorte pas de vos mains.

Si j'avais mis le véritable titre, il s'appellerait: *le Libre Arbitre* ou *le Pouvoir de la Vertu*; mais on m'eût accusé d'une prétention ridicule.

Sous cet aspect pourtant, j'espère que les choses fortes, sortant de caractères tranchants, trouveront grâce devant vous.

Pour opposer la confiante piété de *Tarare et d'Astazie* aux fureurs du despote, à l'ambition du grand-prêtre, et faire sortir de cet ensemble une profonde moralité, j'ai dû faire parler à chacun son langage; mais l'impie pontife est puni par la mort de son fils, le tyran par la sienne; et le grand mot que ce prêtre dit en couronnant Tarare: *Il est des dieux suprêmes, etc.*, aveu qui lui est arraché par la force des événements, est le correctif puissant de son incrédulité. Ainsi, quoique nous ne croyions point en Brama, il n'en

résulte pas moins qu'à l'aspect d'une justice inattendue sur de grands criminels, les hommes les plus impies sont ramenés malgré eux à reconnaître une Providence, et c'est ce que j'ai voulu dire. Il est consolant, mon ami, que la conclusion de mon drame soit si vraie :

Mortel, qui que tu sois, brame, prince ou soldat,
Homme ! ta grandeur sur la terre
N'appartient point à ton état :
Elle est toute à ton caractère.

Au reste, mon ami, j'aimerais mieux que cette pièce ne fût jamais jouée que si elle était aplatie.

Je vous salue, vous honore et vous aime.

Le reclus BEAUMARCHAIS.

Gardez mon manuscrit le moins que vous pourrez, votre ami n'en a pas d'autre.

LETTRE XXXVIII.

A MM. les Comédiens Français.

Paris, ce 15 décembre 1787.

Lorsque vous jouiez, Messieurs, *le Mariage de Figaro*, je vous ai demandé la cinquantième représentation pour l'établissement de l'institut de bienfesance que je cherchais à former en faveur des mères pauvres qui nourriront leurs enfants. Vous avez acquiescé à ma demande avec toute la grâce possible. Tous mes efforts, jusqu'à présent, n'ayant abouti qu'à former un seul établissement en France, j'ai senti enfin qu'il fallait le considérer comme l'exemple et le modèle de tous ceux qu'on pourrait former dans la suite, et que tous les efforts des bienfaiteurs devaient se porter au soutien de ce premier institut.

La ville de Lyon, qui a donné ce noble exemple à toutes les villes de France, a besoin d'un nouveau secours de la part de tous ses coopérateurs, non pour une charité du moment, mais pour placer un fonds dont la rente perpétue notre institut pour les nourrices.

Je vous prie donc aujourd'hui, Messieurs, de vouloir faire remettre, par votre caissier, le produit de cette représentation à Me de Rouen, notaire de cet institut, rue Neuve-des-Capucines, vis-à-vis la rue d'Antin; il est chargé de le recevoir. Le zèle éclairé des administrateurs de cette noble institution a vaincu tous les obstacles qui nous ont arrêtés ailleurs.

J'ai promis d'envoyer mille écus à chaque ville qui suivrait l'exemple de Lyon, et je tiendrai parole. En attendant, je réunis mes moyens à ceux du seul institut de ce genre que l'on ait encore pu établir avec la sanction du gouvernement.

Faites-moi l'honneur de m'instruire de la remise de ces fonds entre les mains de Me de Rouen, et celui de me croire avec considération,

Messieurs,

Votre, etc. Beaumarchais.

LETTRE XXXIX.

Réponse à M. le Curé de SAINT-PAUL (*).

Paris, le 20 mars 1788.

MON DIGNE ET BON PASTEUR,

APRÈS vous avoir rendu grâce de l'obligeant avis que vous voulez bien me donner, permettez-moi de faire un modeste examen de la profanation que votre lettre me reproche.

Si vous aviez fait la recherche de ce délit qui

(*) Voici la lettre que le curé de Saint-Paul avait envoyée à M. DE BEAUMARCHAIS.

Paris, le 17 mars 1788.

DES personnes respectables, Monsieur, m'ayant porté des plaintes, hier, sur les travaux dont ils étaient témoins un jour de dimanche, j'ai été obligé de faire entendre près des magistrats mes plaintes sur une trans-

nous est imputé, avant d'en porter plainte aux magistrats, vous auriez su par moi, Monsieur, qu'aucun maçon, ni voiturier, ni couvreur, ni autres ouvriers, ne travaillent chez moi le dimanche; mais on vous eût représenté que, dans ce mois de sève montante, on ne peut laisser d'arbre hors de terre sans être en danger de le perdre; et que des gens de la campagne ayant conduit

---

gression que je ne puis voir avec indifférence. L'examen approfondi que j'ai été obligé de faire m'a convaincu que c'était dans votre maison et dans votre jardin que ces travaux avaient eu lieu. Je suis bien persuadé, Monsieur, que c'est à votre insu et contre vos ordres, que des ouvriers ont été mis en action dans ce jour, dont l'observation est prescrite par la loi divine et par celle de l'Etat. J'attends de vous, Monsieur, de nouveaux ordres aux directeurs de vos travaux; je les ai annoncés d'avance à plusieurs personnes dont l'émotion était publique. J'ai du plaisir à croire que mon espérance ne sera pas frustrée : au moins aurai-je rempli ce que me dicte ma conscience, et l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé Bossu, *curé de Saint-Paul et prédicateur du roi.*

à mon jardin des arbrisseaux venus de loin, ont employé toute la nuit du samedi, et même la journée du dimanche, à faire, non l'œuvre servile de les planter (car ils sont payés pour cela), mais l'acte conservatoire et forcé, de les serrer en pépinière dans un des coins de mon terrain, pour les empêcher de mourir; et cela sans aucun salaire, car ils me garantissent tout ce qu'ils planteront chez moi.

Quand il n'y a pas de péché, malheur à qui se scandalise, dit en quelque endroit l'Écriture.

Ne pensez-vous pas comme moi, que les Juifs seuls, ô mon pasteur! savent observer le sabat? car ils s'abstiennent du travail, de quelque utilité qu'il soit; au lieu que chez nous autres Chrétiens, on dirait que le culte est un simple objet de police, tant ses commandements sont heurtés d'exceptions. Nous punissons un cordonnier, un tailleur, un pauvre maçon qui travaillerait le dimanche; et dans la maison à côté, nous souffrons qu'un gras rôtisseur égorge, plume, cuise et vende des volailles et du gibier. Ce qui me scandalise moi, c'est que l'homme de bien qui va s'en regorger, n'est point scandalisé de cette œuvre servile, exercée pour lui le dimanche.

Dans nos jardins publics, cent cafés sont ouverts, mille garçons frappent des glaces, on en fait un commerce immense; et l'honnête dévot

qui va s'en rafraîchir le dimanche, les paye sans songer au scandale qui en résulte.

Plus loin, Monsieur, on donne un bal; vingt ménétriers altérés y font l'œuvre servile et folle de faire danser nos Chrétiens pour quelque argent qu'on leur délivre; si mon dévot n'y danse pas, au moins ni lui ni son curé ne les dénoncent à la police, et mon malheureux jardinier peut-être va payer l'amende.

Les fêtes et dimanches on ouvre les spectacles: là des acteurs, pour de l'argent, font un métier proscrit selon l'Eglise, et le saint dénonciateur des ouvriers de mon jardin, va, sans scrupule, salarier l'œuvre servile qui l'amuse, en sortant de chez mon curé, où il a crié au scandale contre mes pauvres paysans!

Sans doute on répondra que ce qui touche le public, mérite de faire exception à la rigueur du saint précepte; mais le cabaret, la guinguette et tous les gens qui vivent des désordres où ils plongent le peuple aux saints jours, exercent-ils aux yeux de Dieu des métiers plus honnêtes que celui de mes ouvriers, qui s'abstiennent de l'exercer pour aller perdre la raison et le pécule de leur semaine dans ces lieux de prostitution?

Tous les métiers qui servent au plaisir ouvrent boutique le dimanche, et le père de douze en-

fants, si par malheur il n'est que cordonnier, tailleur de pierre, ou jardinier, est puni d'un travail utile qui nourrit lui et sa famille!

J'ai vu, le jour de Pâques, les valets de nos saints frotter leur chambre, les servir, un cocher mener leur voiture, et tous leurs gens faire autour d'eux l'œuvre servile par laquelle ces malheureux gagnent leur vie, sans qu'aucun de nos saints en fût scandalisé. Ne nous apprendra-t-on jamais où commence et finit le péché? comment un commerce inutile, un métier souvent scandaleux, peuvent s'exercer le dimanche, pendant que d'honnêtes labeurs qui substanteraient mille pauvres, deviennent l'objet du scandale de nos seigneurs les gens de bien ?

Pardon, mon digne et bon Pasteur, si j'insiste sur cet objet; votre lettre m'y autorise : nul ne raisonne avec moi sans que je raisonne avec lui. Tel est mon principe moral : l'œuvre de Dieu n'a point de fantaisie; et si l'utilité dont est le cabaret au *perfidus caupo* d'Horace, le fait tolérer le dimanche, je demande comment la nécessité des travaux ne plaide pas plus fortement pour un pauvre tailleur de pierre ou de malheureux jardiniers?

Au lieu de ces vaines recherches qui nous troublent dans nos demeures, de ces inquisitions

du huitième ou neuvième siècle, de ces saintes émotions (pour employer vos propres termes) sur des travaux d'une utilité reconnue, ne ferait-on pas mieux d'être plus conséquent lorsqu'on établit des principes? Qu'est-ce que proscrire le dimanche des ouvrages indispensables, quand on excepte de la règle les travaux de pur agrément et jusqu'aux métiers de désordres?

Je m'en rapporte à vous, Monsieur, qui êtes plus éclairé que moi, et vous supplie de ramener, si vous le trouvez dans l'erreur, celui qui est avec une confiance sans borne,

Mon respectable et bon pasteur,

Votre très-humble et très-obeissant serviteur et paroissien.

Signé C. DE BEAUMARCHAIS.

LETTRE XL.

A CHACUN DE MES JUGES, *en lui présentant mon troisième Mémoire ou dernier exposé des faits, relatif au procès du sieur Kornmann contre sa femme.*

30 mars 1789.

MONSIEUR,

JE croirais vous manquer de respect en sollicitant votre justice; j'invoque seulement une heure de votre sévère attention. Mes adversaires ont tant obscurci cette affaire, en la couvrant à chaque instant d'incidents étrangers, qu'il est presque impossible, Monsieur, malgré votre sagacité, que vous en ayiez pu suivre le fil embarrassé, dans les plaidoyers turbulents dont ils vous ont scandalisé.

J'ai rassemblé dans ce mémoire les faits qui se rapportent à moi. Sa lecture est la seule audience que je vous prie de m'accorder. Et quand vous l'aurez lu, Monsieur, je ne vous demande qu'une

grâce, c'est de punir sévèrement ceux que vous trouverez coupables.

Je suis avec un très-profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CARON DE BEAUMARCHAIS.

LETTRE XLI.

A M. SALIERI.

Paris, ce 15 août 1790.

C'EST maintenant, mon cher Salieri, que je vous dois le compte de votre grand succès : *Tarare* n'a été joué que le 3 de ce mois; l'opéra l'a remis avec un soin prodigieux; le public l'a goûté comme une œuvre sublime de la part du musicien. Vous voilà donc chez nous à la tête de votre état! L'opéra, qui depuis un an fesait 500 à 600 liv., a fait 6540 liv. le premier jour de *Tarare*, 5400 le second, etc. Les acteurs, revenus sévèrement à mon principe, de regarder le chant comme accessoire du jeu, ont été, pour

la première fois, rangés parmi les plus grands talents du théâtre; et le public criait : *Voilà de la musique ! pas une note radotée, tout marche aux grands effets de l'action dramatique !* Quel plaisir pour moi, mon ami, de voir que l'on vous rende enfin cette grande justice, et que l'on vous nomme en chorus *le digne successeur de Gluck.*

J'ai fait remarquer au comité que le travail du couronnement exigeait qu'on ne regardât pas cette reprise de *Tarare* comme une seconde mise, mais comme la première continuée; et que vos 200 liv. par représentation vous fussent allouées, et non pas 120 liv., comme ils disent que c'est l'usage; je n'ai pas encore leur réponse.

Mon ami, est-ce que vous désespérez de revenir ici travailler pour notre théâtre? Parlez-moi net sur cet objet; car bien des gens m'interrogent là-dessus : chacun veut vous donner son poème. Si vous devez finir *Castor*, c'est chez moi qu'il faut le finir; et votre appartement vous attendra toujours. Bonjour mon bon ami; aimez toujours votre dévoué

BEAUMARCHAIS.

Ma femme se recommande à votre bonne amitié et ma fille à vos grandes leçons.

LETTRE XLII.

A M. Manuel.

16 avril 1792.

O bon M. *Manuel!* pourquoi vous fâchez-vous contre un utile citoyen, qui veut bien plus que vous que chacun contribue; car il a plus que vous à perdre, si quelques brûlots malfesants parviennent à combler le désordre?

Pourquoi versez-vous de l'absynte sur les sages conseils de vos bontés municipales? Depuis que votre écrit paraît dans la chronique, si j'employais les tristes matériaux que tous vos ennemis m'envoient, je vous abreuverais de fiel : vous, magistrat zélé, qui n'avez sûrement que des intentions pures, en me gourmandant sans sujet!

A Dieu ne plaise que je pousse cette petite guerre plus loin! Surveillez-moi bien, j'y consens; mais que ce soit vous-même, avec votre équité! N'allez plus ramasser tant d'indications hasardées sur les citoyens, leur état, leur fortune, et qui, souvent, n'ont de réel que l'inattention révoltante, ou le manque de soins qui préside à leur rédac-

tion. Plus d'acceptions désobligeantes quand vous formez des listes d'accusation, nommant les uns, couvrant les autres du manteau d'un *et cætera* (1).

L'homme riche, Monsieur, ne doit payer ni *avant*, ni après *personne;* mais seulement une somme plus forte que ceux qui ont moins de fortune ; voilà toute la distinction. Ne laissez pas penser qu'il entre de la partialité, ou même un peu de malveillance, dans le choix que vous faites de moi, entre mille autres citoyens, pour me donner des torts que je n'ai point : cela sera plus digne d'un magistrat, qu'on aime à voir intègre, et balancé comme la loi.

Lorsque vous outragez un citoyen sur sa fortune (ce qui sans doute est un des droits de votre place, puisque vous ne dédaignez pas d'en user contre moi), il est d'un esprit exercé d'employer des expressions justes : car, *désormais faire fortune*, ne *sera* pas, comme vous dites, *mériter l'estime publique*. Cette estime, Monsieur, est un fort grand succès, une flatteuse récompense; mais ce n'est point *faire fortune*, mot trivial qui ne s'applique qu'au fruit pécunier des travaux.

(1) J'ai déjà dit dans *la Chronique* que je ne suis point imprimeur, et ne dois rien en cette qualité. Tant pis pour ceux qui enregistrent faux.

Un écrivain de votre mérite sait cela beaucoup mieux que moi !

Peut-être il vaudrait mieux aussi, dans vos gaîtés municipales, éviter ces rapports badins entre *Alexandre* et *Beaumarchais*, qui rappellent un peu trop les plaidoyers de *la folle journée*, et font dire à ceux qui parcourent les dénonciations du procureur-syndic : *toujours de l'esprit, M. Desmazures !* la gravité de cet emploi qu'un peu de peine a mis sur votre tête, exige un style plus décent.

Mais pendant que vous m'accusez de ne point payer à l'État cent écus d'arriéré que je ne dus jamais, comparons sans humeur notre conduite réciproque, depuis cette révolution ; cela peut n'être pas sans fruit.

Lorsque, vous dispensant de rien payer, vous-même (s'il faut en croire vos commis) vous vous donniez du mouvement pour tâcher d'être quelque chose ; moi, qui ne voulais être rien, j'obligeais *l'hôtel de Soubise*, qui refusait de l'accepter, de recevoir, non pas une déclaration vague pour ma contribution patriotique, mais l'état très-exact de mes biens productifs, dont j'ai payé gaîment le quart (et la date de mes quittances n'est pas du jour de ma nomination à aucune place que je voulusse avoir : j'espère n'en avoir jamais). Je soulageais, sans en rien dire, tous les pauvres de

mon faubourg, de sommes assez considérables; dont, ne vous déplaise, Monsieur, ils me savent aussi quelque gré. J'ai les reçus de ma section, *et ses très-doux remercîments.* Je donnais des lits à huit cents de nos frères les fédérés, et refusais, sans m'en vanter, des officiers municipaux d'alors, la somme de 4000 liv. que tous voulaient me rembourser, pour cette dépense civique, dont j'ai quittance *et leurs remercîments.* Je leur proposais, mais tout bas, d'avancer de quoi soutenir divers établissements publics, *et j'en ai leurs remercîments.* Je leur offrais de déposer dans le trésor municipal une somme, sans intérêts, pour qu'ils fissent eux-mêmes circuler de petits billets, dont le peuple avait tant besoin! procédé qui eût prévenu l'affreux agiotage que de perfides secours ont fait naître depuis; *et j'en ai leurs remercîments, et ceux du comité des finances,* dont je n'aurais pas dit un mot, si l'espèce de malveillance dont on voudrait m'envelopper ne me forçait à me montrer, pour ma sûreté personnelle.

Ainsi, pendant que vous me dénoncez comme arriéré d'un très-léger débet, en m'injuriant sur ma fortune, je prouverai, s'il faut, que, depuis dix-huit mois, j'ai déboursé, avec plaisir, en contribution, en aumônes, en secours, en dépenses civiques, environ 100,000 fr. pour le service de la patrie, plus occupé de sa

conservation que ceux qui s'en vantent beaucoup; et toujours gaîment à mon poste, malgré les dangers personnels que des brigands m'ont fait courir.

Les généreux propriétaires ne sont donc pas, M. Manuel, autant inutiles à l'État que les gens de bien qui n'ont rien voudraient le faire accroire au peuple. Disons beaucoup cela tous deux, nous servirons la chose publique.

Si je conserve, au reste, une fonderie utile; si, au lieu de vendre mon livre, comme un vigneron vend son vin, je me mettais à débiter des livres, je me patenterais comme imprimeur à caractères; mais si jamais j'imprime à mon profit les souillures de la police, les lettres d'autrui dérobées, je me condamnerai d'avance aux reproches fondés du procureur-syndic actuel de la commune de Paris. Et si pendant tous ces débats ma maison se trouvait pillée (comme on en répand le bruit sourd), au moins serait-il bien prouvé, aux yeux de mes concitoyens, que le patriote pillé valait autant pour la patrie que les patriotes pillards, à qui, je crois (bien malgré vous), la pauvre France est près d'être livrée.

Alors tous les propriétaires, qui s'endorment sur un abîme, sentiraient le danger qu'ils courent, et s'uniraient en s'éveillant pour repousser le brigandage; car *patrie sans propriété* est un mot si

vide de sens, que ceux qui feignent le plus d'y croire n'en font pas moins tous leurs efforts pour devenir, à vos dépens et aux miens, *patriotes propriétaires. Indè* colères, *indè* querelles, *indè* pillages tolérés, *indè* tous ces écrits sur l'égalité prétendue en faveur de ceux qui n'ont rien contre tous les gens qui possèdent; ce qui mérite l'attention des surveillants que nous avons choisis: comme si, à leur tour, ces pillards ne devaient pas être pillés par ceux qui suivraient leur exemple! comme si un cercle de destructions pouvait servir de base à l'harmonie de la civilisation, à la liberté d'aucun peuple!

Fesons la paix, M. Manuel: vous et moi avons mieux à faire qu'à nourrir de pamphlets la curiosité des oisifs. Je ne répondrai plus à rien.

CARON DE BEAUMARCHAIS.

LETTRE XLIII.

A M. Chabot.

7 juin 1792.

En lisant ce matin, Monsieur, dans le *Logographe* du jour, votre éloquent rapport sur le comité autrichien, dans lequel on m'avait appris que je me trouvais dénoncé, j'ai vu que mes amis traitaient trop légèrement ce rapport, qu'ils appelaient une capucinade. Sa lecture m'a convaincu qu'il faut examiner soi-même, et non pas juger sur parole un orateur de votre force, et surtout de votre justice.

Vous y dites, Monsieur, qu'un commissaire de la section du Louvre m'a dénoncé, *pour avoir acheté soixante-dix mille fusils en Brabant.* Vous dites que l'on en a la preuve *au comité de surveillance;* que ces fusils sont déposés *dans un lieu suspect, à Paris.* Vous dites que la municipalité *a connaissance de l'un de ces dépôts.* Voilà des faits très-positifs : il semblerait qu'il ne me faut que des chevaux pour Orléans. Eh bien ! dans un temps plus tranquille, je mépriserais ces vains bruits : mais je vois des projets sérieux d'exercer

de lâches vengeances, en échauffant le peuple, en l'égarant par des soupçons qu'on fait jeter sur tout le monde, et que l'on donne à commenter aux brigands des places publiques.

Je vous observe donc, Monsieur, que si vous avez eu l'annonce *au comité de surveillance, que soixante-dix mille fusils sont cachés par moi, dans Paris; qu'ils sont dans un lieu très-suspect* (ce qui suppose que vous le connaissez), vous êtes plus suspect que ce lieu, de n'avoir pas fait à l'instant tout ce qu'il faut pour vous en emparer. Un vrai comité autrichien, payé pour nuire à la patrie, n'agirait pas d'autre manière.

J'ajoute à cette observation que je somme hautement la municipalité de Paris (M. *Manuel* même à la tête) de déclarer publiquement, à peine de haute trahison, où est le dépôt des fusils que je tiens cachés dans Paris. Il est bien temps que, dans un corps composé de bons citoyens, les lâches qui le déshonorent soient désignés, et bien connus.

Dans le court exposé de la trahison qu'on m'impute, vous n'avez fait que trois erreurs, que je vais relever puisqu'il en est question.

Il est bien vrai, Monsieur, que j'ai acheté et payé, non pas *soixante-dix mille fusils en Brabant*, comme vous le dites, mais soixante mille en Hollande, où ils sont encore aujourd'hui re-

tenus, contre le droit des gens, dans un des ports de la Zélande. Depuis deux mois je n'ai cessé de tourmenter M. *Dumourier* pour qu'il en demandât raison au gouvernement Hollandais; ce qu'il a fait, et je le sais, par notre ministre à la Haye. J'invoque ici son témoignage pour attester ces faits à tout le monde, excepté à M. *Chabot.*

Il est bien vrai aussi que j'ai fait venir à Paris, non pas *soixante-dix mille armes*, comme vous le dites sans rougir, ajoutant *que la preuve est faite à votre comité secret;* mais *deux* de ces fusils seulement, pour qu'on juge quelle est leur forme et leur calibre et leur bonté. Mais puisque vous avez l'honnête discrétion de ne pas indiquer *le lieu suspect* où je les tiens cachés, je vais, moi, par reconnaissance pour la grande bonté du rapporteur *Chabot;* pour l'honneur de mon délateur, le commissaire de la section du Louvre; pour la bienveillante inaction de la municipalité, qui parle bas au sieur *Chabot* de mon dépôt *qu'elle connaît* et ne fait rien pour s'en saisir; je vais nommer ce lieu *suspect.*

Je tiens ces deux fusils cachés...... O ciel! que vais-je déclarer!...... Dans le grand cabinet du ministre de la guerre, près de la croisée à main gauche, d'où je sais que M. *Servant* ne refusera point de les faire exhiber, toutes les fois qu'il s'agira de constater ce grand délit, par la dé-

nonciation duquel vous avez si bien établi le vrai comité autrichien, et mes relations avec lui! Je prie M. *Servant* de vouloir attester le fait des deux fusils à tout le monde excepté vous: je dis *excepté vous*, Monsieur, parce qu'on n'espère point ramener l'homme qui dénonce une atrocité réfléchie contre sa conviction intime.

Mais pourquoi, direz-vous, si vous n'êtes pas coupable, ces achats et cette cachette chez le ministre de la guerre? Et moi, qui n'ai point de motif pour envelopper ce que je dis sous des formes insidieuses, comme le fait M. *Chabot*, je parlerai sans réticence.

Lorsque j'ai proposé de substituer dans nos possessions d'outre-mer, à mesure de leurs besoins, mes fusils anglais, hollandais, à tous ceux du modèle de 1777, que l'on serait forcé d'y envoyer de France, où nous n'en avons pas assez pour armer tous les citoyens qui brûlent de la maintenir libre, j'ai cru devoir tranquilliser notre ministre de la guerre sur la qualité des fusils que j'allais porter dans nos îles, tous pareils à ces deux modèles que j'ai fait déposer chez lui, en le priant d'en garder un, d'envoyer l'autre en Amérique, pour qu'il y serve de contrôle à tous ceux que j'y porterai. Voilà ce que je prie encore M. *Servant* d'attester à tout le monde, excepté à M. *Chabot*.

Or, si vous, digne rapporteur de faits que vous connaissez faux; ou si mon dénonciateur, ou quelques-uns des membres de cette municipalité qui reste si tranquille, ayant la connaissance *d'un dépôt d'armes dans Paris;* si vous avez eu quelque espoir de faire piller ma maison, comme on l'a essayé vingt fois, en animant le peuple contre moi par les plus lâches calomnies, je vous apprends que vos projets ont déjà quelque exécution. Déjà vos secrets émissaires affichent des placards sur mes murs et dans mon quartier, où l'on charge, comme de raison, les beaux traits du rapport que vous avez fait contre moi; mais le peuple de mon quartier me connaît, Monsieur, et sait bien qu'aucun citoyen de l'empire n'aime son pays plus que moi; que sans appartenir à faction ni à factieux, je surveille leurs *porte-voix,* leurs agents secrets, leurs menées; que j'en démasquerai plusieurs.

Quand je parle de *porte-voix,* je n'entends point, Monsieur, vous désigner sous ce nom peu décent. Je sais, comme les gens instruits, que les éloquents monastères où vous futes capuchonné, ont de tous temps fourni de grands prédicateurs à la religion chrétienne; mais j'étais bien loin d'espérer que l'assemblée nationale aurait tant à se louer un jour des lumières et de la logique

D'un orateur tiré de cet ordre de saints,
Que le grand Séraphique a nommé capucins!

Plein d'une juste admiration pour vous, j'allais joindre, Monsieur, mon tribut d'applaudissements à ceux que vous avez reçus, lorsque je me suis vu tout-à-coup dénoncé par vous. Si c'est bien fait de dénoncer et d'envoyer à Orléans tout ce qui contrarie vos vues, je vous dirai comme Voltaire, en parlant du père Girard, qui fut beau moine ainsi que vous :

Mais, mon ami, je ne m'attendais guère
A voir entrer mon nom dans cette affaire !

Quoi qu'il en soit, Monsieur, votre éloquence n'a pas été perdue : la vive satisfaction de toute l'assemblée ; les louanges publiques dont on vous a couvert ; le décret qui s'en est suivi, sur ce qui touche aux généraux, vous ont sans doute consolé de n'avoir pas pu accomplir tout le bien que vous vouliez faire : je vous rends grâce pour ma part, et suis avec tout le respect que vos talents nous inspirent,

Monsieur, votre, etc.

CARON DE BEAUMARCHAIS.

LETTRE XLIV.

À ma Fille EUGÉNIE, *alors au Havre.*

Paris, le 12 août 1792.

PUISQUE j'ai promis de t'écrire, c'est à toi, ma chère fille, que je veux adresser les détails des événements qui m'ont personnellement frappé dans ces trois journées désastreuses; et je le fais pour que tu t'en occupes : car il m'importe également que tout ce qui m'arrive en mal, ainsi qu'en bien, tourne au profit de mon enfant.

Mercredi matin 8 août, j'ai reçu une lettre par laquelle un Monsieur, qui se nommait sans nul mistère, me mandait qu'il était passé pour m'avertir d'une chose qui me touchait, *aussi importante que pressée :* il demandait un rendez-vous. Je l'ai reçu. Là j'ai appris de lui qu'une bande de trente brigands avait fait le projet de venir piller ma maison la nuit du jeudi au vendredi; que six hommes, en habits de garde nationale ou de fédéré, je ne sais, devaient venir me demander, au nom de la municipalité, l'ouverture de mes portes, sous prétexte de chercher si je n'avais pas d'armes cachées. La

bande devait suivre, armée de piques avec des bonnets rouges, comme des citoyens acolytes, et ils devaient fermer les grilles sur eux, en emportant les clefs pour empêcher, auraient-ils dit, que la foule ne s'introduisît. Ils devaient enfermer mes gens dans une des pièces souterraines, ou la cuisine, ou le commun, en menaçant d'égorger sans pitié quiconque dirait un seul mot. Puis ils devaient me demander, la baïonnette aux reins, le poignard à la gorge, où étaient les 800 mille francs qu'ils croyent, disait ce Monsieur, que j'ai reçus du trésor national. Tu juges, mon enfant, ce que je serais devenu dans les mains de pareils brigands, quand je leur aurais dit que je n'avais pas un écu *et n'avais pas reçu un seul assignat du trésor*. Enfin, m'ajouta ce bon homme, ils m'ont mis du complot, Monsieur, en jurant d'égorger celui qui les décelerait. Voilà mon nom, mon état, ma demeure; prenez vos précautions, n'exposez pas ma vie pour prix de cet avis pressant que mon estime pour vous m'engage à vous donner.

Après l'avoir bien remercié, j'ai écrit à M. Pétion, comme premier magistrat de la ville, pour lui demander une sauvegarde. J'ai remis ma lettre à son suisse, et n'en avais pas de réponse quand les troubles ont commencé, ce qui redoublait mes inquiétudes.

Je ne te dirai rien de la terrible journée du vendredi, les nouvelles en parlent assez; mais voyant revenir le soir les soldats et le peuple déchargeant leurs fusils et tirant des pétards, j'ai jugé que tout était calme, et j'ai passé la nuit chez moi.

Samedi 11, vers huit heures du matin, un homme est venu m'avertir que les femmes du port Saint-Paul allaient amener tout le peuple, animé par un faux avis qu'il y avait des armes chez moi, *dans les prétendus souterrains* qu'on a supposés tant de fois, et dont trois ou quatre visites n'ont encore pu détruire les soupçons; et voilà, mon enfant, l'un des fruits de la calomnie : les faussetés les mieux prouvées laissent d'obscurs souvenirs que les vils ennemis réveillent dans les temps de troubles; car ce sont les moments, ma fille, où toutes les lâches vengeances s'exercent avec impunité.

Sur cet avis, j'ai tout ouvert chez moi, secrétaires, armoires, chambres et cabinets; enfin tout, résolu de livrer et ma personne et ma maison à l'inquisition sévère de tous les gens qu'on m'annonçait. Mais quand la foule est arrivée, le bruit, les cris étaient si forts, que mes amis troublés ne m'ont pas permis de descendre, et m'ont conseillé tous de sauver au moins ma personne.

Pendant qu'on bataillait pour l'ouverture de mes grilles, ils m'ont forcé de m'éloigner par le haut bout de mon jardin; mais on y avait mis un homme en sentinelle qui a crié : *le voilà qui se sauve!* et cependant je marchais lentement. Il a couru par le boulevard avertir tout le peuple assemblé à ma grille d'entrée : j'ai seulement doublé le pas; mais les femmes, cent fois plus cruelles que les hommes dans leurs horribles abandons, se sont toutes mises à ma poursuite.

Il est certain, *mon Eugénie*, que ton malheureux père eût été déchiré par elles, s'il n'avait pas eu de l'avance; car la perquisition n'étant pas encore faite, rien n'aurait pu leur ôter de l'esprit que je m'étais échappé en coupable. Et voilà où m'avait conduit la faiblesse d'avoir suivi le conseil donné par la peur, au lieu de rester froidement comme je l'avais résolu. J'ai, mon enfant, un instinct de raison juste et net qui me saisit dans le danger, me fait former un pronostic rapide sur l'événement qui m'assaille, et m'a toujours conduit au meilleur parti qu'il faut prendre. C'est là, ma bonne et chère enfant, une des facultés de l'esprit que l'on doit le plus exercer, pour la retrouver au besoin; et c'est peut-être à cette étude que j'ai dû, sans m'en être douté, le talent d'arranger

des plans de comédies qui ont servi à mes amusements, pendant qu'une application plus directe fesait concourir cette étude à ma conservation, dans les occasions dangereuses qui se sont tant renouvelées pour moi.

J'étais entré chez un ami dont la porte était refermée, dans une rue qui, fesant angle avec celle où les cruelles femmes couraient, leur a fait perdre enfin ma trace, et d'où j'ai entendu leurs cris. Ah ! pardon, mon aimable enfant, si, dans ce moment de péril, j'ai pris en horreur tout ton sexe, en réfléchissant, malgré moi, que, lorsqu'il peut malfaire avec impunité, il semble saisir avec joie une occasion de se venger de sa faiblesse qui le tient dans la dépendance du fort : et c'est à ce motif secret qu'il faut, je crois, attribuer le désordre en tout genre, les exécrables cruautés où ce faible sexe se livre dans tous les mouvements du peuple, et dont ces jours derniers nous montrent d'horribles exemples, dont je te sauve le récit.

Mais heureusement, mon enfant, qu'il n'y a dans ceci aucune application à faire aux créatures de ton sexe dont l'éducation, la sagesse ont conservé les douces mœurs qui font leur plus bel apanage. La nature humaine est facile à s'égarer; mais les individus sont bons, surtout ceux qui se sont veillés, car ceux-là ont dû reconnaître

que le meilleur calcul pour le repos ou le bonheur est d'être toujours juste et bon : utile pensée, mon enfant, qui m'a fait dire bien des fois, comme un bon résultat de mes plus mûres réflexions, *que si la nature, en naissant, ne m'avait pas fait un bon homme, je le serais devenu par un calcul approfondi : je m'en suis toujours bien trouvé.*

Pendant que j'étais enfermé dans un asile impénétrable, trente mille ames étaient dans ma maison, où, des greniers aux caves, des serruriers ouvraient toutes vos armoires, où des maçons fouillaient les souterrains, sondaient partout, levaient les pierres jusque sur les fosses d'aisance, et fesaient des trous dans les murs pendant que d'autres piochaient le jardin jusqu'à trouver la terre vierge, repassant tous vingt fois dans les appartements, mais quelques-uns disant, au très-grand regret des brigands qui se trouvaient là par centaines : *si l'on ne trouve rien ici qui se rapporte à nos recherches, le premier qui détournera le moindre des meubles, une boucle, sera pendu sans rémission, puis haché en morceaux par nous.*

Ah ! c'est quand on m'a dit cela que j'ai bien regretté de n'être pas resté, dans le silence, à contempler ce peuple en proie à ses fureurs, à étudier en lui ce mélange d'égarement et de justice naturelle qui perce à travers le désordre ! Tu

te souviens de ces deux vers que je mis dans la bouche de *Tarare*, et qui furent tant applaudis :

Quand ce bon peuple est en rumeur,
C'est toujours quelqu'un qui l'égare.

Ils recevaient ici leur véritable application : la lâche méchancêté l'avait égaré sur mon compte. Pendant que les ministres et les comités réunis prodiguent les éloges au désintéressement et au civisme de ton père sur l'affaire des fusils de Hollande, dont ils ont les preuves en main, on envoie le peuple chez lui, comme chez un traître ennemi qui tient beaucoup d'armes cachées, espérant qu'on le pillera.

Ils doivent être bien furieux : le peuple ne m'a point pillé ; il a trompé leur rage, qu'aucun n'ose mettre au grand jour sous son nom ; seulement un d'eux écrivait à une femme qui me l'a mandé sur-le-champ, le jour que l'on croyait ma maison incendiée :

Enfin donc votre Beaumarchais
Vient d'expier tous ses succès.

Expier des succès! Ah ! l'abominable homme, dirait ici l'*Orgon* de Molière! Eh! quoi donc? aux yeux de l'Envie, les succès deviennent des crimes! Quels pauvres succès que les miens, rachetés par tous les dégoûts qu'elle verse à pleines mains sur moi ! Des succès de pur agrément ;

car les fruits du travail, des travaux de toute la vie, noyés dans des mers de chagrins, perdus et rattrapés vingt fois par mes veilles accumulées; ces fruits qu'on appelle *fortune*, ce ne sont point là des *succès*. Le mot *succès* ne doit être appliqué qu'à nos récompenses morales ; et la fortune, mon enfant, bien éloignée d'en mériter le nom, n'est qu'un résultat pécunier, nécessaire, mais triste et sec, et qui ne parle point au cœur.

Je te débite, en courant, les maximes qui se rencontrent sous ma plume.

Enfin, après sept heures de la plus sévère recherche, la foule s'est écoulée, aux ordres de je ne sais quel chef : mes gens ont balayé près d'un pouce et demi de poussière ; *mais pas un binet de perdu*. Les enfants ont pillé les fruits verts ; j'aurais voulu qu'ils eussent été plus mûrs : leur âge est sans méchanceté. Une femme au jardin a cueilli une giroflée ; elle l'a payée de vingt soufflets : on voulait la baigner dans le bassin des peupliers.

Je suis rentré chez moi. Ils avaient porté l'attention jusqu'à dresser un procès-verbal guirlandé de cent signatures qui attestaient qu'ils n'avaient rien trouvé de suspect dans ma possession. Et moi je l'ai fait imprimer avec tous mes remercîments de trouver ma maison intacte ; et je le publie, mon enfant, d'abord parce que l'éloge encou-

rage le bien, et parce que c'est une chose digne de l'attention des bons esprits, que ce mélange dans le peuple d'aveuglement et de justice, d'oubli total et de fierté; car il y en a beaucoup en lui, pendant qu'il se livre au désordre, d'être humilié s'il croit qu'on pense qu'il est capable de voler. Si je vis encore quelque temps, je veux beaucoup réfléchir là-dessus.

Mon enfant, j'ai dîné chez moi comme s'il ne fût rien arrivé. Mes gens, qui se sont tous comportés à merveille et en serviteurs attachés, me racontaient tous leur détail. L'un: — *Monsieur, ils ont été trente fois dans les caves, et pas un verre de vin n'a été sifflé.* Un autre: — *Ils ont vidé la fontaine de la cuisine, et je leur rinçais des gobelets.* Celle-ci: — *Ils ont fouillé toutes les armoires au linge; il ne manque pas un torchon.* Celui-là: — *Un d'eux est venu m'avertir que votre montre était à votre lit. La voilà, Monsieur, la voilà! Vos lunettes, vos crayons étaient sur la table à écrire, et rien n'a été détourné!*

Enfin me voilà parvenu à la terrible nuit dont je vous ai déjà parlé: en voici les affreux détails.

En nous promenant au jardin sur la brune, le samedi, l'on me disait: *Ma foi, Monsieur, après ce qui est arrivé, il n'y a aucun inconvénient que vous passiez la nuit ici.* Et moi je répondais: Sans doute; mais il n'y en a pas non plus que

j'aille la passer ailleurs; et ce n'est pas le peuple que je crains, le voilà bien désabusé; mais cet avis que j'ai reçu d'une association de brigands pour me piller une de ces nuits, me fait craindre que, dans la foule qui s'est introduite chez moi, ils n'aient étudié les moyens d'entrer la nuit dans ma maison; car on a entendu de terribles menaces : peut-être y en a-t-il quelques-uns de cachés ici; enfin, j'ai grande envie d'aller passer une bonne nuit chez notre bon ami de la rue des Trois-Pavillons : c'est bien la rue la plus tranquille qui soit au tranquille Marais. Pendant qu'il est à sa campagne, *va, François*, va mettre à son lit une paire de draps pour moi.

J'ai soupé, ma fille : heureusement j'ai peu mangé, puis je suis parti sans lumière pour la rue des Trois-Pavillons, m'assurant bien, de temps en temps, que personne ne me suivait.

Mon François retourné chez moi, la porte de la rue barrée et bien fermée, un domestique de mon ami enfermé tout seul avec moi, je me suis livré au sommeil. A minuit, le valet, en chemise, effrayé, entre dans la chambre où j'étais : *Monsieur*, me dit-il, *levez-vous; tout le peuple vient vous chercher; ils frappent à enfoncer la porte. On vous a trahi de chez vous; la maison va être pillée.* En effet, on frappait d'une façon terrible. A peine réveillé, la terreur de cet homme m'en

donnait à moi-même. Un moment, dis-je : *Mon ami, la frayeur nuit au jugement.* Je mets ma redingote, en oubliant ma veste, et, mes pantoufles aux pieds, je lui dis : *Y a-t-il quelque issue par où l'on puisse sortir d'ici?* — Aucune, Monsieur; mais pressez-vous, car ils vont enfoncer la porte. Ah! qu'est-ce que va dire mon maître? — *Il ne dira rien, mon ami; car je vais livrer ma personne, pour qu'on respecte sa maison. Va leur ouvrir, je descends avec toi.*

Nous étions troublés tous les deux. Pendant qu'il descendait, j'ai ouvert au premier étage une fenêtre qui donnait sur la rue du Parc-Royal; il y avait sur le balcon une terrine allumée qui m'a fait voir, au travers de la jalousie, que la rue était pleine de monde : alors le désir insensé de sauter par la fenêtre s'est éteint à l'instant où j'allais m'y jeter. Je suis descendu, en tremblant, dans la cuisine au fond de la cour; et regardant par le vitrage, j'ai vu la porte enfin s'ouvrir. Des habits bleus, des piques, des gens en veste sont entrés; des femmes criaient dans la rue. Le domestique est revenu vers moi pour chercher beaucoup de chandelles, et m'a dit, d'une voix éteinte : *Ah! c'est bien à vous qu'on en veut!* — Eh bien! ils me trouveront ici.

Il y a près de la cuisine une espèce d'office avec une grande armoire où l'on met les porce-

laines, dont les portes étaient ouvertes. Pour tout asile et pour dernier refuge, ton pauvre père, mon enfant, s'est mis derrière un des venteaux, debout, appuyé sur sa canne, la porte de ce bouge uniquement poussée, dans un état impossible à décrire, et la recherche a commencé.

Par les jours de souffrance qui donnaient sur la cour, j'ai vu les chandelles trotter, monter, descendre, enfiler les appartements. On marchait au-dessus de ma tête; la cour était gardée; la porte de la rue ouverte; et moi, tendu sur mes orteils, retenant ma respiration, je me suis occupé à obtenir de moi une résignation parfaite, et j'ai recouvré mon sang-froid. J'avais deux pistolets en poche, j'ai débattu long-temps si je devais ou ne devais pas m'en servir. Mon résultat a été que si je m'en servais, je serais haché sur-le-champ, et avancerais ma mort d'une heure, en m'ôtant la dernière chance de crier au secours, d'en obtenir peut-être, en me nommant, dans ma route à l'Hôtel de ville. Déterminé à tout souffrir, sans pouvoir deviner d'où provenait cet excès d'horreur, après la visite chez moi, je calculais les possibilités, quand la lumière fesant le tour en bas, j'ai entendu que l'on tirait ma porte, et j'ai jugé que c'était le bon domestique qui, peut-être en passant, avait imaginé d'éloigner encore un moment le danger qui me menaçait.

Le plus grand silence régnait; je voyais à travers les vitres du premier étage qu'on ouvrait toutes les armoires : alors je crus avoir trouvé le sens de toutes ces énigmes. Les brigands, me disais-je, se sont portés chez moi; ils ont forcé mes gens, sous peine d'être égorgés, de leur déclarer où j'étais; la terreur les a fait parler : ils sont arrivés jusqu'ici, et trouvant la maison aussi bonne à piller que la mienne, ils me réservent pour le dernier, sûrs que je ne puis échapper.

Puis mes douloureuses pensées se sont tournées sur ta mère et sur toi, et sur mes pauvres sœurs. Je disais avec un soupir : mon enfant est en sûreté; mon âge est avancé; c'est peu de chose que ma vie, et ceci n'accélère la mort de la nature que de bien peu d'années : mais ma fille, sa mère, elles sont en sûreté. Des larmes coulaient de mes yeux. Consolé par cet examen, je me suis occupé du dernier terme de la vie, le croyant aussi près de moi. Puis, sentant ma tête vidée par tant de contention d'esprit, j'ai essayé de m'abrutir et de ne plus penser à rien. Je regardais machinalement les lumières aller et venir; je disais : *le moment s'approche;* mais je m'en occupais comme un homme épuisé, dont les idées commencent à divaguer; car il y avait quatre heures que j'étais debout dans cet état violent, changé depuis dans un état de mort. Alors, sentant de la faiblesse, je

me suis assis sur un banc, et là, j'ai attendu mon sort sans m'en effrayer autrement.

Dans ce sommeil d'horrible rêverie, j'ai entendu un plus grand bruit; il s'approchait; je me suis levé, et, machinalement, je me suis mis derrière le ventail de l'armoire, comme s'il eût pu me garantir. La porte s'est ouverte; une sueur froide m'a tombé du visage, et m'a tout à fait épuisé.

J'ai vu venir le domestique à moi, nu en chemise, une chandelle à la main, qui m'a dit d'un ton assez ferme : *Venez, Monsieur, on vous demande.* — *Quoi! vous voulez donc me livrer? J'irai sans vous. Qui me demande?*—*M. Gudin, votre caissier* (*).—*Que dites-vous de mon caissier?*—*Il est là avec ces Messieurs.* Alors j'ai cru que je rêvais ou que ma raison altérée me trompait sur tous les objets : mes cheveux ruisselaient; mon visage était comme un fleuve. *Montez*, m'a dit le domestique, *montez; ce n'est pas vous qu'on cherche : M. Gudin va vous expliquer tout.*

Ne pouvant attacher nul sens à ce qui frappait mon oreille égarée, j'ai suivi au premier étage le domestique qui m'éclairait : là, j'ai trouvé *M. Gudin* en habit de garde nationale, armé de son fusil,

(*) M. Gudin, l'homme de confiance de M. de Beaumarchais, est frère de l'homme de lettres.

avec d'autres personnes. Stupéfait de cette vision, *par quel hasard*, lui ai-je dit, *vous rencontrez-vous donc ici?—Par un hasard, Monsieur, aussi étrange que celui qui vous y a conduit vous-même le propre jour que l'on a donné l'ordre de visiter cette maison, où l'on a dénoncé des armes.—Ah!* j'ai dit: *pauvre campagnard! vous avez donc aussi de lâches ennemis?* N'ayant plus besoin de mes forces, je les ai senti fuir; elles m'ont manqué tout à fait. Je me suis assis sur le lit où j'avais sommeillé deux heures avant que le bruit commençât; et Gudin m'a dit ce qui suit :

« Inquiet, à onze heures du soir, de savoir si » notre quartier était gardé par les patrouilles, » j'ai pris mon habit de soldat, mon sabre et mon » fusil, et suis descendu dans les rues, malgré » les conseils de mon fils. J'ai rencontré une pa- » trouille qui, m'ayant reconnu, m'a dit : M. Gu- » din, voulez-vous venir avec nous? vous y serez » mieux que tout seul. Je l'ai d'autant mieux ac- » cepté, que Monsieur, que vous voyez là en habit » de garde nationale, est le limonadier qui reste » en face de vos fenêtres; en un mot, c'est M. Gibé.»

D'honneur, ma pauvre enfant, je me tâtais le front pour m'assurer que je ne dormais pas. Mais comment, ai-je dit à M. Gudin, si c'est bien vous qui me parlez, m'avez-vous laissé-là quatre heures dans les angoisses de la mort, sans m'être venu consoler?

« Je vais bien plus vous étonner, me dit Gudin,
» par mon récit que ma présence ne l'a fait.......
» J'ai vu doubler le pas, et j'ai dit à tous ces Mes-
» sieurs, ce n'est pas ainsi qu'on patrouille.—Aussi
» ne patrouillons-nous pas; nous allons à une cap-
» ture. Je les vois arriver à la rue du Parc-Royal,
» et là mon cœur commence à battre, nous sen-
» tant aussi près de vous.

» En détournant la rue des Pavillons, à l'habi-
» tation où vous êtes, on nous crie..... *Halte ici!*
» *enveloppez la maison;* et je me dis : Grands
» dieux! par quelle fatalité me trouvé-je avec ceux
» qui viennent pour arrêter M. de Beaumarchais?
» Moi aussi je croyais rêver. Je me suis contenu
» de mon mieux pour voir où tout aboutirait.

» Le domestique ouvre la porte et pense tom-
» ber à la renverse, me trouvant parmi ces Mes-
» sieurs; il a cru que la trahison qu'il avait soup-
» çonnée dans vos gens, s'était étendue jusqu'à
» moi; il balbutiait. Alors on a lu à haute voix
» l'ordre donné par la section, de venir visiter
» ici, soupçonnant qu'il y a des armes.— *Eh bien*
» *alors,* lui dis-je, *comment n'êtes-vous pas ac-*
» *couru, comment n'avez-vous eu nulle pitié de*
» *moi?*— Ma terreur n'a fait qu'augmenter, dit
» *Gudin;* à cette lecture j'ai eu la bouche encore
» plus close et n'étais que plus effrayé, ne sachant
» pas, Monsieur, s'il y avait, ou non, des armes;

» mais présumant avec effroi que, s'il s'en trou-
» vait par malheur, vous alliez devenir victime
» de vous être enfermé ici : j'ai vu tous les rap-
» ports affreux de cette nuit à la visite qu'on
» venait de faire chez vous.

» Pendant le cours de la recherche, enfin j'ai
» trouvé le moment de dire tout bas au domes-
» tique : *L'ami de votre maître est-il dans la mai-*
» *son? Il y est*, m'a-t-il dit. Dans un autre mo-
» ment, je lui ai demandé : *Mais où est-il? — Je*
» *n'en sais rien.* Il ne pouvait pas s'éloigner, il
» éclairait les rechercheurs, on ne le perdait
» pas de vue. Je me suis glissé sans lumière, a
» continué M. *Gudin*, jusqu'à la chambre de
» votre lit : je vous ai cherché à tâtons, dessus,
» dessous, vous appelant tout bas; mais vous
» étiez ailleurs, et je ne pouvais deviner où je
» devais vous aller prendre.

» Enfin, la recherche achevée, assuré que la
» calomnie avait encore manqué son coup, et
» qu'on ne trouvait rien ici, j'ai confié à tous ces
» Messieurs par quel hasard vous vous trouviez
» caché dans la chambre du maître; et leur éton-
» nement a au moins égalé le nôtre. Dieu merci,
» le mal est passé; recouchez-vous, Monsieur,
» et tâchez de dormir, vous devez en avoir be-
» soin. »

Alors, toute la patrouille étant entrée dans cette

chambre, j'ai dit au commissaire de section : *Monsieur, vous me voyez ici sous la sauvegarde de l'amitié ; je ne puis mieux payer l'asile qu'elle me donnait, qu'en vous priant, au nom de mon ami qui est excellent citoyen, de rendre votre visite aussi sévère que le peuple l'a faite hier chez moi, et d'en dresser procès-verbal, pour que sa sûreté ne soit plus compromise par des infâmes calomnies.— Monsieur,* m'a dit le commissaire, *notre procès-verbal est clos ; votre ami est en sûreté.*

Ces messieurs sont partis, ont dit au peuple, aux femmes dans la rue, que cette maison était pure. Les femmes, enragées que l'on n'eût rien trouvé, ont prétendu qu'on avait mal cherché ; ont dit qu'en huit minutes elles allaient trouver la cachette : elles voulaient que l'on rentrât ; on s'y est opposé ; le commissaire a fait brusquement refermer la porte. Ainsi ont fini mes douleurs ; mais la sueur, la lassitude et la faiblesse me brisaient.

Pendant que je réfléchissais à toutes les incroyables fortuités qui s'étaient simultanément rassemblées pour composer *cette mille et deuxième* nuit du roman de *Schéherazade*, et dans laquelle je venais d'être témoin, acteur et spectateur glacé, je me disais : *je l'écrirai ; vingt personnes l'attesteront ; personne ne voudra me croire, et tout le*

monde aura raison. Tous les traits majeurs de ma vie ont eu un coin de singularité; mais celui-ci les couvre tous. Ici l'horrible vérité n'offre qu'un songe invraisemblable : si quelque chose y fait ajouter foi, c'est bien l'impossibilité de croire que quelqu'un ait imaginé un roman aussi improbable.

Mais j'ai appris le lendemain matin que des hommes âgés, affectionnés à ce quartier que jamais rien n'avait troublé, entendant ce tapage affreux, saisis d'une terreur nocturne, ont sauté par-dessus les murs, et que, de jardin en jardin, ils ont été troubler des dames de la rue de la Perle, en leur demandant, en chemise, de les garantir de la mort : l'un d'eux s'était cassé la jambe.

L'effroi s'était communiqué, et de tout ce quartier, ton père qui avait eu le plus sujet de craindre, a peut-être été le seul qui ait achevé dans son lit une nuit aussi tourmentée.

Voilà, *mon Eugénie*, les détails que je t'ai promis dans ma dernière lettre à ta mère. Un homme moins fort, moins exercé que moi sur tous les genres d'infortune, serait mort vingt fois de frayeur. Mon sang-froid, ma prudence, et souvent le hasard m'ont sauvé de bien des dangers : ici le hasard a tout fait. Mais combien de fois ai-je dit en m'endormant sur le matin : *oh! que*

j'embrasserai mon enfant avec joie, si des événements plus terribles et plus désastreux ne la privent pas de son père et me permettent de la revoir!

Signé BEAUMARCHAIS.

LETTRE XLV.

A ma FAMILLE.

Londres, 9 décembre 1792.

MA pauvre femme, et toi, ma charmante fille, je ne sais où vous êtes, ni où vous écrire, ni même par qui vous donner de mes nouvelles, lorsque j'apprends, par les gazettes, que le scellé est mis une troisième fois depuis quatre mois sur ma maison de Paris, et que je suis décrété d'accusation pour cette misérable affaire des fusils de Hollande, à laquelle on a joint une abomination d'un genre plus sérieux pour aller plus vite avec moi. Je charge donc tous les honnêtes gens qui lisent les gazettes étrangères d'avoir l'humanité de vous dire, ô mes chères tendresses, que c'est de Londres, de cette terre hospitalière et généreuse où tous les hommes persécutés dans leur patrie trouvent un abri

consolateur, que je vous prie de ne point vous affliger sur moi. Je vois vos douleurs à toutes ; les larmes de ma fille me tombent sur le cœur, et le navrent, mais c'est mon unique chagrin.

La convention nationale, trompée par le plus cruel amphigouri qui soit jamais sorti de la bouche d'un dénonciateur, a conclu contre moi, *sur la foi de Le Cointre*, à un décret d'accusation. Mais ceux qui ont trompé Le Cointre, sentant bien qu'une pareille attaque ne soutiendrait pas huit minutes d'examen, ont imaginé de jeter une si grande défaveur sur moi, qu'elle fit couler rapidement sur tout le reste. Ils m'ont fait dénoncer comme ayant écrit à Louis XVI, et m'ont rangé parmi les grands conspirateurs unis contre la liberté française.

Mais cette accusation plus grave que la première a encore moins de fondement. Soyez tranquilles, ma femme et mes deux sœurs ! Sèche tes larmes, ma douce et tendre fille ; elles troublent la sérénité dont ton père a besoin pour éclairer la convention nationale sur de graves objets qu'il lui importe de connaître, et faire rentrer avec opprobre toutes ces lâches calomnies dans l'enfer qui les enfanta.

Je n'ai jamais écrit au roi Louis XVI ni pour ni contre la révolution ; et si je l'avais fait, je serais glorieux de le publier hautement ; car nous ne

sommes plus au temps où les hommes de courage avaient besoin de s'amoindrir lorsqu'ils écrivaient aux puissances. A la hauteur des événements, j'aurais dit à ce prince de telles vérités, qu'elles auraient pu détourner ses malheurs et surtout prévenir les maux qui déchirent le sein de notre malheureuse France.

Les seules relations directes que j'aie jamais eues avec ce roi par l'intervention de ses ministres, remontent à la première année de son règne, il y a dix-huit ans, au moment où il s'élevait à ce trône, d'où un caractère trop faible, bien des fautes, et la fortune viennent de le faire cheoir si misérablement.

Je suis bien éloigné de trahir ma patrie pour la liberté de laquelle j'ai fait long-temps des vœux, et depuis, de grands sacrifices : et toutes ces viles accusations qui se succèdent contre moi à la convention nationale seraient la plus terrible des abominations, si elles n'étaient en même temps la plus stupide des bêtises.

Mais le sénat qu'on a surpris est juste, et je n'ai pas été entendu. L'espoir de tous mes ennemis sans doute était que je ne le serais jamais : en m'arrêtant en pays étranger, ils se flattaient que, ramené dans ma patrie avec l'odieux renom d'avoir trahi sa cause, des assassins gagés auraient renouvelé sur moi les scènes

du 2 septembre, ou que le peuple même indigné de ma trahison supposée m'aurait sacrifié en route avant qu'il fût possible de le désabuser. C'est la cinquième fois, depuis quatre mois, qu'ils ont tenté de me faire massacrer; et sans la générosité d'un magistrat de la commune que je nommerai dans mon mémoire avec une vive reconnaissance, et qui vint me tirer de l'abbaye six heures avant que toutes les voies en fussent fermées, j'y subissais le sort de tant de victimes innocentes.

Si je ne prouve pas sans réplique, au gré de ma patrie et de l'Europe entière, que toute cette affreuse trame n'est qu'une vile scélératesse pour tâcher d'arriver à une grande friponnerie, et s'il y a une ligne de moi écrite au roi Louis XVI, depuis dix-huit années, je dis anathême sur moi, sur ma personne et sur mes biens, et je cours me livrer au glaive de notre justice.

Je fais ma pétition à la convention nationale, pour la prier de distinguer la ridicule affaire des fusils de la très-grave accusation d'une coupable correspondance : avant de me purger de la première, je dois être lavé ou mort sur mon travail de la seconde. Mais, au nom de Dieu, chère femme, si tu veux que je garde toute ma tête, défends à ta fille de pleurer!

Caron de Beaumarchais.

LETTRE XLVI.

Pour la jeune citoyenne française AMÉLIE-EUGÉNIE CARON BEAUMARCHAIS.

Près de Lubeck, ce 4 décembre (vieux style) 1794.

MON enfant! ma fille Eugénie! j'apprends, au fond de ma retraite, que le système tyrannique, spoliateur et destructeur de l'effroyable Robespierre, qui couvrait le sol de la France de larmes, de sang et de deuil, commence à faire place au vrai plan de restauration des principes sacrés de *liberté civique* et d'une *égalité morale*, sur lesquels seuls se fonde et se maintient une république sage, heureuse et très-puissante.

Malgré ta très-grande jeunesse et l'éloignement naturel où ton sexe vivait de ces fières et mâles idées, tu as pu voir dans toutes les échappées des conversations où tu assistais malgré toi, que ces idées ont constamment été mes principes invariables; et le temps est venu, ma fille, où la grande leçon du malheur t'apprend l'utilité de revenir sur tout cela, te met en état de juger *si tu peux encore t'honorer d'être la fille de ton père.* Et ce

retour sur toi t'est devenu d'autant plus nécessaire, que tu n'aurais aucun moyen de briser ce lien sacré, quand tu craindrais d'avoir à en rougir.

Si je t'écris sans bien savoir comment je te ferai passer ma lettre, et si je t'écris librement, c'est que, fussé-je même le plus coupable des citoyens envers la république française, on ne pourrait te faire un crime d'avoir reçu de moi la vie, ni de t'intéresser à ma justification, si importante à ton état futur!

Le temps n'est pas encore bien loin où cette justification était regardée comme impossible, où l'on ne cessait de me dire que si je retournais en France, je courrais risque encore une fois d'y périr avant que je pusse m'y faire entendre d'aucun juge On m'apprend aujourd'hui que ce temps d'horreur a fini par la mort de celui qui seul l'avait fait naître; qu'on a même de l'indulgence en ce moment pour des coupables. Un citoyen qui ne l'est point, qui n'a cessé d'être zélé, peut donc y espérer justice!

Sur ces assurances, ma fille, ranime ton faible courage, et reçois de ton père, pour ta consolation, sa parole sacrée que, dès qu'il apprendra par toi qu'il peut aller offrir à l'examen sévère toute sa conduite civique, il sortira, sans hésiter, de l'espèce de tombeau dans lequel il s'est enterré depuis son départ de la France; n'ayant

trouvé que ce moyen de la servir utilement et d'échapper à toute accusation, à tout soupçon de malveillance.

Je prouverai, par un retour sur tous mes ouvrages connus, que la tyrannie despotique et tous les grands abus de ses temps anciens monarchiques, n'ont pas eu d'adversaire plus courageux que moi; que ce courage, qui surprenait alors tout ce qui est brave aujourd'hui, m'a exposé sans cesse à des vexations inouies. L'amour de cet état abusif et vicieux n'a donc pu faire de moi un ennemi de mon pays, pour essayer de raviver ce que j'ai toujours combattu.

Je prouverai qu'après avoir servi efficacement la liberté en Amérique, j'ai, sans ambition personnelle, servi depuis de toutes mes facultés les vrais intérêts de la France.

Je prouverai que je la sers encore, quoique livré à une persécution aussi absurde qu'impolitique, et qu'il soit stupide de croire que celui qui se consacra *au rétablissement des droits de l'homme* en Amérique, dans l'espoir d'avoir à présenter un grand modèle à notre France, a pu l'attiédir sur ce point quand il s'agit de son exécution.

J'établirai devant mes juges ma conduite si bien prouvée à toutes les époques où il me fut permis d'agir.

On ne pourra dire à ton père qu'il a vécu deux

ans chez les ennemis de l'Etat : il prouvera qu'il n'en a jamais vu aucun.

Si l'on veut qu'il soit émigré, contre toute espèce de droits, il montrera ses passe-ports, sa conduite, son titre, et sa correspondance, dont on pourra être surpris.

Que si on lui reproche de n'avoir pas rempli les promesses qu'il avait faites, il invoquera l'*acte même* qui renferme son vœu, et prouvera qu'il a fait, lui tout seul, ce que vingt hommes réunis n'auraient pas osé concevoir, *et au-delà de ce qu'il a promis.*

Si l'on dit qu'il a dans les mains de grands fonds à la république, en souriant de cette erreur grossière, il répondra *qu'il vient compter rigoureusement avec elle, et remettra, sans nul délai, ce dont il sera débiteur,* en ne demandant nulle grâce, mais le plus sévère examen. Qu'avant même de le subir, il vient offrir dans son pays sa tête expiatoire, si, cet examen achevé, on peut l'y soupçonner coupable.

Si l'assemblée législative conventionnelle juge UNE TROISIÈME FOIS QU'IL A BIEN MÉRITÉ DE LA NATION FRANÇAISE (car on l'a déjà prononcé deux fois sur cette même affaire), il se refusera à toute espèce de récompense, autre que l'honneur reconnu d'avoir bien rempli ses devoirs; et l'espoir, si doux à son cœur, de revoir sa fille honorée,

rendue à l'aisance modeste qu'on n'a pu ni dû lui ravir.

Voilà, ma fille tant aimée, ce à quoi s'engage ton père! Le silence de mort que tous mes amis ont gardé depuis qu'une mission fâcheuse et presqu'impossible à remplir, m'a exilé de mon pays, me fait douter si je dois croire qu'il a pu m'en rester un seul: je ne puis donc adresser à aucun cet engagement que je prends, pour qu'il aille t'en faire part et encourager ta faiblesse.

Je suis forcé, plein de toutes ces choses, de te les écrire à toi-même, en te recommandant de profiter de ce long et dur temps d'épreuves, pour achever ta bonne éducation, ton éducation sérieuse; celle des agréments étant remplie depuis long-temps pour toi.

Songe bien, mon enfant, qu'en ce nouvel ordre de choses, une femme reconnue d'un mérite solide, conviendra mieux à un républicain pour être mère de ses enfants, que celle qui n'aurait que des talents à lui offrir, et que ces grâces d'autres fois (dont la mode est si bien passée) pour acquitter la dette maternelle.

Sache enfin que nul homme existant n'a souffert de plus longs tourments que l'ardent ami qui t'écrit; et qu'il aurait cent fois jeté, sans regret, à ses pieds, le fardeau de son existence, s'il n'avait vivement senti qu'elle t'était indispen-

sable, et qu'il n'a le droit de mourir que quand il te saura heureuse.

Je t'autorise, en la signant, à faire de ma triste lettre l'usage que tes autres amis jugeront propre à ta conservation, en attendant que j'y mette le sceau de l'attachement paternel, en allant moi-même à Paris.

Je te serre contre mon cœur, toi et tout ce qui m'appartient.

Signée de moi de tous mes noms,

PIERRE-AUGUSTIN-CARON DE BEAUMARCHAIS.

LETTRE XLVII.

*A M. T***.*

Paris, ce 18 prairial an 5
(6 juin 1797).

Votre lettre du 27 floréal, mon cher T***, n'est répondue par moi qu'aujourd'hui, parce qu'elle m'est arrivée au fort de mon déménagement. Je viens de revenir dans ma maison du boulevard, dont le séquestre n'était pas levé quand je suis rentré dans Paris. Le triste motif qui m'y ramène est l'opposé de celui qui me la fit construire, le besoin d'économie. Ma fortune aux trois quarts détruite par une persécution de quatre années, ne me permet pas de payer un autre loyer, pendant que ma maison dépérit faute d'être habitée.

Mon rappel, après bien des travaux, a été honorable, mais ce qui est perdu est perdu. Heureusement on peut se montrer pauvre, sans être humilié du malaise comme autre fois ; c'est un des biens de la révolution. Je cours après tous mes débris, car il faut laisser du pain à mes en-

fants, après la mort qui commence à me talonner, comme vous le présumez pour vous-même, quoique vous soyiez asthmatique, ce qui, dit-on, est un brevet de longue vie peu agréable; mais quand on a tout savouré, l'existence presqu'entière est dans les souvenirs. Heureux celui chez qui le bien peut compenser le mal!

Ma fille est prête d'accoucher; elle est la femme d'un bon jeune homme qui s'obstinait à la vouloir, quand on croyait que je n'avais plus rien. Elle, sa mère et moi, avons cru devoir récompenser ce généreux attachement; cinq jours après mon arrivée je lui ai fait ce beau présent. Ils auront du pain, mais c'est tout; à moins que l'Amérique ne s'acquitte envers moi, après vingt ans d'ingratitude.

Je n'aime pas que dans vos réflexions philosophiques, vous regardiez la dissolution du corps comme l'avenir qui nous est exclusivement destiné; ce corps-là n'est pas *nous*; il doit périr sans doute, mais l'ouvrier d'un si bel assemblage aurait fait un ouvrage indigne de sa puissance, s'il ne réservait rien à cette grande faculté à qui il a permis de s'élever jusqu'à sa connaissance! Mon frère, mon ami, mon Gudin, s'entretient souvent avec moi de cet avenir incertain; et notre conclusion est toujours : méritons au moins qu'il soit bon; s'il nous est dévolu, nous aurons fait un ex-

cellent calcul; si nous devons être trompés dans une vue si consolante, le retour sur nous-mêmes, en nous y préparant par une vie irréprochable, a infiniment de douceur.

Le théâtre français vient de reprendre mon dernier essai dramatique, fait en 1791, *la Mère coupable*. Soit que la perfection du jeu lui ait donné plus de mérite, soit que l'esprit public se tourne avec un goût plus sûr vers les sujets d'une grande moralité, cette pièce a eu un tel succès, que j'en suis étonné moi-même. On m'a violé comme une jeune fille à la première représentation; il a fallu paraître entre Molé, Fleury et mademoiselle Contat. Mais le public qui demandait l'auteur, n'est plus cette assemblée moqueuse des talents qui la font pleurer malgré elle; ce n'est plus un homme dont le plus sot des nobles se croyait supérieur, que l'on veut voir pour en railler; ce sont des citoyens qui ne connaissent de supériorité que celle accordée au mérite ou aux talents, qui désirent voir l'auteur d'un ouvrage touchant, dont des acteurs, rendus à la citoyenneté, viennent de le faire jouir avec délice. Peut-être s'y est-il mêlé un peu de ce noble désir de dédommager un bon citoyen d'une proscription désastreuse! Quoi qu'il en soit, moi, qui toute ma vie me suis refusé à cette demande du public, j'ai dû céder; et cet applaudissement pro-

longé m'a fait passer dans une situation toute neuve : j'étais loué par mes égaux ; j'ai pu goûter la dignité de l'homme.

En voilà trop sur un pareil sujet. Rappelez-moi à votre épouse respectable.

BEAUMARCHAIS.

LETTRE XLVIII.

AU MÊME.

Paris, ce 5 fructidor an 5
(21 août 1797).

Vous n'avez pas, mon cher, une juste idée de mes occupations. Le désordre effroyable qu'une proscription de trois ans a mis dans mes affaires, en jetant à vau-l'eau les cinq-sixièmes de ma fortune, use mon temps, mes facultés à recueillir mes restes dispersés.

La littérature dramatique exige une sérénité d'esprit qui me manque ; et *la Mère coupable* ne verrait point le jour, si elle n'eût été finie en 1791. Le temps de ces plaisirs n'existe plus pour moi ; il me faut travailler, lutter contre le malaise, pour empêcher que la grande détresse ne m'atteigne :

la fin, ainsi que ma famille. C'est le repos d'esprit qui me manque à l'âge où j'en ai tant besoin !

Mon digne ami Gudin, qui n'a rien dérangé de ses travaux dans la retraite où il s'était fait oublier, rentré chez moi pour notre bonheur réciproque, me soutient, me console, et finit son grand ouvrage.

Je vous envoie un exemplaire de la dernière édition de *la Mère coupable*, avec un très-peu long discours préliminaire, qui est tout ce que mon loisir m'a permis de brocher sur un sujet inépuisable, notre art dramatique français, que je tâche de ranimer plutôt par de bons conseils que par de bons exemples. Vous me le demandez; le voilà.

J'apprends par votre lettre que vous vous faites estimer par des occupations utiles; la nature vous a donné toute l'étoffe nécessaire pour bien remplir tous les travaux auxquels vous voudrez vous livrer. Les aspérités du jeune âge ont été râpées, adoucies par des frottements très-violents. Vous êtes devenu un honorable citoyen; ne redescendez jamais de la hauteur où vous voilà, et vous vérifierez pour moi cette assertion morale que j'ai mise dans une des pages de mon discours sur *la Mère coupable*; que *tout homme qui n'est pas né un épouvantable méchant, finit toujours par être bon quand l'âge des passions s'éloigne, et*

surtout quand il a goûté le bonheur si doux d'être père!

Les maux du corps sont des accidents de notre être. Je suis sourd, moi, comme *une urne sépulcrale*; ce que les gens du peuple nomment sourd *comme un pot*. Mais un pot ne fut jamais sourd! au lieu qu'une urne sépulcrale, renfermant des restes chéris, reçoit bien des soupirs et des invocations perdues auxquelles elle ne répond point; et c'est de-là, qu'a dû venir l'étymologie d'un grand mot, que la populaire ignorance a gâté.

Je m'aperçois depuis long-temps que je suis refaiseur de proverbes. Adieu; s'il m'échappe d'autres bluettes littéraires, vous les aurez comme *la Mère coupable*.

BEAUMARCHAIS.

LETTRE XLIX.

Au Citoyen BAUDIN (*des Ardennes*).

15 vendémiaire an 5
(6 octobre 1797).

A mon retour de la campagne, énergique défenseur de la justice et de l'humanité! je dois vous remercier de l'excellent discours sur le système affreux des déportations générales. Si la question n'eût pas encore été jugée, votre discours l'eût emportée. Et ce qui m'en frappa le plus, c'est la chaleur de ce pur sentiment qui vous porte à traiter, même après coup, avec de nouvelles lumières, une question qui semblait épuisée par la longueur des discussions. Cet amour expansif du bien en matière si importante vous honore, s'il se peut, plus encore que le très-grand talent que vous y avez déployé.

Le besoin irrésistible de consolation dans les maux de la vie, avez-vous dit, est le principe de tout *système de religion*. Cela est vrai, très-éminemment vrai. D'après ce moment, il est interdit de chercher quelle est la meilleure ou la pire. Aussi, ne l'avez-vous pas fait. Vous avez raisonné en bon législateur. Il faut de la révéla-

tion, de l'inspiration, et des prêtres pour établir une croyance, quelle qu'elle soit; vous l'avez dit encore. Reste à savoir quels biens politiques nous font ces œuvres de persuasion, et s'il vaut mieux tromper les hommes que leur dire la vérité. L'indifférence pour le choix de toute secte qui s'établit, est la majestueuse conduite que doit tenir celui qui fait des lois; et vous avez très-justement blâmé l'homme qui s'est permis d'émettre une opinion partiale, à la tribune retentissante, sur un objet qui n'était pas de son ressort.

Humains! humains! soyons doux et cléments:
Nous sommes tous plus faibles que méchants!

Conquête de Naples, ch. XIV.

Je ne suis pas aussi content que vous du livre de M. Neker sur les opinions religieuses; et son exemple du commerce, dont vous avez usé vous-même, ne me paraît pas très-exactement comparé. Le commerce est d'une utilité bien prouvée; il fallait donc l'encourager, même avec les maux qu'il a faits. Nous n'en pouvons pas dire autant du mot abstrait qu'on nomme *religion*. Car il devient vide de sens s'il signifie *religion* en général, qui, excepté celle que l'on adopte, n'est pour le plus intrépide croyant qu'un ramas de folles visions dans toutes celles auxquelles il ne croit pas. Nul de nous n'osant dire que ce ramas a quel-

qu'utilité *dans les religions qui sont fausses, et par cela même funestes,* aucun de nous n'est obligé de pardonner les maux qu'elles ont faits, quand elles ont été dominantes, en faveur de l'utilité, comme on le dit du haut commerce.

Le grand soin du législateur est de faire si bien, que tous ayant liberté sur la leur, aucune d'elles nedomine ; d'où suit que nul n'a droit d'en tourmenter un autre sur la croyance dont il est; et là-dessus, Monsieur, vous êtes inexpugnable, et devenez l'auguste protecteur de toutes les victimes que l'anarchie a faites parmi les prêtres. Mais votre raisonnement de la page 27, où vous comparez les déportés aux émigrés, me paraît malheureusement propre à vous faire taxer de rigueur, comme vous paraissez le craindre; car la déportation forcée n'ayant aucun rapport à l'émigration volontaire, la première ne présente qu'un homme malheureux, quand l'autre nous montre un coupable : pourquoi rangerions-nous dans la classe des malheurs, qu'on nomme irréparables, la déportation qu'ont subi des prêtres pour leurs opinions, lorsque, pour excuser notre conduite à leur égard, vous êtes vous-même obligé de supposer que les coupables émigrés pourraient peut-être se prévaloir d'un rappel accordé à tant de malheureux tonsurés ! et même, de supposer encore qu'on n'a proscrit que les hommes ardents,

lorsque nous savons tous que ce n'est pas tel ou tel séditieux qu'ona trié entre les prêtres ; mais tous les prêtres qu'on a traités *comme suspects d'être suspects* de sentiments anti-républicains! Excepté ce fléchissement vers un avis dont vous ne pouvez être, tout votre ouvrage est un chef-d'œuvre de bonté, de douce humanité, de discussion législative, et vous avez tonné contre le principe dangereux de se mettre au-dessus des formes, en assurant, ce qui est vrai, que cette barrière franchie, il n'est aucun terme prévu où l'on puisse indiquer que l'autorité gouvernante s'arrêtera dans les abus de son pouvoir!

Salut, estime, vénération.

Signé CARON DE BEAUMARCHAIS.

LETTRE L.

AU PROPRIÉTAIRE DU BIEN-INFORMÉ.

Ce 14 brumaire an 6 (4 novembre 1797).

CITOYEN,

LORSQUE pour succéder au journal le plus instructif de la France, et le seul qu'on pût assimiler au *Spectateur* du célèbre Adisson (l'historien) (*), on se donne le titre de *Bien-Informé*, l'on ne doit pas laisser charger sa feuille, sur quelques points qui intéressent le public, du ramassis des platitudes que l'ignorance débite dans les rues.

Les accidents, quels qu'ils puissent être, que vous imputez à la compagnie des eaux de Paris, laquelle depuis long-temps n'existe plus, et qui, lorsque ses établissements étaient dirigés par les *frères Perrier*, n'avait fait au public aucune des absurdes promesses dont votre commis l'*informeur* (on ne peut *plus mal informé*) nous informe par vous, d'un ton qui n'était pas celui de votre prédécesseur; ces accidents, dis-je, ne la concernent point.

(*) Par M. Dupont de Nemours.

Cette compagnie s'honorait d'avoir surpassé les Anglais dans l'art de répandre à grands flots, par les machines à feu et des conduites combinées, tant de fer fondu que de bois, dans tous les quartiers de Paris, l'eau si indispensable à la salubrité de l'air, à la propreté des maisons, à la commodité des habitants d'une cité immense; elle avait réussi à la faire abonder partout, au quart moins de frais pour chacun que le peu qu'on en obtenait par les porteurs d'eau à bretelles. Ceci n'est point un texte à des bouffonneries.

Les désordres occasionnés par les temps révolutionnaires ont détruit cette compagnie et suspendu plusieurs années le beau service des machines. Pendant ce temps, plus de 40,000 toises de tuyaux de bois se sont desséchées et fendues. Le département de Paris s'occupe aujourd'hui du soin de les réparer à grands frais. Telle est la cause malheureuse de plusieurs accidents possibles, lesquels ne devraient pas fournir l'idée d'un article aussi pitoyablement fait, que le remplissage inséré contre la compagnie Perrier, dans une feuille à laquelle vous prétendez donner quelque réputation. Ce n'est point là le ton qu'un bon journaliste doit prendre, s'il ne veut être rejeté dans la classe des regratiers compositeurs de feuilles peu décentes, dont nous sommes très-dégoûtés.

Cette lettre est d'un homme qui respectait le

citoyen *Dupont* et voudrait estimer son continuateur.

CARON BEAUMARCHAIS, *l'un des premiers actionnaires de l'utile entreprise des eaux, et votre abonné.*

LETTRE LI.

*A M. D*** des Vosges.*

Ce 1[er] pluviose an 6
(20 janvier 1798).

Je n'ai pas voulu, Citoyen, vous remercier plus tôt du présent que vous m'avez fait de votre beau discours, l'entraînement de votre style à la première lecture ayant fait naître en moi le désir le plus vif de le relire lentement : ce que je ne nommerai pas une *relute*, mot impropre et barbare qui se glisse dans le français, sans qu'on puisse deviner ce qui l'a pu faire adopter comme tant d'autres, qui corrompent la première langue de l'Europe.

Votre discours est purement écrit, plein de traits brillants, de vues, de connaissances approfondies sur les véritables intérêts qui militent

pour ou contre cet accroissement de puissance. Mais la partie politique n'est point celle dont je veux vous entretenir aujourd'hui : son vrai mérite littéraire est ce qu'il nous convient de traiter entre nous deux hommes de lettres, dont l'un commence sa carrière, quand l'autre touche à la fin de la sienne.

Votre discours a l'éclat oratoire qui l'eût rendu très-entraînant à la première des tribunes, et qui me l'a fait dévorer. Si, pour m'acquitter envers vous du plaisir qu'il m'a fait, vous me permettez quelques observations qui ne doivent qu'être agréables à un homme d'un grand talent, je vous dirai que cet éclat, ce mérite qui vous honore, est pourtant le moindre de ceux qui m'ont frappé dans votre ouvrage.

De cela seul que vous l'avez nommé *discours*, je vois que pour le rendre plus rapide et brillant, vous avez jeté dans vos notes une foule de choses fortes, qui, répandues dans le corps de l'ouvrage, lui eussent mérité ce nom d'*ouvrage*, bien préférable au but que vous avez rempli, celui de donner une haute idée de votre talent oratoire, quand vous pouviez élever ce discours à l'honneur d'être regardé comme un ouvrage aussi instructif que profond, en fesant seulement rentrer vos belles notes dans le texte. Et ne croyez pas, écrivain, que vous l'eussiez rendu par-là

plus languissant; elles auraient nourri, varié les idées que vous présentez comme vôtres; elles auraient porté jusqu'à la conviction les choses dont vous voulez persuader vos lecteurs, en y joignant l'autorité de tant d'écrivains respectés dont vous vous appuyez vous-même.

En général, je ne suis point l'ami des notes étendues et très-multipliées; c'est un ouvrage dans un ouvrage, qui les amoindrit tous les deux. Un des secrets de l'art d'écrire, en matière sérieuse surtout, est, selon moi, le beau talent de réunir dans le sujet qu'on traite, tout ce qui tend à renforcer sa consistance; l'isolation des notes en affaiblit l'effet.

Enfin, pour terminer ce radotage d'un vieillard à qui votre discours a donné de l'estime pour vous, je vous dirai que cette estime a beaucoup augmenté en voyant dans vos notes avec quel soin vous avez étudié, dans toutes les langues de l'Europe, les grands auteurs qui ont traité les mêmes sujets avant vous. J'aime, dans un homme de votre âge, cette preuve donnée du soin qu'il a pris de s'instruire avant de parler au public. Et ma remarque, un peu sévère, sur la séparation de vos notes savantes d'avec votre texte éloquent, montre à tout bon esprit qui sait vous apprécier, que vous êtes loin d'avoir fait tout

ce qu'on a droit d'attendre d'un homme qui débute ainsi.

Après avoir parlé de la forme de votre ouvrage, dans un temps plus tranquille nous dirons quelques mots du fond. Je suis de votre avis presque sur tout ce que vous avancez; et ce en quoi nous différons, me semble abandonné au hasard des événements, plutôt que soumis aujourd'hui à des règles bien positives. Je vous félicite pour vous, en vous remerciant pour moi.

C. B.

LETTRE LII,

Imprimée dans le Journal (la Clef du Cabinet des Souverains) *de la veuve Panckouke*,

Au citoyen FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

21 brumaire an 7
(11 novembre 1798).

MINISTRE CITOYEN,

LES soins constants que vous prenez pour embellir le jardin national, conservatoire des plantes exotiques, des arbres et des animaux qui nous arrivent de tous les points du globe, nous prouvent que vos sages vues s'étendent à tout ce qui peut être utile au public, ou sembler digne de sa curiosité. Mais j'avoue qu'au plaisir de voir ces collections se mêle en moi un sentiment pénible, toutes les fois que j'y retrouve, au coin d'un laboratoire de chimie, dans la poussière des fourneaux, des matras et des matériaux servant à des distillations, le corps exhumé *de Turenne*, sans que je puisse m'expliquer les motifs d'un pareil dédain pour les restes d'un chef d'armées que le roi le plus fier

de son rang jugea digne de partager la sépulture de sa maison.

Que peut donc avoir de commun le squelette *du grand Turenne* avec les animaux vivants que cette enceinte nous conserve !

Qu'aurait dit Montécuculi de voir son vainqueur figurer au milieu d'une ménagerie ?

En cherchant s'il n'y avait point à Paris quelque dépôt moins indécent pour les restes de ce grand homme qu'un laboratoire de chimie *qui nous dégrade, et non pas lui*, j'ai retrouvé son tombeau d'un grand style au muséum de nos monuments funéraires, enclos des Petits-Augustins, où ces restes si révérés manquent autant à son tombeau que le tombeau manque à ces restes.

Le marbre noir placé dessous le bas-relief de la bataille de Turkeim en 1675, après le gain de laquelle Turenne perdit la vie en visitant un poste dangereux; ce marbre peut être enlevé : un cadre, des verres en sa place, laissant voir le corps du héros, commanderaient notre respect, appaiseraient l'indignation qu'on éprouve en voyant *Turenne* auprès des fœtus et des monstruosités qui attirent la foule.

Je suis même très-étonné que les ingénieux auteurs du muséum le plus philosophique de tous, quoique dans un local mesquin, n'ayent pas sollicité la cessation d'un tel scandale, en

vous priant, Citoyen Ministre, de leur confier le dépôt provisoire des restes du grand homme dont ils ont sauvé le tombeau, en attendant que la nation lui décerne enfin des honneurs dignes de sa réputation ! Eux qui, pendant que l'ignorance exaltée mutilait tous les monuments de nos artistes, ont eu la pensée courageuse de préserver, et la conception profonde de classer par suite de siècles, les tombeaux des hommes puissants dont l'histoire offrirait le muséum moral, si l'on pouvait les y embrasser d'un coup d'œuil, comme on le fait aux ci-devants Augustins.

Ce rapprochement désirable de *Turenne avec son tombeau*, renforcerait l'un des buts si frappants qu'on sent qu'ils ont voulu remplir en composant leur muséum :

Celui de nous montrer par quels degrés nos sculpteurs et nos architectes se sont élevés à l'honneur de rivaliser les grands artistes de la Grèce.

Celui d'y rappeler cette pensée philosophique, qu'avant que l'on eût érigé ce grand royaume en république, la mort seule avait le pouvoir d'y ramener les classes privilégiées à cette égalié que la république consacre.

Enfin l'honorable but de prouver à tous les penseurs de l'Europe que la nation française est

loin de partager la barbarie qui nous a privés en peu d'heures des monuments de douze siècles. Si notre muséum central, par la réunion des chefs-d'œuvre qu'on y expose, donne un plaisir délicieux à ceux qui savent en jouir, celui-ci nous élève à de grandes pensées; et le désir d'y voir déposer provisoirement les cendres de Turenne en est une des plus morales.

Je vous prie donc, Ministre ami de l'ordre, dont la haute magistrature est de surveiller les objets de décence publique, de prendre en considération cette remarque sur Turenne, qu'un bon citoyen vous soumet.

Je pourrais bien signer mon nom, ou même en donner l'anagramme si cette singularité ajoutait quelque chose au mérite d'un apperçu; *qu'importe qui je sois, si je dis vérité!* C'est de cela seul qu'il s'agit (*).

C. B.

(*) Cette lettre émut toutes les ames sensibles; ce fut un germe qui fructifia; et cinq mois après, le 24 germinal an 7 (13 avril 1799), un arrêté du Directoire fit transporter le corps de Turenne dans cet Élysée où le courage et la persévérance de M. *Le Noir* rassemblait les tombeaux, les urnes cinéraires, les monuments de tant de siècles, que la piété de nos pères avait consacrés dans

des églises que la démence révolutionnaire venait de renverser. (Voyez l'ouvrage de M. Le Noir , intitulé *Musée des Monuments français*, tome V, page 100.)

Le grand rassemblement de ces tombeaux, autrefois épars sur tout le territoire ; cette grande idée de les avoir disposés par siècles, ont fait de ce Muséum un objet unique et sans modèle jusqu'à ce jour. Il distinguera le génie des Français, il fera connaître quelle force il conservait au milieu des horreurs de la révolution ; avec quel courage un grand artiste (M. Le Noir) combattait la rage destructive qui semblait animer alors tous les esprits !

Quel beau désaveu de tant de fureurs que ces mausolées vénérables, que ce jardin expiatoire de tant de crimes, où le génie des arts dispute au génie de la destruction la mémoire des grands hommes ! où l'on n'entre point sans être pénétré de regrets et de reconnaissance, sans verser des larmes, sans éprouver un mélange délicieux de douleurs, d'attendrissement et d'admiration !

Oh ! de quelle satisfaction Beaumarchais eût été touché, s'il avait pu prévoir quelle main héroïque transporterait un jour les reliques de *Turenne* de cet Élysée dans le temple de Mars !

LETTRE LIII.

AUX AUTEURS DU JOURNAL DE PARIS.

SUR VOLTAIRE ET SUR JÉSUS-CHRIST.

Du 23 germinal an 7
(12 avril 1799).

CITOYENS, entre plusieurs lettres qu'a produites ma très-simple réponse au reproche qui m'était fait d'avoir négligé des correspondances importantes dans les *Œuvres complètes de Voltaire*, je ne répondrai qu'à une seule : les autres ne traitant que d'intérêts pécuniaires, soit de moi, soit des souscripteurs, ne doivent pas occuper le public.

Celle à laquelle je réponds, me paraît d'un homme blessé du juste éloge que j'ai fait du cœur généreux de *Voltaire*. Cet homme qui ne signe point, m'écrivant le fouet à la main, entre autres choses me dit ceci :

« Je ne suis point étonné, Monsieur, que
» vous, qui partagez toutes les erreurs de l'écri-
» vain des ouvrages duquel vous avez infesté
» l'Europe, ayiez voulu pousser le dévoûment

» jusqu'à nous le donner pour un homme *très-*
» *bienfesant* : mais les chrétiens vous répon-
» dront qu'il ne fut pas même *honnête* homme,
» car il n'était qu'un *misérable impie*, et ce
» reproche emporte l'autre. »

Rendre humeur pour humeur, au nom de *Voltaire* et au mien, à l'homme affligé qui m'écrit avec les trois doigts consacrés (du moins je le présume) au mystère d'Eucharistie, serait manquer de respect au public, même oublier celui que l'on doit au malheur d'un citoyen, sans doute aigri par la perte de son état. Laissant à part ce qui m'est personnel, contentons-nous de justifier *Voltaire* d'un reproche autant répété, et posons ainsi la question :

Voltaire était-il un impie de ne pas croire à la divinité du Christ; ou, ne fut-il qu'un incrédule de bonne foi? deux choses qui n'ont nul rapport.

L'impie est, selon moi, celui qui, *croyant* sur parole, ou sans examen (ce qu'on nomme *avoir de la foi*), manque au précepte qu'il adopte. Cet homme-là est très-coupable, *car il croit* et avoue *qu'il croit*.

L'incrédule de bonne foi est, au contraire, un de ces hommes à l'esprit duquel les motifs qui forment la persuasion religieuse, ou *la foi*, n'offrent pas le genre de preuves qui entraînent

sa conviction. Un tel homme n'est point coupable; et *cet incrédule* penseur est, je crois, ce que fut *Voltaire*.

Voici comment je l'établis :

Ma plus forte preuve se tire d'une réflexion que j'ai faite sur cet écrivain philosophe, et à tant de titres célèbre. On n'a pas assez remarqué, selon moi, la majesté, le grand sens, la hauteur du dernier mot qu'a dit *Voltaire* dans sa très-souffrante agonie, quoiqu'il ne fût alors ignoré de personne.

Le plus orgueilleux des curés, celui de la paroisse où il est mort, tourmentant ses derniers moments, voulant arracher une espèce d'aveu, *de récipiscence chrétienne*, pour se faire dans le clergé le renom d'un convertisseur, lui crie fortement dans l'oreille : *M. de Voltaire, croyez-vous en la divinité de Jésus-Christ?* Écoutez la sévère et sublime réponse qui sortit du fond d'un tombeau.... Au nom du seul Dieu créateur, ne me parlez jamais de cet homme-là! Il se retourna, et mourut.

Ce n'est point l'opinion du mourant que je prétends examiner; mais la véracité contestée de son opinion. C'est la hauteur d'une réponse qui n'appartient pas à l'esprit, au moment où elle fut faite : elle était toute au sentiment. S'il s'est trompé sur *Jésus-Christ*, cette réponse est

une preuve sans réplique qu'il se trompait de bonne foi, et c'est le point dont il s'agit.

Pénétré qu'il était de la distance immense du Créateur à un mortel, quel qu'on le supposât, ce n'est point du mépris, de l'indignation personnelle qu'il y montra pour *Jésus-Christ*, dont il avait toujours parlé comme d'un homme juste, et qu'il croyait trop plein de sens pour n'avoir pas été tout à fait étranger à ce que les chrétiens en ont fait; quoiqu'au fond il le regardât comme un moraliste commun, en quoi, peut-être, il s'est trompé; la puérilité apparente de la plupart des paraboles peut venir de ce que, traduites de l'idiome hébreu en grec, puis en latin, puis en français, elles ont perdu à ces transmutations la simplicité primitive, qui n'en gâtait point la morale, surtout ne la prêchant qu'aux gens du peuple, ce qui est à considérer. Aussi *Voltaire ne l'insulte-t-il pas!* C'est au nom de Dieu seul (quel grand mot!) qu'il supplie en mourant qu'on ne profane point la majesté divine, en lui donnant un homme pour adjoint! (Notez qu'il ne dit pas un juif.) Donnez à cet homme-là toutes les qualités, les vertus qui peuvent le rendre à vos yeux très-supérieur aux autres hommes, j'y consens : mais au nom *du seul Dieu créateur*, ne le comparez pas à *Dieu*.

Ce mot dit en pleine santé, dans la chaleur

d'une dispute, ou jeté dans un grand ouvrage, eût pu passer pour un trait plein de nerf, et, quoiqu'impie dans le sens des chrétiens, serait le plus fort résumé de tout ce qu'il en a écrit; mais, c'est un pied dans le cercueil, en se relevant de la mort, que ce profond énoncé lui échappe : c'est l'ame elle-même qui s'exhale, et non son esprit qui s'exerce. Il le pensait donc bien, puisqu'il l'a dit alors si fortement.

Cette profession de foi paraît plus décidée que celle *du Vicaire Savoyard*, où l'auteur s'est donné le temps d'arranger à son gré toutes ses périodes. *Voltaire* ne dit qu'un mot, seul mot qu'il n'a pu préparer dans l'état de mort où il est, puisqu'il n'a pu prévoir qu'on l'arracherait du tombeau pour lui faire cette question. Il est même douteux qu'il eût pu l'entendre et répondre, si l'adroit curé, s'approchant, prononçant fortement son nom, n'eût recueilli toute son ame plus d'à moitié évaporée.

Supposez un homme à systême, rappelé à sa connaissance par la colère de voir qu'on veut abuser de sa fin pour en tirer un désaveu : sa réponse eût montré ce que l'amour-propre irrité peut exhaler de fiel en peu de mots : il eût peut-être cru devoir réprimer par un trait l'interrogateur imprudent : c'est au nom de *Dieu seul* que *Voltaire* s'explique; sa réponse renferme un

si profond respect de la divinité, que *Jésus-Christ* lui-même (en le regardant comme Dieu), ne pourrait en être offensé. Ce n'est pas à son titre d'homme qu'il peut prétendre être adoré; mais à celui d'un Dieu qui se fût humilié pour nous sauver (s'il en était besoin), jusqu'au point de descendre à la petitesse de l'homme; et puisque c'est au nom de sa *divinité* que *Voltaire* mourant blesse l'orgueil de son *humanité*, répugne-t-il de croire que ce Dieu-homme, ou cet homme-Dieu n'eût pas voulu lui faire un crime de douter qu'un homme fût *Dieu!* Il n'en est pas ainsi des prêtres de son culte; ils ont trouvé cette réponse abominable. Ils avaient aussi leurs raisons. Ne cherchons point à les blâmer! tout corps qui tend à dominer a le plus grand soin que ses membres, quelque doute qui les tourmente, soient *de l'avis de leur habit;* et la règle, dans tous les temps, n'a pas manqué de se confirmer.

Quoi qu'il en soit, laissant à part le débat du pour et du contre, jamais mot plus profond, plus sublime sur Dieu, ne me semble avoir été dit par un mortel dans la situation de celui-là. N'en déplaise à l'antiquité, je préfère le mot de *Voltaire* mourant, à l'ordre de *Socrate*, en buvant la ciguë, de sacrifier un coq à Esculape, auquel *Socrate* ne croyait pas. Était-ce un reste d'ironie sur la bizarrerie des cultes? Elle était au-

dessous de sa situation. Mais le mot de *Voltaire* est à la hauteur de la sienne. Bien profondément pénétré de la sublimité de son sujet, ce qu'il dit est d'une éloquence si vraie, si juste, si concise, et de tout point si élevée ; il résume tant de volumes, que je ne reviens point de mon étonnement que les philosophes d'alors ne l'aient pas consacré comme l'idée la plus respectueuse pour Dieu qui ait été rendue par un penseur mourant, soit qu'il ait eu tort ou raison sur ce qui touche à *Jésus-Christ ;* ce que je n'entends pas juger, quoique je sois bien convaincu que la destruction d'une erreur est un excellent piédestal pour élever la vérité. De plus habiles le feront.

CARON DE BEAUMARCHAIS.

LETTRE LIV.

Journal de Paris.

Le citoyen Caron au citoyen Maron.

Le 30 germinal an 7
(19 avril 1799).

En lisant, Citoyen, dans la feuille du 24 germinal, votre article un peu leste pour un homme de votre état, sur le grand *Voltaire* et sur moi, j'ai cru d'abord que vous étiez l'écclésiastique anonyme qui m'avait adressé *des injures pour tous les deux*. J'allais vous remercier pour moi de l'honneur que vous m'aviez fait dans cette superbe accolade : en y regardant mieux, je vois que j'étais dans l'erreur ; vous ne taisez pas votre nom, l'autre prêtre a caché le sien.

Vous commencez votre article en ces mots : *Moins étranger par état que par goût à ce qu'on appelle théologie*, etc. Ce langage un peu tortillé, semble nous dire que vous n'êtes pas trop content, *citoyen Maron*, d'être prêtre aujourd'hui par le temps qui court, je le crois : d'ailleurs vous semblez moins morose que celui *qui n'a pas signé ses injures*, en les écrivant. Les

vôtres ont je ne sais quelle teinte de cette gaîté cléricale *un peu gauche*, qui met le répondeur à l'aise.

Avant de relever poliment dans votre article de vingt lignes, deux ou trois fautes assez graves, *contre le bon sens et le goût*, allons d'abord au plus pressé, qui est de vous tirer de peine sur la lettre ostensible que vous attribuez *à Voltaire*, où vous lui faites dire ces mots, parlant de la religion chrétienne : *Vous savez bien que je ne l'ai jamais attaquée, et que je la crois, comme vous, utile à l'Europe.*

Supposant avec vous que la lettre est de lui (vous voyez que je vous fais beau jeu), vous passant même d'ignorer à qui elle fut adressée, mettons que, destinée à devenir publique, elle a été écrite à *Diderot* ou *d'Alembert*, avec lesquels il terminait toujours celles d'*intimité* par ces deux mots *en toutes lettres*, que je n'ai mis qu'en abrégé dans leur correspondance intime : *Écr.... l'inf...*, qui veulent dire, *écrasez l'infâme;* et vous savez, *prêtre Maron*, quel *infâme* il voulait que chacun écrasât !

Si ces deux mots ne sont pas dans sa lettre, la lettre n'était *qu'ostensible !* Ordinairement, dans ces cas, il dissimulait, *quoique son cachet fût partout.* Car, *si brûler n'est pas répondre*, il savait que pour le clergé, *répondre, c'est brûler*,

quand il le peut. Son mot sur la religion, *je la crois, comme vous, utile à l'Europe*, écrit à ceux qui *ne le croyaient pas plus que lui*, c'est ce qu'on nomme *son cachet.* Pour un lecteur qui entend raillerie, cela n'a pas besoin d'explication. Non que je doute avec *Voltaire* et avec vous, que *la religion christicole* ne soit très-utile en Europe, *aux hommes zélés qui la prêchent*, avec ces mots sous-entendus, *tout est expliqué entre nous.* Je crois que c'est *la vraie leçon.*

Revenons maintenant à moi, que vous voulez bien désigner par *Figaro controversiste!* Comment avez-vous supposé que l'idée très-philosophique d'*incrédulité raisonnée* ait pu sortir des universités de *Salamanque* ou *Compostelle?* Vous vous êtes un peu fourvoyé dans ceci! Certes, entre nous, le *controversiste espagnol*, ce n'est pas moi; c'est vous, *prêtre Maron*, qui, *théologien avoué* (sous peine de lèze-clergé, et de perdre des bénéfices dans les pays où il en reste), êtes tenu de soutenir ce que vous ne croyez pas plus que *Voltaire*, et que beaucoup d'autres.

Si c'était *Figaro* qui fît cette réponse, pour vous montrer le peu de cas qu'il fait de *votre controverse*, il vous dirait sans doute avec le *poète Blot*:

Nous sommes bien demi-douzaine,
Qui ne nous mettons guère en peine

Du vieux et Nouveau Testament,
Et ne croit pas qu'il soit possible
D'en trouver sous le firmament
Qui soient moins touchés *de la Bible*.

Pour éprouver *la foi controversiste* de l'homme imaginaire, à qui vous répondez, si vous lui demandez pourquoi, sur le même fond de croyance, il y a *un ancien et nouveau Testament*, il répondrait que, dans la comédie dont vous parlez, ces testaments divers sont deux pièces très-différentes, comme qui dirait : *le Menteur*, et puis *la suite du Menteur*. Tel est son ton, son genre de gaîté.

Mais c'est moi, *Beaumarchais*, qui ai l'honneur de vous répondre : et ce n'est point pour plaisanter, à la manière de *Figaro*, que j'ai justifié *Voltaire* de l'imputation ridicule d'avoir été un *misérable impie*, parce qu'il ne crut pas un mot de *ces anciens petits mensonges*, dont on a fait bientôt *de grosses vérités*, que vos collègues en prêtrise *nous cornent depuis deux mille ans*.

Repoussant devant le public les grossières injures d'un prêtre, *contre un grand homme qui n'est plus*, j'ai dû mettre de la décence dans ma réponse, *et je l'ai fait*. Avez-vous rempli ce devoir envers moi? lorsque pressé par le puéril désir de faire concorder un sobriquet de comé-

die *avec une absurdité capelane*, vous faites soudre le principe de *l'incrédulité philosophique* des ignares et féroces universités de l'Espagne, où vous savez, *prêtre Maron*, que tout est pardonné, *pourvu qu'on croie aveuglément*; et où l'on brûle, sans pitié, *ceux qui doutent bien sensément.*

Telle est, dans votre écrit, la faute *contre le bon sens*; voici celle *contre le goût*, et nous serons quittes ensemble. Que trouvez-vous de spirituel à m'appeler *du nom de Figaro*, lorsque je signe *Beaumarchais?* Si j'ai jeté sur le théâtre ce rôle d'invention badine, en quoi suis-je plus *Figaro* que *Molière* n'était *Sganarelle* ou *Georges Dandin?* Pierre Corneille, *le Menteur?* Racine, *Néron* ou *Burrhus?* Crébillon, *Atrée* ou *Thieste?* et Voltaire, *Orosmane* ou *Zamor*, ou *Séide?* Suis-je donc plus le *Figaro*, parce que j'ai fait ce *comique*, que vous n'êtes le *Jésus-Christ*, quand vous refaites celui-là, chaque matin, au théâtre du maître-autel, avec certains mots consacrés à la jonglerie dont je parle, tournant le dos aux spectateurs, comme si vous en aviez honte, ce qui rend la pièce moins gaie, et vient enfin de la faire tomber?

Si l'argument vous paraît bon, vous voyez bien, *prêtre Maron*, que le premier sot écrivain qui m'affubla du nom de *Figaro*, tendit un misé-

rable piége à d'autres sots de son espèce, ou force gens d'esprit, comme vous, sont aussi tombés par mégarde! Après vous avoir relevé de quelques phrases *mal pensées*, et d'autres *d'assez mauvais goût*, que diriez-vous de moi, si je vous nommais *Maron Dinde?* Vous me trouveriez incivil, et vous auriez raison : aussi je m'en garderai bien. Il suffirait qu'en m'oubliant, je me fusse permis *cette pauvre gaîté de prêtre*, pour que des sots s'en emparassent, et que le nom vous en restât; ce dont je serais désolé; car si par hasard vous étiez (ce que j'ai de la peine à croire, sur votre article du journal), si vous étiez *le citoyen Maron*, prêtre très-estimé de l'hôtel de Hollande, je vous honore et je vous aime, et suis prêt à dire de vous, ce que Voltaire a dit du grand Bossuet, *qu'il était de tout point très-supérieur à sa théologie.*

Salut. CARON DE BEAUMARCHAIS.

LETTRE LV ET DERNIÈRE.

A M. Collin Harleville, qui m'a donné un exemplaire de son poëme allégorique sur Melpomène *et sur* Thalie.

Paris . . . . . . 1799.

Pour lire un joli poëme, s'amuser d'un charmant ouvrage, il faut, mon cher Citoyen, avoir le cœur serein, la tête libre; et bien peu de ces doux moments sont réservés à la vieillesse! Autrefois j'écrivais pour alimenter le plaisir; et maintenant, après cinquante ans de travaux, j'écris pour disputer mon pain à ceux qui l'ont volé à ma famille.

Que d'excellents chevaux je vois mourir au fiacre!

Mais j'avoue que je suis un peu comme la *Claire* de *Jean-Jacques*, à qui même, au travers des larmes, le rire échappait quelquefois! Je sais qu'il faut du relâche à l'esprit, et je m'en suis donné un très-agréable en lisant vos deux manières de traiter la vie, les courses présumées de Melpomène et de Thalie.

La première chose qui m'a frappé, après les grâces de votre style, est la bonté de votre naturel. Tel autre n'eût vu dans ce cadre qu'un moyen d'exercer son talent satirique; les deux muses du théâtre en offraient un fier canevas! Vous, rendant à chacun ce qui lui était dû, n'avez dit que ce qu'il fallait pour n'irriter ni les vivants ni la mémoire des morts, en nous fesant aimer l'écrivain qui nous instruit en badinant.

Les courses des deux sœurs sont pleines de vers heureux. Ceux où vous faites descendre Echyle dans l'arène, pour combattre Sophocle, sont beaux.

. . . . Il est vaincu.
—Malheureux.... *d'un seul jour il avait trop vécu.* (Vers parfait.)
Il fuit : la jeune élève, excusable peut-être,
Préféra pour époux son amant à son maître.

Les deux premiers tragiques sont classés.

Je saisis au hasard plusieurs vers dans la foule de ceux qui m'ont le plus frappé. Sur *Thomas Corneille*, par exemple :

Faible émule, sans doute, et rival téméraire,
Mais qui serait fameux *s'il n'eût pas eu de frère.*

(C'est le traiter bien favorablement!) Et sur ce *frère* si justement célèbre :

Ces Romains, ces héros qu'il aime à rappeler,
Sont plus grands, plus Romains quand il les fait parler.

Et Racine... Racine! avec quelle perfection de style décourageante!

C'est l'ame d'Euripide et la voix de Virgile.

Et la mort de *Voltaire*, qui disait dans sa loge le jour de son couronnement : *Vous voulez donc me faire mourir!*

Si son ame s'exhale en ces touchants adieux,
Plus encor que les ans sa joie en est la cause.
CE N'EST POINT UNE MORT, C'EST UNE APOTHÉOSE. (Beau vers.)

Le ton vif de *Thalie* contraste heureusement avec le majestueux de sa sœur. Vos vers courts et serrés lui donnent bien sa véritable allure.

Sur le *Festin de Pierre*, si sottement nommé ainsi par les Français, pour traduire IL CONVIVO DI PIETRA, *le convive de Pierre*, qui est le vrai titre, les deux vers suivants :

D'un homme on peut prendre l'habit;
Mais lui vole-t-on sa manière?

ne sont point gâtés par ceux-ci de *Voltaire*, dans ses Étrennes aux sots :

Le lourd crevier, pédant, crasseux et vain,
Prend hardiment la place de Rolin,
Comme un valet prend l'habit de son maître.

Je dis de vous .....

Il est beau d'être bon à côté d'un tel homme!

Et ce bon *La Fontaine*, mis auprès de *Molière*, avec une distinction aussi fine que juste :

D'analyser le cœur humain
Entre eux se partageait la pomme ;
Mais l'*inimitable bon homme*
Avait pris un autre chemin.

C'est bien ; c'est bien.

Dans le préambule d'un conte, où j'avais, comme de raison, mis les fables au premier rang de ses ouvrages, je m'étais permis de dire :

Mais garda-t-il son mérite infini,
Quand il mêla dans un conte érotique
Les vers du siècle au jargon marotique?
Mélange ingrat qui le rend inégal,
Et singulier, bien plus qu'original, etc.

Puis, étonné du blasphême qui m'échappait, je reviens à moi, et lui dis :

Mais, ô mon maître! excuse un badinage;
De ton disciple accepte un pur hommage :
Nul plus que moi n'a senti tes beautés,
Tes vers naïfs et jamais imités, etc.

J'aime, et m'honore d'avoir défini, comme vous, cet inimitable bon homme.

Vous avez beaucoup honoré Destouches, le froid Destouches; pour le nommer après Molière, il n'y avait guère a en dire que cela....

C'était une large manière,
Un air digne, un noble regard......

Et de Boissi....

Et l'enjoûment du babillard
La divertit sans la séduire.....

est très-joli. Jamais d'amertume; c'est bien.

Ce que vous dites sur les comiques d'Angleterre est fort juste.

Ces Anglais ont dans leur gaîté,
Et surtout dans la raillerie,
Un fiel mordant, une âcreté
Insupportable, en vérité,
Quand des Français on a goûté
Le sel et la plaisanterie.

La critique eût été parfaite, approuvée de tous, si vous eussiez dit qu'à travers ces défauts, et en abusant, ils nous ont appris à OSER, à sortir du sentier battu de nos monotonies françaises, où,

trop souvent, la première scène nous fait deviner la dernière.

Mais ce qui m'a le plus touché, c'est qu'ayant eu à vous plaindre si gravement de Fabre, vous ayiez rendu hautement justice à la plus belle de ses pièces, *le Philinte!* Quand il m'en fit une lecture chez moi, je lui dis avec une naïve colère : Comment pouvez-vous réclamer votre tour pour d'autres ouvrages, ayant eu le temps de faire celui-ci?... Il me répondit : Mais il les tuera! — Eh bien, Monsieur, ce n'est qu'un suicide; on n'est point pendu pour cela!....

Adieu. — Je veux pourtant finir par une observation dont je ne fais quartier à nulle personne que j'estime; j'en ai le droit, moi, typographe de Voltaire! Après ce qu'il enseigne, croyez-vous donc qu'il soit permis de laisser imprimer l'imparfait de nos verbes par un OI? Voyez la mine que fait un étranger, quand on lui dit que le mot CONNOISSOIS doit se prononcer CONNAISSAIS; que *François* et *Anglois* riment avec *Portugais*; et non avec *Suédois*, *Angoumois*, *Artois*, etc.! Ces barbarismes de nos imprimeurs welchs ne doivent plus être soufferts : les auteurs vivants ont seuls droit de s'y opposer, car les morts ne réclament point contre ceux qui les réimpriment. Adieu : je ne fais aucun doute que vous ne soyiez

octroyé sur l'indulgence demandée aux deux muses en ces vers :

Muses, du moins je réclame la vôtre !
Heureux, surtout, trop heureux si pour prix
Du grain d'ençens qu'à toutes deux j'offris,
L'une de vous me recommande à l'autre.

Eh ! pourquoi pas, bon homme ! Les femmes ne refusent jamais ce qu'on demande si joliment, à moins qu'on ne soit de ceux-là qui signent comme moi

Le vieux bon homme C. B.

FIN DES LETTRES.

MÉLANGES,

VERS ET CHANSONS.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

M. DE BEAUMARCHAIS a composé peu de ces pièces qu'on nomme *fugitives*; il a fait peu de vers, peu de chansons; rarement il les écrivait : il n'y mettait nulle prétention; et celles qui plaisaient le plus quand il les accompagnait de sa harpe, ont été perdues. Celles qui nous restent ont été conservées par la mémoire de ses amis : jamais nous n'avons pu le déterminer à les écrire; l'occasion les fesait naître, et le peu de prétention qu'il y mettait les lui fesait oublier.

On n'a pu même retrouver le manuscrit et les couplets composés pour le *Barbier de Séville*, lorsque Beaumarchais le destinait à l'Opéra comique; je n'en ai retenu moi-même que ce couplet original, où Figaro contait par quel motif il préférait l'*utile revenu du rasoir* à l'honneur de composer une pièce de théâtre; car, disait-il,

D'abord il a fallu la faire,
Souvent ensuite la défaire,
Au gré des acteurs la refaire;
Et n'obtenir pour tout salaire
Que les brouhahas du parterre,
La critique du monde entier,
L'injure du folliculaire :
Ah! le triste, le sot métier!
J'aime mieux être un bon barbier,
Un bon barbier, un bon barbier.

Beaucoup d'autres couplets étaient plus originaux encore et plus gais. Je n'ai pu ni les retrouver ni me les rappeler.

Parmi les chansons qui suivront la petite pièce intitulée *Gaîté*, qui fut faite à Londres, et qui aurait été perdue comme tant d'autres, si elle n'avait pas été imprimée dans le journal de cette ville *the Morning Chronicle*, on en trouvera deux qu'il n'a faites que pour ramener les idées du public sur sa grande affaire, et montrer que l'homme qui ne se laisse point abattre est supérieur aux événements, et que celui qui jouit à juste titre de sa propre estime obtient l'estime publique, et finit par se faire rendre la justice qu'on lui a long-temps refusée.

Une troisième est la douce vengeance qu'il prit d'un mandement ridicule, où, à propos d'œufs, on avait cité la *Folle Journée!* Cette chanson, faite à l'instigation de ses amis, n'aurait pas dû sortir de sa société; mais ses amis la chantèrent, les compilateurs d'anecdotes scandaleuses la recueillirent, l'imprimèrent, la défigurèrent, et nous obligent de la donner ici telle qu'elle a été faite.

La *Galerie des Femmes* n'est qu'une critique des égarements de quelques-unes, et non l'approbation de leurs folies, comme on affecta de le dire. Jamais Beaumarchais n'a fait une chanson dans le goût de celles que nous a données Collé, et qu'on pardonne à la verve de cet auteur satirique et sans pudeur. Tels sont souvent les jugements du vulgaire: il condamne chez l'un ce qu'il approuve chez l'autre.

Collé s'était fait le chansonnier d'une cour licencieuse ; on le prônait, on lui passait les pièces les plus obscènes ; tous les partisans des vices le protégeaient. Beaumarchais ne fut jamais le complaisant d'aucun prince, disait la vérité à tous, acquit l'amitié du prince de Conti en le réprimant au sujet de quelques abus d'autorité commis à la chasse, et qu'il condamna comme présidant le tribunal de la Varenne : sévérité qui étonna d'abord ce prince, et qui plut à son cœur fier, mais franc et généreux.

Le dauphin, fils de Louis XV, dit un jour trop indiscrètement, que Beaumarchais était le seul qui lui dît la vérité. Ce mot fut l'origine secrète de toutes les calomnies qu'on répandit depuis contre lui. Dire la vérité à l'héritier même du trône, c'était déplaire aux courtisans ; et depuis on ne lui pardonna rien.

MÉLANGES,

VERS ET CHANSONS.

GAITÉ

FAITE A LONDRES, ADRESSÉE A L'ÉDITEUR DE *LA CHRONIQUE DU MATIN.*

6 mai 1776.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

JE suis un étranger, Français, plein d'honneur. Si ce n'est pas vous apprendre absolument qui je suis, c'est au moins vous dire, en plus d'un sens, qui je ne suis pas ; et par le temps qui court, cela n'est pas tout à fait inutile à Londres.

Avant-hier au Panthéon, après le concert et pendant qu'on dansait, j'ai trouvé sous mes pieds un manteau de femme, de taffetas noir, doublé de même et bordé de dentelle. J'ignore à qui ce manteau appartient ; je n'ai jamais vu, pas même au Panthéon, la personne qui le portait, et toutes mes recherches depuis n'ont pu rien m'apprendre qui fût relatif à elle.

Je vous prie donc, Monsieur l'éditeur, d'annoncer dans votre feuille ce manteau trouvé, pour qu'il soit rendu fidèlement à celle qui le réclamera.

Mais afin qu'il n'y ait point d'erreur à cet égard, j'ai l'honneur de vous prévenir que la personne qui l'a perdu, était ce jour-là coiffée en plumes couleur de rose; je crois même qu'elle avait des pendeloques de brillant aux oreilles; mais je n'en suis pas aussi certain que du reste. Elle est grande, bien faite; sa chevelure est d'un blond argenté; son teint éclatant de blancheur; elle a le col fin et dégagé; la taille élancée et le plus joli pied du monde. J'ai même remarqué qu'elle est fort jeune, assez vive et distraite; qu'elle marche légèrement et qu'elle a surtout un goût décidé pour la danse.

Si vous me demandez, Monsieur l'éditeur, pourquoi, l'ayant si bien remarquée, je ne lui ai pas remis sur-le-champ son manteau, j'aurai l'honneur de vous répéter ce que j'ai dit plus haut: que je n'ai jamais vu cette personne; que je ne connais ni ses yeux, ni ses traits, ni ses habits, ni son maintien, et ne sais ni qui elle est, ni quelle figure elle porte.

Mais si vous vous obstinez à vouloir apprendre comment, ne l'ayant point vue, je puis vous la désigner aussi bien, à mon tour, je m'étonnerai qu'un observateur aussi exact ne sache pas que

l'examen seul d'un manteau de femme suffit pour donner d'elle toutes les notions qui la font reconnaître.

Mais, sans me targuer ici d'un mérite, qui n'en est plus un depuis que feu Zadig, de gentille mémoire, en a donné le procédé, supposez donc, Monsieur l'éditeur, qu'en examinant ce manteau, j'aie trouvé dans le coqueluchon quelques cheveux d'un très-beau blond, attachés à l'étoffe, ainsi que de légers brins de plumes roses échappés de la coiffure; vous sentez qu'il n'a pas fallu un grand effort de génie pour en conclure que le panache et la chevelure de cette blonde doivent être en tout semblables aux échantillons qui s'en étaient détachés. Vous sentez cela parfaitement.

Et comme une pareille chevelure ne germa jamais sur un front rembruni, sur une peau équivoque en blancheur, l'analogie vous eût appris, comme à moi, que cette belle aux cheveux argentés doit avoir le teint éblouissant, ce qu'aucun observateur ne peut nous disputer sans déshonorer son jugement.

C'est ainsi qu'une légère éraflure au taffetas, dans les deux parties latérales du coqueluchon intérieur (ce qui ne peut venir que du frottement répété de deux petits corps durs en mouvement), m'a démontré, non qu'elle avait ce jour-là des pendeloques aux oreilles, aussi ne l'ai-je

pas assuré; mais qu'elle en porte ordinairement, quoiqu'il soit peu probable, entre vous et moi, qu'elle eût négligé cette parure un jour de conquête ou de grande assemblée, c'est tout un; si je raisonne mal, Monsieur l'éditeur, ne m'épargnez pas, je vous prie : rigueur n'est pas injustice.

Le reste va sans dire. On voit bien qu'il m'a suffi d'examiner le ruban qui attache au col ce manteau, et de nouer ce ruban juste à l'endroit déjà frippé par l'usage ordinaire, pour reconnaître que l'espace embrassé par ce nœud étant peu considérable, le col enfermé journellement dans cet espace est très-fin et dégagé. Point de difficulté là-dessus.

Mesurant ensuite avec attention l'éloignement qui se trouve entre le haut de ce manteau, par derrière, et les plis ou froissement horizontal formé vers le bas de la taille par l'effort du manteau, quand la personne le serre à la française pour animer sa stature, et qu'elle fait froncer toute la partie supérieure aux hanches, pendant que l'inférieure, garnie de dentelle, tombe et flotte avec mollesse sur une croupe arrondie et fortement prononcée, il n'y a pas un seul amateur qui n'eût décidé, comme je l'ai fait, que le buste étant très-élancé, la personne est grande et bien faite. Cela parle tout seul, on voit ici le nud sous la draperie.

Supposez encore, Monsieur l'éditeur, qu'en examinant le corps du manteau, vous eussiez trouvé sur le taffetas noir l'impression d'un très-joli petit soulier, marquée en gris de poussière, n'auriez-vous pas réfléchi que si quelque autre femme eût marché sur le manteau depuis sa chute, elle m'eût certainement privé du plaisir de le ramasser? Alors il ne vous eût plus été possible de douter que cette impression ne vînt du joli soulier de la personne même qui avait perdu le manteau. Donc, auriez-vous dit, si son soulier est très-petit, son joli pied l'est bien davantage. Il n'y a nul mérite à moi de l'avoir reconnu; le moindre observateur, un enfant trouverait ces choses-là.

Mais cette impression, faite en passant, et sans même avoir été sentie, annonce, outre une extrême vivacité de marche, une forte préoccupation d'esprit, dont les personnes graves, froides ou âgées sont peu susceptibles; d'où j'ai conclu très-simplement que ma charmante blonde est dans la fleur de l'âge, bien vive et distraite en proportion. N'eussiez-vous pas pensé de même, Monsieur l'éditeur? je vous le demande, et ne veux point abonder dans mon sens.

Enfin, réfléchissant que la place où j'ai trouvé son manteau, conduisait à l'endroit où la danse commençait à s'échauffer, j'ai jugé que cette personne aimait beaucoup cet amusement, puisque

cet attrait seul avait pu lui faire oublier son manteau qu'elle foulait aux pieds. Il n'y avait pas moyen, je crois, de conclure autrement; et, quoique Français, je m'en rapporte à tous les honnêtes gens d'Angleterre.

Et quand je me suis rappelé le lendemain que, dans une place où il passait autant de monde, j'avais ramassé librement ce manteau (ce qui prouve assez qu'il tombait à l'instant même), sans que j'eusse pu découvrir celle qui venait de le perdre (ce qui dénote aussi qu'elle était déjà bien loin), je me suis dit : assurément cette jeune personne est la plus alerte beauté d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande; et si je n'y joins pas l'Amérique, c'est que depuis quelque temps on est devenu diablement alerte dans ce pays-là.

En poussant plus loin mes recherches, peut-être aurais-je appris dans son manteau quelle est sa noblesse et sa qualité; mais quand on a reconnu d'une femme qu'elle est jeune et belle, ne sait-on pas d'elle à peu près tout ce qu'on en veut savoir? Du moins en usait-on ainsi de mon temps dans quelques bonnes villes de France, et même dans quelques villages, comme Marly, Versailles, etc.

Ne soyez donc plus surpris, Monsieur l'éditeur, qu'un Français qui, toute sa vie, a fait une étude philosophique et particulière du beau sexe, ait

découvert, au seul aspect du manteau d'une dame, et sans l'avoir jamais vue, que la belle blonde aux plumes roses qui la perdu, joint à tout l'éclat de Vénus, le col dégagé des nymphes, la taille des Grâces et la jeunesse d'Hébé; qu'elle est vive, distraite. et qu'elle aime à danser au point d'oublier tout pour y courir, sur le petit pied de Cendrillon, avec toute la légèrete d'Atalante.

Et soyez encore moins étonné, si, rempli toute la nuit des sentiments que tant de grâces n'ont pu manquer de m'inspirer, je lui ait fait à mon réveil ces petits vers innocents, auxquels son manteau, votre feuille et vos bontés, Monsieur l'éditeur, serviront de passe-port.

O vous que je n'ai jamais vue,
Que je ne connais point du tout,
Mais que je crois, par avant-goût,
D'attraits abondamment pourvue!
Hier, quand vous vous échappiez
Parmi tant de belles en armes,
Je sentis tomber à mes pieds
Le manteau qui couvrait vos charmes.
A l'instant cet espoir secret
Qui nous saisit et nous chatouille
Quand nous tenons un bel objet,
Me fit mieux sentir le regret
De n'en tenir que la dépouille.

Je voudrais vous la reporter;
Mais examinons s'il est sage
A moi de m'en laisser tenter.
Si l'Amour me guette au passage,
Le sort ne m'aura donc jeté
Dans un pays de liberté
Que pour y trouver l'esclavage?
Peut-être aussi, pour mon malheur,
Un époux, un amant, que sais-je?
A-t-il déjà le privilége
De sentir battre votre cœur;
Et pour prix de ma fantaisie,
Loin que le charme de vous voir
Fît naître en moi le moindre espoir,
J'expirerais de jalousie.
Il vaut donc mieux, belle inconnue,
Ne pas chercher dans votre vue
Le hasard d'un tourment nouveau.
A votre amant soyez fidelle;
Mais plus son sort me paraît beau,
Plus je vous crois sensible et belle,
Moins je veux garder le manteau.

En rendant ce manteau-là, permettez, M. l'Éditeur, que je m'enveloppe dans le mien, et ne me signe ici que

L'Amateur Français.

INSCRIPTIONS

Que M. DE BEAUMARCHAIS avait placées dans différents endroits de son jardin.

Au fond d'un bosquet.

ADIEU passé, songe rapide
Qu'anéantit chaque matin;
Adieu, longue ivresse homicide
Des amours et de leur festin,
Quel que soit l'aveugle qui guide
Ce monde, vieillard enfantin.
Adieu grands mots remplis de vide,
Hasard, Providence ou Destin.
Fatigué dans ma course aride
De gravir contre l'incertain,
Désabusé comme Candide,
Et plus tolérant que Martin,
Cet asile est ma Propontide,
J'y cultive en paix mon jardin.

Au bas de la statue de l'Amour.

O TOI qui mets le trouble en plus d'une famille,
Je te demande, Amour, le bonheur de ma fille.

Sur un marbre à l'entrée du jardin.

Joue, enfant, ne fais aucun tort;
Souviens-toi que le premier homme
Ne prit d'un jardin qu'une pomme,
Et qu'elle lui causa la mort.

Au bas des statues de Platon et de l'esclave Cimbaleno.

L'homme en sa dignité se maintient libre : il pense.
L'esclave dégradé ne pense point. il danse.

CHANSONS.

ROMANCE.

1er.

Comme j'aimais mon ingrate maîtresse,
Quoiqu'elle fût sans amour ni pitié,
Quoiqu'elle crût trop payer ma tendresse,
En m'accablant de sa froide amitié!

2.

Je lui disais, cette beauté si rare,
Pour mon tourment, tu la reçus des Dieux;
Et je mourrai, si ton cœur ne répare
Les maux cruels que m'ont fait tes beaux yeux.

3.

Donne au plaisir le printemps de ta vie:
Un âge vient où l'on se sent vieillir,
La fleur d'amour alors peut faire envie,
Les sens glacés ne peuvent la cueillir.

4.

Je vois d'amants une troupe légère
Lui prodiguer son encens et ses vœux;
C'est vainement, la cruelle aime à faire
Mille rivaux, et pas un seul heureux.

5.

Elle soutient qu'Amour est un délire,
Fils du désir et de la vanité.
L'ingrate ainsi veut renverser l'empire
Qui seul élève un trône à sa beauté !

6.

J'allais mourir; mais la jeune Silvie
Offre à mon cœur jouissance et beauté.
Pardonne, Amour ! Mon retour à la vie
Sera le prix d'une infidélité.

7.

Quoi ! je la fuis et je soupire encore;
Pour l'oublier mes soins sont superflus:
A ma douleur je sens que je l'adore,
Même en jurant que je ne l'aime plus.

RONDE DE TABLE,

OU COUPLETS *pour la Fête de Madame la Marquise de* SAILLY, *qui porte le joli nom de* FLORE.

1er.

Loin d'ici tout atrabilaire,
Ce jour ne peut que leur déplaire;
Du vrai bonheur il a le sceau.
Rien n'est si beau!
Amis de Flore, c'est sa fête;
De fleurs couronnons notre tête,
Et chantons tous à l'unisson,
Rien n'est si bon!

2.

Pour fêter Flore, la Nature,
Malgré l'hiver et sa froidure,
Semble faire un effort nouveau;
Rien n'est si beau!
Voyez au déclin de l'automne,
Parmi les doux fruits de Pomone,
Les fleurs de la belle saison;
Rien n'est si bon!

3.

Si Flore n'est pas au bréviaire,
C'est tant pis pour le légendaire ;
Flore aurait orné son tableau ;
Rien n'est si beau !
Mais de la déesse brillante,
Par qui le printemps nous enchante,
Il est doux de porter le nom ;
Rien n'est si bon !

4.

A Madame de Sailly.

Flore, tes deux filles charmantes
Sont les fleurs les plus attrayantes
Dont l'Amour t'ait fait le cadeau ;
Rien n'est si beau !
Vois, depuis qu'elles sont écloses,
Comme une abeille autour des roses,
Roder près d'elles le fripon ;
Rien n'est si bon !

5.

Lorsque ce Dieu dans le mystère,
De ces beautés te fit la mère,
Il n'avait voile ni bandeau ;
Rien n'est si beau !

Ainsi dans un heureux ménage,
L'Hymen seul propose l'ouvrage,
Mais l'Amour y met la façon ;
Rien n'est si bon !

6.

A Mesdemoiselles de Sailly.

Filles de Flore, pour apprendre
L'art de charmer, sans y prétendre,
Son exemple est votre flambeau ;
Rien n'est si beau !
Mais heureux l'époux jeune et tendre,
A qui l'on permettra d'étendre
Cette intéressante leçon ;
Rien n'est si bon!

7.

A la Compagnie.

Vous qui croyez ma verve usée,
Apprenez la méthode aisée
Dont je ranime mon cerveau ;
Rien n'est si beau !
Je pars, je viens, j'entre d'emblée,
Je retrouve en cette assemblée
Le Plaisir et mon Apollon ;
Rien n'est si bon!

8.

En effet, quand on considère
Tant de beautés faites pour plaire,
Un enfant mettrait en rondeau,
Rien n'est si beau!
Puis voyant la gaîté naïve
Qui brille dans chaque convive,
Il acheverait la chanson;
Rien n'est si bon!

9.

A Madame de Souvré.

Salut à toi, charmante hôtesse;
Ici tout plaît, tout intéresse,
On rit, on chante, on boit sans eau;
Rien n'est si beau!
Ailleurs on grimace, on figure,
Les grands airs chassent la nature,
Chez toi le cœur donne le ton;
Rien n'est si bon!

10.

Chers amis, quand je suis à table,
Je crois que la Parque implacable
Cesse de tourner son fuseau;
Rien n'est si beau!

Si c'est une erreur qui m'enivre,
Amis, n'est-il pas doux de vivre
Dans cette aimable illusion?
Rien n'est si bon!

II.

Amis, nous sommes bien ensemble;
De l'amitie qui nous rassemble,
Fesons-nous un serment nouveau;
Rien n'est si beau!
Ce sentiment a son ivresse;
Puisque sa volupté nous presse,
Cédons à son impulsion;
Rien n'est si bon!

L'ÉLOGE DU REGARD,

Chanson faite sur une très-belle femme nommée Madame de MONREGARD.

Sur l'air : *Ah! sans vous, sans vous, ma Lisette*, etc.

1er.

Les femmes vantent ma figure ;
On dit mes traits intéressants ;
Mon air, ma taille, ma stature,
Ont aussi mille partisans.
Mon esprit, ma voix, mon sourire,
Obtiennent leur éloge à part ;
Mais ce que surtout on admire,
C'est la beauté de mon regard.

2.

Vous philosophe atrabilaire,
Pour qui rien ne se peint en beau ;
Vous, à qui la Nature entière
Ne semble qu'un vaste tombeau,
Je vous plains de ne voir en elle
Que les jeux d'un triste hasard.
Quelle est pour moi touchante et belle!
Mais vous n'avez pas mon regard.

3.

Nos champs reprennent leur parure :
Quel spectacle délicieux!
Quand je regarde la Nature,
Mon ame est toute dans mes yeux.
A ces jeux dont elle est ravie,
Mes autres sens ont peu de part;
Les plus doux plaisirs de ma vie,
Ah! je les dois à mon regard.

4.

Du goût, du toucher, le prestige
S'annonce en me fesant la loi.
Une odeur m'atteint et m'afflige;
Le bruit me frappe malgré moi;
Sur mes sens, chaque objet, chaque être
Commande, agit sans nul égard;
Mais du monde entier je suis maître,
Quand je jouis de mon regard.

5.

Je pourrais braver l'Infortune,
L'Envie et ses efforts puissants;
Je me verrais sans plainte aucune,
Privé de quatre de mes sens.
Tant de maux de cet hémisphère,
Ne hâteraient point mon départ;
Mais que faire, hélas! sur la terre,
Si j'avais perdu mon regard!

SEGUEDILLE,

Sur un air espagnol.

1er.

Je veux ici mettre au grand jour
Le train dont l'Amour
Tracasse la vie ;
C'est comme une cavalerie
Dont l'ordre et la marche varie :
Quand la tête trotte, trotte, trotte, bientôt
La queue est au galop.

2.

D'une mantille, deux beaux yeux
Ont lancé des feux
Sur une victime :
Le cœur s'embrase, l'on s'anime ;
Mais n'oubliez pas la maxime :
Quand la tête trotte, etc., etc.

3.

L'on va, l'on vient, matin et soir
On voudrait se voir,
On donne parole ;
Tout en empêche, on se désole ;
L'un est furieux, l'autre est folle :
Quand la tête trotte, etc., etc.

4.

Enfin on goûte au rendez-vous
Les biens les plus doux,
Mais on se dépêche :
L'un est épuisé, l'autre est fraîche ;
Car, au Prado, sur l'herbe sèche,
Quand l'amoureux trotte, trotte, trotte, bientôt
La belle est au galop.

5.

On peut tirer un sens moral
Du chant trivial,
D'une seguedille.
Retenez ma leçon gentille :
Trop souvent auprès d'une fille,
Quand la tête trotte, trotte, trotte, bientôt
La bourse est au galop.

LA FEMME DU GRAND MONDE.

Sur l'air : *Tôt, tôt, tôt, battez chaud.*

L'INNOCENCE.

La jeune Elmire, à quatorze ans,
Livrée à des goûts innocents,
Voit, sans en deviner l'usage,
Éclore ses attraits naissants ;
Mais l'Amour, effleurant ses sens,
Lui dérobe un premier hommage :
Un soupir
Vient d'ouvrir
Au plaisir
Le passage ;
Un songe a percé le nuage.

L'AMOUR.

Lindor, épris de sa beauté,
Se déclare ; il est écouté :
D'un songe, d'une vive image,
Lindor est la réalité ;
Le sein d'Elmire est agité,
Le trouble est peint sur son visage.

Quel moment,
Si l'amant,
Plus ardent
Ou moins sage,
Osait hasarder davantage!

LE MARIAGE.

Mais quel transport vient la saisir?
Cet objet d'un secret désir,
Qu'avec rougeur elle envisage,
C'est l'époux qu'elle doit choisir.
On les unit : Dieux! quel plaisir!
Elmire en donne plus d'un gage.
Les ardeurs,
Les langueurs,
Les fureurs,
Tout présage
Qu'on veut un époux sans partage.

L'INFIDÉLITÉ.

Dans le monde un essaim flatteur
Vivement assiége son cœur;
Lindor est devenu volage,
Lindor méconnaît son bonheur :
Elmire a fait choix d'un vengeur;
Il la prévient et l'encourage.
Vengez-vous;
Il est doux,
Quand l'époux
Se dégage,
Qu'un amant répare l'outrage.

LA GALANTERIE.

Voila l'outrage réparé ;
Son cœur n'est que plus altéré :
Des plaisirs le fréquent usage
Rend son désir immodéré ;
Son regard fixe et déclaré
A tout amant tient ce langage :
Dès ce soir,
Si l'espoir
De m'avoir
Vous engage,
Venez, je reçois votre hommage.

LE DÉSORDRE.

Elle épuise tous les excès ;
Mais, au milieu de ses succès,
L'époux meurt, et, pour héritage,
Laisse des dettes, des procès.
Un vieux traitant demande accès :
L'or accompagne son message.
Ce coup d'œil
Est l'écueil
Où l'orgueil
Fait naufrage.
Un écrin consomme l'ouvrage.

LES REGRETS.

DANS ce fatal abus du temps,
Elle a consumé son printemps;
La coquette d'un certain âge
N'a point d'amis, n'a plus d'amants;
En vain de quelques jeunes gens
Elle ébauche l'apprentissage;
Tout est dit,
L'Amour fuit;
On en rit:
Quel dommage!
Elmire, il fallait être sage.

L'HEUREUX SUCCESSEUR.

COUPLET.

Sur l'air : *Qu'en voulez-vous dire ?*

CHERS amis, sachez mon bonheur :
Cette Julie à qui tout cède,
L'heureux Damon seul eût son cœur ;
Moi plus heureux je lui succède.
Succéder! le mot est fort bon.
Vous serez content du tendron,
Car vous succédez à Damon,
    Comme *Louis Quinze*,
    Comme *Louis Quinze*,
Car vous succédez à Damon,
Comme *Louis Quinze* à *Pharamond*.

ROBIN.

1er.

Toujours, toujours, il est toujours le même :
Jamais Robin,
Ne connut le chagrin;
Le temps sombre ou serein,
Les jours gras, le Carême,
Le matin ou le soir;
Dites blanc, dites noir,
Toujours, toujours, il est toujours le même.

2.

Il a pour lui cet air mâle qu'on aime,
L'œil en arrêt,
Ferme sur le jarrêt,
Plus souple qu'un fleuret,
Des reins à la dalême,
Frisé, haut en couleur;
Et pour la belle humeur,
Toujours, toujours, il est toujours le même.

3.

Sur mon tambour brodant mieux que moi-même,
Veux-je un fleuron?
Jamais il n'a dit non;
En plus d'une façon
Il sait faire son thême;
S'il badine au feston,
Quand il travaille au fond,
Toujours, toujours, il est toujours le même.

4.

Il n'est ici fille ou femme qui n'aime
Mon beau garçon;
Beau, c'est-à-dire bon.
La dame du canton,
Connaisseuse n'en chème;
Mon cœur n'est point jaloux,
Car en rentrant chez nous,
Toujours, toujours, il est toujours le même.

5.

Pour en juger, il faudrait être à même;
On n'a rien vu,
Quand on ne l'a pas eu;
Les filles de Jésu
Du couvent d'Angoulême,
Ont plus d'un an vécu
Avec mon superflu;
Toujours, toujours, il est toujours le même.

6.

Pour l'éprouver j'ai plus d'un stratagême ;
Je vois souvent
Qu'il vient le nez au vent ;
J'affecte, en lui parlant,
Une froideur extrême,
Je change de propos,
Je lui tourne le dos ;
Toujours, toujours, il est toujours le même.

7.

Robin, dansons ce branle que tant j'aime ;
Sans le presser,
Robin vient le passer ;
Robin, j'en veux danser
Un second, un troisième ;
Je veux recommencer,
Je ne veux plus cesser ;
Toujours, toujours, il est toujours le même.

8.

Comment toujours ! dit un grand monsieur blême.
On le croira,
Mais quand on le verra ;
Nos sœurs de l'opéra
Résoudront ce problême :
Messieurs, je n'en sais rien ;
Ce que je sais fort bien,
Toujours, toujours, il est toujours le même.

9.

Hier au soir, viens, dit-il, que je t'aime!
Robin, hélas!
Cela ne se peut pas!
A moi des embarras?
Parbleu! le beau système!
Porte ton compliment
Au nouveau parlement;
Toujours, toujours, il est toujours le même.

10.

Enfin, un jour, voyons, dis-je en moi-même,
Par mon labeur,
Si j'en serai vainqueur;
J'en arrachai le beur,
Le lait, après la crême,
Je lui tordis le bec,
Je le croyais à sec:
Toujours, toujours, il est toujours le même.

11.

Robin sur moi règne, a le rang suprême;
C'est par mon choix
Qu'il m'a donné des lois;
C'est la leçon des rois;
Leur sceptre ou diadême,
Souvent brise en leur main;
Mais celui de Robin,
Toujours, toujours, il est toujours le même.

COUPLETS

Pour la Fête de M. Le Normant d'Étiole.

1er COUPLET.

Mes chers amis, pourriez-vous m'enseigner
Z'un bon seigneur dont chacun parle ?
Je n'sais pas trop comment vous l'désigner :
C'pendant z'on dit qu'il a nom Charle.
Non Charle-Quint, (jarni)
Si grand coquin, (s'fit-y)
Qu'il dévasta la terre ronde ;
Mais le Charlot d'ici, (morgué)
Qui n'a d'autre souci, (pargué)
Que d'rendre heureux le pauvre monde (*).

(*) Cette chanson, écrite dans une espèce de patois, fut composée presque instantanément. M. de Beaumarchais étant arrivé à la campagne de M. Le Normant d'Étiole au moment où l'on célébrait sa fête, quelques personnes le prièrent de faire des couplets ; il se retira à part quelques minutes, brocha à la hâte cette chanson, et chargea un des acteurs de la comédie française, qui se trouvait présent, d'endosser un habit de villageois et de la chanter à l'assemblée. Le cinquième couplet décéla l'auteur. Ce fut un nouveau véhicule pour accroître le désir de retenir cette chanson très-originale, et composée sur un air très-marquant, très-propre à la faire retenir. Chacun voulut l'avoir et en prit des copies. Le lendemain on la chanta dans tout Paris.

2.

Quand-y-promet, son bon cœur est l'garant
Qu'il va pus loin que sa parole ;
Et si pourtant z'on dit qu'il est Normand !
Oui, maís c'est le Normand d'Étiole.
Tant d'aut' seigneurs, (jarni)
Ont des hauteurs, (s'fit-y)
Et s'font haïr tout à la ronde.
Chez lui ses paysans, (pargué)
Sont comme ses enfants : (morgué)
Ça s'appelle aimer l' pauvre monde.

3.

Hier au soir, en pensant à Charlot,
J'poussit un peu not' minagère.
« —Nani, Lucas, j'entends à demi-mot,
J'n'ons qu'trop d'enfants.—Eh ! laiss' toi faire :
Charlot viendra, (jarni)
Les nourrira ; (s'fit-y)
Tout l'pays d'ses bienfaits abonde. »
Au seul nom d'not' seigneur, (pargué)
Margot m'ouvrit son cœur : (morgué)
V'là c'qui fait plaisir au pauvr' monde.

4.

QUAND l'paysan
A d'l'amour sans argent,
Le plaisir va comme j'te pousse :
Mais not' seigneur,
Qui sait c'qu'i faut z'au cœur,
Leux fait la cadence du pouce :
« Allez, m's enfants, (jarni)
» Boutez-vous d'dans, (s'fit-y)
» Sans le mariag' rien n'se féconde. »
Et v'là comme d'un seul mot, (pargué)
Not' ben aimé Charlot, (morgué)
Vous fait z'engrainer l'pauvre monde.

5.

L'HIVER passé j'eut un maudit procès
Qui m'donna ben d'la tablature !
J'm'en vas vous l'dire : y-m'avions mit-exprès
Sous c'te nouvell' magistrature.
Charlot venait, (jarni)
Me consolait ; (s'fit-y)
Ami, ta cause est bonne et ronde.
Ah ! comme-y-m'ont jugé ! (morgué)
V'la-t-i pas qu'est ben chié ? (chanté)
Est-c' qu'on blâme ainsi l'pauvre monde ?

6.

Monsieur l'curé
Dit qu'pour êtr' écuré
Faut tous l'zans aller à confesse;
Qu'c'est un devoir.
Chacun à beau l'savoir,
On z'y va comm' les chiens qu'on fesse.
Mais quand i faut (jarni)
V'nir au château (s'fit-y)
Pour fêter Charlot à la ronde,
Être ou non invité, (pargué)
Pour boire à sa santé, (morgué)
Dam' faut voir courir l'pauvre monde.

7.

Si j'suis jamais marguiller t'une fois,
Que d'fêt' j'ôt'rons dans not' village!
Le mardi gras, la Saint-Martin, les Rois,
Bon ceux-là; l'rest' nuit à l'ouvrage:
Sont-ils plus saints, (jarni)
Qu' ceux d' la Toussaints? (s'fit-y)
Mais pour Charle et Manon la blonde,
Ah! comme j' les r'quiendrons, (pargué)
Pour nos deux bons patrons! (morgué)
V'la les saints qu'i faut au pauvr' monde.

LA GALERIE DES FEMMES DU SIÈCLE....... PASSÉ,

VAUDEVILLE.

Sur l'air de *la contredanse du Ballet des Pierrots.*

REFRAIN.

Oser tout dire, oser tout faire,
C'est le bon siècle d'à présent;
Mais blâmer n'est pas mon affaire:
Rions; moi je suis né plaisant.

1er COUPLET.

FAUT-IL toujours d'un fade éloge
Bercer le sexe en nos chansons?
Tout n'est qu'un plat martyrologe
De Tircis et de Céladons;
Quittons de l'ariette imbécille
Le jargon trop accrédité;
Ramenons l'ancien vaudeville,
Qui dit gaîment la verité.
Oser tout dire, oser tout faire, etc.

2.

Traitons, sans méthode suivie,
Quelque point joyeux et moral;
Toujours le même style ennuie,
Eût-on la plume de Pascal.
Chantons les belles, leurs maximes,
Galants forfaits, goûts délicats;
Et quant à leurs vertus sublimes,
Lisons beaucoup monsieur Thomas.

3.

Je vois ce grand panégyriste
Couvert de baisers et de fleurs;
Et moi, trop badin coloriste,
L'éternel objet des rigueurs.
Qui le craindrait ne connaît guère
Ce sexe et ses retours flatteurs;
L'art de provoquer sa colère
Conduit souvent à ses faveurs.

4.

Rose, timide, tendre et bonne,
Reçoit son amant dans ses bras;
L'amant admire, et ma friponne
Devient vaine de ses appas:
N'est-il donc qu'un bon juge au monde?
Dit-elle en trahissant l'Amour.
Rose fait si bien qu'à la ronde
Chaque homme l'admire à son tour.

5.

Au sortir de l'Académie,
Le cœur gonflé de sentiments,
On maudirait sa douce amie
Au seul soupçon d'un autre amant;
N'est-il pas plaisant qu'on prétende
Être aimé seul, et le dernier,
Parce qu'une femme est friande
Des premiers feux d'un écolier?

6.

Tant de larmes pour une belle,
Jeune homme, est bien loin de nos mœurs!
Rose a changé, changez comme elle;
Elle est volage.......... aimez ailleurs.
Nos dames ne sont point cruelles;
Une obligeante urbanité
Tient lieu d'amour et fait chez elles
Les honneurs de la chasteté.

7.

D'un lien ôter l'importance,
Jouir de tout, voilà leur mot;
Aux yeux des femmes la constance
Est preque l'affiche d'un sot;
On vous courait, on vous évite,
D'un autre on a les sens épris;
Et qu'importe que l'on nous quitte!
Le grand objet c'est d'être pris.

8.

Dès qu'un jeune homme s'achalande,
La coquette veut l'asservir ;
Pendant que la prude marchande,
La galante court s'en saisir.
Au lieu d'un temple où l'Amour brille,
Cythère aujourd'hui n'est qu'un bois
Où sans pudeur on vole, on pille
Comme aux finances de nos rois.

9.

Ici la fermière opulente
Défraye un galant de la cour ;
Plus loin, la marquise indigente
S'affuble d'un financier lourd.
La noble vend, la riche achète.......
O temps ! ô mœurs ! Amour n'est plus !
Toute femme adore en cachette
Le dieu de Lampsaque ou Plutus.

10.

Distinguons la fille ingénue
De la femme au hardi maintien :
L'une a tout notre sexe en vue,
L'autre ignore même le sien ;
L'une ne rougit pas encore,
L'autre ne sait plus qu'on rougit ;
L'une nous peint la douce aurore,
L'autre un jour ardent qui finit.

11.

Un goût s'éteint, un autre perce,
Pendant qu'un troisième a son cours ;
Joignez les paris de traverse.......
Voilà les femmes de nos jours.
J'en connais même une si tendre,
Si délicate dans ses choix,
Qu'elle fait scrupule de prendre
Moins de quatre amants à la fois.

12.

J'en sais une autre plus sensée,
Qui ne s'effarouche de rien ;
Un soir une foule empressée
Voulut déranger son maintien ;
Sans étonnement, sans surprise,
Elle s'adresse au cercle entier :
Messieurs, sommes-nous dans l'église?
Me prend-on pour un bénitier ?

13.

Les femmes sur leur contenance
Ont le plus absolu pouvoir ;
On porte au cercle une décence
Qu'on méprise dans le boudoir.
C'est là qu'on donne et prend le change
Sur l'amour et la volupté ;
Là tout plaît, pourvu qu'on s'y venge
Des ennuis de l'honnêteté.

14.

Dans cet oubli de la nature,
Au fort de ses galants ébats,
Si l'on voit rentrer la voiture
De l'époux qu'on n'attendait pas,
Eteignez vite; on range, on serre;
L'une est morte, l'autre s'enfuit.
Ainsi l'on voit un commissaire
Effrayer des tendrons la nuit.

15.

Mais que les fêtes sont cruelles!
Vieux époux, je plains votre sort
Si vous y conduisez vos belles;
Les confier........ c'est pis encor.
La poule alerte, aisée à vivre,
Perce la foule en arrivant;
Le coq usé, qui ne peut suivre,
Gratte sa tête en l'attendant.

16.

Aux cris que le vieux singe élève,
On la lui rend tout comme elle est;
Tout comme elle est il vous l'enlève
Aux vœux ardents de vingt plumets,
Plus ravissante qu'Aphrodise,
Traînant tout le bal après soi,
Lui coiffé comme on peint Moyse
Chargé des tables de la loi.

17.

VOYEZ cette dévote altière,
Au teint pâle, au front sourcilleux,
Déchirer la nature entière
D'un ton humblement orgueilleux;
Bien est-il vrai que plus parfaite,
Fuyant le monde et ses attraits,
Elle ne brûle, en sa retraite,
Que pour Dieu seul...... et son laquais.

18.

DU même désir animées
De tromper amants et maris,
Deux belles s'étaient tant aimées,
Qu'on les citait dans tout Paris:
Un fat survient: elles s'abhorrent;
L'intérêt rompt ce qu'il a joint.
Ma foi, deux belles qui s'adorent,
Tout bien compté ne s'aiment point.

19.

CHEZ une duchesse en colère,
L'autre soir un mauvais plaisant
Disait d'une voix de faux frère:
L'auteur est un grand médisant:
Médisant, lui? c'est cent fois pire.
Pensez-vous qu'un tel chansonnier
Se fût contenté de médire,
S'il eût pu nous calomnier?

20.

Point de belles que l'on n'acquière
Ou par de l'or ou par des soins ;
La moindre ou la meilleure affaire
Coûte toujours; c'est plus, c'est moins :
Et quant aux mœurs, la différence
Des filles aux femmes d'honneur,
Est celle qu'on remarque en France
Entre l'artiste et l'amateur.

21.

Oh ! si chacune osait écrire
Les bons tours qu'elle se permet,
Quel plaisir on aurait à lire
Cet ouvrage utile et follet !
On y verrait du gai, du leste ;
Pour du sentiment, serviteur !
Car la femme la plus modeste
N'est qu'un vrai page au fond du cœur.

22.

Vous changeriez bien de système,
Me dit un Céladon d'amant,
Si je nommais celle que j'aime.....
Ah ! c'est une ame, un sentiment !
C'est la vertu la plus auguste.......
Je reconnais son pavillon :
La friponne s'est peinte en buste ;
Tu n'as vu que son médaillon.

23.

Vous, jeune homme que je conseille,
Gardez-vous bien de me citer;
Ce que je vous dis à l'oreille
Ne doit jamais se répéter.
Retenez ce bon mot d'un sage,
Des mœurs il est le grand secret:
Toute femme vaut un hommage;
Bien peu sont dignes d'un regret.

24.

Pour égayer ma poésie,
Au hasard j'assemble des traits;
J'en fais, peintre de fantaisie,
Des tableaux, jamais des portraits.
La femme d'esprit qui s'en moque
Sourit finement à l'auteur;
Pour l'imprudente qui s'en choque,
Sa colère est son délateur.

25.

Sexe charmant, si je décèle
Votre cœur en proie au désir,
Souvent à l'amour infidèle,
Mais toujours fidèle au plaisir,
D'un badinage, ô mes déesses!
Ne cherchez point à vous venger:
Tel glose, hélas! sur vos faiblesses,
Qui brûle de les partager!

CHANSON NAIVE,

OU CANTIQUE DU PONT-NEUF,

Sur le beau Mandement où l'on damnait, à propos d'œufs, Voltaire, le Mariage de Figaro, *et l'opéra de* Tarare, *et les amusements des Dames, etc., etc., etc.*

Sur l'air niais : *A Paris il y a deux lieutenants ; Quels lieutenants !*

1er VERSET.

A Paris sont en grand soulâs
Deux saints prélats ;
L'un est le chef, et l'autre est son
Premier garçon.
Leur carnaval est d'annoncer
Qu'on peut laisser
Filles, garçons, femmes et veufs,
Casser leurs œufs.

2.

Suivons tous les commandements
Des mandements.
Celui-ci n'est pas trop mauvais,
Pour du *Beauvais*.

Sur Figaro, sur l'opéra,
Et cétéra,
L'on voit des conseils tous neufs,
A propos d'œufs.

3.

A propos d'œufs, ce mandement,
Discrètement,
Dénonce aux dames certain goût
Qu'il voit partout.
Puis nommant leurs amusements
Déréglements,
L'apôtre annonce aux bons époux
Qu'ils le sont tous.

4.

A propos d'œufs, dans ce trésor
On voit encor
L'écrivain le plus admiré
Bien déchiré;
Puis il empoigne auteur, lecteur,
Et rédacteur,
Et lance tout, d'un bras de fer,
Au feu d'enfer.

5.

Puis quand il les a condamnés,
Tous bien damnés,
Des lieux communs le bon pasteur,
Le grave auteur,

A ses frères pauvres d'esprit,
En Jésus-Christ,
Promet le benoit paradis
Du temps jadis.

6.

En ce temps de confession,
Rémission,
Si du mandement les avis
Sont bien suivis;
Nos deux pasteurs sont indulgents,
Si bonnes gens,
Qu'ils laisseront, avec les œufs,
Manger les bœufs.

7.

Pourtant les buts des révérends
Sont différents:
L'un grille d'avoir du renom,
Et l'autre non.
Or, prions le doux Rédempteur
Qu'à cet auteur
Il donne un esprit plus subtil.
Ainsi soit-il!

VIEILLE RONDE GAULOISE,

Pour la Rentrée d'Eugénie Beaumarchais de son Couvent dans la maison paternelle.

DÉDIÉE A SA MÈRE PAR SON PÈRE.

Sur l'air : *Ho! ho! s'fit-il, c'est la raison*
Que je sois maître en ma maison.

1er COUPLET.

Hier Augustin-Pierre, *bis.*
Parcourant son jardin, *bis.*
Regardant sa chaumière,
Disait d'un air chagrin :
Je le veux ; car c'est la raison *bis.*
Que je sois maître en ma maison. *bis.*

2.

Quelle sotte manie, *bis.*
Du bonheur me privant, *bis.*
Retient mon Eugénie
Dans un fatal couvent ?
Je veux l'avoir : c'est la raison *bis.*
Que j'en sois maître en ma maison. *bis.*

3.

Elle use sa jeunesse *bis.*
A chanter du latin ; *bis.*
Tandis que la vieillesse
Me pousse vers ma fin !
Tant que je vis, c'est la raison *bis.*
Que je l'embrasse en ma maison. *bis.*

4.

Sa mère, et vous ses tantes, *bis.*
Courez me la chercher. *bis.*
Vous, nos braves servantes,
Préparez son coucher.
Préparez-le ; c'est la raison *bis.*
Qu'on m'obéisse en ma maison. *bis.*

5.

Roussel! ouvrez la grille ; *bis.*
Je l'entends, je la voi. *bis.*
Mes amis, c'est ma fille
Qu'on ramène chez moi.
Pensez-vous pas que c'est raison *bis.*
Qu'elle entre en reine en ma maison ? *bis.*

6.

Dans mon verger de Flore, *bis.*
Vois mes berceaux couverts. *bis.*
Chaque arbre s'y colore ;

Mes gazons sont plus verts.
C'est toujours la belle saison *bis*.
Quand tu parais dans ma maison. *bis*.

7.

Tous ces *beaux*, que l'on nomme, *bis*.
Te lorgnent-ils déjà ? *bis*.
Dis-leur : mon gentishomme,
N'êtes-vous que cela ?
Des parchemins et du blazon *bis*.
N'ouvriront point cette maison. *bis*.

8.

Esprit en miniature ; *bis*.
Gros col, et soulier plat ; *bis*.
Breloque à la ceinture ;
Bien étriqué, bien fat !
Rions-en, car c'est la raison *bis*.
Que l'on s'en moque en ma maison. *bis*.

9.

Si quelqu'autre, plus tendre, *bis*.
Te fait contes en l'air ; *bis*.
Laisse-moi les entendre ;
Car ton père y voit clair :
Je te dirai, si c'est raison *bis*.
Qu'il soit reçu dans ma maison. *bis*.

10.

Tel excellent jeune homme *bis.*
Voit le ciel dans tes yeux? *bis.*
Dis-lui : bel astronome !
Parlez à ce bon vieux :
Il est mon père, et c'est raison *bis.*
Qu'il ait un gendre à sa façon. *bis.*

11.

S'il a, pour la tribune, *bis.*
Quelque talent d'éclat, *bis.*
Qu'importe sa fortune ?
Juge, écrivain, soldat,
Esprit, vertu, douce raison : *bis.*
Voilà son titre en ma maison. *bis.*

12.

Enfin, s'il sait se faire *bis.*
Un beau nom quelque jour : *bis.*
Surtout s'il sait te plaire ;
S'il n'est point de la cour ;
Je lui dirai : mon beau garçon, *bis.*
Épouse-la dans ma maison. *bis.*

13.

Il est juste qu'en France, *bis.*
Fille de beau maintien, *bis.*
Désormais récompense

Tout jeune citoyen,
Que l'on proclame avec raison, *bis.*
Le digne honneur de sa maison. *bis.*

14.

Amis, chantons ma fille. *bis.*
Citoyens, bonnes gens, *bis.*
Soyez tous ma famille;
Mais chassons les méchants,
Les fous, les sots; c'est la raison *bis.*
Qu'ils soient bannis de ma maison. *bis.*

15.

Vous qui nommez chimères, *bis.*
Ces biens dont je jouis, *bis.*
Pour Dieu! devenez pères;
Vos cœurs épanouis
Chanteront tous : *C'est la raison* *bis.*
Qu'on ait sa fille en sa maison. *bis.*

SON DERNIER VOEU.

COUPLET.

DANS mon printemps
J'eus du bon temps.
Après l'été
Trop ballotté,
Si mon automne
Est monotone,
Puisse un bon esprit encor vert
Me garantir du triste hiver !

FIN DES CHANSONS.

DES DRAMES
ET DES COMÉDIES
DE BEAUMARCHAIS.

14

DES DRAMES

ET DES COMÉDIES

DE BEAUMARCHAIS,

ET

DE QUELQUES CRITIQUES QU'ON EN A FAITES.

Ce n'est ni l'apologie, ni la critique des pièces de *Beaumarchais* que je me propose de faire. Elles sont connues, elles sont jugées, elles ont pris la place qu'elles garderont.

Je me bornerai à dire ce qui les a fait naître; je chercherai s'il a observé les devoirs d'un vrai comique; car celui qui joue les hommes sur la scène, n'a guère moins d'obligations à remplir que l'historien qui transmet leurs actions à la postérité, que l'orateur qui du haut de la chaire tonne contre les vices. Tous marchent vers le même but par différents chemins; tous veulent nous éclairer et nous rendre meilleurs.

J'examinerai s'il n'y a point de moralité dans ses pièces de théâtre; si les censeurs qui refusent

d'y en trouver en ont beaucoup eux-mêmes dans leurs critiques; si le public, qui s'obstine à goûter ses drames et ses comédies, n'a pas mieux jugé l'homme et l'auteur qu'ils ne l'ont fait.

Beaumarchais n'a composé que six pièces de théâtre : aucune n'est tombée, malgré d'assez fortes cabales; aucune n'a été oubliée malgré de violentes diatribes. Cette continuité de succès est une singularité assez remarquable.

Livré à des occupations graves et d'une importance majeure, *Beaumarchais* a long-temps combattu le penchant qui l'entraînait vers le théâtre, et n'a composé ses pièces si fortement combinées, que pour se reposer de la longue contention d'esprit que demandent les affaires. C'est une autre singularité.

Peut-être même n'eût-il jamais fait de drames ni de comédies, si le théâtre n'eût été parmi nous que ce qu'il est ailleurs, un amusement sans but, tels que la promenade, le jeu, le bal, qui ne sont qu'une pure perte de temps.

Mais l'art du théâtre, le plus admirable de tous par la diversité des talents qu'il exige, jouissait en France d'une considération qu'on n'obtient point sans la mériter. Ce n'était pas seulement par l'intérêt qu'inspirait chaque pièce prise séparément, par la perfection où l'art était parvenu; c'était surtout par l'ensemble de ses productions, qu'il imposait une grande estime et qu'il s'était

élevé à un degré de gloire qu'il n'a jamais obtenu dans aucun autre siècle et dans aucun autre pays.

Jamais on n'avait vu un tel rassemblement d'excellents acteurs. *Le Kain*, Mlles *Duménil* et *Clairon*, *Granval*, *Brizard*, *Préville*, *Molé*, *Monvel*, n'étaient pas seulement applaudis comme de grands acteurs, ils étaient encore considérés comme les plus beaux modèles dans l'art de peindre par l'expression, le geste, la parole.

Leurs talents n'étaient pas employés seulement à faire rire ou à faire verser d'inutiles larmes sur des malheurs imaginaires; mais à faire passer en revue, sous les yeux des spectateurs, les mœurs de toutes les nations, et les principaux événements de l'histoire.

Le théâtre était une galerie de tableaux animés où le poète, le peintre, le philosophe venaient étudier les caractères, les passions, les combats du cœur : là tous les intérêts de l'humanité étaient développés avec cette vérité qui frappe, et qui fait réfléchir tout esprit né penseur.

Là, *Corneille* avait peint la naissance de Rome dans *les Horaces*; les guerres civiles des Romains dans *la Mort de Pompée* et dans *Sertorius*; l'établissement de l'empire dans *Cinna*; sa décadence dans *Héraclius*; le fanatisme des premiers

Chrétiens dans *Polieucte;* les Espagnols triomphant des Maures dans *le Cid.*

Là, *Racine* avait exposé la dispute du sacerdoce et de la royauté chez les Juifs dans *Athalie;* la Grèce réunissant tous ses rois pour la destruction de Troye dans *Iphigénie;* les suites funestes de cette conquête dans *Andromaque;* l'Asie se défendant contre l'ambition de Rome dans *Mithridate;* la tyrannie naissante chez les Romains dans *Britannicus;* et les secrets du sérail dans *Bajazet.*

Là, *Voltaire*, plus moral, plus hardi dans ses conceptions, avait dessiné d'un crayon plus fier, dans *OEdipe*, dans *Oreste*, dans *Mérope*, le systême de la fatalité, et les mœurs qui en résultaient chez les Grecs; les crimes et les prodiges de Babylone, dans *Sémiramis;* le passage de la monarchie à l'état républicain, dans *Brutus;* les efforts des Romains pour conserver leur liberté, dans *Rome sauvée*, et dans *la Mort de César;* la naissance de l'islamisme, dans *Mahomet;* les mœurs de la chevalerie, dans *Tancrède;* les Croisades, dans *Zaïre;* la découverte du nouveau monde, dans *Alzire;* la conquête de l'Asie par les Tartares, dans *l'Orphelin de la Chine;* les malheurs résultant des conquêtes, après la mort d'Alexandre-le-Grand, dans *Olympie;* les divisions de la famille royale de France, dans *Adé-*

laïde Duguesclin (*). Aucun théâtre n'offrait une telle suite de tableaux historiques; aucun peuple ne rassembla jamais une telle masse de richesses dramatiques.

Quelques amateurs désiraient qu'au lieu de jouer ces ouvrages au hasard, on pût les représenter quelquefois en suivant à peu près l'ordre des temps où ils se sont passés; ordre chronologique qui leur donnerait une sorte d'ensemble, et beaucoup plus d'importance. Ces tragédies n'en seraient pas moins touchantes, disaient-ils : elles en auraient plus d'utilité et feraient une impression plus profonde sur l'ame des spectateurs. C'était proposer de faire en quelque sorte un seul spectacle de tous ces ouvrages admirables.

Le Kain et Mlle *Clairon*, auxquels on doit la vérité des costumes, étaient capables d'embrasser cette grande idée, comme ils avaient eu celle de faire jouer de suite toutes les pièces du répertoire : mais Mlle *Clairon* fut trop tôt écartée du théâtre.

On pourrait offrir aussi le tableau des passions,

(*) Je ne parle pas des ouvrages dont les auteurs vivent encore. Si je ne m'imposais pas ce silence, je citerais les crimes et les malheurs des guerres de religion dans la tragédie de *Charles IX*; la destruction du plus puissant des ordres dans celle des *Templiers*, etc.

en représentant sans interruption les comédies qui les peignent, telles que *le Menteur, l'Avare, le Joueur, le Tartufe, le Glorieux, le Métromane* même : par-là on répondrait à bien des critiques.

Le théâtre, considéré sous ce point de vue, offrirait beaucoup plus d'instruction et une plus grande moralité.

Parmi les hommes de lettres qui s'intéressaient le plus à la gloire, au progrès du théâtre, on comptait le plus savant des auteurs de l'Encyclopédie, M. *Diderot*, le seul homme peut-être qui ait connu tous les arts, depuis les plus intellectuels jusqu'aux derniers de la mécanique.

Diderot crut qu'on pouvait essayer un nouveau genre d'ouvrages dramatiques : il pensa qu'après avoir offert les grands événements de l'histoire, joué les passions et les ridicules, on devait peindre sur la scène les différents devoirs de l'état social, *le père de famille, le magistrat, le négociant, le financier*; montrer les difficultés de bien remplir ces états, et faire connaître les vertus qu'ils exigent : c'était un nouveau développement de l'art dramatique. Il essaya de peindre l'ame du *père de famille*, et publia sa pièce sans la donner aux comédiens.

Les envieux, les esclaves de l'habitude, les ennemis des lumières s'élevèrent contre ce genre,

l'appelèrent tragique bourgeois, comique larmoyant, production monstrueuse, dégradation des deux genres, et n'épargnèrent pas les injures à l'auteur. Ils oubliaient ce qu'a dit le poète :

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

Les vaines déclamations servent plus qu'elles ne nuisent. *Molé*, touché du pathétique de la pièce de *Diderot*, fut tenté de jouer le rôle de *Saint-Albin*, et engagea ses camarades à donner *le Père de Famille*. Cet ouvrage eut le plus grand succès. La question parut décidée pour le public : mais les rumeurs et les injures ne cessèrent pas.

En voyant représenter cette pièce, *Beaumarchais* sentit son cœur remué plus fortement ; il conçut que l'art du théâtre pouvait encore être agrandi, et qu'il deviendrait, comme tous les autres, plus parfait en se rapprochant davantage de la nature. Il conçut que, pour atteindre à ce but, et lui donner une utilité plus profonde et plus efficace, il s'agissait de présenter sur la scène des mœurs vraies, et non des caricatures de mœurs sans objet, telles que des vieillards imbécilles, des jeunes gens qui s'en moquent, et qui, à l'aide d'un valet fripon ou d'une soubrette intrigante, parviennent à se marier malgré père, mère et tuteur : pièces bien morales, comme on sait, où l'on mène, sans scrupule, ses enfants pour les instruire du respect

qu'ils doivent à leurs parents, et des égards qu'on doit à la vieillesse. Mais jusqu'à nos jours on n'avait point fait ces réflexions: on ne songeait qu'à s'amuser, et quand on avait ri on était satisfait.

Dans l'émotion qu'éprouva *Beaumarchais* en voyant jouer *le Père de Famille*, il reprit un sujet qui le tourmentait depuis long-temps; et composant presque malgré lui, il traça, dans sa touchante *Eugénie*, le tableau des dangers où s'expose une jeune fille en manquant à l'autorité paternelle, et en écoutant les conseils d'une parente orgueilleuse.

Il croyait et ses amis croyaient qu'une telle pièce était un sujet très-moral; que nulle pièce ne présentait une action plus austère, une instruction plus directe soit aux pères, soit aux femmes vaines, trop faciles à se laisser éblouir par des titres et de grands noms.

Le droit, que dis-je? le devoir de tout auteur dramatique est d'attaquer les vices de son siècle; c'est un devoir que les premiers comiques de la Grèce ont rempli avec un courage qu'on ne trouve que dans les républiques.

Ils en abusèrent: ils se livrèrent à l'esprit de parti, ils calomnièrent en plein théâtre les chefs de l'État; l'autorité réprima justement leur audace.

Elle leur interdit, non de jouer les vices, mais de jouer les magistrats sous leurs propres noms, et

d'attaquer les puissants qui, placés pour donner l'exemple des vertus, donnaient celui du crime. Les comiques n'osèrent plus combattre que les ridicules, et ne peindre que les défauts qui appartiennent à l'humanité.

Les comiques de Rome furent moins courageux. *Plaute* joua cependant les détestables mœurs de son temps avec une audace qui dut lui attirer de grands applaudissements et de puissants ennemis. Il reprocha l'adultère aux matrones; il peignit les pères disputant à leurs fils les mêmes courtisanes :

> Ut apud lenones rivales filiis fierent patres.

Il a joué bien pis; mais ces vices n'appartiennent point à nos mœurs.

Térence fut moins hardi, et on lui a reproché d'être moins comique.

> . . . . . . Et merito puri sermonis amator,
> Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis
> Comica.

C'est qu'il est rare qu'on soit bien poli et bien plaisant; c'est que la verve comique s'éteint au milieu des égards, quand elle s'astreint à ménager toutes les bienséances.

Molière, parmi nous, après avoir bafoué les avares, les marquis, les femmes pédantes, revint

aux vrais principes, aux grands devoirs du poète comique; son courage s'éleva, il osa jouer l'athéisme et l'hypocrisie. Tous ceux qui se sentirent blessés de ses traits, l'injurièrent avec fureur; le traitèrent, dans des écrits publics, d'athée et de corrupteur de la jeunesse, fouillèrent jusque dans les secrets de son lit, l'accusèrent d'avoir épousé sa propre fille, née d'un commerce illicite, et voulurent, selon le témoignage de *Boileau*,

Pour prix de ses bons mots, le condamner au feu.

Beaumarchais, que rien n'intimidait, osa dès son premier ouvrage attaquer un usage très-indécent, réservé autrefois aux seuls grands seigneurs, mais qui s'était singulièrement propagé en France sous *Louis XV* : l'usage d'avoir une petite maison, lieu de plaisir, où les uns entretenaient des courtisanes, où les autres conduisaient les femmes et les filles de leurs amis, pour les séduire et les corrompre.

Il mit la scène de son drame dans la petite maison d'un grand seigneur, et le peignit comme l'un de ces hommes d'autant plus coupables, qu'ils se glorifient de leurs vices; et ce caractère avait alors trop de modèles. Certes, ce courage devait le faire applaudir de tous les amis des mœurs. Le contraire arriva : les amis des mœurs se turent, les propriétaires des petites maisons crièrent à

l'indécence ; leurs flatteurs crièrent encore plus haut à l'indécence ; les femmes qui fréquentaient en secret ces maisons, crièrent à l'indécence ; les journalistes, les envieux, les incapables, les auteurs sifflés, imprimèrent que la pièce était détestable, mal conçue, scandaleuse, immorale : et parmi cette foule de prétendus critiques, aucun n'eut le bon sens, la bonne foi, la bonne volonté d'applaudir à l'énergique audace de l'auteur qui osait s'élever contre un luxe vicieux, autorisé alors par le monarque, les plus grands seigneurs, et même par quelques magistrats : il n'eut pour lui que le public.

Toutes les criailleries qui éclatèrent alors sont oubliées, et la pièce est demeurée. Mais depuis que la mort nous a privés de *Beaumarchais*, il s'est élevé d'autres critiques.

La Harpe, demi-dévot, demi-profane ; *La Harpe*, si grand littérateur, si juste appréciateur du mérite des anciens, des auteurs du siècle de *Louis XIV*, de *Voltaire*, comme poète, et si partial envers ses contemporains, si faible dans ses ouvrages dramatiques presque tous tombés ; si inepte quand il combat la philosophie dont il n'avait aucune idée ; *La Harpe* s'est fortement déclaré contre cette première pièce de *Beaumarchais*, et contre le genre même de ces pièces.

La Harpe portait une haine particulière à

Diderot. Il est inutile de chercher ce qui l'avait fait naître, d'examiner si elle tenait aux indiscrétions de sa jeunesse, au mépris qu'il affecta en débutant dans la littérature pour tous ceux qui la cultivaient : affectation qui lui attira tant d'ennemis; mais cette haine l'aveuglait. Elle lui a fait insérer dans son Cours de belles-lettres un volume composé contre *Diderot*, long-temps avant que *La Harpe* songeât à s'ériger en professeur de belles-lettres. Mais dès-lors il se déclara contre ce philosophe : il s'indigna de le voir proposer un nouveau genre ; il combattit l'espèce de poétique que *Diderot* avait mise à la tête de sa comédie du *Fils naturel*, quoiqu'elle fût pleine de vues utiles et propres à donner plus d'étendue au genre dramatique.

Il s'irrita de voir, malgré ses avis, *le Père de Famille* réussir, et *Diderot* avoir, dans *Beaumarchais*, un disciple capable d'établir ce nouveau genre.

Le génie de *La Harpe* était entièrement opposé au génie de ces deux hommes. Ils aimaient les nouveautés, et il les craignait; ils se plaisaient à franchir toutes les difficultés, à reculer toutes les barrières : *La Harpe* respectait tout ce qui est établi, ne voyait rien au-delà de ce que les anciens ont créé, aimait à se renfermer dans les règles prescrites, épurait son goût par l'appré-

hension de blesser les convenances et les bienséances : le goût perfectionne la manière de travailler ; le génie en manque quelquefois, mais lui seul ouvre aux arts de nouvelles routes, et leur procure de nouveaux succès.

La Harpe s'éleva donc fortement contre *le Père de Famille* de *Diderot* et *l'Eugénie* de *Beaumarchais ;* et sans discuter les beautés et les défauts d'*Eugénie*, la traita de romanesque, comme si toute pièce de théâtre ne l'était pas ; employa plusieurs pages à discourir contre le genre ; à vouloir prouver que la tragédie lui est supérieure, ce que personne ne conteste ; à prétendre que les pièces en prose attirent peu de spectateurs, quoiqu'*Eugénie* en ait toujours attiré un grand nombre ; quoique beaucoup de gens préfèrent au théâtre, comme ailleurs, la bonne prose aux beaux vers, la vérité du dialogue à la magie du style poétique.

Peut-être, en qualité de professeur, devait-il rechercher les causes de cette préférence ; se demander pourquoi la jeunesse est enthousiaste de la tragédie et des vers ; pourquoi, dans la maturité de l'âge, on aime mieux la comédie, les drames, le naturel, et, par conséquent, la prose.

Il ne pleure pas, dit-il, en lisant ces pièces ; mais d'autres, plus sensibles, versent de douces larmes à leur lecture.

Il croit ces pièces faciles à composer, et il se trompe : il n'y a peut-être point d'ouvrage qui demande un style plus vrai, plus nerveux, plus concis, plus plein. Car, dans ce genre, rien n'impose : l'oreille n'est point séduite par l'harmonie, le jugement n'est point trompé par l'imagination; il faut plaire par la raison et par la vérité, maîtriser le cœur par la situation : rien n'y remplace l'intérêt.

La Harpe, si fortement prévenu contre *Diderot*, ne l'était pourtant pas contre *Beaumarchais*. Il commence par louer sa bonté, sa gaîté, la fermeté de son caractère ; il le disculpe de toutes les absurdités que la calomnie a répandues contre lui : cela est très-bien, très-louable; mais il ne fallait pas se faire un droit de la justice qu'il rend à ses grandes qualités, pour censurer amèrement ses ouvrages.

On attendait d'autres vérités dans un Cours de littérature.

Beaumarchais, persuadé qu'il faut une dénomination particulière pour chaque genre, donna le titre de *drame* à *Eugénie* en la fesant imprimer. Ce nom générique indiquait à la fois que, n'étant ni une tragédie ni une comédie, cette pièce tenait le milieu entre les deux genres.

Ce nouveau nom fut un nouveau sujet de cris et d'allégations contre le genre; et contre l'auteur,

qui prétendait désigner et distinguer ses productions par un nouveau titre. Ses bons amis de cour, et les rivaux qu'il avait eus auprès des femmes, et les insectes de la littérature, et ceux qui souillent les feuilles, se réunirent contre lui. Ces clameurs lui donnèrent des partisans. Les gens sages réfléchirent. Les drames, quand ils étaient bons, furent accueillis du public. L'art s'étendit, et la tragédie n'en fut pas moins passionnément aimée. Le public se montra juge plus impartial que les censeurs.

Ah! mon cher Beaumarchais, dans quel guêpier avez-vous mis la tête? lui dit en riant *Diderot*, lorsque *Beaumarchais* lui présenta son drame. Mais ces deux philosophes n'étaient pas hommes à craindre un pareil bourdonnement, et à se détourner de leur route pour tuer des mouches : *Diderot* continua de travailler au vaste monument qu'il élevait, et *Beaumarchais* médita un nouveau drame.

De toutes les pièces de ce genre, *le Père de Famille* et *Eugénie* étaient alors les seules qui fussent assez bien écrites pour faire éprouver à la lecture le même intérêt qu'au théâtre.

Ce mérite, si rare, ne leur obtint point de grâce; on le nia.

Mais malheur à tout ouvrage qu'on dit bien écrit et bien moral à sa naissance! c'est un joli

enfant qui ne vivra pas. Il n'y a guère, en littérature, d'ouvrages vivaces, que ceux qui ont été baptisés d'injures au moment de leur naissance, et inscrits comme des espèces de monstres sur les registres des *Garasse* et des *Subligny*.

L'auteur d'*Eugénie*, fort de son caractère, de sa conscience et de son génie, ne s'inquiétait guère de ces critiques dont on peut dire, même quand elles sont bien imprimées en beaux caractères, cet ancien adage : *Sunt verba et voces*, etc.

Ce n'est, et rien de plus, qu'un vain bruit de paroles.

Personne ne fût jamais moins affecté que lui des procédés de l'injustice et des clameurs de l'envie ; et sous l'égide des applaudissements du public, il en riait avec ses amis, et travaillait à faire un nouveau drame qui ne fut joué que trois ans après.

C'était le tableau de deux amis, dont l'un s'exposait à perdre sa place et son honneur, instantanément, pour sauver celui de son ami. Ce fut un nouveau succès.

On ne voyait dans ce drame que des actes de probité, des sentiments honnêtes, des caractères vertueux, et l'on ne pouvait crier à l'indécence. On prétendit que la pièce était mal intriguée, sans vraisemblance, attendu le nombre de gens probes qu'elle rassemblait. On disait qu'il n'y

avait pas de motifs suffisants pour garder le secret qui en fait le nœud ; quoique MELAC ne pût le laisser soupçonner dans cette journée, sans perdre son ami, et qu'il fût dans le cas de répondre au fermier général, comme Zaïre au sultan :

Demain tous mes secrets vous seront révélés.

Ce n'était pas là ce qui pouvait nuire au succès de ce drame ; mais, je dois le dire, la sévérité du sujet, la question que l'auteur osait y traiter, étonna le spectateur.

On resta long-temps indécis sur le procédé de MELAC ; et cette indécision fait honneur à la délicatesse des spectateurs. Le public fut plus que juste, plus que sensible ; il fut probe.

Quelques précautions que l'auteur eût prises pour faire bien connaître que MELAC ne hasardait rien, en fesant à AURELI, pour lui sauver la vie et l'honneur, le prêt d'une somme qui ne lui appartenait pas, le public de Paris ne voulut jamais applaudir à cet acte d'amitié ; et sans le tendre intérêt qu'il prenait à la situation singulièrement attachante de la jeune *Pauline*, la pièce n'aurait pas réussi, malgré la générosité de tous les personnages.

Ce drame eut un succès plus décidé dans toutes les villes de commerce où il fut représenté ; parce

que le peuple y entendait mieux la question, en saisissait mieux tous les rapports, et s'affectait davantage des revers qui menaçaient le négociant. On pouvait dire, en comparant la diversité des sentiments du public de ces villes avec celle du public de Paris :

C'est la même vertu sous une autre maxime.

Les étrangers accueillirent cette pièce comme nos villes de commerce.

Les lecteurs versèrent des larmes en la lisant; on la trouva plus fortement combinée, et plus correctement écrite qu'*Eugénie*.

Les critiques, affligés du succès de ce nouveau drame, décidèrent que *Beaumarchais* était un esprit sombre, humoriste, et même noir, incapable de rien produire de gai. Il lui eût été facile de les confondre, et peut-être les eût-il détrompés sur-le-champ, si des événements qui se succédèrent ne l'eussent alors détourné du théâtre.

Il gagna en première instance un procès qu'il avait contre le légataire universel de M. *Duverney*. L'héritier en appela, non à l'antique cour des Pairs, mais à ce Parlement que le public ne voulait reconnaître ni pour le sien, ni pour celui du roi qui l'avait institué, et devant lequel la plupart des avocats ne voulaient point plaider.

Pendant les délais exigés par la loi, *Beaumar-*

chais composa un opéra-comique fort gai, orné de couplets sur des airs espagnols qu'il avait rapportés de Madrid, et sur des airs italiens qu'il voulait naturaliser en France : il lut cette pièce aux comédiens dits *italiens*, qui étaient alors en possession de ces sortes d'ouvrages : elle fut refusée.

Le soir, en soupant, chez une femme de beaucoup d'esprit, avec *Marmontel*, *Sedaine*, *Ruthieres*, *Chamfort*, et quelques autres amateurs du théâtre, *Beaumarchais* nous apprit que sa pièce avait été refusée le matin au théâtre des chansons.

Chacun l'en félicita. Nous connaissions son ouvrage ; nous l'assurâmes que les comédiens français seraient plus sensés, qu'il n'y aurait de perdu que les couplets, et que *le Barbier de Séville* aurait plus de succès au théâtre de *Molière* qu'à celui d'*Arlequin*.

Marmontel et *Sedaine*, qui connaissaient à fond les membres du sénat chansonnier, nous révélèrent les intérêts secrets, causes de la disgrâce de ce *Barbier*. Car, dans ce corps lyrique et comique, aussi bien que dans les diplomatiques, les motifs cachés avaient plus d'influence que les ostensibles.

Ils nous dirent donc que le principal acteur de ce théâtre, avant de monter sur la scène, avait

représenté, le rasoir à la main, dans des boutiques de perruquiers, et que, semblable à tant d'autres hommes montés sur des échâsses, il ne voulait rien faire qui pût rappeler sa première origine. Ce fut un beau sujet de rire et de moraliser; et il fut décidé que *Beaumarchais* porterait sa pièce à la comédie française.

Sans ce refus, sans ce souper, cette pièce, qui devint si célèbre, et qui fut suivie de deux autres plus célèbres encore, enfouie sous la musique, n'eût obtenu que des applaudissements partagés, n'aurait point eu de suite, fût demeurée sans gloire et sans critiques, et n'eût point augmenté les ennemis de l'auteur. Voilà comme les événements s'enchaînent, et à quoi tiennent quelquefois les grands succès et les grands revers.

La Harpe s'est trompé sur le temps où cette pièce fut faite et sur celui où elle fut jouée.

Elle fut reçue à la comédie française en 1772, long-temps avant que *Beaumarchais* eût songé à écrire des mémoires. Il lui était même impossible de présumer alors que les avocats refuseraient de plaider sa cause, et qu'il serait réduit à se défendre lui-même. Ainsi, quand il composa son *Barbier*, il n'emprunta rien à ses mémoires qui n'existaient pas; et quand il le fit représenter le 23 février 1775, il n'était pas encore réhabi lité par le véritable parlement de Paris, puisqu'il

ne le fut que le 6 septembre 1776. Ainsi, toutes les allusions que *La Harpe* s'efforce de trouver entre ces événements et la contexture de cette comédie, sont dénuées de vérité.

Il loue cependant cet ouvrage, mais le moins qu'il peut, et n'y voit pas tout ce qu'il contient. Il le compare à des pièces qui lui seront toujours inférieures, parce qu'elles n'ont ni sa verve, ni l'originalité de ses caractères, ni l'énergie piquante de son style, ni le naturel de son dialogue, ni cette foule de bons mots qui sont devenus proverbes; ni, ce qui est plus essentiel encore, cette foule de rapports avec tous les états de la société, et avec tous les replis du cœur humain. C'est là le sceau de l'immortalité.

Cette pièce fut reçue avec transport par les comédiens français, comme nous l'avions prévu.

Mais entre le moment de la réception d'une pièce et celui de sa représentation, il se passait quelquefois plus de temps qu'entre le jour où une cause gagnée dans un tribunal était jugée une seconde fois dans un autre.

Beaumarchais eut donc alors à soutenir deux sortes de procès fort différents, l'un au parlement *Meaupou*, l'autre au tribunal du parterre. Nous espérions bien qu'il les gagnerait tous deux; nous nous trompions : il perdit l'un et l'autre. On sait comment, après avoir perdu son procès contre le

légataire, il parvint à le gagner en dernier ressort. Il en fut de même de celui qu'il avait pardevant la cour suprême du parterre : tous les juges y sont pairs, et les causes y sont plaidées par les acteurs. Les juges séants, ou plutôt debout (car ils l'étaient alors), se montrèrent inexorables, et la pièce tomba. L'auteur forma aussitôt appel du parterre au parterre.

Ce tribunal singulier, rigoureux, passionné, facile à surprendre, est pourtant impartial et juste : il casse lui-même ses arrêts, revoit sans prévention ce qu'il a mal jugé en première instance, relève ce qu'il avait injustement abattu, et condamne à l'oubli ce qu'il avait applaudi en cédant à la séduction de quelque illusion théâtrale.

Or, le parterre avait été fort juste le jour de la première représentation du *Barbier de Séville*. Cette comédie, qui nous avait enchantés à la lecture, nous parut longue au théâtre : une surabondance d'esprit amenait la satiété et fatigait l'auditeur. *Beaumarchais* émonda son arbre trop touffu ; supprima un acte, transporta une scène du premier au second, et donna ainsi à sa pièce une marche égale et vive, qui, soutenant l'attention, laissait goûter le charme des détails.

Alors on remarqua que *Figaro* est un carac-

tère tout neuf; que celui de *Bazile* ne l'est pas moins; que l'intrigue est vive et gaie, l'imbroglio facile, bien noué et bien dénoué; le dialogue naturel, vrai, plein d'esprit; que la situation de *Bazile* au troisième acte est sans modèle et d'un vrai comique, c'est-à-dire, de ce comique de situation si rare et si essentiel, qu'il n'y a point de bonne comédie sans lui.

Le parterre applaudit d'un bout à l'autre de la pièce, révoca son premier arrêt; et le procès fut gagné complètement.

Les connaisseurs observèrent qu'en mêlant dans son dialogne des traits d'une critique utile, l'auteur avait rempli le but de la bonne comédie, en se moquant des malveillants, des mal pensants, de ceux qui veulent décider de tout par cela seul qu'ils sont puissants, et de ceux qui décrient leur siècle sans le connaître. Ainsi le docteur dit à ses valets : *La justice! c'est bon pour vous autres misérables; je suis votre maître pour avoir toujours raison.* Ainsi, ce même *Bartholo*, déraisonnant, grondant, blâmant tout, s'écrie : *Siècle barbare! — Vous injuriez toujours notre pauvre siècle*, lui dit *Rosine*. A quoi le docteur répartit : *Pardon de la liberté; qu'a-t-il produit pour qu'on le loue? Sottises de toute espèce : la liberté de penser, l'attraction, l'électricité, le quinquina, l'Encyclopédie, et les drames.*

Si la comédie doit combattre les vices et bafouer les ridicules, il lui appartient aussi de faire remarquer aux gens qui ne pensent guère, le bien qui se fait à leur insu; il ne s'agit que de le dire du ton convenable, c'est ce qui caractérise le talent; et *Baumarchais* avait éminemment celui de tout dire.

Cette facilité de tout hasarder en se fesant applaudir, éveillait la jalousie et déchaînait contre lui toutes les cabales : celle des auteurs tombés, et celle des auteurs envieux, et celle des incapables, et celle des importants humiliés, et celle de certains journalistes qui ne voyent guère que des défauts dans les ouvrages qui réussissent; car tous ne sont pas atteints de cette manie : il y en a de très-sages, qui jouissent de l'estime publique, et que j'honore. Malheureusement en tous genres les sages ne sont pas ceux qui font le plus de bruit et qui attirent la foule.

La Fontaine avait dit :

Tout feseur de journaux doit tribut aux malins.

Mais depuis *La Fontaine* on avait bien perfectionné l'art d'envenimer la critique. Au lieu d'analyser les ouvrages comme *Bayle* et *Leclerc*, on raisonnait dessus, on les ridiculisait, on les défigurait. Le lecteur, au lieu d'avoir une idée juste d'un livre, ne connaissait que la passion du folliculaire, et ne lisait que des sarcasmes.

Mais leurs hebdomadaires,
Qu'aucuns alors nommaient *patibulaires*,

n'étaient pas les archives du goût et de la raison. Les ouvrages qu'ils censuraient le plus fortement étaient toujours ceux que le public suivait le plus constamment. *Beaumarchais* dit en plaisantant, dans sa préface, que *les gens de feuilles étaient souvent les ennemis des gens de lettres.*

Tandis que toutes ces cabales s'agitaient, les littérateurs, c'est-à-dire les hommes instruits dans les cinq littératures qui sont la base des études en Europe, examinaient de quels éléments *Beaumarchais* avait composé un caractère aussi original et aussi neuf au théâtre, que celui de *Figaro.*

Les *Daves*, disaient-ils, sont une caricature des esclaves grecs. Le *Polichinel* en est une qui vient à ce qu'on croit des anciens latins. *Arlequin* et *Pantalon* sont des caricatures italiennes du moyen âge; la bigarrure de l'habit du premier paraît une emblême satirique de ces temps, où les peuples des petites villes d'Italie étaient obligés de se prêter à la volonté de plusieurs princes puissants, ducs, pape, ou empereur, et de ne paraître que balourds, quoiqu'ils eussent l'esprit très-délié. La robe du *Pantalon* désigne celle des sénateurs de ces petites villes, et particulièrement

celle des Vénitiens. Tout a changé, et les caricatures se sont perpétuées.

Les *Crispins* sont une caricature française. Elle appartient à ces siècles de spadassins où rien ne paraissait plus beau que de se bien battre; où les valets armés singeaient leurs maîtres, s'honoraient de leurs escroqueries, et joignaient à la subtilité des *Daves*, quelques forfanteries des *Capitans*.

Figaro était une caricature plus française encore; mais elle appartenait à un siècle plus éclairé: l'auteur en avait pris les traits épars dans les gens de toutes les classes; il en avait formé un être insouciant par caractère, gai comme on l'est naturellement dans plusieurs provinces de France, se permettant beaucoup d'espiégleries et point de friponneries; au-dessus des événements dans un pays où les particuliers sont ballottés par tous, et n'ont d'influence sur aucun; ayant assez d'esprit pour voir toutes les sottises qu'il ne peut empêcher, et se *pressant d'en rire de peur d'être obligé d'en pleurer.*

C'est ainsi que de tout temps, les habitants de Paris avaient répandu les bons mots et les sarcasmes les plus malins contre ceux qui les vexaient, et prenaient le parti de chansonner leurs oppresseurs, de peur d'être tentés de s'irriter trop sérieusement contre eux.

L'habit espagnol pouvait dérober cette ressemblance aux esprits peu réfléchis ; comme le masque nègre d'Arlequin, originaire de Bergame, avait voilé des rapports qu'il importait aux Italiens de ne pas laisser apercevoir ; mais il ne la cachait pas aux hommes attentifs.

La Harpe, qui dissertait fort bien sur les ouvrages des anciens, mais qui n'inventa jamais rien ; qui s'attachait plus au choix des mots qu'à la conception des plans ; qui prisait plus l'élégance de l'expression que la profondeur des idées ; *La Harpe* ne comprit rien au caractère de *Figaro* ; et n'en trouvant le modèle ni dans *Plaute*, ni dans *Térence*, il ne sut plus comment le juger, et répéta après mille autres, qu'il y avait des traits de ressemblance entre ce caractère et celui de l'auteur. Mais puisque cet auteur était Français, et même Parisien, il fallait bien qu'il y eût en lui quelques-uns des traits qu'il avait rassemblés, pour en créer le caractère original dont il enrichissait le théâtre.

Aucun personnage comique n'a plus le ton, l'esprit, la gaîté, l'intelligence, la légèreté, l'espèce d'insouciance, et l'intrépide confiance en soi-même, qui caractérisent le peuple français. Peut-être même, si l'auteur eût écrit dans un pays plus libre, en eût-il fait le prototype de ce peuple. Il y aurait peu à faire pour passer du caractère individuel, si bien saisi, au caractère national.

Que de cris on eût jetés, s'il l'eût tenté! UN AUTEUR, OSER CARACTÉRISER TOUT UN PEUPLE! Oui, Messieurs, et tous les jours vous applaudissez *Aristophane* d'avoir joué le peuple d'Athènes, sous le nom *du bon homme Demos*, dans sa comédie *des Chevaliers*, et d'avoir fait rire les Athéniens d'eux-mêmes. Les auteurs anglais jouent tous les jours le peuple d'Angleterre sous le nom de *John Bull* (*Jean le Beuf*), et le font rire de ses propres défauts. Les Athéniens et les Anglais ne s'en scandalisèrent jamais. Et si *Arlequin* est, comme je le crois, la caricature du peuple italien, opprimé par les deux puissances, on sait que les Italiens n'ont fait qu'en rire.

Qu'on examine ces quatre personnages sous ce point de vue, qu'on les compare, et qu'on juge qui l'on aimera le mieux, du bon homme *Demos*, du balourd *Arlequin*, du grossier *John Bull*, ou *du beau, du gai, de l'aimable Figaro*, se moquant de ses maîtres et ne pouvant s'en passer; murmurant du joug et le portant avec gaîté.

Les *Zoïles*, les *Mevius*, les *Wasp*, les *Frérons* du temps, critiquèrent au hasard ce caractère; mais tous les corsaires de la littérature, tout le *servum pecus* d'*Horace*, tâchèrent de s'en emparer; on le mit, ou plutôt on le défigura sur tous les théâtres. On vit paraître les deux *Figaros*,

et le petit *Figaro*, et mille autres caricatures où l'on crut jouer l'auteur; et l'on montra seulement qu'on n'avait pas compris le caractère qu'on essayait de retracer, et que le public aimait à revoir.

D'autres auteurs, plus modestes ou plus adroits, empruntèrent avec plus d'art tous les traits qu'ils pouvaient saisir à ce caractère pour en orner ceux qu'ils tentaient de créer; mais malgré toute la dextérité qu'ils employaient pour cacher leurs larcins, ce qui appartenait à *Figaro* perçait toujours, et se fesait remarquer.

Les dispensateurs des renommées en feuilles volantes, furent alors fort embarrassés à décider si l'auteur du *Barbier de Séville* était un homme morose ou jovial, un esprit gai ou atrabilaire: mais ils soutinrent toujours que ses pièces étaient mauvaises, mal conçues, immorales; que le public avait tort de rire au *Barbier de Séville* et de pleurer à *Eugénie* : pièces qui ne ressemblaient à rien, des situations qu'on n'avait jamais vues, des caractères qu'on ne connaissait point. Étaient-ce là des nouveautés ou des innovations? des hardiesses ou des licences?

Quant à ceux qui, dans Paris, fesaient *de la république des lettres, la république des loups,* ils prirent le parti de justifier ce mot qui pouvait paraître hasardé; ils se jetèrent sur l'auteur comme

de vrais loups, essayèrent de mettre en lambeaux sa réputation et ses ouvrages, afin de vivre de ce qu'ils lui arracheraient.

Sa célébrité s'en accrut. Les libelles ne sont que des échos qui répètent de toutes parts le nom qui les frappe et qu'ils repoussent.

Beaumarchais, beaucoup moins occupé de ses propres ouvrages que ceux qui les censuraient, n'en parlait jamais, ne recherchait ni les applaudissements de salon, ni ces petits suffrages de société que tant d'auteurs envient; et quoique riche, il ne soudoyait aucun folliculaire pour lui prodiguer des éloges d'un jour, qu'on oublie le lendemain, et qui n'ont jamais fondé aucune réputation.

Au lieu de songer à faire valoir ses productions, il s'occupait à vanter celles des autres, à en faire remarquer les beautés, à encourager les talents modestes, à les produire; il défendait avec franchise et vivacité tous ceux dont il entendait dire du mal. Ses amis l'appelaient *l'avocat des absents*. Sa politesse ne ressemblait pas à celle de ces hommes du beau monde, qui, selon Voltaire, *aussi durs que polis*, flagornent les gens en leur parlant, les persifflent en parlant aux autres; et dès qu'ils les voient sortir d'un salon, en disent tout le mal qu'ils savent, leur prêtent des actions qu'ils n'ont point faites, des discours qu'ils n'ont point tenus, et veulent leur

faire présent, pour tout bien, de quelque ridicule qu'ils n'ont pas.

On était sûr que Beaumarchais ne disait jamais de mal de personne, pas même de ses ennemis. Je me plaignais un jour à lui qu'il ne m'eût pas compté des détails assez piquants sur l'avarice et les défauts d'un homme qui le plaidait et le calomniait, et que je venais d'apprendre des parents de cet homme. Nous avons, me dit-il, un meilleur emploi à faire de nos conversations: elles deviendraient tristes, au lieu d'être amusantes ou instructives.

Un jour, un ministre lui montra je ne sais quel ouvrage, fait par un homme qu'il lui nomma, et le pria de lui en rendre compte : Il est exact et parfaitement bien fait, lui dit Beaumarchais. — Mais, lui dit le ministre, cet homme est votre ennemi, et il vous dessert!—Je le sais bien; mais sa haine n'empêche pas que son travail ne soit bien, et que je ne doive être juste.

Tel était *Beaumarchais* : on le calomniait, et jamais il ne rendait le mal pour le mal; il ne décriait pas même ses ennemis les plus acharnés.

Ils triomphaient cependant, non d'avoir écarté le public de ses drames, il s'y portait toujours en foule; mais de ne le plus voir occuper la scène par de nouveaux ouvrages, car il fut près de dix ans sans en présenter aucun.

Il n'était pourtant pas rebuté comme *Racine*, et n'avait pas déserté la comédie française comme *Piron*, comme *Le Sage*, comme *Collé*, *Marmontel* et *Sedaine*, qui s'étaient réfugiés sous le ciel moins orageux de l'*opéra comique*. *Beaumarchais* avait pris alors pour théâtre, l'Océan et les deux mondes; pour acteurs, des vaisseaux, des facteurs, des subrécargues; pour sujet de son drame, *la liberté des mers et celle de l'Amérique*. Il envoyait aux États-Unis de braves guerriers, des armes, des munitions, des productions de toutes nos manufactures; les approvisionnait de tout ce qui leur manquait, et les détachait de l'Angleterre pour les attacher à la France.

Le comte de *Maurepas*, le comte de *Vergennes*, le comte *d'Estaing*, le marquis de *Castries*, le lord *Rochefort*, le lord *Stormond*, les ministres anglais, le Congrès des États-Unis, étaient les spectateurs de ce drame : les uns l'applaudissaient, les autres cherchaient à le faire tomber.

Ces occupations paraissaient assez graves pour occuper uniquement l'auteur d'un tel drame; mais comme il l'avait observé lui-même, *après le travail forcé des affaires, chacun suit son attrait dans ses amusements : l'un chasse, l'autre boit, celui-ci joue, cet autre ourdit une intrigue; et lui qui n'avait aucun de ces goûts, il brochait une pièce de théâtre.*

C'était à l'époque où un nouvel entrepreneur de facéties venait d'ouvrir à Paris un jardin et des espèces de parades qu'il appelait *redoute*, d'après le mot italien *ridotto* qui, signifiant un *réduit* où l'on s'assemble pour jouer, pour rire, pour s'amuser, était fort mal traduit par celui de REDOUTE, qui désigne un lieu dont les abords sont défendus.

Ce jardin et ces parades eurent un tel succès, que le comte de *Maurepas* et tous les ministres y allèrent un jour passer quelques heures tous ensemble.

Le lendemain, le sur-lendemain, ou la semaine suivante, *Beaumarchais* alla voir le comte de *Maurepas*; ce ministre l'aimait et prisait l'amabilité de son caractère, la facilité de son travail, et même l'audace de son génie. *Beaumarchais*, dans le cours de la conversation, lui apprit qu'il venait d'achever une nouvelle comédie. — Et dans quel temps, occupé comme vous êtes, avez-vous pu la faire? — Moi, Monsieur le Comte, je l'ai composée le jour où les ministres du roi ont eu assez de loisir pour aller tous ensemble à la Redoute. — *Y a-t-il beaucoup de réparties pareilles dans votre comédie*, lui dit le comte? *elle aura du succès.*

Il y en avait beaucoup; et M. le comte de *Maurepas* avait raison. Il aurait protégé la pièce

s'il eût vécu davantage ; mais on le perdit trop tôt.

Cette répartie de *Beaumarchais* a quelque rapport à celle d'un ancien ; et je me hâte de l'avouer de peur que le plus grec de nos folliculaires ne crie au plagiat et ne cite *Plutarque*. On trouve en effet dans la vie de *Timoléon*, qu'un roi détrôné en fit une à peu près pareille à un roi qui fut assassiné bientôt après. Ces princes, étant à table, *Philippe* demanda à *Denis le jeune* comment son père, qui avait à régir un peuple assez mutin, trouvait le temps d'écrire des tragédies ? — Il les composait, lui répondit *Denis*, dans les heures que vous et moi nous perdons en les employant à boire.

Je rappelai ce fait à *Beaumarchais*, qui, depuis long-temps, avait perdu de vue *Plutarque* et *Timoléon*, et l'histoire de Syracuse. Les beaux esprits de nos jours se rencontrent quelquefois avec ceux de l'antiquité; ce n'est pas toujours un effort de mémoire.

L'intrigue de la nouvelle comédie de *Beaumarchais* (*la Folle Journée*, ou *le Mariage de Figaro*) était une conception neuve, hardie, ne ressemblant à aucune des pièces représentées jusqu'à ce jour; car, comme il le dit lui-même, *nul auteur n'est tenu de faire une comédie qui ressemble aux autres.*

Prévoyant des obstacles, l'auteur éveilla la curiosité du public par un assez grand nombre de lectures; avec la curiosité, la malveillance se réveilla.

Huit ou neuf censeurs approuvèrent successivement cette pièce; car toutes les fois que l'un d'eux apportait son approbation au magistrat, il le trouvait prévenu par des propos que lui avaient tenus des gens qui ne connaissaient pas l'ouvrage, ou qui le connaissaient mal. Le magistrat flottant au travers des contradictions, demeurait incertain, et ne pouvait se résoudre à la défendre ou à la permettre.

L'auteur demanda au ministre, M. le baron de *Breteuil* (comme on le voit par sa lettre au roi), de former une espèce de tribunal, composé d'académiciens, de censeurs royaux, de gens de lettres, de gens du monde et de gens de la cour, pour entendre sa pièce, en examiner l'ensemble et les détails, et supprimer tout ce qui blesserait les mœurs ou ferait dresser les longues oreilles du préjugé, et des protecteurs de toutes les sottises autorisées ou consacrées.

On lut, on rit, on applaudit: on trouva la pièce très-comique. On retrancha quelques grains d'un sel attique, trop piquant pour des palais blasés; mais personne ne pensa qu'on pût

trouver mauvais de jouer un seigneur libertin, et un pédant imbécille, fier d'avoir acheté une charge de juge; ou des avocats ridicules, déclamant, invectivant et oubliant la décence et la dignité de leur état.

Cet examen ne suffit pas encore : l'auteur écrivit au roi. Ce monarque balançant les rapports des amis et des ennemis de l'auteur, restait plus indécis que *Louis XIV* ne le fut, quand il s'agit de permettre ou de défendre les représentations du *Tartufe;* enfin il résolut de faire faire une répétition générale de cette pièce par les comédiens, sur le théâtre des menus-plaisirs, devant des seigneurs, des conseillers au parlement, et un grand nombre d'autres personnes, afin de bien examiner si, dans l'effet théâtral, il n'y aurait pas quelque chose de scandaleux qu'on n'avait pu apercevoir aux lectures; car, puisqu'on en disait du mal, on ne doutait pas qu'il n'y en eût, et on voulait absolument le découvrir.

Rien sans doute n'était plus sage. Le jour pris, les spectateurs invités, déjà les acteurs s'habillaient, les rues se remplissaient des carrosses de tous les curieux empressés de voir cet ouvrage, lorsqu'une nouvelle vacillation fit pencher diversement la balance. Un ordre du roi survint, et defendit cette répétition ! La défense accrut en-

core le désir du public et la renommée de la pièce.

Donné sans connaissance de cause, cet ordre fut bientôt révoqué sans motif. Peu de temps après, la répétition fut faite : le plaisir qu'elle causa, les rires qui éclatèrent, dissipèrent les scrupules, et la pièce fut permise.

Le public l'attendait depuis long-temps; les applaudissements confondirent toutes les cabales. Les machinateurs de troubles, obligés de se taire, cherchèrent comment ils pourraient nuire à l'auteur, n'ayant pu nuire à sa pièce; et voici ce qu'ils conçurent pour flétrir sur le front de l'auteur la nouvelle couronne de lauriers que le public venait d'y poser.

Rare et sublime effet d'une imaginative
Qui ne cède en vigueur à personne qui vive.

Le jour de la seconde représentation, au moment où l'on allait lever la toile, un bras s'avança du haut des quatrièmes loges, et fit voler une multitude de feuilles légères; chacun en saisit une : c'était une plate épigramme bien injurieuse contre l'auteur et contre sa pièce; le succès n'en fut pas moins général.

On soupçonna un prince d'avoir lancé cette foudre puérile. *Beaumarchais*, pour toute vengeance, dit dans sa préface qu'il connaissait les

auteurs de cette œuvre de méchanceté. *On n'imaginerait jamais, ajoute-t-il, jusqu'où ils ont élevé les soupçons du public sur une aussi lâche épigramme! Semblables à ces vils charlatans qui, pour accréditer leurs drogues, farcissent d'ordres et de cordons le tableau qui leur sert d'enseigne.*

Ces paroles accrurent la colère de l'auteur des vers, quel qu'il fût; et il ne chercha plus qu'une occasion de perdre celui qui osait appeler ses injures rimées une lâche épigramme.

Le Mariage de Figaro eut plus de cent représentations : c'était une assez belle réponse à toutes les critiques.

Non seulement dans cette pièce le parterre applaudit à des scènes fondées sur le vrai comique, celui de situation ; à des caractères neufs, tels que celui du Page et celui de Bridoison ; à des mœurs vraies et qu'il est juste d'offrir à la censure publique; mais il applaudissait encore à l'homme courageux qui osait entreprendre de combattre, par le ridicule, le libertinage des seigneurs, l'ignorance des magistrats, la vénalité des charges, et l'indécente manière de plaider des avocats.

Beaumarchais pouvait y être plus autorisé que tout autre, puisqu'il avait été outragé et calomnié par des seigneurs, injurié dans d'indécents

plaidoyers, et blâmé par de mauvais juges. La vénalité était un vice honteux et particulier à la magistrature française, contre lequel les parlements avaient long-temps réclamé. L'avidité des courtisans n'était ni moins connue ni moins blâmée. Le libertinage des seigneurs devenait tellement odieux, qu'il les mettait dans une sorte de guerre avec les habitants de leurs domaines.

Lorsque j'allais avec *Beaumarchais* à Bordeaux, nous nous arrêtions toujours dans le château d'un grand seigneur, homme excellent, instruit, plein de goût, mais usé par les plaisirs, et caduc avant d'avoir atteint la vieillesse : il avait une grande amitié pour Beaumarchais; ce seigneur fesait beaucoup de bien dans le pays, prodiguait l'argent et les secours, envoyait son chirurgien, fournissait des médicaments à tous les malades des environs, et ne pouvait cependant gagner l'affection des paysans : ils prenaient plaisir au contraire à détruire tous les embellissements qu'il se plaisait à faire hors de son parc, soit dans ses forêts, soit à ses rendez-vous de chasse, soit ailleurs.

Il s'en plaignait un jour à *Beaumarchais*, qui partageait naïvement son chagrin. Je gardais le silence : mais quand nous fûmes seuls je lui dis : Vous vous étonnez que cet homme ne soit pas aimé ! Mais, jeune il s'est conduit dans ce pays

comme votre *Almaviva* avec *Fanchette*. Vieux aujourd'hui, il permet que tout son monde, et jusqu'à sa livrée, tienne la même conduite : aucune paysanne, femme ou fille, ne peut approcher du château sans y être prostituée ou du moins profanée : les pères, les frères et les maris peuvent-ils faire cas de ses bienfaits ? Loin de les blâmer, faites sentir plus fortement dans votre *Folle Journée* que si le comte est le jouet de tout ce qui l'entoure, c'est qu'il s'y expose par ses mœurs; la morale de votre pièce en deviendra plus sensible.

Quant aux plaisanteries que l'auteur du *Mariage de Figaro* s'est permises, sur les ambassadeurs qui versent le trouble dans les cours au lieu d'y apporter un esprit de paix, n'en avait-il pas acquis le droit par la malveillance du lord Stormond, cherchant à nuire à toutes les opérations des commerçans français, et particulièrement aux siennes ?

Voltaire dans sa tragédie de *Brutus* avait réprimandé les ambassadeurs qui fomentaient des conspirations, ce qui n'était pas sans exemple, même dans le dix-huitième siècle. Pourquoi dans la comédie ne plaisanterait-on pas ceux qui se livrent à de basses intrigues?

Lorsque *Le Mière* eut fait la tragédie de *Barneweldt*, un ambassadeur en arrêta la représen-

tation, et lui dit pour toute raison qu'*il n'y avait pas d'inconvénient que sa pièce ne fût pas jouée.* Il y en avait pourtant un très-grand pour *Le Mière.* *Beaumarchais* le vengea dans le monologue de *Figaro*, et défendit la liberté du théâtre français. *Ce sont les esclaves qui font les tyrans*, disait *Duclos* : *Beaumarchais* n'en fesait point.

Dans cette pièce, *Beaumarchais* remplit donc encore une fois les devoirs de l'auteur comique, en observant les sottises du siècle, en peignant des mœurs vraies, en livrant au rire du parterre ceux qui se croyaient au-dessus de toute censure. Le public lui en sut gré; mais plus ses tableaux étaient ressemblants, plus ils soulevaient contre lui les *Micromégas* de toute espèce, et même les *Micromégas* littéraires. Mais le courage que montrait l'auteur en attaquant tous ces abus, augmenta beaucoup ses partisans.

Tous ceux dont les vices ou l'amour-propre se trouvaient offensés, crièrent contre l'ouvrage parce qu'ils s'y reconnaissaient; ils disaient la pièce mauvaise parce qu'elle était bonne; et la trouvaient indécente parce que leurs mœurs étaient telles qu'il les représentait.

Le roi de Suède vint à Paris, vit *la Folle Journée*, et se montra plus sensé, lorsqu'il dit à la Reine que cette comédie n'était point *indécente, mais insolente.* Or, ce qui paraissait in-

solence à un roi, pouvait bien ne paraître à un peuple qu'*une censure courageuse*.

Ce mot d'un roi me rappelle ce qu'écrivait *Voltaire* au duc de *Richelieu*. *La prison du prince de Condé, lui mandait-il; la mort de François II, seraient à la vérité des sujets de tragédies; mais je ne réponds pas de l'approbation de la police: la pièce serait très-froide si elle n'était pas très-insolente, et si elle était insolente, on ne pourrait la jouer qu'en Angleterre.*

Eh! pourquoi fallait-il que les Anglais eussent la gloire de l'emporter sur nous en énergie, dans la tragédie, et en *vis comica* dans la comédie? Pourquoi donc fallait-il que les vices des seigneurs fussent respectés en France?

Pourquoi fallait-il que nos auteurs *composassent toujours comme des écoliers, en se contentant de faire rire des enfants, sans jamais rien dire à des hommes*, comme *Beaumarchais* l'observe dans sa préface?

Pourquoi fallait-il que les étrangers continuassent à regarder les Français comme des enfants, et à ne donner le nom d'homme qu'aux Anglais?

Devait-on savoir mauvais gré à celui qui émancipait ses spectateurs, et les fesait rire du rire qui convient à des majeurs?

Si *les Plaideurs* de *Racine* ont corrigé les avocats de citer les Grecs, la Perse et le Japon,

quand il s'agissait ou d'une gouttière ou d'un chapon, pourquoi le plaidoyer du *Mariage de Figaro*, ne les corrigerait-il pas du vice beaucoup plus odieux de plaider comme écrivent les plus vils des libellistes, et de calomnier leur partie adverse sans pudeur et sans décence?

Beaumarchais disait que le métier d'*auteur* était celui d'*oseur* : et il est bien avéré que l'auteur qui n'ose rien, est semblable au guerrier qui ne hasarde rien; ils ne recueilleront ni palmes ni lauriers.

Mais cette pièce si gaie, si comique, si applaudie, si constamment suivie, est-elle donc sans défauts? Non, sans doute; et l'auteur les connaissait mieux que ses critiques. Souvent il m'avait dit que les deux derniers actes étaient inférieurs aux trois premiers. En effet, il n'y a peut-être pas, dans ces premiers actes, un mot qui ne soit spirituel, naturel, essentiel; car ils sont tous de caractère, de situation, ou propres à faire marcher l'action. Aucun ne pourrait être supprimé sans nuire à la clarté ou à l'ensemble, ou à l'effet général : c'est un prodigieux mérite.

Les deux derniers actes n'ont pas la même importance, quoiqu'ils étincellent d'esprit, de *vis comica* et de vérités; qu'ils fassent marcher l'action et préparent des situations nouvelles; mais après les scènes énergiques du second et du troi-

sième acte, si l'auteur eût voulu augmenter la force de la situation, il se fût trop rapproché du drame. Il fallait donc revenir au comique, et entraîner les esprits par la gaîté à défaut de choses fortes.

Il y a peu de vraisemblance sans doute dans les méprises des scènes nocturnes : *Beaumarchais* ne prétendait pas qu'il y en eût, mais il savait que les spectateurs se prêtent volontiers à cette sorte d'illusion, quand il en naît un imbroglio divertissant. On y était accoutumé sur tous les théâtres du monde depuis le temps des Grecs. *Plaute* en avait étrangément usé dans la *Casina*, où il fait prendre pour une jeune épousée un vigoureux esclave habillé en jeune fille. Les Espagnols et les Italiens n'ont guère moins abusé de ces scènes de nuit, et n'en ont pas tiré des résultats aussi heureux que *Beaumarchais*.

On avait toléré bien d'autres invraisemblances à *Molière*, dans les confidences de *l'École des Maris*, dans celles de *l'École des Femmes*, dans le sac ridicule où *Scapin* enveloppe non pas lui, mais son patron; dans les coups de bâton donnés par *le Médecin malgré lui* au père, qui lui demande la guérison de sa fille.

La critique s'est surtout exercée sur le grand monologue de *Figaro* au cinquième acte. Je me rappelle très-bien que quand l'auteur l'eut com-

posé dans un moment de verve, il fut lui-même alarmé de son étendue.

Nous l'examinâmes ensemble. J'y portai une attention sévère : tout m'y parut à sa place. On ne pouvait en supprimer un mot sans le regretter : chaque phrase avait un objet utile ou moral, propre à faire réfléchir le spectateur, soit sur la nature humaine, soit sur les abus de la société.

Malgré ces considérations, il paraissait dangereux de hasarder un monologue aussi long : *Préville* fut consulté. Il répondit du succès, et regretta que sa vieillesse ne lui laissât plus la force de jouer le rôle de *Figaro*. *Dazincourt* qui devait le jouer, désira vivement qu'on n'en retranchât pas un mot, et ne douta pas de le faire applaudir. Le monologue fut donc hasardé : le succès justifia l'auteur, et ses amis, et les comédiens.

Il n'y eut de mécontents que les ennemis de l'auteur, et d'embarrassés que les libellistes qu'ils tenaient à leurs gages, et qu'il ne faut pas confondre avec les journalistes. Et le stricte *La Harpe* qui, pesant tout dans ses balances de collége, décida que les anciens n'ayant fait que de courts monologues, on n'en devait point faire de longs; que la situation était fausse; que.... que.... que.... et depuis, mille pauvres écrivains au-dessous de

toute critique, ont répété les mêmes assertions, malgré l'obstination du public à prodiguer ses applaudissements à tout ce qu'ils censurent.

La Harpe savait pourtant bien qu'il est très-naturel et très-ordinaire qu'un homme qui attend un événement fâcheux, se dise à lui-même qu'il est bien malheureux, qu'il l'a toujours été, et qu'il rappelle à sa mémoire tout ce qui lui est arrivé de funeste. Je suis sûr que, malgré sa confiance en ses talents, *La Harpe* lui-même, au moment où il exposait sur la scène une tragédie nouvelle, se rappelait qu'il avait échoué plusieurs fois contre cet écueil.

En effet, dans l'attente d'un malheur auquel un homme ne peut s'opposer, si le premier moment est livré à l'exaltation de sa colère, le second est employé à se rappeler tous les événements sinistres qui lui sont arrivés; et, si l'attente se prolonge, l'ame s'affaiblit par sa véhémence même; les idées se généralisent, et l'on tombe dans des réflexions dont on sort par accès jusqu'au moment décisif.

Telle est la marche de la nature; et c'est parce qu'elle est ainsi, que le monologue de *Figaro* s'est soutenu, et s'entend toujours avec plaisir : le condamner comme trop long, ou peu vraisemblable, est une critique d'écolier; chercher dans de vaines allusions qui n'existent plus depuis près de vingt

ans, les causes du succès qu'il a encore aujourd'hui, est une niaiserie qui montre l'incapacité du censeur, si elle n'indique pas sa mauvaise foi.

Un examen digne d'un littérateur, serait de rechercher par quel art l'auteur est parvenu à faire supporter un tel monologue à un parterre impatient, qui, bien souvent, a de la peine à en souffrir un de dix lignes. Il y aurait quelque utilité à découvrir par quelle logique secrète il a enchaîné tant d'idées, qui, sans cette logique, seraient disparates; par quelle adresse il a lié à la vie de *Figaro* tant d'événements, qui alors fesaient allusion à des événements connus, et qui n'en font plus aujourd'hui qu'à l'état social de tous les temps; comment enfin il a passé des faits à des réflexions naturelles, qu'on appelle aujourd'hui philosophiques, et qu'il a exposées sans longueur, sans impatienter, et sans ennuyer l'auditeur. On pourrait tirer parti de ces recherches; mais blâmer ce que le public approuve, n'éclaircit rien, et est presque toujours un tort.

En examinant donc cette scène en artiste, et non en censeur pointilleux; en étudiant les secrets de sa composition, on verrait d'abord que, si la situation n'était pas vraie, le parterre ne la supporterait pas; que *Figaro* ne dit ni des choses communes, ni des choses recherchées; on apercevrait ensuite que l'auteur a su rassembler dans ce morceau

une multitude de faits, que, dans le cours ordinaire de la vie, on ne considère qu'isolément; et que, de leur rapprochement, il a formé un ensemble qui pique la curiosité, et qui soutient l'attention; qu'il a exprimé ces faits d'une manière conforme au caractère plein de verve et d'originalité du personnage qu'il a créé; et que ce personnage ayant eu part à tous ces événements, rien de ce qu'il dit ne lui est étranger.

De ces faits qui lui sont arrivés, *Figaro* passe à des réflexions sur la nature de l'homme, sur la bizarrerie des événements qu'il a éprouvés malgré sa volonté, et les efforts qu'il a faits pour en avoir d'autres; et il finit par un morceau délicieux sur l'existence et sur la fatalité, *qui force à suivre la route où l'on est entré sans le savoir, comme on en sortira sans le vouloir.*

Ce morceau serait trop fort pour un valet de comédie ordinaire; il ne l'est pas pour *Figaro*, homme d'esprit, d'une humeur enjouée, qui a tout observé, tout vu; qui a étudié jusqu'à la chimie; qui a travaillé pour le théâtre, et *fait une comédie dans les mœurs du sérail.* Il a donc des idées plus étendues que le commun des valets, et même le commun des hommes.

C'est ce que ne veulent pas voir les niveleurs littéraires, qui voudraient couper toutes les têtes qu'ils voyent s'élever au-dessus de leurs petites

conceptions; mais le public suit très-bien toutes ces transitions, inaperçues de ceux qui censurent tout par incapacité de produire.

L'un des plus grands secrets de l'art de composer, consiste à savoir cacher les transitions par lesquelles on conserve à son ouvrage l'unité de l'ensemble, en variant son style, et, dans une pièce de théâtre, l'unité des caractères de chaque personnage, en les plaçant dans des situations différentes. Cet art varie sans cesse les formes, en liant les idées; empêche l'esprit de se fatiguer, et le ramène à l'objet principal, sans qu'il se lasse à le suivre. C'est à peu près ainsi que, dans un morceau de musique bien composé, le motif semble quelquefois disparaître, et revient tout-à-coup s'offrir à l'oreille de l'auditeur qu'il enchante.

Outre ce mérite de composition, senti des seuls connaisseurs, le monologue de *Figaro* a celui d'être écrit avec une chaleur de passion, une verve comique qui entraînent, et un talent qui subjugue. Il confirme ce que M. de *Voltaire* écrivait à *Diderot:* qu'il y a dans tous les arts un je ne sais quoi bien difficile d'attraper, qui n'appartient qu'au génie, et que tous les philosophes du monde, fondus ensemble, ne pourraient obtenir avec toutes leurs connaissances.

Osons dire, ce qui est vrai, dût-on crier contre nous à l'anathême, que, depuis *Molière*, aucun

auteur n'a mieux connu le cœur humain, et mieux peint les mœurs de son temps, que *Beaumarchais.*

Regnard est le plus gai des comiques; mais, dans *le Joueur*, ni dans *le Légataire* (que trente ans plus tard il eût intitulé *le vieux Célibataire*), il n'a songé qu'à faire rire, sans songer à être moral, sans pénétrer dans les replis du cœur, sans peindre des mœurs vraies, sans faire réfléchir la jeunesse.

Destouches a peint à plus grands traits *le Glorieux* et *le Mari honteux de l'être*, qui n'est point du tout *le Philosophe marié*, malgré son titre; mais il n'a pas osé approfondir le cœur de l'homme, et il manquait de verve.

Dufresny, avec un talent prodigieux, n'était pas assez grand observateur.

Gresset, plus hardi dans ses tableaux, ne savait pas construire sa fable, ni peindre les mœurs sur lesquelles il discourait sans cesse: sa comédie du *Méchant* est un commérage perpétuel, *un commérage de bonne compagnie* (pour me servir de l'expression d'une femme célèbre); mais elle n'est que cela.

Collin d'Harleville respire le goût de la morale; il la fait aimer; mais il craint de blesser les vicieux, et *n'ose pas oser.*

Dès les premiers mots des pièces de *Beaumar-*

chais, on voit qu'il a observé tout ce qu'il peint; on reconnaît les gens, les mœurs, le siècle; tous ses tableaux sont vrais.

Si *Beaumarchais*, au lieu de deux comédies, en eût fait dix, cette vérité demeurerait incontestable. Son malheureux procès le jeta dans une suite d'affaires qui l'écartèrent long-temps du théâtre. C'est une perte réelle pour la littérature française.

Et si *Beaumarchais* eût étudié chez les Jésuites comme *Molière*, ces demi-moines, excellents instructeurs, eussent deviné son talent, l'eussent développé de bonne heure; la gloire littéraire lui eût paru la plus belle de toutes; il eût appris à dialoguer en vers; il eût fait des comédies de caractère; ses ennemis n'en eussent pas été moins des courtisans et des princes; mais sa vie eût été toute différente.

Observons, pour le dire en passant, que le collége des Jésuites où *Corneille*, *Molière* et *Voltaire* ont étudié, est détruit depuis cinquante ans; que l'école de Port-Royal, où *Racine* se forma, est anéantie depuis plus d'un siècle; et qu'aucune autre n'a produit des génies de cette trempe.

Dès que *le Mariage de Figaro* eut fait rire tout Paris aux dépens des seigneurs libertins et des juges ridicules, mille cabales s'élevèrent contre son auteur avec la même fureur qu'elles avaient fait éclater antécédemment contre l'auteur du *Tartufe*, lorsque, selon le rapport de Boileau,

L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,
Pour prix de ses bons mots le condamnait au feu;
L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
Voulait venger la cour immolée au parterre.

Les mêmes fous qui auraient brûlé *Molière*, auraient volontiers étranglé *Beaumarchais*; le même mérite excitait les mêmes rumeurs. Leurs tableaux étaient si vrais, que les méchants étaient furieux. Ils applaudissaient aux indécences du batelage de *Dancourt*; ils souffraient les Courtisanes de *Palissot*; mais ils ne pouvaient tolérer la vérité des portraits dessinés par *Molière* et par *Beaumarchais*. S'ils ont seuls éprouvé ce déchaînement constant, c'est qu'eux seuls ont su joindre au courage d'*Aristophane* le *vis comica* de *Plaute*, sans avoir, dans leurs pièces, la grossièreté injurieuse de l'un, et la turpitude des mœurs de l'autre. *Molière* se crut obligé de faire *la Critique de l'École des Femmes*, pour montrer la sottise de ses censeurs. *Beaumarchais* eût fait une pièce bien plus comique, s'il eût fait *la critique de la Folle Journée*; mais elle eût révélé trop de secrets.

Rappelons-nous qu'avant de permettre la représentation du *Mariage de Figaro*, les magistrats la firent jouer devant eux au théâtre des Menus; qu'ils l'examinèrent scrupuleusement; et qu'ils pensèrent qu'on pouvait l'offrir au public sans in-

convénients. Ils ont donc jugé qu'elle n'était nullement dangereuse, soit par la hardiesse des pensées, soit par l'originalité du style qui peut étonner, mais qui ne blesse ni les oreilles, ni les mœurs.

Cette pièce était si loin d'être dangereuse, que, dans le temps où les folliculaires se déchaînaient contre elle avec fureur, et cherchaient à la bannir du théâtre, les autres nations se l'appropriaient; on la traduisait dans toutes les langues : les Italiens la mettaient en musique; on la jouait sur tous les théâtres de l'Europe; et *Beaumarchais* en recevait tous les jours quelque nouvelle traduction.

Il en est une qui l'aurait plus flatté peut-être, et qu'il n'a point vue; je n'en ai moi-même été informé que depuis que la mort l'a enlevé à mon amitié : c'est celle que quelques Anglais en ont faite dans la langue de l'Indostan; et l'on m'assure qu'ils ont joué dans cette langue *le Mariage de Figaro* sur ces mêmes rives où les anciens Grecs allaient chercher la sagesse.

Il était assez curieux de comparer à ces témoignages d'une approbation universelle les journaux, les pamphlets, les libelles, les lettres anonymes, les épigrammes, les chansons qu'on fesait contre lui, et les mille et une manières qu'on employait pour le tourmenter. Il en riait;

il me réprimandait lorsque dans mon indignation je déchirais ces feuillets empestés; lorsque je m'écriais comme le héros d'Homère (Iliad., ch. IX) :

Je déteste à l'égal des portes de l'enfer
L'homme vil qui nous parle autrement qu'il ne pense.

— Eh! pourquoi voulez-vous, me disait-il, que des hommes haineux ou envieux, à qui le succès d'un ouvrage donne la fièvre, n'en disent pas du mal? Comment voulez-vous que des hommes gagés par tels et tels, et les intrigants, et les flatteurs, et les bas-valets, et les bas-seigneurs, car c'est à n'en pas finir, soient justes et véridiques? Ils font leur métier, fesons le nôtre. Soyons sages; surtout tenons-nous gais, car ils ne veulent que nous fâcher; ne leur donnons pas cette joie.

J'ai profité de ses conseils; et j'ai vu depuis qu'il était beaucoup plus aisé d'être modéré pour son propre compte, que pour celui de ses amis.

Pour moi, qui prenais et qui prends encore un vif intérêt à tous les succès littéraires; qui me plais à rendre justice à mon pays, à mon siècle, à mes contemporains, je rendais grâce, dans ma colère, aux gens de bien, aux dignes magistrats qui avaient permis de représenter un ouvrage qui honore notre théâtre, puisqu'il a été si promptement adopté par les autres.

Je dirai plus : lorsqu'un gouvernement sage,

veut réformer de grands abus sans employer le sabre des janissaires ou le cordon des muets, peut-il faire mieux que d'y préparer les esprits par de bons écrits ou de bonnes plaisanteries?

Louis XIV voulant rendre les marquis de sa cour moins ridicules, et les gentillâtres des provinces moins rustres, les abandonna aux sarcasmes de *Molière*.

Les successeurs de ce roi désirèrent d'établir la tolérance; de supprimer cette foule de moines et de religieuses qui nuisaient à la reproduction de l'espèce humaine et au recrutement des armées, dans un siècle où le besoin d'augmenter les troupes et le nombre des matelots rendait nécessaire de multiplier les naissances. Ils trouvèrent bon qu'on écrivît en faveur du mariage des prêtres et de la suppression des couvents; mais ne voulant pas effaroucher les esprits et indisposer le clergé, ils publiaient de vaines défenses contre ces livres qu'ils favorisaient.

La vénalité des charges était un autre abus, quoiqu'elle eût l'avantage de porter de la gravité dans les familles riches, en les fesant aspirer aux honneurs de la robe, dont les mœurs furent toujours plus exemplaires que celles des autres ordres. Le gouvernement et le parlement même n'étaient point offensés qu'on disposât les esprits à la réforme de l'abus, en le fesant sentir soit par des

écrits sérieux, soit par les jeux de la scène française.

On aurait cru calomnier l'État, et on l'aurait calomnié en effet, si l'on eût prétendu qu'il était assez mal posé sur sa base pour être ébranlé par des plaisanteries, comme le dit l'auteur du *Cours de littérature* et tous ceux qui se sont faits ses échos. Aussi, ne le fut-il point; et *Molière* n'était pas né lorsque l'intrépide *Mathieu Molé*, en 1615, avertit *Marie de Médicis* qu'elle allumait un feu qui consumerait l'État.

Ce feu, qui depuis a éclaté quelquefois, et a long-temps couvé sous la cendre, a produit son effet au jour de la révolution. C'est ce qu'ignorait *La Harpe*, et ce que ne savent point les libellistes qui, n'ayant point de quoi acheter des livres, écrivent pour avoir du pain.

Ils auraient dû savoir au moins que la scène française fourmille de situations plus licentieuses que la comédie *du Mariage de Figaro*. Ainsi les tetons de la nourrice que *Sganarelle*, devenu *médecin malgré lui*, veut prendre en plein théâtre; les scènes nocturnes de *George Dandin*; les terreurs du *Cocu imaginaire*; le fond de la comédie *d'Amphytrion*; la fameuse scène du quatrième acte du *Tartufe*; les propositions du vieux *Lisimon* sur la femme de chambre de son épouse, et l'attentat qu'il fait sur sa personne,

offrent des situations plus voisines de l'indécence, que les tableaux charmants de *la Folle Journée.*

Qu'on examine seulement, comme jeu de théâtre, la fête par laquelle *Figaro* remercie le comte d'avoir aboli le droit du seigneur; et qu'on la compare avec la réception *du Bourgeois Gentilhomme* en *Mamamouchi*, on se convaincra que la première est mieux motivée, plus admissible, plus vraisemblable; que le dialogue en a plus de goût, d'esprit et de finesse. Si M. *Jourdain* est tellement tombé en démence qu'on puisse lui persuader une telle absurdité, il n'est plus un personnage comique, un homme dont on puisse rire: il n'est qu'un malade, et ne peut faire que pitié.

Molière sentait ce défaut mieux que moi; il prit soin de le pallier en parodiant, avec adresse, de graves niaiseries dans cette farce. Car, avec ses tapis en l'air, ses turbans de bougies allumées, son alcoran sur le dos de M. *Jourdain* agenouillé, ses muphtis, ses derviches, sa musique, son baragouin, il donne à toute cette pompe je ne sais quel air de cérémonie d'église, qui, de son temps, ne frappait que quelques hommes éclairés, et qui amusait la multitude alors peu scrupuleuse; mais de nos jours, cette espèce de parodie eût fait crier à la profanation, à l'impiété, et même au philosophe.

La Harpe n'y eût pas manqué s'il eût vécu du temps de *Molière* : car, ayant apperçu dans *la Folle Journée* quelques traits mal sonnants à son oreille, et sentant la philosophie, il fulmina contre eux l'anathême de sa critique qu'il croyait infaillible. Il trouva très-mauvais que l'auteur eût donné aux personnages de son temps, des idées répandues alors dans toutes les têtes, et des expressions qu'il appelle philosophiques, quoiqu'elles fussent d'usage ; comme dans d'autres temps on avait employé des expressions mystiques, et, antécédemment encore, des mots obscènes. Chaque siècle a son langage.

On pouvait dire à *La Harpe*, depuis sa conversion, comme au bon homme *Géronte*, c'est votre léthargie qui vous fait oublier ces choses.

Elle lui fesait tellement perdre la mémoire, qu'il blâme souvent dans ses contemporains, ce qu'il a loué dans leurs prédécesseurs ; il recherche avec soin tout ce qui lui paraît défectueux dans les mœurs du *Mariage de Figaro*, qu'il appelle très-improprement *les Noces*, quoique ce mot signifie spécialement *le festin, la danse, et les autres réjouissances* qui suivent la cérémonie du mariage, et non celles qui le précèdent ou le préparent.

Sa léthargie, qui lui fait oublier le sens de ce mot, lui fait oublier aussi que quelques pages

plus haut, il avait excusé avec chaleur les mœurs bien autrement indécentes de *Turcaret.*

Ce sont, dit-il, *de mauvaises mœurs; mais les bonnes mœurs sont-elles comiques? Est-ce avec de la vertu qu'on fait rire? et la comédie doit-elle peindre autre chose que des vices, des travers, des ridicules? Il faut lui permettre de les montrer, si l'on veut qu'elle les corrige; et les mœurs du Bourgeois Gentilhomme, de George Dandin, du Légataire, de l'École des Maris, sont-elles pures?*

Ces questions sont d'un bon esprit. Mais est-il d'un esprit juste, d'un cœur sincère, de blâmer si fortement, après ces paroles, les mœurs bien moins licentieuses du *Mariage de Figaro?* Ne faut-il pas être frappé de léthargie pour oublier que, par ces paroles, il venait de justifier cette pièce? pour oublier que son auteur avait dit les mêmes choses que lui et cité les mêmes pièces dans sa préface? et pour critiquer cette préface avec tant de dureté, quoiqu'elle soit très-instructive, très-agréable, et qu'elle soit dans les mêmes principes que son Cours à l'article des mœurs de *Turcaret*, où l'auteur ajoute, ce qui est très-vrai, *qu'avec ces mots si rebattus de bon ton, bonne compagnie, décence et bonnes mœurs, on garrotte le génie des auteurs, on tue la comédie?*

La Harpe, toujours atteint de léthargie (car

je ne veux point attaquer sa bonne foi), oublie que dans *Turcaret*, qu'il s'efforce d'élever au-dessus du *Mariage de Figaro*, la revendeuse à la toilette, sœur du financier, n'est qu'une imitation du rôle de madame *la Ressource* dans le Joueur de *Regnard*. O! combien il aurait crié au plagiat, s'il eût trouvé une figure ainsi calquée dans *la Folle Journée!* Et il n'applaudit pas l'auteur de n'y avoir placé que des situations qu'on n'avait pas encore vues sur la scène.

Il le savait bien cependant; mais il ne voulait pas avouer que le fond, la forme, les caractères, le dialogue, tout était neuf et original dans cet ouvrage; même les scènes nocturnes que l'auteur a modifiées d'une manière nouvelle.

Il savait bien encore qu'il y a très-peu de pièces où chaque scène prépare, avec plus d'art, la scène qui doit la suivre; où toutes les situations soient plus variées et mieux liées; où les caractères soient mieux soutenus, le dialogue plus vif et plus naturel; où l'œil du spectateur soit plus flatté par une succession de tableaux charmants.

Il savait bien encore que l'auteur, en reproduisant sur la scène des caractères qu'il y avait déjà introduits dans une pièce antécédente, hasardait une entreprise qui n'avait réussi à personne avant lui; que ce n'était pas impuissance d'en imaginer d'autres, puisque, dans cette même

comédie, il en créa deux nouveaux : l'un, composé de ce qu'il y a de plus charmant dans l'adolescence ; et l'autre, de ce qu'il y a de plus ridicule dans les prétentions de l'âge mûr chez un sot, revêtu d'une charge de magistrature.

Il savait encore que nul poète comique n'a mieux surpris les premiers mouvements du cœur, ne les a exposés sur la scène avec plus de naturel, de vérité et de grâce, qu'ils ne le sont dans le rôle du petit page.

Qu'avec plus d'art encore il a peint les premières impressions d'une passion naissante dans le rôle de la comtesse. Elle ignore ce qu'elle sent ; elle ne s'en rend pas compte. A peine quelques mots qui lui échappent l'indiquent aux spectateurs. C'est un ruban qu'elle prend, qu'elle oublie, qu'elle reprend, qu'elle rejette, qui font connaître tous les mouvements de son cœur. C'est le tableau d'une ame encore intacte, qui s'alarme d'un sentiment qu'elle craint, qu'elle n'a pas, qu'elle ne veut pas avoir.

Cet art d'exprimer les nuances des passions, les passages rapides d'un sentiment à l'autre, et toutes les impressions de la nature sans les développer par des confidences, et presque sans paroles, n'est-il pas très-grand ? Ne demandait-il pas beaucoup de délicatesse, de flexibilité dans le talent de l'auteur ? N'était-il pas plus convenable

de nous en révéler toutes les difficultés, et de nous faire remarquer tous les moyens employés par l'auteur, pour peindre ces diverses affections, pour saisir tous les traits fugitifs dont elles se composent? N'eût-il pas été plus instructif de nous faire remarquer les inépuisables ressources de cette verve fertile, que de rechercher tous les petits défauts qui se mêlent à ces tableaux délilicieux; qui en déparent quelques endroits, sans les défigurer pourtant? Faut-il chercher dans les tableaux de l'Albane, si quelque accessoire est trop négligé, lorsque l'ensemble est ravissant?

Le critique a-t-il aussi bien observé les devoirs d'un professeur littéraire, chargé d'instruire, que l'auteur a rempli ceux du poète comique, chargé de se jouer des vices, et de les corriger en en fesant rire?

On sait de combien de bons mots cette pièce abonde; plusieurs sont devenus proverbes; mais trouve-t-on chez les anciens ou chez les modernes, soit dans un poète ou dans un prosateur, au sujet de l'amour qui a suggéré tant de choses charmantes, un mot plus expressif, plus passionné, plus concis, plus délicieux et pourtant plus naturel que celui de *Figaro : en amour, trop n'est pas même assez?*

Voilà ce que j'oserais demander à ce professeur en littérature, qui a lu, qui a étudié et

comparé beaucoup mieux que moi, sans doute, tous les auteurs anciens et modernes.

Mais la morale, me dit-il, la morale ! Eh ! dans quelle pièce en puisera-t-on des leçons plus fortes? Quel ouvrage en présente de plus sévères aux jeunes femmes imprudentes, que dans la situation de la comtesse au deuxième acte? Quelle pièce a mieux montré le ridicule de la vénalité des charges, les vices du barreau, la honte de permettre aux avocats d'être des calomniateurs publics, des *insolents privilégiés?*

Croit-il, ou croit-on que toute la morale consiste à réprimer la galanterie? à éteindre ce feu sacré qui anime, qui régénère, et vivifie tous les êtres; ce sentiment qui soutient dans les grands travaux, console dans la disgrâce, double notre existence, nos forces, notre courage, et sans lequel la vie ne vaudrait pas la mort?

Sans doute ce sentiment peut égarer, ce feu peut causer quelques incendies; mais il est sacré, mais il est céleste: il ne faut ni le bannir de la société dont il fait le charme, ni en chasser l'image de nos amusements qu'il purifie. Quelle pièce peint mieux et réprime plus fortement les effets de la dépravation des mœurs? Il y a même dans le troisième acte de *la Folle Journée* une scène de moralité si sévère, qu'on n'a jamais osé en hasarder la représentation, non dans la crainte

qu'elle déplût au public : il y a tout à parier qu'il l'approuverait; mais dans l'appréhension de blesser trop vivement les corrupteurs contre lesquels on s'y élève : c'est la scène où *Marcelline* avoue ses fautes, reproche aux magistrats leur négligence sur le sort des femmes, et aux hommes, leur scélératesse envers les malheureuses victimes de leurs passions effrénées.

Voilà une scène que l'auteur a faite, qu'il désirait de voir jouer; voilà celle qu'un grand moraliste, un bon chrétien comme *La Harpe*, devait demander qu'on représentât : elle servirait d'expiation à tous les propos qu'il trouve trop séduisants. Pourquoi n'en dit-il rien ? Est-ce léthargie, esprit de parti, ou haine pour la philosophie, qui lui a fait oublier les leçons austères qu'on peut puiser dans cet ouvrage, en apparence si frivole? Car, sans cette léthargie, il serait bien plus immoral que l'auteur des pièces les plus licentieuses: il aurait écrit contre ses propres lumières et contre sa conscience. N'est-ce pas ce que les dévots appellent mentir au Saint-Esprit ?

Mais, me dira-t-on, votre amitié pour l'auteur vous égare. Cela se peut : si la haine est aveugle, l'amitié peut avoir les yeux myopes ou fascinés. Je me méfie volontiers de moi-même, du plaisir que je prends à mêler mes applaudissements à ceux du public. Eh bien! comptons et pesons les suffrages.

Je trouve d'abord déclaré contre *la Folle Journée* le prince qui, du haut du ceintre de la salle, fit jeter une épigramme pour foudroyer l'auteur; tous ceux que *La Fontaine* appelait *les tributaires du Malin*; les libellistes aux gages du prince, ou des libraires; une foule de seigneurs, aimables libertins, qui s'y croyaient joués; vingt ou trente fabricateurs de lettres anonymes; et *La Harpe*, dont le suffrage seul pèse plus que tous les autres ensemble.

Je compte en sa faveur un roi qui la trouvait charmante, quoiqu'un peu insolente, mais qui jamais ne soupçonna qu'elle fût dangereuse; l'assemblée de quelques seigneurs et de quelques gens de lettres, tenue chez le baron de *Breteuil*; les censeurs royaux, qui la jugèrent digne d'être représentée; l'assemblée de magistrats, de gens de qualité, de gens du monde, qui l'applaudirent sur le théâtre des menus-plaisirs; le public de Paris, qui s'y porta avec transport cent fois de suite; les directeurs des troupes de provinces, qui furent si avides de la jouer, que, pour la première fois, ils consentirent à payer aux auteurs des pièces nouvelles la même rétribution que les acteurs de la capitale; celui de Lyon, qui, ne voulant rien payer, et jouant *la Folle Journée* en dépit de l'auteur, lui manda si ingénûment: *Nous jouons votre pièce parce qu'elle*

nous fournit d'excellentes recettes; nous la joue-rons malgré vous et malgré tous les décrets du monde; et s'il venait ici quelqu'un pour nous en empêcher, il y passerait mal son temps.

Nous comptons encore le public de toutes les villes de France et leurs magistrats, qui ne la jugeaient pas dangereuse; et les Anglais, qui ont substitué un mot charmant à celui de *god-dam*, qu'on ne pouvait prononcer sur le théâtre de Londres; et les traducteurs, qui l'ont translaté dans tant de langues; et les spectateurs des pays étrangers, qui l'accueillirent comme ceux de Paris, quoique leurs mœurs fussent très-différentes des nôtres, et que l'originalité du langage de *Figaro* dût perdre beaucoup de ses finesses piquantes dans une traduction; et ceux enfin qui eurent la fantaisie de la jouer au fond de l'Indostan dans la langue des brames.

Ces suffrages comptés et pesés, je me rassure un peu sur l'état de mes yeux; l'amitié ne fascinait pas ceux de tous ces gens-là. Ils me rassurent aussi sur le danger et l'immoralité dont on accuse cette pièce. Toutes les nations ne s'accordent pas à mettre sur la scène un ouvrage immoral ou dangereux. Nulle part on n'a joué en public *le Rossignol*, *la Tête à perruque*, *la Vérité dans le Vin*, du mordant *Collé*, quoique très-gaies, très-piquantes, très-originales. Ce n'est donc pas

aux mœurs générales qu'elle est dangereuse ; mais peut-être est-elle nuisible aux mœurs de tant d'agréables du beau monde ; à la vanité des *Micromégas* de la cour et de la ville ; à la sottise des pédants en robe, qui se pavanent d'être les juges des *pâles humains*. Cela pourrait bien être ; je ne le nie pas. Je sens qu'on a dû s'élever contre cette pièce, non par aucun des motifs qu'on alléguait ostensiblement, mais par beaucoup d'autres dont on ne parlait pas : car *ce qu'on dit n'est pas toujours ce qu'on pense.*

Cette pièce, si souvent critiquée, et si constamment applaudie, fut admirablement jouée dans sa nouveauté. L'ensemble en était parfait ; le succès s'en est soutenu jusqu'à présent, malgré tous les changements arrivés dans les mœurs, dans les idées, dans les opinions ; malgré le changement d'acteurs et de spectateurs. Les circonstances seules en ont fait supprimer quelquefois plusieurs détails intéressants : on a fait de semblables suppressions à beaucoup d'autres pièces.

Ce serait un ouvrage curieux que l'histoire du théâtre pendant la révolution. On y verrait la représentation de *Mérope*, défendue par un décret, et celles de *Brutus*, de *Guillaume Tell*, des *Graques*, ordonnées par un autre ; des vers retranchés, ou récités avec emphase par des ordres secrets, selon les circonstances, soit dans la crainte

des allusions, soit dans l'espoir d'inspirer aux spectateurs l'*esprit public*, c'est-à-dire un esprit conforme au vœu des gouvernants d'alors.

Est-ce ignorance? est-ce encore l'effet de sa léthargie ou de sa timidité, qui fait dire à *La Harpe* que le gouvernement s'avilissait en laissant jouer sur la scène des vérités fortes? Oubliait-il que les rois s'honorent en laissant aux auteurs une noble liberté? Avait-il oublié que *Louis XII* laissa jouer des farces où l'on blâmait sa prétendue avarice? *J'aime mieux*, disait-il, *que le peuple rie de mon économie, que s'il pleurait de mes libéralités.* Ignorait-il que le grand, le bon, le respectable *Henri IV* rit publiquement aux éclats à une farce très-gaie, où l'on représentait les exactions des percepteurs royaux; et que ce brave et magnanime roi fit sortir les acteurs de prisons aussitôt qu'il les y sut détenus par l'ordre de quelques magistrats subalternes offensés de leurs sarcasmes? *Ces magistrats sont de grands sots*, dit-il; *j'ai été plus maltraité qu'eux, et je n'en ai fait que rire.* C'est que le bon, le brave *Henri* n'était pas *un petit homme*, *et ne craignait pas les petits écrits.* Une gloire éternelle, et l'immortel amour des peuples et la vénération de toute la terre, en sont la juste récompense.

Mais comment *La Harpe* peut-il avancer que *la Folle Journée* souleva les philosophes contre

son auteur ? Tous l'avaient aimé. *Voltaire* avait fait à tous ses amis, et particulièrement à *d'Alembert*, le plus grand éloge des Mémoires de *Beaumarchais*; *J. J. Rousseau* avait répondu à ceux qui doutaient qu'il en fût l'auteur, qu'on ne fesait point de tels Mémoires pour un autre ; *d'Alembert* pensait de même ; et je lui ai souvent entendu dire que nul auteur ne dialoguait aussi naturellement. Ce savant était mort quelques mois avant la première représentation du *Mariage de Figaro*; *Diderot* se mourait alors, et ne survécut que trois mois à cette représentation ; *Voltaire* et *J. J. Rousseau* étaient morts dès 1778; *Hélvétius*, en 1771; *Duclos*, en 1772; *Marmontel* était au nombre des amis de *Beaumarchais*, qui l'avait servi auprès des ministres; *Buffon*, âgé de soixante-seize ans, vivant presque toujours dans sa terre de Montbar, occupé à décrire les merveilles de la nature, ne s'était jamais informé de ce qui se passait au théâtre, ni des cabales de la littérature, et ne savait vraisemblablement pas qu'il s'en formait de bien ridicules contre *la Folle Journée*, et d'odieuses contre son auteur.

Les disciples de ces vrais philosophes étaient plus portés à louer qu'à blâmer un ouvrage où leurs ennemis prétendaient trouver quelques principes de philosophie et quelques traits de leur caractère. Quels philosophes étaient donc sou-

levés? *La Harpe* n'en cite aucun ; mais, dans ses préventions, il attribuait aux philosophes tous les délits du siècle, et confondait avec eux tous ceux qui prenaient leur masque, à peu près comme les hypocrites se donnent pour dévots, afin de se faire croire gens de bien ;

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Parmi les lettres de félicitations avouées et les lettres d'invectives anonymes que reçut *Beaumarchais* au sujet de sa pièce, il s'en trouva une qui lui fit une vive impression. Un jeune homme le conjurait de lui envoyer un billet pour voir cette comédie dont tout Paris s'entretenait : trop pauvre, disait-il, pour acheter un billet, il avait recours à l'auteur ; c'était le dernier plaisir qu'il aurait en ce monde : las de lutter contre l'infortune, déterminé à finir sa déplorable existence, il était résolu à se précipiter dans la rivière en sortant du spectacle.

Beaumarchais lui envoya sur-le-champ deux de ses amis. Ils trouvèrent, dans un misérable bouge, un jeune homme hâve et défiguré par la misère, mais dont les discours annonçaient de l'esprit et de l'éducation.

Nous vous apportons, lui dirent-ils, non seulement un billet, mais l'espérance qui vous manque : M. de *Beaumarchais* vous prie de conserver des

jours dont vous pouvez faire long-temps un bon usage. Ne dédaignez pas les premiers secours qu'il vous envoie, en attendant qu'il vous emploie. Venez le voir demain.

Beaumarchais le vit, le secourut, le plaça; il vit encore. Et *le Mariage de Figaro* sauva la vie à un homme.

Nous ignorons combien il préserva de jeunes femmes, en leur inspirant la crainte de se trouver dans la même position que la comtesse au second acte, et celle de ne s'en pas tirer aussi heureusement; mais certainement il en préserva plus d'une.

Ce mariage fit encore un plus grand bien; et je souhaite que tant de pièces, qu'on dit plus morales, aient été plus utiles.

Ce fut en voyant le succès de cette pièce, en réfléchissant sur le sort de tant de *Marcellines*, forcées par la misère à se livrer à la dépravation, qui inspira à son auteur l'idée de fonder une institution en faveur des pauvres mères qui allaiteraient elles-mêmes leurs enfants; et l'on a vu dans ses lettres à quel nombre d'enfants elle sauva la vie dans la ville de Lyon, la seule où ce projet si sage ait été adopté, grâce aux vertus d'un prélat (M. de Montazet) qui ne rougit point de prendre un bon conseil d'un auteur profane.

La principale passion de *Beaumarchais* était d'être utile, soit à l'État, soit au public: on peut dire qu'elle le dévorait; mais il n'y mettait aucun

faste, et ce fut peut-être là son plus grand tort; car on ignorait ses travaux; et les gens titrés qui l'avaient pris en haine, sur le rapport de leurs flatteurs, envieux de ses succès, le fesaient calomnier par tous les feseurs de pamphlets qu'ils tenaient à leurs gages. . . .

Le génie de *Beaumarchais* était créateur ou novateur, comme on voudra; et c'est encore un grand motif pour être calomnié. Il aimait à faire faire quelque progrès aux beaux arts, dès qu'il s'en occupait. . . .

Il avait un goût très-vif pour la musique; il regrettait que l'opéra, le plus magnifique spectacle du monde, fût dépourvu d'intérêt.

La musique de *Gluck* l'avait surtout frappé; en écoutant le premier ouvrage de ce grand musicien, il s'était écrié: voilà un homme qui entend la scène! voilà un talent vraiment dramatique! Dans la conversation qu'il eut immédiatement après avec *Gluck*, il lui parla de son art avec une telle connaissance, et des idées si nettes de l'application de la musique à la manière d'exprimer les passions sans nuire à l'intérêt de la scène, et sans arrêter l'action dramatique, que *Gluck*, qui ne l'avait jamais vu, le devina, et lui dit: *Vous êtes sûrement Monsieur de Beaumarchais*. Dès ce moment, ils eurent le désir de faire ensemble un opéra.

Il ne s'agissait pas pour eux d'assembler des vers

ou des notes, mais de donner à la musique et à la poésie toute l'expression dont ces deux arts sont susceptibles, en se fortifiant l'un par l'autre, et en concourant au même but.

Ils avaient remarqué tous deux qu'à l'opéra, ce grand et magnifique spectacle où tous les arts sont appelés avec une munificence vraiment royale, on n'avait pu les faire marcher vers un but commun ; on les avait même intervertis dans un ordre inverse de celui que la raison demande. La musique, qui n'est que l'expression, que le cri du cœur, y était devenu l'objet principal ; la danse était près de l'emporter sur elle ; le poème devenait presque nul.

On y avait cependant prodigué l'optique, la peinture, la musique, la danse, la poésie ; on n'y avait rien oublié que l'intérêt ; on était émerveillé et ennuyé.

Ce défaut ne se fait pas sentir seulement en France.

Les Italiens, ce peuple doué d'une oreille si sensible, et d'un cœur si passionné pour la musique, qu'il n'a pas honte d'y sacrifier la virilité d'une multitude d'enfants, a tellement perdu l'espoir de s'intéresser à l'ensemble d'un opéra, qu'il n'en écoute jamais aucun. Les spectateurs conversent, jouent, reçoivent des visites dans leurs loges, et seulement lorsque des ga-

gistes, en criant *l'aria! l'aria!* les avertissent qu'il est temps de prêter l'oreille, ils ouvrent la fenêtre de leur loge, écoutent le castra ou la cantatrice; et l'air fini, ils reprennent leur partie de jeu, ou leur conversation, et laissent aller le drame comme il peut.

En France, on n'en est pas encore à ce point d'indifférence : le parterre veut suivre la pièce, mais les loges n'écoutent pas; on jase, et l'on ne s'avance sur le bord des loges que pour voir les figures du ballet, ce qui fit dire plaisamment à *Carmontel*, qu'à l'opéra les femmes n'écoutent que la danse.

Gluck changea cette disposition : sa musique dramatique fortifiant les situations, se fit écouter; et j'ai entendu une femme dire naïvement: Je n'aime pas la musique de ce Gluck; je ne puis causer avec personne dans ma loge quand on en donne; tout le monde l'écoute.

Beaumarchais pensait donc avec *Gluck* que, pour forcer les spectateurs à se taire, il fallait faire dire d'assez bonnes choses aux acteurs pour captiver l'attention, et obliger l'orchestre de s'asservir à ne pas couvrir les voix; mais on ne peut produire de tels effets que par des poèmes attachants.

On cherchait à faire naître cet intérêt. Déjà depuis quelques années on avait transporté à

l'opéra quelques-unes des plus belles tragédies du théâtre français, mais on n'en offrait que le squelette en les mettant en musique, et l'opéra demeurait inférieur à la scène française contre laquelle il luttait.

Le merveilleux se perdait : et à l'opéra comme dans le poème épique, le merveilleux est un personnage imposant qu'il faut conserver non pour être *Deus in machina*, mais pour accroître l'intérêt en personnifiant toutes les passions, en présentant aux yeux tous ces fantômes imaginaires qui parlent si vivement à l'imagination des peuples.

Si la tragédie a pris pour son domaine cette partie de l'histoire qui peint les passions et les révolutions, qui nous attendrit sur les malheurs des peuples et des héros, l'opéra doit prendre pour le sien cette autre partie de l'histoire qui consacre tous les écarts de l'imagination, qui nous fait connaître toutes les divinités que les hommes ont créées à leur image, la mythologie enchanteresse des Grecs, la mythologie sauvage des Bardes, les idées fantastiques de la magie et de la féerie, tous les êtres surnaturels depuis les anges jusqu'aux sylphes, et faire passer sous les yeux des spectateurs les cérémonies de toutes les cours, et celles de tous les cultes, en observant le précepte d'Horace *notandi mores*.

Ne verrait-on pas avec plaisir la succession de

tous ces cultes, les Dieux de l'Égypte et de la Grèce, mêler leurs passions à celles des héros? les négromans et les fées se jouer de la crédulité humaine dans les beaux jours de la chevalerie, depuis les croisades et les premiers tournois, jusqu'aux jours où la lumière a fait disparaître les spectres qui assiégeaient les esprits dans ces temps de ténèbres?

Mille essais ont été tentés au hasard. Il n'y faudrait qu'un peu plus de suite et de méthode pour verser un intérêt plus général sur toutes ces productions; et donner une importance plus réelle à ce grand et magnifique spectacle, en en fesant une nouvelle source d'instruction.

Toute pièce de théâtre est une expérience sur le cœur humain, dit *Voltaire*; oui, sans doute, mais ce poète philosophe avait su lier toutes ses expériences aux grandes révolutions de l'histoire, et leur avait ainsi donné un plus grand intérêt. Voilà ce qu'on doit recommander au génie qui se consacre à ces deux grands spectacles, la tragédie et l'opéra.

Or, dans le temps où l'on bannissait le merveilleux du théâtre de l'opéra pour y substituer l'intérêt, *Beaumarchais* essaya de les y réunir. Il en avait en quelque sorte contracté l'engagement avec *Gluck*.

Plusieurs années s'écoulèrent avant que *Beau-*

marchais pût essayer son génie dans ce genre ; mais il n'abandonnait jamais une idée qu'il avait une fois conçue : et lorsqu'il fut libre de se livrer à son imagination, il forma le plan de *Tarare*.

Il chercha d'abord à fixer l'attention par une grande idée, par une moralité profonde, et à la soutenir ensuite par une action rapide qui en serait le développement.

Il plaça le merveilleux dans le prologue, le sépara de l'action dramatique, sans cependant l'abandonner ; et sut, sans le faire paraître, le rendre toujours présent à la pensée du spectateur.

Il envoya son opéra à *Gluck*. La grandeur du plan le ravit : il lui parut digne de son génie ; mais l'âge, lui manda-t-il, ne lui laissait plus la force qu'exigeait une si vaste entreprise. Il en confia l'exécution à M. *Salieri*, le plus savant de ses disciples.

M. *Salieri* vint à Paris ; il travailla sous les yeux de *Beaumarchais*, et fit plusieurs morceaux d'après ses conseils ; car M. *Salieri* pensait comme son maître, que le poëte et le musicien doivent travailler ensemble, et sacrifier beaucoup de beautés poétiques ou musicales à l'intérêt du sujet.

Lorsque cet opéra parut, la grandeur du spectacle étonna ; la force des situations soutint l'attention : les beautés musicales attirèrent des applaudissements. L'ouvrage eut du succès. On

reprocha à son auteur d'être trop métaphysicien ; comme on lui avait reproché d'avoir été trop gai dans ses comédies. La versification fut critiquée comme si c'eût été une tragédie représentée sur le théâtre de la comédie française. On exigeait plus de *Beaumarchais* que des autres auteurs lyriques, et l'on avait raison. Outre l'estime due à son talent, il était juste de vouloir que le style répondît à la grandeur du sujet.

Il personnifiait la nature, la représentait s'occupant à créer une génération nouvelle, et la mettait en scène avec le génie du feu élémentaire, sans lequel nul individu ne peut être animé. Il n'avait point nommé l'une *Cybèle, Rhée*, ou *Vesta;* ni l'autre *Apollon*. C'était sortir des routes connues, c'était agrandir son sujet; c'était une liberté qu'un poète pouvait prendre. Mais plus cette conception était vaste, plus il devenait nécessaire que le dialogue y répondît; il aurait demandé le style éclatant de *Voltaire*, et la mélodie toujours harmonieuse de *Racine*.

Beaumarchais, qui n'avait jamais écrit une seule pièce en grand vers, ne possédait point assez le mécanisme de la versification, pour rendre d'une manière heureuse des idées si fortes et si élevées, qu'il serait même assez difficile de les exprimer en prose avec élégance.

Je ne lui dissimulai pas qu'il me semblait im-

possible de mettre son prologue en musique. *Salieri*, sorti d'une école accoutumée à surmonter les difficultés, en vint à bout.

L'opéra qui suit ce prologue, est le développement très-rapide d'une de ces révolutions trop communes dans les États despotiques de l'orient. Cet ouvrage montre ce que l'estime publique et la force du caractère peuvent quelquefois contre la tyrannie.

Le héros de la pièce est un soldat vertueux, d'une piété profonde, soumis respectueusement à son maître, lui ayant sauvé la vie, le servant avec zèle en blâmant ses injustices : privé de son épouse par la tyrannie, et condamné à mort par ses ordres, il descend de l'échafaud pour appaiser une révolte, et sauver les jours de son oppresseur.

Ce caractère était l'opposé de celui qu'on prête à tous les héros de théâtre*, qu'on peint toujours conspirant contre la tyrannie, et massacrant celui qui l'exerce.

L'idée de terminer la pièce en ramenant le spectateur dans les plaines de l'immensité, et de faire reparaître la Nature et le Génie du feu, considérant du haut des cieux la révolution qui vient d'arriver sur la terre, encadre cet ouvrage et ne fait qu'un seul tout, du prologue, de l'opéra, et de la dernière scène.

Les belles paroles prononcées par la Nature au peuple assemblé, et couronnant *Tarare*, sont une grande vérité morale.

Mortel, qui que tu sois, prince, brame ou soldat,
Homme; ta grandeur sur la terre
N'appartient point à ton état;
Elle est toute à ton caractère.

Cet oracle se traçant en lettres de feu sur les nuées, forme un spectacle aussi magnifique qu'il est neuf; et cet opéra eût certainement triomphé de la critique, si les vers eussent égalé la grandeur du sujet.

Mais si tel est son défaut, et si même le passage du terrible au comique n'y est pas toujours assez savamment ménagé, il faut convenir que la marche de l'action est très-rapide, qu'il y a de beaux mouvements, de grands contrastes, un beau jeu de passions fortes, et bien opposées l'une à l'autre; que tout y est en situation, que chaque scène et presque chaque mot y font marcher l'action, que rien n'y l'anguit, qu'on y trouve souvent de la sensibilité, souvent de beaux vers remplis d'une pensée juste ou d'un sentiment vrai, et qui appartiennent à la situation, tels que ce vers :

Ah! vous n'aves pas eu Tarare pour amant!

D'autres sont remplis d'une moralité touchante, tels que ceux-ci dans le prologue :

Enfants, embrassez-vous : égaux par la nature,
Que vous en serez loin dans la société!
De la grandeur altière à l'humble pauvreté,
Cet intervalle immense est maintenant le vôtre ;
A moins que de Brama la touchante bonté,
Par un décret prémédité
Ne vous rapproche l'un de l'autre
Pour l'exemple des rois et de l'humanité.

. . . .

Chœur.

O bienfaisante déité !
Ne souffrez pas que rien altère
Cette touchante égalité,
Qu'un homme commande à son frère !

Tels encore que ceux-ci :

ATAR *parlant de Tarare.*

Où trouve-t-il, dis-moi, cette félicité ?
Est-ce dans le travail ou dans la pauvreté ?

. . . .

CALPIGI.

Dans son devoir : il sert avec simplicité
Le Ciel, les malheureux, sa patrie et son maître.

De tels vers seraient applaudis au théâtre français, dans les plus nobles de nos tragédies. Aussi ai-je vu les comédiens proposer à l'auteur de

donner cet ouvrage à leur théâtre, lui répondre du succès, lui dire qu'il n'avait nul besoin de musique pour réussir.

On trouve aussi dans cet opéra des vers énergiques et pleins de fierté.

Calme ta fureur, Altamore.
Ce sombre feu, quand il s'allume,
Détruit les forces, nous consume :
Le guerrier en colère est mort.
. . . .
. . . .
Qu'elle soit juste ou non, je demande la mort.
. . . .

Je ne puis mourir qu'une fois :
Quand je m'engageai sous tes lois,
Atar, je te donnai ma vie :
Elle est toute entière à mon roi.
Au lieu de la perdre pour toi,
C'est par toi qu'elle m'est ravie.
J'ai rempli mon sort ; suis ton choix :
Je ne puis mourir qu'une fois.

Les littérateurs qui aiment l'antiquité, ceux qui se plaisent à connaître ce qu'on lui emprunte, remarqueront que les quatre vers que je vais citer sont tirés de *Ménandre* dans sa comédie du *Bouclier*.

Va, l'abus du pouvoir suprême
Finit toujours par l'ébranler.
Le méchant qui fait tout trembler
Est bien près de trembler lui-même.

Ils remarqueront encore que ces vers de *Ménandre* furent traduits sur le théâtre de Rome par *Laberius*, chevalier romain, que *César* força de jouer la comédie; il affaiblit ainsi la pensée de *Ménandre* :

Necesse est enim multos timeat, quem multi timent.

Cet ouvrage a donc beaucoup plus de beaux vers que la plupart de ceux qu'on a offerts au public depuis *Quinaut*, qu'on peut appeler le *Racine* de ce théâtre.

Tarare est trop inégalement écrit : l'auteur le sentait aussi bien que ses critiques. Il fit même beaucoup de suppressions lorsqu'on le remit en 1790. Mais s'il eût voulu y faire tous les changements désirables, il eût fallu que le musicien en refît la musique : cela était impossible, *Salieri* était retourné à Vienne.

L'opéra fut repris avec succès en 1790. *Beaumarchais* avait ajouté au couronnement de Tarare plusieurs morceaux qu'il croyait propres à calmer l'effervescence de ce temps, en ramenant à des idées saines ce peuple qui commençait à se laisser égarer par de funestes agitateurs. On a cru devoir supprimer dans cette édition tous ces vers faits pour la circonstance; je ne rappellerai que ceux-ci, pour montrer son intention :

Mes amis, plaignons leur erreur!
Victime de quelque barbare,
Quand ce bon peuple est en rumeur,
C'est toujours quelqu'un qui l'égare.

Les événements devinrent trop graves; les persécutions que *Beaumarchais* éprouva furent trop vives, pour qu'il pût s'occuper de faire un nouvel opéra. Cependant il tenta de hasarder un nouveau drame en juin 1792.

La date n'est pas indifférente; deux mois plus tard il lui eût été impossible de songer aux jeux du théâtre; lui qui n'avait pas voulu qu'on jouât sa *Folle Journée* pendant le cours d'une guerre désastreuse. Mais en 1792, il cherchait à détourner les esprits de leur penchant aux factions, en les ramenant au goût du spectacle. *C'est avec les plaisirs du cœur* (dit-il dans un écrit qu'il publia), *et ceux de la nature et des beaux arts, que nous devons nous consoler des maux inséparables de notre état actuel*: et il fit don des produits de sa pièce aux soldats qui combattaient pour la patrie.

Il présenta au public, non une pièce gaie, *une Folle Journée*; mais le tableau d'une famille égarée par un fourbe hypocrite, et recouvrant la paix intérieure par la bonté et la justice de son chef.

Cet ouvrage, d'un grand pathétique, a été critiqué sévèrement par les gens qui ont en haine les pièces sérieuses et les drames; on lui a cherché des défauts jusque dans son titre, *la Mère coupable*.

Le titre est défectueux sans doute : cette pièce devrait être intitulée *la Tartufe de Mœurs*; titre heureux dont M. *Cheron* (regretté à si juste titre par ses amis et par les gens de lettres) s'est emparé depuis avec succès, en exposant une troisième fois l'hypocrisie sur le théâtre. Mais *Beaumarchais* voulait faire porter l'intérêt sur une femme délaissée, coupable par l'abandon d'un mari trop volage, et devenue mère par son infidélité; il crut devoir indiquer cette faute par un titre qui prévînt le spectateur sur ce qu'il allait entendre.

Lorsque je lui disais : c'est *l'Épouse* et non *la Mère coupable*.—Cela est vrai, me répondait-il ; mais il faut qu'on sache qu'elle est mère, afin qu'on ne s'imagine pas qu'on va voir une femme galante.

Quand on connaît le théâtre, on sent combien il est difficile de traiter un tel sujet d'une manière pathétique, devant un parterre dédaigneux, toujours porté à rire des infidélités des femmes, et qui aujourd'hui affecte une sévérité inconnue au temps de *Molière*; sévérité nuisible à ses plai-

sirs, mortelle à l'art du théâtre, pédantesque, et donnant au parterre, si je l'ose dire, bien plutôt l'air d'une assemblée de tartufes de mœurs, que d'une réunion de gens d'esprit et de vrais connaisseurs.

Le goût doit proscrire la licence, je le sais; mais il admet la gaîté, les jeux de l'esprit, et la peinture des mœurs, sans laquelle on n'offre au public que de vaines caricatures, un dialogue sans sel et sans chaleur, et le sermon d'un froid moraliste, indigne du théâtre.

Beaumarchais triompha encore une fois de ces difficultés; car jamais il n'avait traité un sujet facile : la situation est si forte qu'elle entraîne, et l'intérêt est si touchant qu'il arrache des larmes de tous les yeux. On ne joue point ce drame qu'il ne s'élève des cris au quatrième acte; on est obligé d'emporter des femmes qui se trouvent mal, et d'autres ne se garantissent de l'évanouissement qu'en respirant de l'éther.

Ce ne sont pas des femmes coupables qui éprouvent de telles émotions : celles qui le sont, ont contracté l'habitude de se contraindre, elles savent surmonter les mouvements de leur conscience; ce sont des femmes sensibles et vertueuses que la vivacité de leur imagination transporte dans la situation de cette scène terrible, et qui s'avouent qu'elles mourraient si un tel événement leur ar-

rivait jamais : leur innocence ne les met point en garde, et leur naïveté manifeste l'impression qu'elles reçoivent.

Eh ! quel époux infidèle, en voyant cette situation, ne sera pas prompt à s'accuser lui-même des désordres de sa maison, et ne sera pas plus porté à l'indulgence pour des fautes qu'il aura lui-même occasionnées ?

Combien cette scène si terrible et si touchante peut-elle, en frappant l'imagination, préserver de jeunes femmes de se livrer à l'erreur d'un moment, à l'instigation des séducteurs, dont la jeunesse et la beauté ne sont que trop assiégées! Avec quel art elle a été préparée!

Ce drame fut joué pour la première fois, le 6 juin 1792, par une nouvelle troupe qui venait d'ouvrir son théâtre au Marais. Les comédiens français, qui ne voulaient point que cette troupe réussît, formèrent contre la pièce une puissante cabale, et furent vivement secondés par les perturbateurs du repos public alors si nombreux, et par les envieux de la fortune ou des talents de l'auteur.

Malgré leurs efforts et le tapage de ce premier jour, la pièce s'acheva, fut accueillie le lendemain avec transport, et se soutint avec hon-

neur, quoique jouée faiblement par des acteurs peu accoutumés à créer des rôles et à supporter les rumeurs du parterre.

Mais en s'efforçant de faire tomber l'ouvrage, les comédiens français en sentaient le mérite; ils sollicitèrent vivement l'auteur, pour en obtenir la permission de jouer ce drame; et quand ils la lui eurent arrachée, ils la représentèrent avec un succès qui les étonna peut-être eux-mêmes.

L'auteur du Cours de Littérature s'est élevé plus fortement encore contre cette pièce, que contre les autres drames de *Beaumarchais*. Il lui reproche non seulement quelques fautes de style; mais par haine pour le genre il y relève des défauts qui n'y sont pas. Il trouve, par exemple, de l'invraisemblance dans l'empressement de *Begearss*, à précipiter une explication qui doit brouiller à jamais le comte avec sa femme; mais *Begearss* fait précisément le contraire, il veut retarder l'explication; il dit positivement : *ne risquons pas ce soir un dénouement si scabreux; il sera temps demain, quand j'aurai bien serré le doux lien sacramentel qui va les enchaîner à moi.* Cette explication se fait donc malgré *Begearss*, et non par son empressement; elle arrive par celui du jeune *Léon*, qui ne se soucie point de partir pour ses caravanes.

Il n'est point vrai qu'*Almaviva* s'obstine pendant vingt ans à se priver d'un héritier, puisqu'il avait un fils aîné ; puisque cet enfant n'a été tué que depuis deux ans dans un duel : c'est à la mort de ce riche héritier, que le *Tartufe de probité* (comme l'appelle l'auteur dans sa Préface) convoite les biens de cette famille, et se détermine à brouiller tous ceux qui la composent, en révélant aux enfants le secret de leur père, afin d'envahir toute leur fortune.

Les autres critiques ne sont guère mieux fondées. Mais je me hâte de venir à la seule qui soit importante, à celle que *La Harpe* fait avec emphase, au nom de la vertu. Il reproche à l'auteur d'avoir mis sur la scène un homme vivant, un homme, dit-il, QU'IL A VU AGIR. Il emploie tous les grands mots pour montrer combien cela est inique, et invoque l'autorité pour qu'elle s'oppose à un tel abus de la verve comique.

Mais, où l'auteur comique prendra-t-il ses tableaux, si ce n'est dans la nature, et s'il ne peint pas les hommes *qu'il a vus agir?* Sans doute il ne doit nommer ni calomnier ceux qu'il peint ; et je n'approuvai pas *Beaumarchais* d'avoir composé le nom de son *Tartufe de probité* avec les lettres qui forment celui de son persécuteur, de l'homme qui, sans le connaître, se montra le plus acharné à lui nuire et à le décrier, quoique

cet homme ait été déclaré calomniateur par les arrêts des tribunaux, et que ce fût bien la vengeance la plus légère qu'il pût prendre d'un aussi grand outrage. Mais je crois que l'auteur était en droit de peindre les vices et les intrigues de quelques hommes vivants, soit qu'ils eussent ourdi leurs trames contre lui ou contre d'autres. Mais les méchants voudraient qu'on ne jouât que les sots qui sont leurs jouets et leurs victimes.

Croit-on que *Molière* n'avait pas *vu agir* l'homme dont il composa son *Tartufe?* Ignore-t-on que pendant le procès de *Fouquet*, madame de Sévigné, en 1664, signalait sous le nom *de Pierrot métamorphosé en Tartufe*, le chancelier de France? qu'elle donnait le même nom au conseiller *Pussort*, ce dur et savant criminaliste? Étaient-ce eux que *Molière* avait en vue? Car sa pièce, qui ne fut représentée que plusieurs années après, était déjà composée et assez connue pour que madame de *Sévigné* employât ce nom à désigner ces grands hypocrites.

Molière fit bien pis encore: il peignit et joua sous les traits d'un lâche, d'un avare usurpateur de dot, un abbé connu par sa probité, surtout par son désintéressement, et dont il n'avait point à se plaindre. Cet abbé ne lui avait pas suscité un procès, ne l'avait pas injurié dans un *factum*, n'avait pas été déclaré calomniateur par arrêt du

parlement. Cet ecclésiastique n'approuvant ni les sarcasmes des comédies de *Molière* ni les saillies des satires de *Boileau*, s'en plaignit en mauvais vers; et cela suffit à *Molière* pour le jouer sous son propre nom, qu'il ne déguisa qu'en y ajoutant une syllabe pour le rendre ridicule! Sur les plaintes de cet abbé, *Molière* changea le nom de *Tricotin* en celui de *Trissotin*, qui accroissait encore le ridicule au lieu de l'adoucir. C'est assurément une méchanceté plus repréhensible que celle d'une anagramme ignorée du public, et qui pouvait n'être que l'effet du hasard.

Molière joua aussi *Ménage* sous le nom de *Vadius*. Il avait si bien *vu agir* ces gens là, qu'il mit sur le théâtre une dispute qu'ils avaient eue dans un cercle; et qu'il y fit réciter les propres vers de *Cotin*.

Molière fut accusé d'avoir pris les principaux traits du Misanthrope, dans le caractère du duc de *Montausier*; et l'on sait que loin de s'en formaliser, le duc répondit avec sagesse à ceux qui voulaient l'irriter contre l'auteur, qu'il s'estimerait heureux s'il avait pu servir de modèle au caractère d'*Alceste*.

On sait que *Molière* avait désigné un seigneur de la cour dans ce vers,

> Est-ce par l'ongle long qu'il porte au petit doigt?

et que *Louis XIV* indiqua lui-même à *Molière* un *Fâcheux* de plus à dépeindre dans le caractère du *Chasseur*. C'était certainement un homme que le roi et le poète avaient *vu agir*.

Racine, le doux *Racine* ne joua-t-il pas la comtesse de *Crissé*, sous le nom de la comtesse de *Pimbeche*, *Orbeche*, dans sa comédie des Plaideurs, en mettant sur la scène la dispute que madame de *Crissé* avait eue chez *Boileau* le greffier? Et ne la désigna-t-il pas par des faits connus alors de tout le monde, puisque le parlement avait défendu à cette comtesse de plaider sans l'avis de deux avocats? De peur même qu'on ne la reconnût pas assez à ces traits, l'actrice qui jouait le rôle de la comtesse d'*Orbeche*, affecta de se vêtir d'une robe couleur de rose sèche, et de se mettre un masque sur l'oreille, parure et vêtement particuliers de la comtesse de *Crissé*.

Personne alors ne se scandalisa : c'est qu'il n'y avait alors ni tartufe littéraire, ni tartufe de salon, ni tartufe de journaux. Ce vice, renfermé dans l'église, commençait seulement à pénétrer dans la robe; mais partout ailleurs on riait franchement de ce qui était risible : on n'exigeait pas ce qui est contradictoire; on ne demandait point que le poète commique peignît des personnages vrais qui ne ressemblassent à personne; on ne prétendait pas qu'un auteur

fit rire, en ne rappelant jamais à la pensée ce qu'il y a de plus gai dans la nature humaine; en ne parlant jamais de ce que tout le monde sait, et de ce qui est la source de presque toutes les actions comiques.

Depuis *Racine*, n'a-t-on pas vu l'auteur de *Turcaret*, *Le Sage*, jouer sur la scène les fermiers généraux, avec des traits qui fesaient reconnaître ceux dont il avait le plus à se plaindre? car cette pièce était une vengeance.

Boissy, jouer le juif *Du Lys* et mademoiselle *Pelissier* dans sa comédie *du Triomphe de l'intérêt* ?

Bret, dans sa pièce de *la Confiance trahie*, avait inséré une aventure arrivée à *Bouret*, financier célèbre par son luxe.

Dorat osa désigner un des plus illustres maréchaux de France par ce vers:

Des séparations au bout de quarante ans.

Voltaire avait joué sous le nom Wasp (guêpe) la sottise de beaucoup de journalistes. La fatuité de *Fréron* lui fit prendre un mauvais parti; il cria que *Voltaire* l'avait immolé sur le théâtre à la risée du parterre: il eût été plus sensé de ne s'y pas reconnaître, et de faire croire, par son

silence, que *Wasp* n'était qu'un personnage de fantaisie.

Palissot, en jouant, sous le nom *des Philosophes*, quelques hommes célèbres que le public honorait de ce nom respectable, se nuisit beaucoup à lui-même, et ne les priva ni de l'estime des Français ni de celle des étrangers.

Ces différents traits, sans doute, ne sont pas conformes à la charité chrétienne, à la rigidité des principes de la morale, à l'austérité de la philosophie. Mais parmi les licences accordées aux auteurs comiques, on a toujours compté celles de représenter sur la scène les originaux et les ridicules qui blessent la société. Sans cette liberté, la comédie ne corrigerait pas les mœurs; le poète comique ne peut atteindre que celles de ses contemporains, puisque l'avenir et le passé ne lui appartiennent point.

Les ridicules des particuliers doivent être abandonnés à la scène comique, comme les passions forcenées des tyrans à la scène dramatique. Malheur à qui s'en scandalise au lieu de se corriger! C'est vouloir lapider le prédicateur qui veut nous convertir.

Les limites de la licence et de la décence sont peu marquées et faciles à franchir; mais elles ne sont pas indiscernables. La liberté réside sur ces limites, entre l'anarchie et le des-

potisme, deux espèces de harpies également avides de la dévorer, pour peu qu'elle s'en écarte.

La verve de *Beaumarchais*, toujours exposée à leur voracité, se jouait avec elles, et remplissait en riant tous les devoirs imposés à l'auteur comique.

Nous avons vu si le plus instruit et le plus habile de nos critiques a rempli les siens avec la même véracité et le même courage; s'il ne s'est pas occupé à chercher les défauts plus qu'à nous instruire à bien faire; s'il ne s'est pas contredit; s'il n'a pas blâmé dans l'un ce qu'il approuvait dans l'autre; s'il n'était pas prévenu, surtout depuis la révolution, contre toutes les idées fortes, contre les conceptions hardies, contre les innovations; s'il ne haïssait pas les drames et la philosophie.

Naturellement timide, il nous a fort bien appris à marcher dans les sentiers battus. Mais ceux qui voudront s'en ouvrir de nouveaux trouveront plus de lumière dans la poétique de *Diderot* et dans les préfaces de *Beaumarchais*, que dans le *Cours de littérature*.

D'ailleurs *Beaumarchais* était son contemporain; nul auteur, depuis *Voltaire*, n'avait eu autant de succès au théâtre; aucune de ses pièces n'était tombée; on a retenu très-peu de vers de

La Harpe, tandis qu'une multitude d'expressions originales de *Beaumarchais*, devenus proverbiales, sont encore dans toutes les bouches. Il y avait de quoi en être un peu jaloux.

La Harpe, en outre, avait besoin de rétablir sa fortune; chaque volume de son Cours littéraire lui rapportait beaucoup; il les multipliait. Cet ouvrage serait parfait si, comme celui de *Quintilien*, il ne renfermait que des choses utiles. Et quoique beaucoup trop long, son Cours est pourtant un des meilleurs ouvrages de notre langue.

C'est par une véritable estime que j'ai relevé ce qui me paraît injuste ou erroné dans cet ouvrage. Je n'ai pas fait le même honneur aux autres critiques,

Ils sont loin de valoir l'honneur d'être nommés.

La Mère coupable fut le dernier ouvrage dramatique de *Beaumarchais*.

Je ne parlerai point de ses autres écrits.

Ses Mémoires sont des œuvres défensives. Il les composa tous malgré lui. Son génie les rendit mémorables. Le mérite en fut moins contesté. On en pense généralement comme *Voltaire*.

Voici ce qu'il en mandait à M. *d'Alembert*: « De tous les ouvrages modernes dont on ré-» gale le public, le seul qui m'ait plu est le

» quatrième Mémoire de *Beaumarchais*. Quel
» homme! Il réunit tout, la plaisanterie, le sé-
» rieux, la raison, la gaîté, la force, le tou-
» chant, tous les genres d'éloquence, et il n'en
» recherche aucun, et il confond tous ses ad-
» versaires, et il donne des leçons à ses juges.
» Sa naïveté m'enchante. »

Je crois que tout lecteur impartial trouvera le même mélange de choses fortes et touchantes, de scènes gaies et sérieuses dans ses pièces de théâtre.

Je crois, comme *La Harpe*, qu'il avait plus de talents encore pour la comédie que pour le drame; mais il avait un fonds de moralité qui le ramenait toujours à peindre des situations pathétiques; toutes ses pièces, même son opéra, sont des plaidoyers en faveur des femmes.

Il condamnait hautement l'injustice des hommes à leur égard; il ne pouvait souffrir qu'on se jouât de leur innocence, et qu'on les abandonnât après les avoir trompées; ou qu'on les tyrannisât après les avoir épousées, et qu'on les délaissât bien garrottées dans des liens dont on s'affranchissait en employant leur dot à entretenir des maîtresses.

Voilà le point de moralité qu'il a débattu dans toutes ses pièces, tantôt en fesant pleurer sur

leur sort, tantôt en fesant rire de leurs oppresseurs.

Jamais il n'a fait ni satire, ni épigrammes; jamais il n'intenta de procès à personne : il a gagné tous ceux qu'on lui a faits. Souvent accusé, il a toujours été justifié, sous tous les régimes, par toutes les autorités, même par les plus malveillantes : il n'en est aucune qui ne l'ait trouvé intègre dans toutes ses voies.

Maintenant qu'on a sous les yeux ses lettres et la collection entière de ses œuvres, je ne doute pas que les lecteurs ne le jugent aussi favorablement que tous les tribunaux qui ont examiné sa conduite, et que les amis qui ont été témoins de toutes ses actions publiques ou privées.

Sa vie est dans ses Mémoires et dans ses Lettres; sa franchise, sa fierté s'y décèlent sans cesse; on y voit qu'il était supérieur aux événements, et que les plus désastreux ne troublaient point sa sérénité. Elle ne fut altérée que quand il craignit pour sa famille ou pour sa patrie. Sa vie a été singulièrement tourmentée; mais combien a-t-il éprouvé de dédommagements! combien de passions douces ont fait le charme de sa jeunesse! L'accueil des Mesdames de France, l'estime du Dauphin leur frère, la confiance du vieux *Duverney*, l'amitié paternelle du prince de

Conti, le succès prodigieux de ses Mémoires, les témoignages éclatants de l'estime publique, celle des Anglais qui l'appelaient *le seul homme libre qu'il y eût en France*, les remercîments que lui adressa le congrès des États-Unis, l'amitié du comte de *Maurepas*, les éloges du comte d'*Estaing*, de M. de *Vergennes*, de tous les ministres qui l'ont connu; et, ce qui est plus satisfesant pour le cœur, ce sont les épanchements de l'amitié qu'il a reçus, la constance de ses amis d'enfance qui le chérirent jusqu'à sa mort, qui en conservent un souvenir attendrissant. Il eut des partisans aussi zélés que ses ennemis étaient ardents. Il fut aimé avec passion de ses maîtresses et de ses trois femmes; ses sœurs étaient fières de l'avoir pour frère, sa fille l'aimait avec enthousiasme, et n'en parle encore qu'avec un sentiment mêlé de tendresse et de vénération. Quels maux ne sont pas compensés par de telles jouissances? Enfin, la nature lui épargna les chagrins d'une longue destruction et les angoisses de l'agonie : il fut frappé d'apoplexie pendant son sommeil, et sortit de la vie comme il y était entré, sans s'en apercevoir.

J'observerai encore une fortuité remarquable. Il vint au monde le 24 janvier 1732, dans la

même année et le même mois où l'ordre du roi fit fermer le cimetière de Saint-Médard; et il mourut la nuit du 17 au 18 mai 1799, dans l'année où le pape fut amené prisonnier à Valence. Toutes les époques de sa vie furent ainsi marquées par des événements singuliers.

FIN DU DERNIER VOLUME.

TABLE
DES ARTICLES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU DERNIER VOLUME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA Ve JEUNEHOMME,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 20.

LISTE
DES SOUSCRIPTEURS
AUX
OEUVRES DE BEAUMARCHAIS.

	EXEMPLAIRES.
S. M. L'EMPEREUR ET ROI.	1 p. vél. fig.
S. M. la REINE D'ESPAGNE. . . .	1 p. vél. fig.
S. M. le ROI DE WESTPHALIE.	2 p. vél. fig. 3 p. fin, fig.
S. M. le ROI DE WURTEMBERG.	1 p. vél. fig.
S. A. I. et R. Monseigneur le Prince EUGÈNE-NAPOLÉON, Vice-Roi d'Italie.	1 p. vél. fig.
S. A. I. et R. Mme la PRINCESSE DE LUCQUES et PIOMBINO. .	1 p. vél. fig.
S. A. S. Monseigneur le Prince CAMBACÉRÈS, Archichancelier de l'Empire.	1 p. vél. fig.

a

MM. EXEMPLAIRES.

A

ABONNET, procureur-général du tribunal de première instance, à Chambon. (Creuse.). . . . . 1 p. fin, fig.

AGNANT, professeur à l'école sécondaire, à Chaumont. (Haute-Marne.). . . . . 1 p. fin, fig.

ALEXANDRE, chef de division aux Droits-Réunis, rue Notre-Dame de Nazareth, à Paris. . . . . 1 p. ordin.

ALLO, libraire, à Amiens. . . . . . 4 p. fin, fig.

ALZINE, libraire, à Perpignan. . . . 4 p. fin, fig.

AMAUDRY, libraire, à Noyon. . . . 3 p. fin, fig.

ANDRÉ, libraire, à Troyes. . . . . 3 p. *fin, fig.*

ANDRIEU, secrétaire de l'intendant de S. A. I. MADAME MÈRE, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

ANGELO POZZO, libraire, à Venise. . . . . 13 p. fin, fig.

ANGERVILLE, conseiller de préfecture, à Rouen. . . . . 1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
ANTOINE DE BRUNES, à Milhau. (Aveyron.)	1 p. fin, fig.
ANZEIGER VON KAISERSLAUTERN. (le rédacteur du).	1 p. fin, fig.
S. Exc. Mr. JONH ARMSTRONG, ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique.	1 p. vél. fig.
ARDENT, libraire, à Limoges. . . .	3 p. fin, fig.
ASSELINE, libraire, à Dunkerque.	2 p. vél. fig. 4 p. fin. fig.
AUDIFRET, homme de lettres, rue de Hanovre, à Paris.	1 p. fin, fig.
AUDRAS (Alphonse), rue Neuve-du-Luxembourg.	1 p. fin, fig.
AUGER, homme de lettres, rue du Cherche-Midi, à Paris.	1 p. fin, fig.
AY, libraire, à Perpignan.	6 p. fin, fig.

B.

BACLER, directeur des postes, à Arras.	4 p. fin, fig.

MM. EXEMPLAIRES.

BALBINO (GAYETAN), libraire, à Turin. . . . . 3 p. fin, fig.

BARACHIN fils, négociant, à Rheims. 1 p. fin, fig.

BARBIER, libraire, à Poitiers. . . . . 3 p. fin, fig.

BARBIER, sécrétaire-général de la Mairie, à Strasbourg. . . . . 1 p. fin, fig.

BARBOU, libraire, à Limoges. . . 2 p. fin, fig.

BARENTE (de), auditeur au conseil d'état, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

BARGÉAS (madame veuve), libraire, à Angoulême. . . . . 2 p. fin, fig.

BARIEN, procureur-impérial, près le tribunal de première instance, à Paimbœuf. . . . . 1 p. fin, fig.

BARILLAU, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

BARRÉ, homme de lettres, rue Batave, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

BARRÈRE (BERTRAND), rue Lepelletier, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

MM. EXEMPLAIRES.

BARTHÉLEMY, directeur des vivres, à Landau. . . . . 1 p. fin, fig.

BAUDIN aîné (JEAN-MARC), libraire, à Nantes. . . . . 6 p. fin, fig.

BAUDOUIN, quartier-maître-trésorier du 28e régiment d'infanterie légère, à Mayence. . . . . 1 p. fin, fig.

BEAUHARNAIS (madame de), à Paris. . . . . 1 p. vél. fig.

BEAUME (PIERRE), libraire, à Bordeaux. . . . . 6 p. fin, fig.

BEISSON (THIMOTÉE), caissier de la recette générale de la Manche, à Saint-Lo. . . . . 1 p. fin, fig.

BELLAND, receveur du timbre, à Lyon. . . . . 1 p. fin, fig.

BÉLOT (MARC), banquier, rue du Temple, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

S. A. S. Monseigneur le Prince de BÉNÉVENT. . . . . 1 p. vél. fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
BÉRARD frères (CLAUDE et JEAN), négocians, rue de l'Esprit-des-Lois, à Bordeaux.	1 p. fin, fig.
BERG (Veuve), libraire, à Luxembourg.	3 p. fin, fig.
BERGERET, libraire, à Bordeaux.	13 p. fin, fig.
	6 *id.* p. vél.
BERGOIN, libraire, à Chamberry.	4 p. fin, fig.
BERTHEVIN, libraire, à Orléans.	6 p. fin, fig.
BESSON, libraire, à Leipsick.	13 p. fin, fig.
BEYLE (de), commissaire des guerres, à Brunswick.	1 p. fin, fig.
BIBLIOTHÈQUE de la Ville, à Blois.	1 p. fin, fig.
BIBOS, négociant, rue du Grand-Chantier.	1 p. fin, fig.
BICHOIS (madame), libraire, rue du Marché-Palu.	1 p. fin, fig.
BICLET, greffier du tribunal de première instance, à Paimboeuf.	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
BINARD, libraire, à Brest.	1 p. fin, fig.
BISCONTI (AUGUSTE-RÉNÉ), directeur des vivres de la marine, à Toulon.	1 p. fin, fig.
BLANC, docteur-médecin, rue du Lycée, à Paris.	1 p. fin, fig.
BLANCHÉ aîné, papetier, à Paris.	2 p. fin, fig.
BLANCHÉ le jeune, papetier, à Paris.	1 p. fin, fig.
BLIGNY (de), libraire, à Dijon. . .	1 p. fin, fig.
BLOQUEL, libraire, à Lille.	2 p. fin, fig.
BOBILIER, imprimeur-libraire, à Vesoul.	1 p. ordin.
BOCCA (CHARLES), libraire, à Turin.	6 p. fin, fig.
BOCKAIRIES, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris.	1 p. fin, fig.
BOGAERT, libraire, à Gand.	3 p. fin, fig.
BOGAERT DUMORTIER, libraire, à Bruges.	3 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
BOHAIRE, libraire, à Lyon. . . .	2 p. vél. fig. 13 p. fin, fig.
BOISARD aîné, propriétaire, à Saint-Gilles sur Vic. (Vendée.)	1 p. fin, fig.
BOISCHARD, marchand de papier, rue des Grands-Augustins, à Paris. .	1 p. fin, fig.
BOIS-GUILBERT (de), à Rouen.	1 p. fin, fig.
BOISSIELE, à Gottingue.	2 p. fin, fig.
BOLTEN (madame), libraire, rue Sainte-Avoye.	2 p. fin, fig.
BONNEFOI ET PRUNET, libraires, à Toulouse.	13 p. fin, fig.
BONTOUX (madame), libraire, à Nancy.	1 p. vél. fig. 4 p. fin, fig.
BONVOUST, libraire, à Alençon. . .	3 p. fin, fig.
BOSSANGE, MASSON et BESSON, libraires, à Paris.	54 p. fin, fig. 4 p. vél. fig.
BOUCHER, à Valenciennes.	4 p. fin, fig.
BOUDEHAN, négociant, à Rouen.	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
BOULLÉ, rue des Postes, à Paris.	1 p. fin, fig.
BOUILLY, homme de lettres, rue d'Antin	1 p. fin, fig.
BOURGOIN D'HÉRONNIÈRE, ancien avocat, vieille rue du Temple, à Paris.	1 p. ordin.
BOURGUIGNON, juge à la cour de justice criminelle, membre du parquet de la Haute-Cour impériale, à Paris.	1 p. vél. fig.
BOURGUIGNON (FRÉDÉRIC), substitut de M. le procureur impérial près le tribunal de première instance, à Paris.	1 p. vélin.
BOUTEUL (LE), libraire, à Aix. . .	4 p. fin, fig.
BOUTRON, machiniste en chef de l'Académie impériale de musique, petite rue Saint-Jean, faubourg Saint-Denis, à Paris.	1 p. fin, fig.
BOYER, libraire, à Mende.	2 p. fin, fig.
BRALRET, libraire, à Toul.	3 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
BRIGODE (DE), député au Corps législatif, rue Pigalle, à Paris. . .	1 p. fin, fig.
BRUNOT-LABBE, libraire, à Paris.	13 p. fin, fig.
BURELLE, libraire, à Moulins. . . .	3 p. fin, fig.
BURGDORFER, libraire, à Berne. .	13 p. fin, fig. 2 p. vélin.

C

CAMUSAT, notaire impérial, rue Saint-Denis, à Paris.	1 p. fin, fig.
CAPPERONNIER, l'un des conservateurs des livres imprimés à la Bibliothèque impériale.	1 p. vél. fig.
CAPPON (VINCENT), imprimeur-libraire, à Larochelle.	1 p. fin, fig.
CARON-BERQUIER, libraire, à Amiens.	1 p. fin, fig. 2 p. ordin.
CARTERET, propriétaire, à Cosne.	1 p. fin, fig.
CARTOUX, libraire, à Lyon. . . .	2 p. vél. fig. 4 p. sup. fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
CATINEAU, libraire, à Poitiers. . .	4 p. fin, fig.
CAVALIER, à Brantôme.	1 p. ordin.
CAYON-LIÉBAUT, libraire, à Nancy.	2 p. fin, fig.
CAZEMELLE, premier commis de l'Enregistrement et des Domaines, à Mons.	1 p. vél. fig.
CÉRON, à Dijon.	1 p. fin, fig.
CHAMBELLAN, libraire, à Châlons-sur-Saône.	1 p. fin, fig.
CHAMBET, libraire, à Lyon. . . .	1 p. fin, fig. 2 pap. ord.
CHAMBON, rue Batave, à Paris. .	1 p. fin, fig.
CHARDON, libraire, à Marseille. .	2 p. fin, fig.
CHARRIER, libraire, à Saintes. . . .	2 p. fin, fig.
CHARRON, libraire, passage Feydeau, à Paris.	2 p. fin, fig.
CHATEAUNEUF (DE), rue Saint-Dominique.	1 p. fin, fig.
CHAUBE, directeur de l'Envoi des lois, rue de la Vrillière, imprimerie impériale	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
CHAUMEROT, libraire, à Paris. . .	52 p. fin, fig.
CHAUSSEBLANCHE, propriétaire du Journal d'Ille-et-Vilaine, à Rennes.	1 pap. ord.
CHAUVET, libraire, à Larochelle. .	2 p. fin, fig.
. . . . .	1 p. ordin.
CHENON, rue du Temple, à Paris.	1 p. fin, fig.
CHOQUET, libraire, à Amiens. . .	1 p. fin, fig.
CLACYS, propriétaire, à Séclin, par Lille.	1 p. fin, fig.
CLARMOGAN (madame), libraire, à Valogne.	1 p. ordin.
COCQUIERRE, libraire, à Cherbourg.	4 p. fin, fig.
COIFFIER (Henry), homme de lettres, rue l'Evêque, butte Saint-Roch, à Paris.	1 p. fin, fig.
COLLARD, rue des Poitevins. . . .	1 p. fin, fig.
COLLIN (François-Bernard), propriétaire, à Bussières-les-Belmont. (Haute-Marne.)	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
COQUET, libraire, à Dijon.	2 p. ordin. 1 p. fin, fig.
CORNIER, libraire, à Autun. . . .	2 p. ordin.
CORNILLAC-LAMBERT, libraire, à Châtillon-sur-Seine.	1 p. fin, fig.
COURREN, receveur de l'Enregistrement, à Marseille.	1 p. fin, fig.
COURRIER du Finistère (le rédacteur du), à Brest.	1 p. fin, fig.
CRAUFFON, imprimeur, à Brives.	1 p. fin, fig.
CREPY, rue des Petites - Écuries, à Paris.	1 p. fin, fig.
CROSILHES, libraire, à Ville-Neuve-d'Agen.	3 p. fin, fig.
CURET (ALEXANDRE), imprimeur-libraire, à Toulon.	6 p. fin, fig.
CURET, libraire, à Toulon	1 p. vél. fig. 1 p. fin, fig. 1 p. ord. fig.
CUYNET, contrôleur des contributions, place des Italiens, à Paris. .	1 p. fin, fig.

MM. EXEMPLAIRES.

D

D'AIGREFEUILLE, ancien magistrat, administrateur du dépôt littéraire, près le Ministère de l'Intérieur, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, à Paris. . . . . . . 1 p. fin, fig.

DALESME (MM.), imprimeurs, à Limoges. . . . . 1 p. fin, fig.

DANDILLY, à Moscow. . . . . 12 p. fin, fig.

DANEL (LÉONARD), imprimeur-libraire, à Lille. . . . . 1 p. fin, fig.

DANIEL, imprimeur, à Lille. . . . . 1 p. fin, fig.

DARGNIES, conservateur des hypothèques, à Abbeville. . . . . 1 p. fin, fig.

DARNEAUX, libraire, à Blois. . . . . . 1 p. fin, fig.

DAUPHIN, libraire, à Autun. . . . . 2 p. fin, fig.

DAVRIEUX l'aîné, notaire, à Bordeaux. . . . . 1 p. vél. fig.

DEBARSE, à Moscow. . . . .

DEBEUNE-LOISEAU, libraire, à Calais. . . . . 2 p. ordin.

MM.	EXEMPLAIRES.
DEBERNES, ancien colonel des carabiniers, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.	1 p. fin, fig.
DEBRAY, libraire, à Paris.	13 p. fin, fig.
DECAMELER, rentier, à Bruxelles.	1 p. fin, fig.
DECAMPE, libraire, à Narbonne. .	2 p. fin, fig.
DEFAY (BERNARD), imprimeur-libraire, à Beaune.	1 p. ordin.
DEFRANCQUEN (FERDINAND), propriétaire, rue de Fleurus, à Bruxelles.	1 p. fin, fig.
DEGLOS, fondé de pouvoirs de M. le receveur-général du département de la Seine-Inférieure, à Rouen. .	1 p. fin, fig.
DEJUSSIEU, libraire, à Châlons-sur-Saône.	1 p. fin, fig.
DEIS, libraire, à Besançon.	2 p. fin, fig. 1 p. ordin.
DELABORDE, libraire, à Vezoul. . .	3 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
DELACROIX, libraire, à Arras. . .	1 p. fin, fig. 2 p. ordin.
DE LAGRANGE, maire de la commune de Préymirol, par Agen. (Lot-et-Garonne.)	1 p. fin, fig.
DELANNOISE, rue de Berry, à Paris.	1 p. fin, fig.
DELANOUE, receveur de l'Enregistrement, à Beaune.	1 p. fin, fig.
DELAUNAY, libraire, à Caen. . . .	1 p. ordin.
DELAVAUVERTE, contrôleur principal des Droits-Réunis.	1 p. fin, fig.
DELIVANI, libraire, à Lyon. . . .	1 p. ordin.
DELIVANI fils, libraire, à Châlons-sur-Saône.	2 p. fin, fig.
DELYS, libraire, à Saintes.	2 p. ordin.
DEMANTIN, libraire, Quai des Augustins, à Paris.	1 p. vél., fig. 3 p. fin, fig. 1 pap. ord.

MM.	EXEMPLAIRES.
DEMAT, libraire, à Bruxelles. . . .	12 p. fin, fig. 1 p. vélin.
DEMAZEAUX, libraire, à Liége. .	1 p. fin, fig.
DERON, notaire, à Arras.	1 p. fin, fig.
DESAINTIS, libraire, à Nantes. . . .	2 p. ordin.
DESCHAMPS, ancien administrateur de l'Enregistrement, rue Saint-Florentin, à Paris.	1 p. vél. fig.
DESESSARTS, homme de lettres, place de l'Odéon, à Paris.	1 p. fin. fig.
DESMAZIÈRES aîné, rue des Saints-Pères, à Paris.	1 p. vél., fig.
DESOER, libraire, à Liége.	4 p. fin, fig.
DESROSIERS, libraire, à Moulins. .	3 p. fin, fig.
DEVAUX (Thérese), à Bruges. . .	1 p. fin, fig.
DEVERITÉ, libraire, à Abbeville. .	2 p. fin, fig.
DEVERS père et fils, libraires, à Toulouse.	2 p. fin, fig.
DEVIEUX, à Rouen.	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
DEVILLY, libraire, à Metz.	3 p. fin, fig.
DEVIN, libraire, à Noyon.	1 p. fin, fig. 1 p. ord.
DIDIER, chef de bureau à la Sous-préfecture, à Toul.	1 p. fin, fig.
DOLIBEAU (Mlle.), libraire, au Mans.	1 p. fin, fig.
D'ORBIGNY, à Rouen.	1 p. fin, fig.
DORIGNY, caissier à la Monnaie, à Paris.	1 p. fin, fig.
DROLENVAUX DE CLÉBASTEL, à Maubeuge.	1 p. fin, fig.
DUBERNAD, négociant, à Morlaix.	1 p. fin, fig.
DUCORRON, rentier, rue des Dominicains, à Bruxelles.	1 p. fin, fig.
DUFOUR (GABRIEL) et compagnie, libraires, à Paris.	4 p. fin, fig.
DUGUET, rue Saint-Denis, à Paris. .	1 p. fin, fig.
DUHAMEL, négociant, à Rouen. . .	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
DULONG, propriétaire, à Saucout. .	1 p. fin, fig.
DUMEZ, notaire, rue Saint-Antoine, à Paris.	1 p. fin, fig.
DUPAS, négociant, à Rouen.	1 p. fin, fig.
DUPRAT (M. l'abbé), grand-vicaire de Coutances.	1 p. fin, fig.
DUPRAT, propriétaire, à Vesaignes.	1 p. fin.
DUPUIS, rue Thibotaudé, à Paris. .	1 p. fin, fig.
DURAND, étudiant en droit, rue du Colombier, hôtel d'Espagne, à Paris.	1 p. fin, fig.
DURAND, greffier en chef du tribunal de première instance, à Bergerac.	1 p. fin, fig.
DUROSNEL, membre du Conseil des prises et de la Légion-d'honneur. .	1 p. fin, fig.
DURVILLE, libraire, à Montpellier.	3 p. fin, fig.
DUTILLET, administrateur des Messageries, rue Sainte-Barbe, à Paris.	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
DUVAL (AMAURY), rue du Vieux-Colombier, à Paris.	1 p. fin, fig.
DUVEY, propriétaire, rue de Madame, à Paris	1 p. vél. fig.

E

ESLINGER (FRÉDÉRIC), libraire, à Francfort.	6 p. fin, fig. 4 p. vél.
EVRARD, géomètre du Cadastre, à Mons.	1 p. fin, fig.

F

FAGE, libraire, à Toulouse.	1 p. fin, fig.
FALCON, libraire, à Grenoble.	4 p. fin, fig.
FANTIN, libraire, à Paris.	13 p. fin, fig. 2 p. vél.
FAURE frères, à Parme.	1 p. fin, fig.
FAYE, libraire, à Rochefort.	3 p. ordin. 1 p. fin, fig.
FÉLICIE, à Iverdun.	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
FERASON, avocat en parlement, rue de la Bourse, à Toulouse.	1 p. vél. fig.
FÉRINI, à Neufchâtel.	1 p. fin, fig.
FERNAND, à Gand.	2 p. fin, fig.
FETTEL (veuve), à Saint-Omer. . .	1 p. fin, fig.
FEUILLE D'AVIS (le rédacteur de la), à Genève.	1 p. fin, fig.
FEUILLE DE NAPOLÉON (le rédacteur de la), aux Sables d'Olonne.	
FEUILLE NANTAISE (le rédacteur de la), à Nantes.	1 p. fin, fig.
FICHER, à Mayence.	2 p. fin, fig.
FISCHER, à Inspruck.	1 p. fin, fig.
FONTANEL, à Montauban.	2 p. fin, fig.
FONTAINE, libraire, à Livourne. .	1 p. fin, fig.
FONTAINE, libraire, à Manheim. .	6 p. fin, fig.
. . . .	1 p. ordin.
FONTAINE, libraire, à Namur. . .	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
FONTENAY-PICOT, imprimeur-libraire, à Montpellier.	1 p. ordin.
FONDRAS, rue Guenaud, à Paris. .	1 p. fin, fig.
FOREST, à Vannes.	3 p. ord. fig.
FOURIER - MAME, imprimeur-libraire, à Angers.	3 p. fin, fig.
. . . .	3 p. ordin.
FOUSSE (ANTOINE), libraire, à Metz.	1 p. fin, fig.
FRANKLIN, négociant, à Hambourg.	1 p. vélin.
FREMAUX, libraire, à Dunkerque.	1 p. fin, fig.
FRENDENTHAL, à Hanovre. . . .	3 p. fin, fig.
FRÈRE aîné, libraire, à Rouen. . . .	13 p. fin, fig.
FRISON, propriétaire, à Lodeluisart, près Charleroy.	1 p. fin, fig.
FROMENTIN DE SAINT - CHARLES, commissaire des guerres du grand quartier - général de la grande armée.	1 p. fin, fig.
FUMOLEAU, libraire, à Larochelle.	1 p. fin, fig.

MM. EXEMPLAIRES.

G

GALLAIS, homme de lettres, rédacteur du Journal de Paris, rue de la Perle. . . . . 1 p. vél.

GALLARD, à Orléans. . . . . 2 p. fin, fig.

GAILLARD, à Grasse. . . . . 3 p. fin, fig.

GAILLARD, à Narbonne. . . . . . . 2 p. fin, fig.

GALLET, receveur du timbre, rue Napoléon, hôtel du Timbre, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

GALITZIN (madame la princesse MICHEL). . . . . 1 p. vél.

GAMBART, libraire, à Courtray. . . 3 p. fin, fig.

GAMBIER, libraire, à Bruxelles. . . 2 p. fin, fig.
1 pap. ord.

GAMOT, administrateur aux Droits-Réunis, rue du Faubourg Poissonnière, à Paris. . . . 1 pap. ord.

GARDELLE neveu, libraire, à Tarbes. . . . . 2 p. fin, fig.
1 pap. ord.

MM.	EXEMPLAIRES.
GASTEL, à Olmutz.	1 p. fin, fig.
GAUDE, libraire, à Nismes.	6 p. fin, fig.
GAUTHIER frères, libraires, à Lons-le-Saulnier.	4 p. fin, fig.
GAUTHIER (MARC-LOUIS-AUGUSTE), avocat, rue des Vieux-Jésuites, à Grenoble.	1 pap. ord.
GAZETTE (le rédacteur de la), à Lausanne.	1 p. fin, fig.
GÉLIN, receveur de l'Enregistrement, rue Saint-Honoré, à Paris.	1 p. fin, fig.
GÉRARD, procureur-général honoraire de la cour criminelle de la Seine.	1 p. fin, fig.
GESNER, négociant, à Zurich. . . .	1 p. fin, fig.
GHERQUIÈRE DESTRADIN, propriétaire, à Nieppe, prés Armentières. (Nord.)	1 p. fin, fig.
GIEGLER, libraire, à Milan.	6 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
GILLE, libraire, à Bourges.	2 pap. ord.
GILLE père, libraire, à Montargis.	1 p. fin, fig. 1 pap. ord.
GILLET (C. V.), employé aux postes, à Paris.	1 p. fin, fig.
GINTRAC, libraire, à Bordeaux. . .	3 p. fin, fig.
GIRARD, libraire, à Grasse.	3 p. fin, fig.
GIRAUDY, médecin, rue Traversière Saint-Honoré, à Paris.	1 p. fin, fig.
GIROUD, libraire, à Grenoble. . . .	3 p. fin, fig.
GLANEUR (le rédacteur du), à Digne.	1 pap. ord.
GLANVILLE (DE), à Rouen.	1 p. fin, fig.
GLUCKSBERG, négociant, à Varsovie.	3 p. fin, fig.
GOICHOT, libraire, à Laroche-sur-Yon.	2 p. fin, fig.
GOMONT, libraire, à Saint-Lo. . .	2 p. fin, fig.
GONDOM, libraire, à Dusseldorf. .	3 p. fin, fig.
GONDRECOURT (DE), à Chaumont. (Haute-Marne.)	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
GORCHOT, libraire, à Fontenay. .	3 p. fin, fig.
GOSSE, libraire, à Bayonne.	3 p. fin, fig.
GOUGUET père et fils et compagnie, libraires, à Nice.	1 p. fin, fig.
GOUJON, libraire, rue du Bac, à Paris.	1 p. vél. fig. 13 p. fin, fig.
GRANGHON fils, à Ris. (Puy-de-Dôme.)	1 pap. ord.
GRANDPRÉ, à Laval.	2 p. fin, fig.
GRASSET (François) et compagnie, libraires, à Lausanne.	4 p. fin, fig.
GRAVIER (Yves), libraire, à Gênes.	4 p. fin, fig. 2 pap. ord.
GRIESHAMMER, libraire, à Leipsick.	13 p. fin, fig.
GRIFFIOEN (de), ancien membre du conseil, à la Haye.	1 p. fin, fig.
GROSLAMBERT, avoué, à Delmont.	
GROSS, à Hagueneau.	3 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
GROSSET, libraire, à Macon.	1 p. fin, fig.
GUEROULT, rue de la Truie, à Rouen.	1 p. fin, fig.
GUERRIER, libraire, à Hambourg. .	3 p. fin, fig.
GUESDON, imprimeur-libraire, à Meaux.	1 p. fin, fig.
GUICHARD, avocat au conseil, rue Gaillon, à Paris.	1 p. fin, fig.
S. A. R. Monseigneur le Prince GUILLAUME de Prusse.	1 p. fin, fig.
GUILLAUME, sécrétaire-général de la Préfecture de la Haute-Marne, à Chaumont.	1 p. fin, fig.
GUILLEMINET, libraire, à Paris, rue.	12 p. fin, fig.
GUILLEMINET, négociant, à Poitiers.	2 pap. ord.
GUILLOT, libraire, à Verdun. . . .	1 p. fin, fig. 2 pap. ord.
GUIVARD, imprimeur de la Préfecture, à Nancy.	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
IVERNAULT ET CABIN, libraires, à Lyon.	2 p. vél. fig. 13 p. fin, fig.
IZARD, professeur au Lycée Bonaparte, à Paris.	1 p. fin, fig.

J

JANINET, imprimeur, à Bourg. . .	1 p. fin, fig.
JAUBERT, comte de l'Empire, conseiller d'État, gouverneur général de la Banque de France.	1 p. vélin.
JAUBERT, auditeur au Conseil-d'État, à Paris.	1 pap. vél.
JEUNEHOMME (madame veuve), imprimeur, rue Hautefeuille, à Paris.	1 p. fin, fig.
JOLIVEAU (madame), rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. . . .	1 p. fin, fig.
JOLLIVET, conseiller d'État, comte de l'Empire.	1 p. fin, fig.
JOLY, propriétaire, à Mousseaux. .	1 p. vél.
JOUBERT, procureur-impérial, près le tribunal de première instance, à Paris.	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
JOURNAL AGRONOMIQUE (le rédacteur du), à Niort.	1 p. ordin.
JOURNAL DE LA LOZÈRE (le rédacteur du), à Mende.	1 p. fin, fig.
JOURNAL DE LA LYS (le rédacteur du), à Bruges.	1 p. fin, fig.
JOURNAL DE LA MARNE (le rédacteur du), à Rheims.	1 p. fin, fig.
JOURNAL DE L'ARRONDISSEMENT (le rédacteur du), à Montargis.	1 p. fin.
JOURNAL DE LA VIENNE (le rédacteur du), à Poitiers.	1 p. fin, fig.
JOURNAL DE L'ENREGISTREMENT (les rédacteurs du), rue de Hanovre.	1 p. fin, fig.
JOURNAL DE LIÈGE (le rédacteur du), à Liège.	1 p. ordin.
JOURNAL DE L'ORNE (le rédacteur du).	1 p. fin, fig.

MM. EXEMPLAIRES.

JOURNAL DES HAUTES-PYRÉNÉES (le rédacteur du), à Tarbes. . . . . 1 p. fin, fig.

JOURNAL D'INDRE ET LOIRE (le rédacteur du), à Tours. . . . . . . 1 p. ordin.

JOURNAL DU COMMERCE DE L'ESCAUT (le rédacteur du), à Gand. . . . . 1 p. fin, fig.

JOURNAL DU GARD (le rédacteur du), à Nismes. . . . . 1 p. fin, fig.

JOURNAL DU GERS (le rédacteur du), à Auch. . . . . 1 p. fin, fig.

JOURNAL DU LOT (le rédacteur du), à Cahors. . . . . 1 p. fin, fig.

JOURNAL HEBDOMADAIRE (le rédacteur du), à Clermont. . . . 1 p. ordin.

JUNCHEL, négociant, à Ratisbonne. 1 p. fin, fig.

K

KERALIO-ROBERT (madame), rue d'Amboise, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

MM. EXEMPLAIRES.

KESLELOOT, docteur en médecine, à la Haye. . . . . 1 p. vél.

KLIMBT, libraire, à Francfort. . . 2 p. ordin. 1 p. fin, fig.

KLOSTERMANN, libraire, à Saint-Pétersbourg. . . . . 13 p. fin, fig.

KOENIG (AMAND), libraire, à Strasbourg. . . . . 5 p. fin, fig.

KOESLER, à Francfort-sur-le-Mein. 3 p. fin, fig.

KORTE, libraire, à Flessenbourg. . . 3 p. fin, fig.

S. Ex. le Prince KOURAKIN, ambassadeur de S. M. l'Empereur de toutes les Russies. . . . . 1 p. vél.

KRAUSS, négociant, à Vienne. (Autriche.) . . . . 1 p. fin, fig.

L

LABBE (madame veuve), imprimeur-libraire, à Vienne. (Isère). . . . . 1 p. fin, fig.

LA BIBLIOTHÈQUE du Corps Législatif, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

LACOMBE, libraire, au Puy. . . . . 1 p. ordin.

LACHÈSE LOLIVRET, négociant, à Angers . . . . 1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
LACOMBE, imprimeur-libraire, propriétaire de la Feuille, à Chartres.	1 p. ordin.
S. E. Mr. LACUÉE, comte de Cessac, ministre d'État.	1 p. fin, fig.
LADMIRAL, libraire, à Langres.	2 p. fin, fig.
LADOR, libraire, à Genève.	3 p. fin, fig.
LAFORGUE fils aîné, libraire, à Montauban.	2 p. fin, fig.
LAJEARD, ancien magistrat, à Montpellier.	1 p. fin, fig.
LAKAIRIE, libraire, à Aurillac.	1 p. fin, fig.
LALOI, membre du Conseil des prises, à Paris.	1 p. fin, fig.
LAMOTHE (Léon de la), à Toulouse.	1 p. fin, fig.
LAMOUREUX, homme de lettres, à Nancy.	1 p. fin, fig.
LANDRIOT, libraire, à Riom.	3 p. ordin.
LANGE, négociant, à Stralsund.	1 p. fin, fig.
LANTOUR, libraire, à Falaise.	2 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
LARCHÉ, premier président de la Cour d'appel de Dijon, membre du Corps-Législatif.	1 p. fin, fig.
LARMET, médecin de la faculté de médecine de Paris, rue de Bussy.	1 p. fin, fig.
LAROCHETTE, rue du Cadran, à Paris.	1 p. fin, fig.
LARUELLE, libraire, à Aix-la-Chapelle.	2 p. fin, fig. 2 p. ordin.
LASERRE, boulevard de la Madelaine.	1 p. fin, fig.
LATOUR, libraire, à Liège.	3 p. fin, fig.
LAUJON, membre de l'Institut, à Paris.	1 p. fin, fig.
LAVILLE-LEROUX, propriétaire, rue d'Anjou	1 p. fin, fig.
LAVOLLÉE, secrétaire des commandemens de S. A. le Prince Archichancelier, à Paris.	1 p. vél. fig.
LEBATARD, imprimeur-libraire, à Rheims.	1 p. ordin.

MM.	EXEMPLAIRES.
LEBLANC, place d'Iéna, à Paris. .	1 p. fin, fig.
LEBORGNE DE BOISRION, à Boisrion, près Tréquier. (Côtes-du-Nord)	1 p. fin, fig.
LEBOUTEUX, libraire, à Aix. (Bouches-du-Rhône.)	1 p. fin, fig.
LECADRE (J. J.), à Nantes.	1 p. fin, fig.
LECHARLIER, libraire, à Bruxelles.	36 p. fin, fig. 2 p. vél. fig. 12 p. ordin.
LECLERC, libraire, à Lyon.	2 p. fin, fig.
LECOAT SAINT-HAOUEN, libraire, à l'Orient.	3 p. fin, fig.
LECOCQ (LÉOPOLD), percepteur, à Opwyck.	1 p. fin, fig.
LECOMTE (veuve), libraire, à Laval.	1 p. fin, fig.
LEDOUX, notaire, à Thairé, par Larochelle. (Charente-Inférieure).	1 p. fin, fig.
LEDUC, secrétaire des commandemens de S. A. S. le Prince de Neufchatel.	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
LEFÈVRE COMPIGNY, à Melun. . .	1 p. fin, fig.
LEFÈVRE, négociant, rue aux Fers, à Paris.	1 p. vél. fig.
LEFORT, papetier, à Paris.	1 p. fin, fig.
LEGOUVÉ, homme de lettres, à Paris.	1 p. fin, fig.
LELEUX, imprimeur - libraire, à Lille.	1 p. vél. fig. 2 p. fin, fig.
LEMAITRE, libraire, à Valogne. .	2 p. ordin.
LEMARIÉ, libraire, à Liège.	1 p. fin, fig.
LEMENUET, inspecteur des forêts, à Saint-Lo.	1 p. fin, fig.
LENTENER (JOSEPH), libraire, à Munich.	6 p. fin, fig.
L'EPERNAY, libraire, à Alençon. .	1 p. fin, fig.
L'EPINE, horloger de S. M. l'Impératrice, place des Victoires, à Paris.	1 p. vél. fig.
LEPONTOIN, libraire, à l'Orient. .	2 p. fin, fig.
LEROUX (AUGUSTIN), libraire, à Mayence.	6 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES
LEROUX père, libraire, à Montdidier.	2 p. fin, fig.
LEROY, libraire, à Lyon.	4 p. vél. fig.
LETOURMY, libraire, à Tours.	2 p. fin, fig. 1 p. ordin.
LUCQUIENS aîné, à Lauzanne.	3 p. fin, fig.
LHUILLIER, libraire, à Herdin.	3 p. fin, fig.
LHUILLIER, libraire, à Paris.	2 p. fin, fig.
L. K. H., à Arras.	1 p. fin, fig.
LIGER, juge au tribunal spécial, à Tours.	
LIÉBAUX (madame COLLIN), propriétaire, à Belmont. (Haute-Marne).	1 p. fin, fig.
LIMOUSE, avocat, à Mirecourt. (Vosges.)	1 p. fin, fig.
LOMBARD DE LANGRES, à Paris.	1 p. vél. fig.
LOMBARD fils, rue des Moulins.	1 fig.
LONGAS (veuve) et fils, libraires, à Pampelune.	4 p. fin, fig.
LOSSIER, libraire, à Genève.	2 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
LUBBERT (PATRICE), négociant, façade des Chartrons, à Bordeaux.	
LUCY, notaire, à Meaux.	1 p. fin, fig.
LUTHMANN, libraire, à Leyde. . .	3 p. fin, fig.

M

MAHUET, propriétaire, à Nancy. .	1 p. fin, fig.
MAIRE, libraire, à Lyon.	6 p. fin, fig.
MALASSIS (veuve), libraire, à Nantes	2 p. fin, fig.
MALHER, libraire, à Poitiers. . . .	1 p. fin, fig.
MALLET, libraire, à Troyes. . . .	1 p. ordin.
MAME, libraire, à Tours.	4 p. fin, fig. 6 p. ordin.
MAME frères, rédacteurs des affiches, à Angers.	1 p. fin, fig.
MANAVIT (AUGUSTIN-DOMINIQUE), imprimeur du Journal de la Haute-Garonne, à Toulouse.	1 p. ordin.
MANGET ET CHERBULIEZ, libraires, à Genève.	4 p. fin, fig. 3 p. ordin.

MM.	EXEMPLAIRES.
MANOURY, libraire, à Caen. . . .	2 p. fin, fig.
MARAIS, libraire, à Saint-Lo. . . .	1 p. fin, fig.
MARC-AURÈLE, libraire, à Valence.	2 p. fin, fig.
MARCORELLE (DE), membre et questeur du Corps-législatif, à Paris.	1 p. fin, fig.
MARGAITTANT, libraire, à Milan.	2 p. fin, fig.
MARGOT DUIRET, libraire, à Dijon.	1 p. ord.
MARTINON, avoué, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.	1 p. fin, fig.
MARY, rédacteur de la Chronique, à Rouen.	1 p. fin, fig.
MASSIS et compagnie, libraires, à Livourne.	1 p. fin, fig.
MAUGRAS, à Saint-Michel, près Saint-Romain. (Seine-Inférieure).	1 p. fin, fig.
MAUX BUCHET, libraire, à Nismes.	1 p. fin, fig.
MELON, libraire, à Bordeaux. . . .	3 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
MERLE, homme de lettres, rue de Richelieu, à Paris.	1 p. fin, fig.
MESSUY, libraire, à Lunéville. . . .	3 p. fin, fig.
METZLER, négociant, à Stuttgard.	1 p. fin, fig.
MEYER, libraire, à Rouane.	1 p. fin.
MICHEL, libraire, à Fécamp.	3 p. fin, fig.
MIGNY, libraire, à Rhetel-Mazarin.	3 p. ord.
MILLEVOYE, homme de lettres, à Paris.	1 p. fin, fig.
MILLION, ancien notaire, rue de Savoye, à Paris.	1 p. fin, fig.
MILLOT, docteur en médecine, rue J. J. Rousseau, à Paris.	1 p. fin, fig.
MISTRAL, libraire, à Lisieux. . . .	1 p. fin, fig.
MOLINI, libraire, à Falaise.	3 p. fin, fig.
MOLLEVAUT fils, homme de lettres, à Nancy.	1 p. fin, fig.
MONGIE aîné, libraire, à Paris. . .	1 p. vél. fig.
	4 p. fin, fig.
MONVEL fils, à Paris.	1 p. fin, fig.
MORINI (MARC), libraire, à Vérone.	3 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
MOSSY, imprimeur-libraire, à Marseille.	1 p. fin, fig.
MOUREAU fils, libraire, à Saint-Quentin.	6 p. fin, fig.
MOUROT, avocat, à Pau.	1 p. fin, fig.
MOUXAUX, libraire, à Metz.	6 p. fin, fig.
MOYSANT, conservateur de la Bibliothèque de Caen, à Caen.	1 p. fin, fig.
MULHOT, négociant, à Berlin. . . .	1 p. fin, fig.
MULLER, libraire, à Mulhausen. .	2 p. fin, fig.
MULLER (EMMANUEL), négociant, à Francfort.	1 p. fin, fig.
MURRAY frères, libraires, à Leyde.	1 p. fin, fig.
MURY, propriétaire, à Arras. . . .	1 p. fin, fig.

N

NACQUART, docteur-médecin, rue du Grand-Chantier, à Paris. . . .	1 p. fin, fig.
NAVARRE, négociant, à Séville. (Espagne.)	3 p. fin, fig.
NEPVEU, libraire, à Paris.	52 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
NERMDORF, à Gorlitz.	3 p. fin, fig.
NICOLAS (madame veuve), à Arras.	1 p. fin, fig.
NICOLAVINS, libraire, à Kœnisberg.	1 p. fin, fig.
NICOLLE, libraire, à Paris.	1 p. fin, fig.
NOUBEL, propriétaire rédacteur du Journal du Lot-et-Garonne, à Agen.	1 p. ord.
NOUSELLE, libraire, au Mans. . . .	2 p. fin, fig.
NOVELLI, négociant, à Venise. . .	1 p. fin, fig.
NYPELS, libraire, à Maestricht. . .	2 p. fin, fig. 4 pap. ord.

O

OREILLAT (ELIES), libraire, à Niort.	3 p. fin, fig.
ORGEAS (DOMINIQUE), libraire, à Turin.	6 p. fin, fig.
OVERMANN (H. J.), négociant, à Bruxelles.	1 p. fin, fig.
OZELLE, négociant, à Zurich. . . .	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
P	
PACQUIN, avocat, rue Saint-Martin, à Paris.	1 p. fin, fig.
PALISSOT, homme de lettres, à Paris.	1 p. fin, fig.
PANKOUKE (veuve PAUL), rue Royale-des-Vosges, à Paris.	1 p. fin, fig.
PAPINAUD, négociant, rue de Vendôme, à Paris.	1 p. fin, fig.
PASCHONT, à Nismes.	1 p. fin, fig.
PASCHOUD, libraire, à Genève.	13 p. fin, fig. 13 p. ord.
PATRY, maire, à Esclavel.	1 p. fin, fig.
PATY, avoué de première instance, quai d'Alençon, isle Saint-Louis, à Paris.	1 p. fin, fig.
PECNEMANN, libraire, à Glatz.	2 p. fin, fig.
PEYANA, libraire, à Venise.	1 p. fin, fig.
PEIGNOT, homme de lettres, à Vesoul.	1 p. fin, fig.
PÉLICIER, libraire, à Paris.	13 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
PENIÈRE, membre du Corps-législatif.	1 p. fin, fig.
PERDOUX, libraire, à Orléans.	1 p. fin, fig.
PERENON, à Munster.	1 p. fin, fig.
PERISSE et COMPÈRE, libraires, à Paris.	13 p. fin, fig. 4 p. vél.
PFRNIGOTTY (JACQUES), libraire, à Turin.	4 p. fin, fig.
PERRACHE, à Marseille.	2 p. fin, fig.
PERTHÈS, libraire, à Hambourg.	1 p. fin, fig. 3 pap. ord.
PERTHIER, à Gotha.	3 p. fin, fig.
PETIT DESGATINES, au Bureau de l'abonnement littéraire, rue du Four, à Paris.	1 p. fin, fig.
PEYRONNARD, imprimeur, propriétaire des Annales du département, à Grenoble.	1 pap. ord.
PHILIPPON-LAMADELAINE, homme de lettres, à Paris.	1 p. fin, fig.
PIC, libraire, à Turin.	4 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
PICARD, membre de l'Institut, à Paris.	1 p. fin, fig.
PICARD, rédacteur de l'Oracle, à Bruxelles.	1 p. fin, fig.
PICHARD, libraire, à Paris.	1 p. fin, fig.
PIERROT, libraire, à Rouen.	2 p. fin, fig.
PIGNIEUX (DE), à Paris.	1 p. fin, fig.
PIIS (DE), secrétaire-général de la préfecture de police, à Paris.	1 p. fin, fig.
PILLER, libraire, à Fribourg. (Suisse.)	
PILLORD, médecin, à Rouen.	1 p. fin, fig.
PILLOT (Mlle.), libraire, à Paris.	13 p. fin, fig.
PINÈL, négociant, à Rouen.	1 p. fin, fig.
PIOT, libraire, à Guéret.	3 p. fin, fig.
PETERMANN, négociant, à Vienne.	1 p. vél.
PLANHUTEAU, libraire, à Namur.	3 p. fin, fig.
POELMAN, libraire, à Gand.	3 p. fin, fig.
POITEVIN, payeur de la 9e division militaire, à Montpellier.	1 p. vél. fig.

MM. EXEMPLAIRES.

POMMIERS, libraire, à Foix. . . . . 3 p. fin, fig.

PORTAL, membre de l'Institut, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

POSTELLE, notaire, rue Neuve-Saint-Augustin, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

POSTILLON DE LA ROER (le rédacteur du), à Aix-la-Chapelle. . 1 p. fin, fig.

POTT et compagnie, libraires, à Lausanne. . . . . 1 p. fin, fig.

POUCHON, libraire, à Nismes. . . . 1 p. fin, fig.

POULET, rue Saint-Louis Saint-Honoré, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig

POULLAIN, huissier à la Cour d'appel, à Rouen. . . . . 1 p. fin, fig.

POUPILIER, quartier-maître du 9e régiment de dragons, à Versailles. 1 p. fin, fig.

PREISVERCH (Luc), banquier, à Basle en Suisse. . . . . 1 p. fin, fig.

PRÉSALS BOURLUD, maire de Chauny. . . . . 1 p. vél. fig.

MM.	EXEMPLAIRES
PREVOT, libraire, à Melun.	1 p. fin, fig.
PRÉVOLEAU, libraire, à Rheims.. .	3 pap. ord.
PRIGNOT, avocat, rue de Richelieu, à Paris..	1 p. fin, fig.
PRUDHOMME, libraire, à Saint-Brieux.	
PUECH (Martin), banquier, rue de Richelieu, à Paris.	1 p. fin, fig.
PUISSANT, à Rouen.	1 p. fin, fig.

Q

QUESNEL (Edouard), négociant, à Rouen.	1 p. fin, fig.

R

RABENHORS, à Leipsick.	1 p. fin, fig.
RACINE, libraire, à Rouen.	3 pap. ord.
RAPETTIT, libraire, à Padoue. . . .	4 p. fin, fig.
RAPETTI, négociant, à Palerme. . .	4 p. fin, fig.
RAPIN, libraire, à Padoue.	4 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
RAVRIO, négociant, rue de Richelieu, à Paris.	1 p. fin, fig.
RECLAM, libraire, à Leipsick.	6 p. fin, fig.
S. Ex. le comte REGNAULT de Saint-Jean d'Angely, ministre d'État, Comte de l'Empire, Président de la Section de l'intérieur.	1 p. vél. fig.
REGNIER (JEAN-BAPTISTE MARIE), jurisconsulte, à Langres.	1 p. fin, fig.
REINCELIN, libraire, à Rennes. . .	2 p. fin, fig.
REMI, libraire, à Ipies	1 p. fin, fig.
RENAUDET, libraire, à Vesoul. . . .	1 p. fin, fig.
RENAUDIN, négociant, à Lyon. . .	1 p. fin, fig.
RENAULT, libraire, à Rouen. . . .	13 p. fin, fig. 1 p. vél. fig. 1 p. ordin.
RENNAUD, à Hambourg.	3 p. fin, fig.
REYCENDS frères, libraires, à Turin	6 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES
REYMANN, libraire, à Lyon.	3 p. fin, fig. 1 p. ordin.
REYMIER, à Perpignan.	3 p. ordin.
RICHTER, libraire, à Gorlitz.	3 p. fin, fig.
RICHETER, à Munich.	2 p. fin, fig.
RIEGEL et compagnie, libraires, à Nuremberg.	2 p. fin, fig.
RIEZLER, négociant, à Munich. . .	1 pap. fin.
BIGAUX, notaire, à Soissons.	1 p. fin, fig.
RIOU, préfet du Cantal, à Aurillac.	1 p. fin, fig.
RIPPERT, rue de Grammont, à Paris.	1 p. fin, fig.
RISS et SAUCET, libraires, à Pétersbourg.	26 p. fin, fig.
ROBERT, avoué, à Rouen.	1 p. fin, fig.
ROBIN, libraire, à Saint-Quentin.	1 p. fin, fig.
RODORF, à Glatz.	2 p. fin, fig.
ROLANDI et fils, libraires, à Naples.	
ROLLAND et RIVOIRE, libraires, a Lyon.	1 p. fin, fig.

MM. EXEMPLAIRES.

ROLLIN (SAVOYE), préfet de la Seine-Inférieure, à Rouen. . . . . 1 p. vél. fig.

Le Comte de ROMANZOW, ministre des relations extérieures de S. M. l'Empereur de toutes les Russies. . 1 pap. vél.

ROMILLY, libraire, à Genève. . . . 3 p. fin, fig.

ROSIER, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

ROULLET DE MÉZERAC, propriétaire, à Neufchâtel en Suisse. . . . 1 p. vél.

ROUSSEAU, négociant, à Varsovie. . 2 p. fin, fig.

ROUSSET, médecin de l'hospice, à Rouen. . . . . 1 p. fin, fig.

ROUX, libraire, au Palais-Royal, à Paris. . . . . 13 p. fin, fig.

RUFFIN, huissier audiencier au tribunal de commerce, rue Bourtibourg. . . . . 1 p. fin, fig.

S.

SACARAN, libraire, à Toulouse. . . 1 p. fin, fig.

MM. EXEMPLAIRES.

SAGLIO (JOSEPH), à Strasbourg. . . 1 p. fin, fig.

SAINT-AMANT, artiste du théâtre de l'Académie impériale de musique, rue Montmatre, à Paris. . . . 1 p. fin, fig.

SAINT-TOURRENS, libraire, à Tartas. . . . . 1 p. fin, fig.

SALGUES, homme de lettres, rue de la Michaudière, à Paris. . . . . . . 1 p. fin, fig.

SALVIONI, négociant, à Rome. . . . 1 p. ordin.

SAMSON et NYON, libraires, à Milan. . . . . 1 p. fin, fig.

SANLEQUE, libraire, à Larochelle. 1 p. fin, fig.

SARDINE (veuve), libraire, à Saint-Flour. . . . . 3 p. ordin.

SAULNIER, secrétaire-général du Ministère de la Police générale de l'Empire, à Paris. . . . . 1 p. vélin.

SAUVO, rue de M.-le-Prince, à Paris. . . . . 1 p. fin, fig.

SCELLIER, libraire, à Lyon. . . . . 4 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
SCHELDEWANT, libraire, à Ostende.	1 p. fin, fig.
SCHERER, banquier, à Paris.	1 p. vél. fig.
SCHLEITY, libraire, à Rastadt.	1 p. fin, fig.
SCHNAUSE (P.), négociant, à Dantzick.	1 p. fin, fig.
SCHNEIDER, libraire, à Gottingue.	2 p. fin, fig.
SCHWAN, à Manheim.	2 p. fin, fig.
SÉGUIN, libraire, à Montpellier.	2 p. fin, fig.
SEHENNER, négociant, à Spire.	3 p. fin, fig.
SÉJEAN, payeur à la poste, à Paris.	1 p. fin, fig.
SEIFF'ARTH, libraire, à Ratisbonne.	3 p. ordin.
SENAC, libraire, à Toulouse.	4 p. fin, fig. 2 pap. ord.
SÉNÉCHAL, libraire, à Laflèche.	2 pap. ord.
SENEUZE, libraire, à Vitry.	1 p. fin, fig.
SENTIS (DE), libraire, à Nantes.	1 p. fin, fig. 1 pap. ord.
SENS, libraire, à Toulouse.	1 p. fin, fig.
SÉRINI (Mlle.), libraire, à Basle.	3 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
SERRÉ, à Tournay.	1 p. fin, fig.
SEVALLE, libraire, à Montpellier. .	4 p. fin, fig.
SICARDI, libraire, à Nantes.	2 p. fin, fig.
SIMON (JEAN-DANIEL), libraire, à Francfort.	6 p. fin, fig.
SOULÈS (madame), à Rouen.	1 p. vél. fig.
SOUNIER, à Léipsick.	2 p. fin, fig.
STALL, négociant, à Vienne. (Autriche.)	1 p. fin, fig.
STAPLEAUX, libraire, à Bruxelles.	13 p. fin, fig. 3 p. ordin.
STÉREN, libraire, à Gand.	1 p. fin, fig.
STÉVENS, libraire, à Gand.	4 p. fin, fig.
STRACH, négociant, à Stralsund. .	1 p. fin, fig.
STRENG, libraire, à Francfort-sur-le-Mein.	
STROUSS, place des Italiens, à Paris.	1 p. fin, fig.
SUARD, secrétaire perpétuel de l'Académie française, à Paris.	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
SUBE et LAPORTE, libraires, à Marseille.	3 p. fin, fig.
SUCHET (le Chevalier), à Rouen. .	1 p. fin, fig.
SURE, libraire, à Toulon.	1 p. fin, fig.

T

TARBÉ, libraire, à Sens.	2 p. fin, fig.
TASSY, libraire, à Tarascon.	1 p. fin, fig.
TORTU, négociant, à Perpignan. . .	3 p. fin, fig.
THIRON, libraire, à Bordeaux. . . .	1 p. fin, fig. 2 p. ordin.
TANTIN, libraire, au Mans.	1 p. fin, fig.
TOFIELD, négociant, à Rotterdam. .	1 p. fin, fig.
TOULOTTE, libraire, à Lille. . . .	6 p. fin, fig.
TOURNEL père et fils, libraires, à Montpellier.	3 p. fin, fig.
TOUSSAINT, libraire, à Saintes. . .	2 p. fin, fig.
TOUSSAINT (DE), à Rouen	1 p. fin, fig.
TRATTNER, négociant, à Peot. (Hongrie).	2 p. ordin.

MM.	EXEMPLA
TREHOT de CLERMONT, avocat, à Pont-Croix. (Finistère.)	1 p. fin,
TRESCOURT, libraire, à Mézières.	2 p. fin,
TREUTEL et VURTZ, libraires, à Paris.	52 p. fin, f 6 p. vélin
TROUILLOUX, fabricant de boutons, rue Chapon, à Paris.	1 p. fin, fi

U

UMLANG, libraire, à Berlin. . . .	3 p. fin, fig.

V

VALADE, imprimeur, rue Coquillère, à Paris.	1 p. fin, fig.
VALDEMAN, libraire, à Mayence. .	2 p. fin, fig.
VALENTIN, chef du compte-général de la Loterie impériale, à Paris. . .	1 p. fin, fig.
VALENYS, négociant, à Padoue.	1 p. fin, fig.
VALERY, libraire, à Gorlitz. . . .	3 p. fin, fig.
VALLÉE, garde-général des eaux et forêts, à Saint-Lo.	1 p. fin, fig.

MM. EXEMPLAIRES.

VALLÉE frères, à Rouen. . . . . . . 26 p. fin, fig.
2 p. vél. fig.

VALLET, receveur des contributions, à Paris. . . . . 1 p. ordin.

VANACKERE, libraire, à Lille. . . 13 p. fin, fig.

VANCLEF frères, libraires, à Lahaye.

VANDER ELST, à Malines. . . . . 3 p. fin, fig.

VANDER HAERT, libraire, à Louvain. 1 p. fin, fig.

VAN-GULDEN, libraire, à Mastricht. . . . . 1 p. fin, fig.

VANIER, libraire, à Fougères. . . . 3 p. fin, fig.

VAN-PANHUYIS, secrétaire-général de l'administration, à Lahaye. 1 p. fin, fig.

VARBÉ, libraire, à Tournay. . . . . 1 p. fin, fig.

VARLÉ, libraire, à Valenciennes. 3 p. ordin.

VARENTRAPP, libraire, à Francfort-sur-le-Mein. . . . . 2 p. fin, fig.

VASSE, négociant, à Rouen . . . . 1 p. fin, fig.

VATARD (Mlle), libraire, à Rennes. 1 p. ordin.

MM.	EXEMPLAIRES.
VAUQUER-LAMBERT, libraire, à Tours.	
VAUZA, secrétaire-général de la préfecture de la Marne, à Châlons.	1 p. fin, fig.
VEDEILÉE, libraire, à Vienne. (Isère.)	3 p. fin, fig.
VENANT, libraire, à Saint-Malo. . .	3 p. fin, fig.
VERGNE, notaire honoraire, à Paris. .	1 p. fin, fig.
VERNIER, artiste, rue de la Convention, à Paris.	1 p. fin.
VERRONAIS, libraire, à Metz.	3 p. fin, fig.
VERRONÈSE, libraire, à Pau.	1 p. fin, fig.
VERSILLET (DE-), négociant, à Perpignan.	1 p. fin, fig.
VERTPRÉ, artiste du Vaudeville, Place du Carrouzel, à Paris.	1 p. ord. fig.
VEYRAT, inspecteur-général de la 3e division de la police générale de l'Empire, à Paris.	1 p. vél.
VIDALINI, libraire, à Moulins. . . .	1 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
VIEUSEUX, libraire, à Toulouse. . .	3 p. ordin.
VIGIER, propriétaire des bains de la Seine, quai Voltaire, à Paris. . . .	1 p. vél. fig.
VIGNANCOUR, rédacteur du journal des Basses-Pyrénées, à Pau.	1 pap. ord.
VILLAUME, libraire, à Hambourg.	3 p. fin, fig.
VILLÉ, libraire, à Verdun.	4 p. ord. fig.
VILLEVIELLE, l'un des conservateurs de la Bibliothèque du Panthéon, rue de l'Université, à Paris.	1 p. fin, fig.
VIOT, maître de pension, à Pont-Audemer.	1 p. fin, fig.
VOORDECKER (JOSEPH), commis de négociant, à Louvain.	1 p. vél. fig.
VOSNIEY, directeur de l'Enregistrement et des Domaines, à Gueret. (Creuse.)	1 p. fin, fig.
WAGNER, libraire, à Fribourg. (en Brisgaw.).	3 p. fin, fig.
VALLOIS, libraire, à Amiens. . . .	2 p. fin, fig.

MM.	EXEMPLAIRES.
WARQQUIER, libraire, à Soissons.	3 p. ordin.
WILMET, libraire, à Mons.	3 p. fin, fig.
WŒSTYN l'aîné, négociant, à Dunkerque.	1 p. fin, fig.

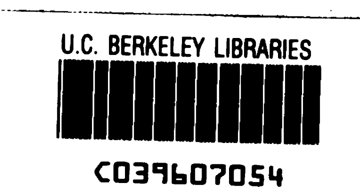
X

XHROUET, imprimeur du Publiciste, rue de Grenelle Saint-Hònoré. .	1 p. fin, fig.

Z

ZLEISCHMANN, libraire, à Munich.	3 p. fin, fig.

FIN DE LA LISTE DES SOUSCRIPTEURS.


U.C. BERKELEY LIBRARIES
C039607054

